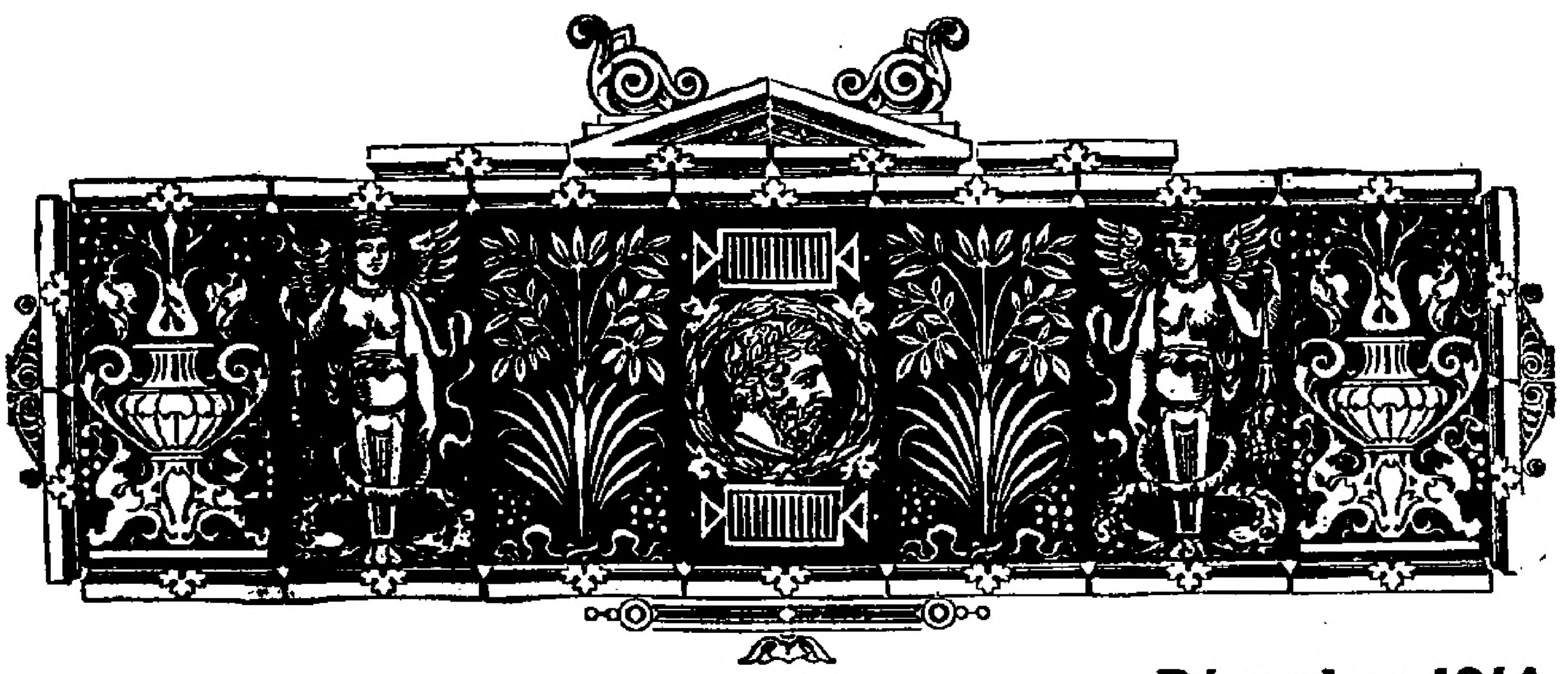


Deuxième Année — Nos 2, 3 et 4 — Décembre 1911 Janvier-Février 1912

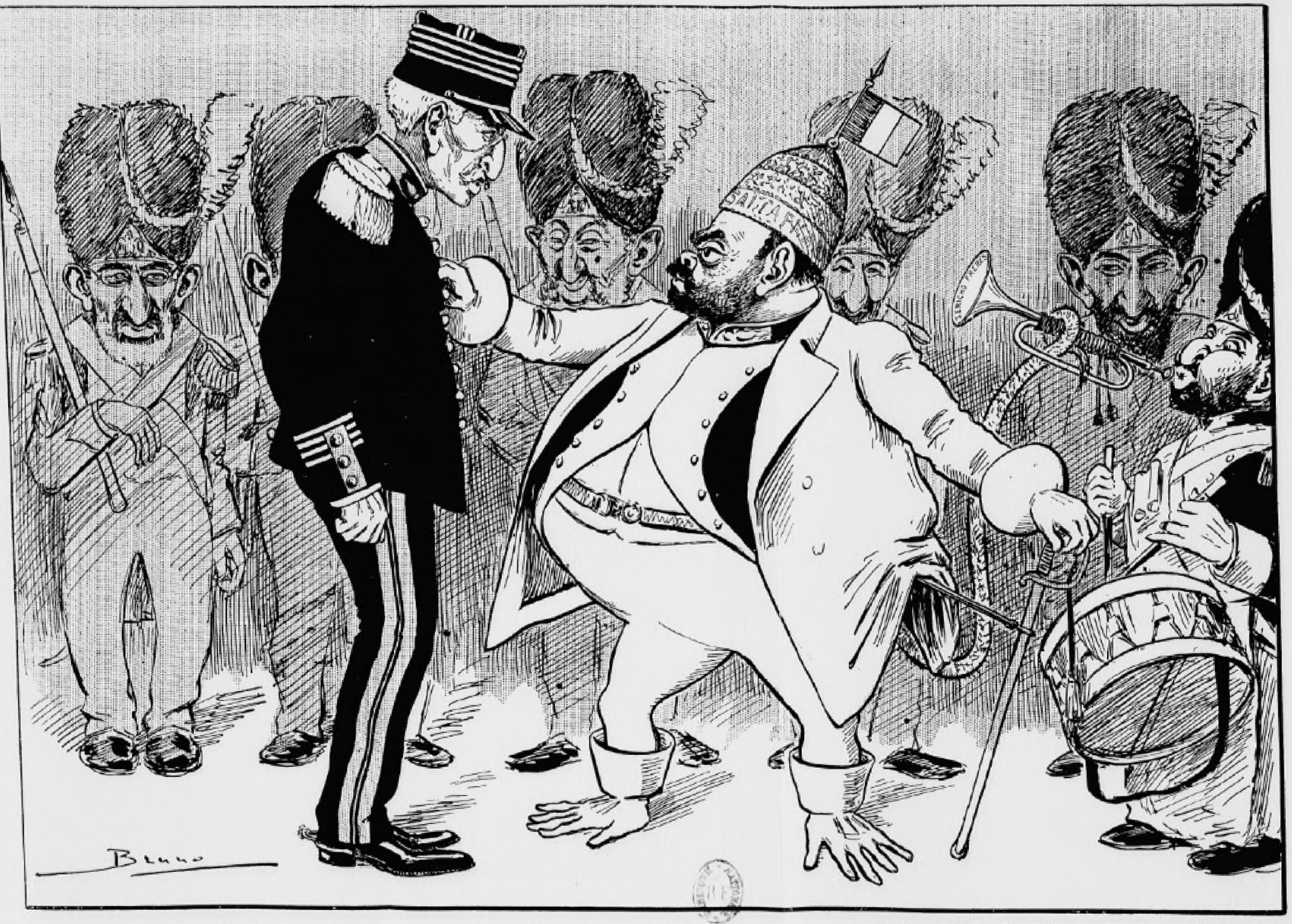
Les idées et les faits

Le 29 novembre 1911, S. S. Pie X a tenu un Consistoire secret, au cours duquel ont été élevés au Cardinalat dix-huit prélats italiens, français, hollandais, espagnols, anglais, américains, etc. Quatre des nouveaux cardinaux, L L. E E. les cardinaux Billot, Amette, de Cabrières et Dubillard, sont français, et notre pays voit ainsi ramenée à son chiffre habituel sa représentation dans le Sacré Collège.

A l'issue du Consistoire secret, le Pape s'est adressé aux cardinaux de notre nation et a prononcé les paroles suivantes, qui pénétreront d'émotion tous les cœurs vraiment français :

« Que vous dirai-je à vous, chers Fils de France, qui gémissez « sous le poids de la persécution? Le peuple qui a fait alliance avec « Dieu aux fonts baptismaux de Reims se convertira et retournera à « sa première vocation. Les mérites de tant de ses fils qui prêchent « la vérité de l'Évangile dans le monde presque entier et dont beau- « coup l'ont scellée de leur sang, les prières de tant de saints qui « sont pressés d'avoir pour compagnons dans la gloire céleste les « frères bien-aimés de leur patrie, la piété généreuse de tant de ses « fils qui, sans s'arrêter à aucun sacrifice, pourvoient à la dignité « du clergé et à la splendeur du culte catholique, par-dessus tout « les gémissements de tant de petits enfants qui, devant les taber- « nacles, répandent leur âme dans les expressions que Dieu même « met sur leurs lèvres, appelleront certainement sur cette nation les

Ce que nous verrons en 1912 ... après en avoir vu bien d'autres.



J. Reinach. — Toi, mon vieux complice, si tu ne veux pas retourner à l'île du Diable, tu feras bien de décamper d'ici !

Le traitre Dreyfus. — Warum ?

J. Reinach. — Parce que nous allons être forcés de faire du patriotisme à haute dose et que cela peut nous mener très loin... même jusqu'à la réhabilitation de tes juges !

Supplément à la *Revue Antimaçonnique* N° 2

« la fille de tant de mérites, de soupirs et de tant de larmes ne pé-
« rira jamais.

« Un jour viendra, et Nous espérons qu'il ne tardera guère, où « la France, comme Saul sur le chemin de Damas, sera enveloppée « d'une lumière céleste où elle entendra une voix qui lui répétera : « *Ma fille, pourquoi me persécutes-tu* ? et sur sa réponse : *Qui es-* « *tu, Seigneur* ? la voix répliquera : *Je suis Jésus, que tu persécutes.* « *Il t'est dur de regimber contre l'aiguillon, parce que, dans ton* « *obstination, tu te ruines toi-même.* Et elle, frémissante et étonnée, « dira : *Seigneur, que veux-tu que je fasse* ? Et lui : *Lève-toi et lave-* « *toi des souillures qui t'ont défigurée, réveille dans ton sein les* « *sentiments assoupis et le pacte de notre alliance et va, fille pre-* « *mière-née de l'Eglise, nation prédestinée, vase d'élection, va por-* « *ter, comme par le passé, mon nom devant tous les peuples et devant* « *les rois de la terre.* »

Ces paroles de l'auguste pontife qui, le jour des fêtes de Jeanne d'Arc, pressa le drapeau français sur ses lèvres, n'empêcheront sans doute pas la horde maçonnique de dénoncer Pie X comme un ennemi de la France...

Une délégation de la *Ligue Française Antimaçonnique* est allée, le 1[er] janvier, porter à S. E. le Cardinal Amette, archevêque de Paris, l'hommage filial de notre Association. Cette délégation était composée : du commandant de Fraville, désigné pour porter la parole au nom de la Ligue, de MM. Flavien Brenier, René de la Boulaye et Bruno, du docteur Ferrand et du baron d'Argenton.

M. le commandant de Fraville s'est exprimé en ces termes :

« Eminence,

« Le Commandant Cuignet, directeur de la *Ligue Française Anti-* « *maçonnique* a voulu qu'en son absence notre groupement fût re- « présenté à cette réception.

« Et la Ligue qui nous a délégués nous a choisis à bon escient « pour qu'à travers nos modestes personnalités Votre Eminence « pût voir apparaître quatre symboles qui ne laisseront pas son « cœur indifférent...

« Le commandant de Fraville et M. de Laboulaye représentent « l'Armée victime de la délation Maçonnique. M. Flavien Brenier, « notre secrétaire général, et M. Bruno rappellent la puissance de « la presse, mise au service des causes saintes. Le Dr Ferrand, « médecin de l'hôpital Saint-Joseph, évoque la Charité catholique « se penchant sur la misère humaine. M. le baron d'Argenton est « Normand, et vient témoigner ici de la fidélité de votre ancien dio- « cèse de Bayeux.

« Le sacrifice et la propagande, le dévouement envers les mal-
« heureux, la fidèle affection pour les chefs naturels, telles sont les
« puissances morales que nous concentrons en face de la Société
« secrète qui a juré la perte de l'Eglise et de la France.

« Nous venons les incliner aujourd'hui devant Votre Eminence
« pour qu'elle daigne les bénir avant que nous les redressions pour
« la bataille de demain. Nous mèneront-elles au triomphe ? Dieu
« seul le sait ; mais si la victoire ne dépend pas de nos seuls efforts,
« il nous appartient de commencer par la mériter.

« Nous connaîtrons peut-être les amertumes de la défaite, mais
« nous sommes libres de n'accepter jamais les hontes de la capitu-
« lation. Nous ne nous résignons que devant les décrets de la Pro-
« vidence ; nous ne savons ni transiger avec les lois infâmes, ni né-
« gocier avec les personnages méprisables, si puissants qu'ils soient.

« Et c'est dans cet esprit que nous venons, avec un respectueux
« enthousiasme, déposer aux pieds de Votre Eminence l'hommage
« des félicitations que nous devons au nouveau prince de l'Eglise,
« et des vœux de bonne année qu'il nous est si doux d'adresser au
« chef du diocèse de Paris. »

Le cardinal Amette a remercié le commandant de Fraville des sentiments exprimés par lui et assuré la délégation de sa paternelle sollicitude pour la *Ligue Française Antimaçonnique*.

On trouvera plus loin le compte rendu du Congrès National et celui du Congrès International organisés à Paris par la *Ligue Française Antimaçonnique*, les 17, 18 et 19 novembre 1911. L'événement capital de ces trois journées aura été la constitution d'un organisme nouveau, appelé à rendre les plus éminents services : le *Bureau Antimaçonnique International*.

Par la création de cet organisme, l'Antimaçonnerie mondiale est entrée dans une vie nouvelle ; elle a affirmé la solidarité de tous ceux qui, jusqu'ici, luttaient séparément et isolément, dans chaque pays, contre la secte antichrétienne. Désormais leurs efforts seront unis, et les antimaçons se prêteront, dans les deux Mondes, un fraternel appui.

Le 18 novembre 1911, jour qui a vu la proclamation de cette alliance des peuples contre la Franc-Maçonnerie, restera une date historique dans les annales de la libération de la Chrétienté.

A peine constitué, le *Bureau Antimaçonnique International* a eu l'occasion de signaler son existence et de manifester son utilité en faisant reproduire dans un grand nombre de journaux français et étrangers la circulaire ci-après, qui dénonçait le complot tramé

par la Franc-Maçonnerie contre la monarchie espagnole ,— complot dont les récents incidents entre le roi d'Espagne et M. Canalejas ne sont qu'un épisode :

« CIRCULAIRE N° 2 (publique)

« Paris, le 8 décembre 1911.

« Un article du *Journal de Genève* du 4 décembre, relatif aux « négociations marocaines, annonce que M. Caillaux « *a fait « entendre au roi Alphonse XIII par un intermédiaire officieux, « qu'il était décidé à ne rien ménager, et l'a averti qu'en cas de ré- « sistance, la dynastie pouvait se trouver dans le plus pressant dan- « ger* ».

« Le Bureau Antimaçonnique International est en mesure de « confirmer le fond de cette information, tout en rectifiant la « forme, et en y ajoutant certaines précisions. L'attitude de M. Cail- « laux dans cette circonstance, et ses menaces à l'adresse de la « dynastie espagnole, ont, en effet, une origine distincte des négo- « ciations dont le Maroc est l'objet.

« Le 20 septembre dernier, s'est tenu à Rome un Convent Inter- « national auquel la plupart des puissances maçonniques du monde « avaient envoyé des délégués. Parallèlement aux séances de ce « Convent ont eu lieu plusieurs conciliabules fermés entre ceux des « membres du Convent qui étaient plus spécialement mêlés au « mouvement révolutionnaire international. *Dans l'un de ces con- « ciliabules a été décidé le renversement, à très brève échéance, de « la monarchie espagnole.* Des mesures, sur lesquelles nous al- « lons revenir, ont été, depuis, prises dans ce sens.

« Les raisons qui ont motivé cette décision des représentants les « plus actifs de la Maçonnerie Internationale se rattachent *à deux « ordres d'idées distincts* : elles ont trait d'une part *au revirement « de la politique religieuse du gouvernement espagnol*, lequel, de- « puis le Congrès Eucharistique de Madrid, et sous la pression « personnelle de S. M. Alphonse XIII, s'est constamment rapproché « du Saint-Siège ; d'autre part, *à la situation précaire de la Répu- « blique portugaise.*

« Cette dernière, qui tolère et encourage depuis plus d'un an les « pires attentats contre les personnes et les propriétés, a soulevé « contre elle l'animadversion des populations qu'elle opprime et ne « se soutient que par la terreur que font régner les bandes de car- « bonari. L'armée, qui a été l'objet de mesures blessantes de la « part des francs-maçons de Lisbonne, est loin de leur être dé- « vouée. Un renversement de cette République portugaise qui a « coûté à la Franc-Maçonnerie de longues années de préparation « est donc possible d'un moment à l'autre. Il se serait déjà produit

« si l'entente entre les deux dynasties Manoëliste et Miguéliste « avait pu être consommée plus tôt. Le Bureau Antimaçonnique « International est en mesure d'annoncer que les négociations en « vue de cette entente sont entrées cette semaine, à Londres, dans « une voie définitive.

« La Franc-Maçonnerie Internationale, qui porte à la Répu- « blique portugaise l'intérêt que l'on sait, est particulièrement in- « quiète de l'attitude de l'Espagne à l'égard des monarchistes por- « tugais réfugiés sur son territoire. Le gouvernement espagnol, « qui a su toujours allier le respect de ses devoirs internationaux « avec le souci de son renom d'hospitalité, s'est constamment re- « fusé à prendre contre les émigrés portugais les mesures d'expul- « sion dont le Cabinet de Lisbonne a, à maintes reprises, réclamé « l'application.

« Cette résistance aux injonctions maçonniques vaut à la dynas- « tie espagnole l'honneur d'être, en ce moment, le point de mire « des attaques de la secte.

« On s'en est rendu compte en voyant la presse maçonnique de « tous les pays aigrir de son mieux les difficultés relatives au Ma- « roc, et s'efforcer de faire supporter personnellement au roi d'Es- « pagne la responsabilité de ces difficultés.

« Ensuite a commencé, dans la plupart des pays d'Europe, une « campagne accompagnée de réunions publiques, analogue à celle « qui fut menée lors du procès Ferrer. Il s'agit cette fois du pro- « cès des 27 anarchistes *de Cullera* (province de Valence), qui ont, « lors des récents troubles, tué, après les avoir affreusement mar- « tyrisés, un magistrat espagnol, son greffier et son secrétaire. Ces « anarchistes sont actuellement déférés à un conseil de guerre, et « les condamnations à mort qui ne peuvent manquer de frapper « certains d'entre eux seront le signal de manifestations violentes « organisées par la Franc-Maçonnerie, comme celles qui suivirent « l'affaire Ferrer.

« A l'exécution du même plan maçonnique se rapporte le tapage « mené simultanément par tous les journaux de la secte au sujet du « regrettable incident provoqué par l'Infante Eulalie. Il s'agit de « discréditer la dynastie espagnole, comme on discrédita la monar- « chie portugaise avant la Révolution de Lisbonne.

« Enfin, c'est dans cette action menée contre le Roi d'Espagne « par la Franc-Maçonnerie universelle qu'il faut chercher la raison « des menaces contre sa dynastie que M. Caillaux a fait porter à « Madrid, ainsi que le constate le *Journal de Genève*, par « un in- « termédiaire officieux ».

« Le Bureau Antimaçonnique International est en mesure d'an- « noncer que ces menaces reposent sur une base sérieuse et que « des préparatifs sont faits actuellement pour les réaliser. Des « fonctionnaires attachés au Ministère des Affaires Etrangères,

« chargés du transport des pièces relatives à la négociation maro-
« caine, ont précédé à Madrid le représentant de la France,
« M. Geoffray. *Or, ces fonctionnaires furent accompagnés de
« personnalités maçonniques ayant mission de se mettre en rap-
« port avec les chefs du mouvement révolutionnaire dans la Pénin-
« sule ; ce voyage en commun n'a pu avoir lieu qu'au su et avec
« le consentement du gouvernement français.*

« D'autre part, un Comité révolutionnaire, composé de républi-
« cains espagnols, a été récemment constitué à Lisbonne et tient
« les fils d'une conspiration qui a de nombreuses ramifications
« dans l'armée et la marine espagnoles. Les récentes mutineries
« des croiseurs *Numancia* et *Reina Regente* n'ont été que des ma-
« nifestations prématurées d'un état de choses grave. C'est pour ne
« pas compromettre, par une mobilisation trop hâtive, le mouve-
« ment en préparation, que le F.·. Lerroux, député de Barcelone
« et chef des républicains espagnols, a usé de son influence pour
« calmer la récente grève générale, qu'il a proclamée inopportune,
« parce que ne tendant pas d'abord à la proclamation de la Répu-
« blique.

« Le F.·. Lerroux s'est rendu récemment à Lisbonne, et le F.·.
« Pablo Iglesias (complice de Ferrer dans les troubles de Barce-
« lone, en 1909) y est actuellement encore, pour régler avec le co-
« mité révolutionnaire permanent les derniers détails du mouve-
« ment prochain.

« Le Bureau Antimaçonnique International juge convenable de
« rendre ces faits publics, autant pour empêcher que l'opinion se
« laisse surprendre par la campagne perfide menée par la Franc-
« Maçonnerie, que pour avertir ceux à qui la Providence a imposé
« le devoir et donné les moyens de déjouer les trames de la
« secte. »

« *Le Secrétariat provisoire.* »

Cette circulaire du *Bureau Antimaçonnique International* a été confirmée, quant à sa partie essentielle, par un démenti embarrassé de la légation de Portugal à Paris, qui a reconnu que le F.·. Pablo Iglesias était allé s'aboucher avec les éléments révolutionnaires de Lisbonne, mais seulement dans le but d'étudier les questions syndicalistes... Quant au gouvernement de M. Caillaux, si nettement mis en cause, il a gardé un silence prudent, ce qui constituait le meilleur aveu du bien fondé de notre accusation relativement à l'envoi de délégués officieux chargés de se mettre en rapport avec les révolutionnaires espagnols.

Les efforts faits par S. M. Alphonse XIII, dans la première quinzaine de janvier, pour secouer le joug du ministère maçonnique dirigé par M. Canalejas, sont venus montrer que le roi d'Espagne a enfin ouvert les yeux sur le péril qu'il court. C'est pour

manifester au ministère son mécontentement du fait que six des assassins de Cullera, sur sept, avaient bénéficié d'une proposition de grâce adoptée en Conseil des ministres, qu'Alphonse XIII a gracié aussi le septième condamné. Il a voulu ainsi montrer qu'à ses yeux les sept anarchistes étaient également coupables. Pour manifester plus ouvertement encore son mécontentement, le roi a fait appeler les chefs du parti conservateur pour les consulter sur la situation.

Le fait que, malgré ces invitations fort nettes à quitter le pouvoir, M. Canalejas et ses ministres gardent obstinément leurs portefeuilles, nous fait redouter que la monarchie espagnole n'ait à subir, dans un avenir très prochain, un formidable assaut de la part des sociétés révolutionnaires filiales de la Franc-Maçonnerie. M. Canalejas, comme jadis M. Texeira de Souza au Portugal, a partie liée avec la Révolution : il tient à être au pouvoir pour paralyser la résistance quand l'heure de l'insurrection sonnera.

Les nouvelles de Portugal parvenues au *Bureau Antimaçonnique International* montrent quelle effroyable tyrannie les Loges font peser sur ce malheureux pays. M. João Franco fut traité de « dictateur » par les républicains portugais parce qu'il avait ordonné l'arrestation d'une cinquantaine de conjurés qui complotaient l'assassinat de la famille royale : c'est par milliers que l'on compte aujourd'hui les monarchistes et les catholiques incarcérés au nom d'un régime de prétendue liberté... *Environ quatre mille prêtres ou laïques portugais sont en ce moment sous les verrous.*

Les arrestations opérées dans tout le Portugal, mais surtout dans la région de Porto, ont eu lieu dans des conditions d'arbitraire révoltant et sous les inculpations les plus fantaisistes. Les Loges ont formé, dans toutes les localités un peu importantes, des comités composés de la lie de la population et présidés en plusieurs endroits par d'anciens condamnés de droit commun. Ces comités, renouvelés des « sociétés populaires » de la Révolution française, ont organisé un système de délation qui permet toutes les vengeances privées, et il suffit d'une dénonciation rédigée par quelques-uns de leurs membres pour amener l'arrestation des personnes les plus estimées. Ce mode d'inculpation sommaire s'est tellement répandu depuis quelques mois que les prisons ne suffisent plus à contenir les détenus, qu'on entasse dans les couvents désaffectés ou dans les sous-sols des casernes.

Une fois aux mains de la « justice » maçonnique, les malheureux catholiques portugais restent souvent des mois entiers sans être interrogés, et sans même connaître le prétexte choisi pour leur arrestation. Ce n'est pas, cependant, que la République portugaise n'ait pris des mesures pour simplifier la procédure ; le singulier

Parlement qui siège à Lisbonne, et qui n'est l'élu que d'une poignée de francs-maçons, s'est réuni en Congrès pour décider la suppression des garanties légales et la création d'une juridiction d'exception, sorte de Tribunal Révolutionnaire.

La procédure nouvelle permet de traduire devant ce tribunal jusqu'à deux cents inculpés politiques et de les juger en bloc. Elle prévoit, en outre, qu'au cours des débats la défense ne pourra avoir connaissance des noms des témoins à charge que l'accusation voudra garder secrets, fait sans précédent depuis l'époque du Conseil des Dix à Venise.

C'est en vertu de cette procédure abominable qu'on a arrêté, dans le courant du mois de décembre, un capitaine d'artillerie en garnison à Figuera da Foz, Luiz Augusto Ferreira, qui s'est illustré dans les campagnes coloniales et a été, pour faits d'armes, décoré et cité à l'ordre du jour de l'armée. Sans explications, cet officier fut conduit à l'ancien couvent des Trinas, à Lisbonne, que la République a transformé en prison. Quelques jours plus tard, il comparaissait devant le tribunal spécial dont nous avons parlé, et dont les premiers membres, ayant eu l'imprudence de rendre au début quelques verdicts d'acquittement, furent immédiatement expédiés dans les colonies asiatiques de Goa et de Macao. Le jour de sa comparution, le capitaine Ferreira apprit qu'il était accusé, par des témoins qu'on ne lui nomma pas, d'avoir distribué des circulaires invitant l'armée à se rallier à la monarchie. Il ne put que protester. Hors sa présence, on entendit ensuite deux sous-officiers de sa batterie, tous deux francs-maçons, et dont l'hostilité pour leur capitaine était ancienne. Ils déclarèrent que ce dernier leur avait remis à eux-mêmes les circulaires en question. Le capitaine Ferreira fut aussitôt déclaré coupable et condamné à dix ans de détention en cellule ou à vingt ans de déportation aux colonies à son choix. Nous rapportons le fait à titre d'échantillon, car plusieurs procès d'officiers se sont déroulés dant des circonstances semblables.

Quelquefois, l'accusation consent à faire connaître aux inculpés politiques les noms et les dépositions des témoins à charge ; mais dans ce cas l'inanité des faits relevés devient trop évidente pour ne pas s'imposer aux juges les mieux triés. Pour éviter des acquittements, les loges de Lisbonne ont imaginé de garnir la salle d'audience d'une centaine d'individus appartenant à la plus basse populace, qui, au premier signe d'hésitation des juges, les menacent, injurient les inculpés, et exigent par le tumulte un verdict impitoyable. Ce système, renouvelé, lui aussi, du Tribunal Révolutionnaire de 1793, écœure jusqu'à des personnalités connues du parti républicain portugais. C'est ainsi que M. Arruela, avocat notable de Lisbonne, et qui fut, sous la Monarchie, un des leaders républicains, n'a pu, il y a trois semaines, au cours d'une audience

troublée de la sorte, retenir son indignation, et a flétri publiquement l'odieuse attitude du public et la lâcheté du tribunal.

Avant comme après leur condamnation, les malheureux traduits devant le tribunal maçonnique de Lisbonne sont soumis aux plus atroces traitements. Ceux qui choisissent la détention cellulaire sont entassés dans le sous-sol des casemates, et laissés dans un tel état de dénûment que beaucoup sont déjà morts de misère. Ceux qui sont déportés aux colonies sont assimilés aux forçats de droit commun. Il y a lieu de conjecturer que, dans plusieurs cas, la mort de certains prisonniers a paru trop lente à venir, car des décès suspects ont été enregistrés. Les familles ayant demandé l'autorisation de faire procéder à l'autopsie, l'autorité maçonnique a refusé cette autorisation et le ministre des Affaires étrangères, parlant à la tribune de la Chambre comme représentant du gouvernement, le 20 décembre 1911, a déclaré que « *cette autorisation serait impitoyablement refusée à l'avenir, l'autopsie des prisonniers morts en prison ne pouvant contribuer qu'à surexciter l'opinion.* »

Dans d'autres cas, la mort d'un prisonnier n'étant pas urgente, les geôliers francs-maçons de la République portugaise s'amusent à lui infliger des supplices de leur choix. C'est ce qui est arrivé pour un digne prêtre de Lisbonne, l'abbé Avelino de Figueredo, titulaire d'un bénéfice à la cathédrale de Lisbonne. Ce prêtre, universellement respecté, avait eu l'imprudence de ne pas dissoudre, après la proclamation de la République, le Cercle catholique ouvrier dont il était l'aumônier. Appréhendé, sans explications, l'abbé de Figueredo fut conduit, au mois de mars 1911, dans la prison de Limoeiro, dont le directeur était un officier franc-maçon, le F.·. Miranda, capitaine d'artillerie. Ce dernier, trouvant qu'aucun cachot de la prison n'était assez sombre pour y enfermer le prêtre qu'on lui amenait, fit débarrasser un réduit infect, situé dans les sous-sols et où l'on déposait habituellement le charbon. Ce réduit manquait absolument d'air, et était si bas que l'abbé ne pouvait s'y tenir debout ; on eut soin de ne lui donner ni lit, ni table. ni chaise, ni meuble quelconque sur lequel il pût s'asseoir ; et, comme il aurait pu s'étendre à terre pour prendre quelque repos, *on jeta de l'eau dans ce réduit jusqu'à ce qu'il en eût jusqu'au-dessus de la cheville.*

L'abbé de Figueredo *passa trois jours courbé en deux, appuyé à un mur, et les pieds dans ce cloaque.* Le troisième jour, un des soldats de garde à la prison le reconnut pour avoir jadis secouru sa famille, fut ému du traitement qu'on lui infligeait, parvint à sortir sous un prétexte, et courut prévenir la sœur du prêtre. Celle-ci, ayant réussi à rencontrer le ministre de la justice au moment où il sortait du ministère, lui dépeignit l'état où son frère était réduit, et obtint que le ministre vînt constater *de visu* la vérité des

dires du soldat. Le ministre ayant consenti et s'étant transporté à la prison, trouva l'abbé de Figueredo dans l'état que nous venons de décrire. Le capitaine Miranda, directeur de la prison, et auteur responsable de ces odieux traitements, fut révoqué à la suite de cet incident, mais cette satisfaction donnée à l'opinion publique fut tout apparente, car *on le nomma immédiatement chef de la police politique portugaise à l'étranger, et il se trouvait, ces jours derniers, à Paris, à la tête du groupe de carbonari portugais chargé de surveiller les monarchistes réfugiés.* En raison de ces nouvelles fonctions, ce tortionnaire a eu l'occasion d'entrer en rapports officiels avec la police française. Quant à l'abbé de Figueredo, après avoir été transféré à la prison de Trafiaria, il y a été volontairement « oublié » et s'y trouve actuellement détenu depuis près de dix mois, sans avoir été interrogé une seule fois, et sans qu'on lui ait donné connaissance d'une inculpation quelconque pesant sur lui.

Le sort du capitaine Ferreira et celui de l'abbé de Figueredo menacent actuellement un grand nombre d'officiers et de fonctionnaires catholiques, qui n'ont pas craint, à l'occasion de la nouvelle année, d'aller présenter leurs vœux au patriarche de Lisbonne, entourés de plus de 10.000 habitants civils. Tant d'audace a immédiatement provoqué l'ouverture d'une enquête contre les visiteurs du patriarche, et, comme on ne pouvait les inculper d'aucun délit, le ministre de la justice, le F∴ Antonio Macieira, a annoncé l'intention de faire voter par le Parlement une loi ayant effet rétroactif, et permettant de les poursuivre pour « adhésion à un mouvement inconstitutionnel »...

Une tyrannie aussi odieuse a soulevé contre le régime maçonnique l'indignation de tous les Portugais qui ne sont pas directement inféodés à la secte. Aussi est-il probable qu'un mouvement insurrectionnel monarchiste rencontrerait, en ce moment, la sympathie presque unanime des populations portugaises. Celui d'octobre dernier n'a, d'ailleurs, échoué qu'en raison du manque absolu de préparation (cent cinquante des volontaires monarchistes, seulement, sur neuf cents, avaient des fusils ou des revolvers), et aussi de la trahison savamment organisée par les Loges. Un deuxième effort, s'il était bien préparé, serait certainement couronné de succès.

Les républicains portugais savent cela, et ils se hâtent de prendre des mesures de précaution. L'armée, forte jusque-là d'environ 10.000 hommes, vient d'être renforcée de 27.000 recrues, dont l'instruction est hâtivement poussée ; et des mesures ont été prises pour remédier à la pénurie d'argent causée par l'effroyable dilapidation à laquelle la République a soumis les finances portugaises.

Dans ce but, le gouvernement maçonnique n'a pas craint d'en-

gager des négociations secrètes en vue de la vente à l'Allemagne des colonies portugaises. Cet emprunt se négocie actuellement à Paris, avec la banque Hirsch, 8, rue Laffite, qui est le correspondant français d'une importante banque de Berlin, faisant habituellement les affaires du gouvernement impérial allemand. L'emprunt n'est que de 15 millions de francs, mais ce chiffre pourra progressivement être élevé à 100 millions, somme à laquelle seraient évaluées les colonies portugaises. Ce sont ces colonies qui constituent la garantie de l'emprunt, et il n'est que trop certain que la banque Hirsch fera passer à bref délai sa créance en des mains germaniques, et ouvrira ainsi la porte à une action du gouvernement allemand, dont on connaît la « faim de territoires ».

Pendant que ces négociations se poursuivent à Paris, le docteur Solf, ministre des colonies de l'empire allemand, vient de faire un voyage à Londres pour sonder les autorités anglaises au sujet de cette acquisition. Il semble bien que le Foreign Office n'ait pas opposé à ses ouvertures une résistance bien vigoureuse. Le ministère libéral dont l'Angleterre est affligée depuis tant d'années aura décidément entassé, dans cette question portugaise, les fautes les plus lourdes : après avoir laissé faire la Révolution, il laisse l'Allemagne en tirer profit pour agrandir démesurément sa puissance coloniale. C'est payer cher les attaches maçonniques de certains membres du cabinet anglais : nos voisins d'outre-Manche le comprendront-ils ?...

En attendant que l'Allemagne mette la main sur les colonies portugaises, il n'est que trop certain que le Congo fera désormais partie de l'empire colonial allemand. Le traité de cession qui restera la honte éternelle de M. Caillaux consacre la perte de cette terre conquise par nos armes et que les Allemands n'auront plus qu'à administrer paisiblement. Et il n'y a pas à espérer que le Sénat refuse de ratifier ce document de déchéance, déjà consenti par la Chambre ; nos parlementaires ont leur siège fait. Il faut choisir entre l'abdication de nos droits ou la guerre : ils préfèrent l'abdication...

Cette honte a provoqué un sursaut d'indignation chez un des collègues de M. Caillaux, le protestant de Selves ; et la révélation faite par lui de la politique tortueuse du président du Conseil, de ses négociations secrètes et suspectes avec la chancellerie allemande, a amené la retraite du cabinet tout entier. Illusoire satisfaction donnée à l'opinion publique, quand la mise en accusation du président du Conseil était la seule mesure qui s'imposât. Nous avons gagné à cette crise un nouveau ministère, où l'ex-socialiste Millerand coudoie M. Raymond Poincaré, où Aristide Briand, ressuscité, fait vis-à-vis au F.·. Léon Bourgeois. Ce syndicat de profiteurs

du milliard des congrégations a été baptisé le « grand ministère » par la presse juive et maçonnique, pendant que la France inquiète se demande quel cadavre on s'apprête à dépecer pour que tant de vautours soient accourus.

La fermeté de langage de M. Poincaré, répondant à la saisie de deux steamers français par la flotte italienne, a pu faire illusion à quelques-uns sur la politique du nouveau cabinet. La lenteur mise à appuyer ces paroles par une action efficace a montré que l'on avait été dupe d'un pur verbiage. Lorsqu'il s'agit de défendre les droits et l'honneur de la France, peu importe la personnalité du ministre en fonctions : le Juif seul décide, et l'on sait qu'il ne décide pas en notre faveur.

A ce point de vue, les ministres les plus modérés ont au cou un carcan aussi étroit que celui des pires meneurs de l'extrême gauche. Qui ne se rappelle la publication, dans *le Matin*, des papiers inédits de Waldeck-Rousseau, et notamment de la lettre où le grand homme de la bourgeoisie opportuniste suppliait Joseph Reinach de ne pas l'obliger à donner à Millerand un autre portefeuille que celui du Commerce, soumettait la composition provisoire de son ministère et ajoutait humblement : « Il me faudrait une réponse avant midi... » M. Poincaré n'est pas plus libre, à ce point de vue, que ne l'était Waldeck-Rousseau. Lui aussi a au cou le collier aux initiales de Joseph Reinach. Nous n'en voulons d'autre preuve que cet article du ministériel *Gil Blas* expliquant comment M. Bérard est entré dans la combinaison ministérielle :

« M. Bérard, le soir où fut constitué le cabinet, dînait chez « M. Joseph Reinach, avec plusieurs hommes politiques, dont « M. Goujon, député, gendre de M. Reinach, et collectionneur ré- « puté de tableaux modernes. Au dessert, on appelle le maître de la « maison au téléphone. **C'était M. Poincaré qui le mettait au « courant de ses démarches couronnées de succès.** Le « premier ministre donne le nom des élus. Parmi ces noms, il in- « dique M. Bérard, ajoutant : « Seulement, je ne sais comment le « prévenir. Voilà deux heures que je le fais chercher partout. Savez- « vous, par hasard, où il est ? » — « **Oui**, répondit en riant M. Rei- « nach, **il est dans la salle à manger.** »

Voilà qui en dit plus long sur ce que sera la politique du nouveau ministère que toutes les pronostications en usage dans la grande presse. La politique de M. Poincaré, comme celle de feu Waldeck-Rousseau, sera celle de Joseph Reinach.

Cette dictature du Juif finit par lasser même ceux qui affectaient de lui être sympathiques. Notre collaborateur G. de Lafont de Savines signale, plus loin, le progrès des idées antijuives en Angleterre. Ajoutons à sa puissante documentation l'extrait suivant

de la *Rewiew of Rewiews*, de M. Stead, un des libéraux les plus impénitents de toute l'Angleterre. Cela est intitulé : *les Juifs ennemis de la Paix.*

« On ne peut pas m'accuser d'antisémitisme. Je dois trop aux « auteurs de l'ancien et du nouveau Testament pour ne pas être « éternellement reconnaissant aux Juifs. Je suis donc bien placé « pour dire à mes amis les Juifs qu'ils donnent une terrible prise « au mouvement antisémitique en persistant à subordonner l'in- « térêt général de la paix à la poursuite de leur « vendetta » con- « tre la Russie. Il est facile de comprendre et même de sympathiser « avec la rage qui anime les Juifs contre la Russie, mais ce n'est « pas une raison pour mêler les nations avec leurs ressentiments « contre la Russie. C'est là un jeu bien dangereux. Car il fait « penser que le Juif, même lorsqu'il est traité avec parfaite égalité « et admis à tous les privilèges que donnent les droits de citoyen, « est malgré tout un Juif d'abord, après, toujours, seulement cela, « et que lorsque l'occasion se présente il sacrifie les intérêts de « la nation qui l'a accueilli à la vengeance d'Israël. La paix de « l'Asie dépend des bonnes relations entre la Russie et les peuples « de langue anglaise, mais en Amérique et en Angleterre nous trou- « vons les Juifs qui soulèvent la discorde. En Angleterre le prétexte « est la Perse, mais en Amérique la cause des Juifs n'est même « pas dissimulée. Dans les deux pays le Juif est le plus zélé, le « plus dangereux allié de ceux qui cherchent à brouiller les peuples « anglo-saxons avec la Russie ! Ils ont plus d'un poisson à frire. « C'est vrai, mais ils ne doivent pas compter sur nous pour leur « laisser essayer de mettre tranquillement le feu à notre maison « pour faire bouillir leur friture. »

Voilà qui nous donne bon espoir pour l'avenir de l'antisémitisme sur le sol britannique. Et le jour où le Royaume-Uni s'avouera antijuif, Israël sera bien près de sa perte...

François Saint-Christo.





La Ligue d'Education Nationale

Il y a quelques semaines, une savante campagne de presse était organisée autour d'une création des plus suspectes, la *Ligue d'Education Nationale*, qui se proposait d'acclimater en France l'institution anglaise des « Boys Scouts », dont les origines maçonniques sont connues des spécialistes de la question.

C'était une vaste entreprise d'accaparement de la jeunesse française qui se dessinait, sous les apparences de la plus stricte neutralité politique et religieuse. Des documents maçonniques en notre possession démontrent que la création de la *Ligue d'Education Nationale* était en préparation dans les Loges depuis 1908.

La *Ligue Française Antimaçonnique* rédigea aussitôt la circulaire suivante, qui fut adressée à tous les généraux en retraite et à un grand nombre de personnalités :

UNE ENTREPRISE MAÇONNIQUE

Les journaux ont signalé récemment la création d'une Ligue nouvelle, dite *Ligue d'Education Nationale.*

Le Comité central de cette Ligue s'est réuni à Paris, dans la 2e quinzaine de novembre, pour procéder à l'élection de son Bureau. Ont été élus.

Président : M. le Général Langlois.
Vice-Présidents : MM. l'Amiral Bayle,
Morlet, proviseur honoraire,
Lieutenant-Colonel Rousset.

Secrétaires : MM. BASSET et DALBAUME.
Trésoriers : MM. CHRISTMANN et LÉCUY.
Membres adjoints : MM. Raphaël-Georges LÉVY et Félix DESMOUSSEAUX DE GIVRÉ.

*
* *

Nous reviendrons sur cette composition du Bureau ; mais rendons-nous compte tout d'abord du but poursuivi par la nouvelle Ligue. Il est défini ainsi qu'il suit dans les premières lignes de son programme, qui a été publié dans le journal *le Temps* :

« *Rendre à la nation, avec le sentiment de sa force, une confiance robuste et raisonnée en ses destinées et aider au maintien de son prestige au dehors.*

« *Restaurer la notion de la discipline, de l'autorité, si nécessaire à une République démocratique, ainsi que le sens des responsabilités individuelles.* »

... Ne nous arrêtons pas pour demander à l'auteur de ce programme si la République démocratique, qu'il s'agit pour lui d'affermir, n'est pas la cause des maux qu'il nous signale implicitement et auxquels il se propose de porter remède ; ne le chicanons pas non plus sur le ton déclamatoire de son début ; cette rhétorique sonore, quelque peu démodée, fait sourire, mais ce n'est là, somme toute, qu'une question de forme qui ne doit pas faire obstacle à l'étude du fond. Analysons donc la suite.

*
* *

La Ligue comprendra des adultes et des jeunes gens âgés de 11 ans au moins et 19 ans au plus.

Les jeunes gens seront groupés en sections de 5 à 20 membres, sous les ordres d'un *capitaine*, élu par eux et pris dans leurs rangs. Ils seront entraînés à la pratique de toutes les vertus civiques : franchise, fidélité, noble fierté, prudence, courage, énergie morale. On les habituera à obéir aveuglément aux ordres de leurs chefs, afin de les former à la discipline militaire. Les jeunes ligueurs devront « *mettre la patrie au-dessus de tout, se montrer durs pour eux-mêmes et doux envers les autres, être polis, serviables, amis des animaux* ».

Superbe ! dira-t-on peut-être... On ne peut qu'applaudir à un tel programme ! Grâce à la Ligue nouvelle, nos jeunes gens seront transformés en nouveaux Spartiates, supérieurs d'ailleurs à leurs *grands anciens* de Lacédémone, puisqu'on ne leur apprendra pas à être

adroits dans le vol. Au cours des recommandations de bons procédés et d'amour envers le prochain, les bêtes elles-mêmes ne seront pas oubliées... C'est parfait !

Seulement voici qu'à la réflexion nous sommes amenés à nous poser quelques points d'interrogation qui nous obligent à suspendre nos élans admiratifs.

Et d'abord, qu'est-ce que cette discipline basée sur l'obéissance aveugle aux ordres des chefs ?... Ce n'est pas la discipline militaire, c'est-à-dire la vraie, celle qui était en honneur dans l'armée au temps, encore assez proche de nous, où celle-ci était forte ; c'est bien plutôt, disons-le tout de suite, la discipline maçonnique. Les Loges exigent en effet l'obéissance passive ; leurs adeptes s'y engagent par serment, à chacun des grades qui leur sont conférés, et plus le grade est élevé, plus le serment est terrible et formel ; c'est ainsi que les francs-maçons font l'abandon de leur libre arbitre, et qu'ils sont justement qualifiés d'*esclaves*. Le soldat, lui, n'a abandonné à personne sa part de liberté, sinon son métier serait sans noblesse ; il obéit, non pas à un chef quelconque (il ne doit à tous ses chefs que le respect), mais à ses supérieurs hiérarchiques, à *son* capitaine, à *son* colonel, à *son* général, non à tous les capitaines, tous les colonels, tous les généraux ; il n'obéit pas davantage à un ordre quelconque, mais seulement aux ordres donnés pour un objet nettement défini à l'avance et déjà connu de lui ; *le bien du service et l'exécution des règlements militaires*. — Donc, en habituant les jeunes gens à l'obéissance passive, la Ligue ne leur inculque nullement les principes de la discipline militaire. Se proposerait-elle par hasard de les former à la discipline maçonnique, la seule qui exige l'obéissance passive ?

Et quel sera le fondement des vertus civiques dont la pratique sera recommandée aux ligueurs ? — Aucune vertu ne peut exister, si elle n'est basée sur l'idée religieuse ; c'est là une vérité proclamée par les philosophes de toutes les écoles, à l'exception unique de l'école maçonnique. Or, la Ligue fait nettement abstraction de toute idée religieuse. « *Elle admettra dans son sein*, disent les statuts, *toutes les opinions et toutes les croyances, sans jamais en blesser aucune* », ce qu'elle ne pourra faire qu'en les ignorant toutes. La *Ligue d'Education Nationale* sera une école de civisme et de patriotisme laïcisés ; elle pratiquera la neutralité, mais les Loges ne nous ont-elles pas appris ce que *neutralité* veut dire ?

*
* *

Il n'est pas inutile de rappeler ici comment s'annonçait à ses débuts, vers 1860, une autre Ligue, à laquelle notre *Ligue d'Education*

Nationale ressemble comme une sœur. Nous voulons parler de la *Ligue de l'Enseignement*, du F .·. Macé. Celle-ci formulait, tout comme sa cadette d'aujourd'hui, un programme moralisateur et essentiellement national, duquel toute préoccupation religieuse était exclue. Beaucoup de catholiques furent séduits par la phraséologie humanitaire et patriotique de ce programme ; ils accordèrent à la *Ligue de l'Enseignement* le patronage de leur nom et le secours de leurs subventions. Une seule voix s'éleva pour les mettre en garde contre le danger d'un enseignement qui, sans paraître sectaire, se contentait de passer Dieu sous silence : ce fut celle de l'Évêque de Metz, Mgr Dupont des Loges. Non seulement il ne fut pas écouté, mais il s'attira de véhémentes protestations de la part de ces catholiques qu'il s'était efforcé d'éclairer. L'expérience s'est chargée de démontrer combien le vigilant et courageux Évêque avait raison ; mais il était trop tard. Lorsque le F .·. Macé se décida à lever le masque, après avoir soutenu pendant près de 20 ans la tartuferie de sa neutralité, lorsque, en 1880, il distribua aux écoles qu'il avait fondées avec l'argent de quelques catholiques candides un groupe symbolique représentant un moine, emblème de la superstition, étranglé par un lacet que tirait Voltaire, la *Ligue de l'Enseignement* avait 200.000 adhérents. Elle en compte aujourd'hui plus de 300.000.

*
* *

Les catholiques qui favorisèrent les débuts de la *Ligue de l'Enseignement* avaient du moins pour excuse d'ignorer les titres maçonniques de son fondateur. Ils n'avaient aucun moyen d'être renseignés, la lutte contre la Franc-Maçonnerie n'étant pas organisée à cette époque. Il n'en est plus de même aujourd'hui, et, en ce qui nous concerne, nous avons voulu savoir si le laïcisme de la *Ligue d'Education Nationale* et la discipline qu'elle préconise ne seraient pas la résultante d'influences maçonniques s'exerçant dans son organe directeur. Nous avons donc examiné la composition du Bureau du Comité central qui est donnée ci-dessus, et nous avons fait les constatations suivantes :

La liste du Bureau comprend les noms de :

1° un juif (M. Lévy) ;

2° deux francs-maçons inscrits au Répertoire édité par l'Association antimaçonnique de France (MM. Christmann et Lécuy) ;

3° un autre franc-maçon, appartenant au Rite écossais ancien accepté, dont l'affiliation nous est certifiée par des témoignages nombreux et indiscutables, témoignages que nous ne sommes pas autorisés à reproduire, ce qui nous met, à notre grand regret, dans

l'impossibilité de démasquer pour le moment l'individualité dont il s'agit ;

4° deux hommes que de multiples indices désignent comme francs-maçons, dont les noms figurent, avec d'autres noms semblables, au Répertoire et que l'ignorance où nous sommes de leurs prénoms nous empêche d'identifier.

En résumé, sur dix membres composant le Bureau du Comité central de la *Ligue d'Education Nationale*, nous comptons :

un juif,

trois francs-maçons dont l'affiliation maçonnique est certaine ;

deux membres éminemment suspects d'affiliation maçonnique.

Nous voilà fixés : le laïcisme, la discipline passive et l'emphase du programme, qui appartient au style grotesque des Loges ; tout s'explique : *la Ligue d'Education Nationale est une entreprise maçonnique.*

*
* *

Nous ne nous étonnerons plus maintenant d'apprendre que cette Ligue prétendue *nationale* est en réalité *cosmopolite*, comme la Franc-Maçonnerie, dont elle est une filiale.

Elle dérive des Boys Scouts, organisation anglaise, fondée il y a un peu plus de deux ans par le général Baden-Powel, ancien lieutenant de lord Roberts pendant la guerre du Transvaal. Cet organisation est en train de se répandre dans le monde entier : elle compte déjà TROIS MILLIONS d'adeptes, dont 250.000 pour l'Angleterre et ses colonies ; elle s'est implantée en Belgique, en Italie, en Espagne, en Autriche ; c'est elle qui s'organise en France en ce moment, sous le nom de Ligue d'Education Nationale.

La Ligue nouvelle ne dissimule pas, au surplus, ses attaches avec les Boys Scouts anglais.

Dans un article récent du journal *le Temps*, — ce même article qui nous a fait connaître le programme analysé ci-dessus et qui est revêtu de la signature du général Langlois, — elle déclare s'inspirer de l'idée générale de l'institution du Scouting, après en avoir écarté toutefois ce qui aurait pu froisser nos idées françaises et « *ce qui pouvait nous paraître puéril* ».

Quand la Ligue belge s'est fondée, elle a exprimé dans son manifeste d'adhésion au Scouting une réserve identique, formulée dans les mêmes termes : rapprochement qui ne doit pas nous surprendre, puisque le manifeste belge et le programme français sont deux boniments qui émanent de la même boutique, la boutique maçonnique.

Or, pour comprendre ce que les Ligues belge et française entendent par ces *puérilités* du Scouting dont elles ont débarrassé leurs statuts, il faut savoir que les Boys Scouts anglais ont pour premier devoir « *l'assiduité aux prières et l'assistance aux offices du dimanche* ». Le Scouting est cependant maçonnique, mais avec les précautions et l'observation des formes qui s'imposent à la Franc-Maçonnerie anglaise. Celle-ci est encore intéressée à se couvrir d'un masque spiritualiste et religieux, ainsi que le faisait également la Franc-Maçonnerie française jusqu'au milieu du siècle dernier. Mais la Franc-Maçonnerie française, comme la Franc-Maçonnerie de tous les pays latins en général, n'a plus besoin de ces hypocrisies habiles. Elle retranche donc *tout ce qui pouvait* désormais *paraître puéril*. Plus de prières, plus d'assistance aux offices : puérilités que tout cela !

*
* *

En Belgique, les catholiques commencent à s'émouvoir. Le *Bien Public* de Gand a publié tout récemment un grand article, que reproduit la *Correspondance de Rome*, pour mettre en garde les familles belges contre les envahissements du Scouting dans leur pays.

Nous formulons un même avertissement pour les familles françaises. Nous leur disons que le but affiché par la *Ligue d'Education Nationale* n'est qu'APPARENT, comme le sont tous les buts qu'affichent la Franc-Maçonnerie et ses annexes ; le BUT RÉEL est soigneusement dissimulé ; mais pour qui veut se donner la peine d'y regarder d'un peu près, il est impossible de ne pas le voir. Sous couleur de viriliser la jeunesse et de préparer des défenseurs à la Patrie, la Ligue dressera les jeunes gens à la discipline maçonnique. Elle les réunira le dimanche, parce que les autres jours de la semaine sont absorbés par les études, par l'apprentissage, par les travaux des diverses professions ; et, dans la journée du dimanche, elle choisira la matinée, sous le prétexte spécieux que l'après-midi doit être laissé aux délassements en famille : par suite, les jeunes gens de 11 à 19 ans seront soustraits à la fréquentation des églises et à l'enseignement religieux. La Ligue est incapable de former des hommes et des soldats, mais elle favorise le développement de l'athéisme, elle préparera des recrues aux Loges, et voilà toute la raison d'être de sa création.

*
* *

Dans l'article du *Temps*, que nous avons déjà plusieurs fois cité,

le général Langlois annonce que le Comité Central a décidé la publication d'un Bulletin périodique et l'impression d'un Manuel d'éducation civique ; le premier numéro du Bulletin va paraître incessamment : il sera distribué à 50.000 exemplaires.

Nous savons d'autre part qu'une formidable réclame va être faite, au moyen d'affiches et d'articles de presse, en faveur de l'institution nouvelle. Ce sont ces procédés de réclame, rendus faciles par l'omnipotence et l'universalité de la Franc-Maçonnerie, qui ont rendu possible, dans un espace de deux ans, l'extraordinaire extension du Scouting que nous avons signalée.

A peine née, la Ligue d Education Nationale cherche à s'affilier toutes les Associations de Jeunesse existantes, en particulier les Sociétés de gymnastique, qui comptent en France un peu plus de 300.000 membres.

Elle essaie en même temps de se faire patronner par les généraux retirés du service actif, par les plus honorés, les plus universellement respectés : tous les moyens sont d'ores et déjà mis en œuvre pour surprendre leur bonne foi.

C'est à ces anciens chefs vénérés que nous nous adressons. Nous les supplions de ne pas se laisser séduire par des apparences mensongères, de ne pas accorder l'appui de leur nom à une tentative de mainmise de la Franc-Maçonnerie sur la jeunesse française.

Nous nous adressons aussi aux parents chrétiens, à tous ceux qui ont charge de la jeunesse. A tous nous rappelons les conseils donnés par le Pape Léon XIII dans sa Lettre Encyclique *Humanum Genus* du 20 avril 1884 :

« *Que les parents, les pieux instituteurs, les Curés,* disait le Souverain Pontife, *insistent sur la nécessité de prémunir les enfants contre ces sociétés criminelles* — (les sociétés secrètes) — *en leur apprenant de bonne heure à se défier des artifices perfides et variés à l'aide desquels leurs prosélytes cherchent à enlacer les hommes.* »

La *Ligue d'Education Nationale* est un de ces artifices ; elle est un artifice plus particulièrement odieux que tous les autres, puisqu'il consiste à embrigader, sournoisement et par surprise, pour les desseins d'une secte immonde, de jeunes Français sans défense.

Sus donc à la *Ligue d'Education Nationale* ! Ses vrais fondateurs sont démasqués : que leur entreprise échoue piteusement !

Nous avons jeté le cri d'alarme. Nous ne pouvons pas nous taire en voyant la Franc-Maçonnerie, cette école d'incivisme, d'antipatriotisme, de mensonge et de lâcheté, s'efforcer d'accaparer les enfants

de France, en invoquant hypocritement un des sentiments les plus chers, l'amour de la patrie.

Nous avons fait notre devoir ; que tous les bons Français fassent le leur !

G. DE VIGNIÈRES,
Président
du Comité de vigilance de la L. F. A.

Commandant CUIGNET,
Président
de la Ligue Française Antimaçonnique.

Cette circulaire a produit sur la *Ligue d'Education Nationale*, et sur les milieux maçonniques en général, un effet foudroyant. Un des membres du Comité, le lieutenant-colonel Rousset, a retiré son nom, qu'on avait réussi à obtenir ; des personnalités catholiques influentes ont supprimé leur concours ; les démissions se multiplient. Nous ne pouvons que nous réjouir de voir cette manœuvre maçonnique, patiemment méditée pendant quatre ans, échouer par nos soins en une semaine.

Ajoutons qu'une circulaire analogue à celle que nous publions ci-dessus et ayant le même objet, mais visant quelques autres points, a été adressée par la *Ligue Française Antimaçonnique* à NN. SS. les Evêques. La plupart d'entre eux ont daigné nous en accuser réception dans les termes les plus sympathiques.





NOTRE SOUSCRIPTION

Nos lecteurs pourront voir, par le compte rendu du Congrès National et International qu'ils trouveront plus loin, quelle ampleur prend l'action de la Ligue Française Antimaçonnique. *Ils peuvent se rendre compte, par ce que nous disons de la* Ligue d'Education Nationale, *combien sensibles sont les coups que nous portons à l'ennemi.*

Cette action incessante et multipliée entraîne de lourdes dépenses, et la Ligue Française Antimaçonnique *est pauvre...*

Le devoir de nos ligueurs, de nos abonnés, de nos amis quels qu'ils soient, est donc de nous aider à faire face aux frais nouveaux qu'entraîne l'extension de notre propagande. Ce devoir est particulièrement pressant pour ceux qui sont des favorisés de la fortune ; mais il ne laisse pas d'exister pour les plus modestes, dans la mesure de leurs moyens.

Aussi ouvrons-nous une Souscription destinée à alimenter notre caisse de propagande. Nous en publions ci-dessous la première liste, et nous espérons, pour l'avenir de la cause antimaçonnique, que notre appel sera entendu.

Première liste

Mme la baronne de Brigade.	500	»
M. le comte de Briche.	500	»
M. le vicomte Thierry de Lambel. . .	50	»
M. Paul Noailly.	100	»
M. le colonel de Foucauld.	100	»
M. le docteur Gaume.	100	»
Total de la première liste. . .	1.350	»



TROISIÈME CONGRÈS

DE LA

Ligue Française Antimaçonnique

E troisième Congrès de la *Ligue Française Antimaçonnique* s'est réuni à Paris, le vendredi 17 novembre 1911, à 2 heures de l'après-midi, salle de l'Athénée Saint-Germain, rue du Vieux-Colombier, n° 21.

Le Comité d'organisation procède à la vérification des pouvoirs des délégués envoyés par les sections de la Ligue.

Sont régulièrement représentées les sections ci-après :

Barruel (Paris) : Roglet jeune et Dr d'Ayrinx ;

Clément XII (Paris) : abbé Duperron, abbé Maillefert ; suppléant : abbé Barrère ;

8e arrondissement (Paris) : Jean Gaume ;

14e arrondissement (Paris) : Béguin, Lallemand ;

17e arrondissement (Paris) : Gullat ;

Jeunesse Antimaçonnique (Paris) : Guitaut, de Buzareingues ;

Asnières : Manen, Haluitte ; suppléant, abbé Oudin ;

Versailles : Semelaigne, commandant d'Osia ;

Rouen : Marc Lenoble ;

Nantes : Brongniart ;

Blois : Marquis de Pothuau, comte de Salaberry ; suppléant : vicomte J. de Cröy ;

Tours : commandant Moreau Delaquis ;
Vaucouleurs : Deuninger ;
Bourg-en-Bresse : Duhamel ;
Dieue : de Villemereuil ;
Lyon : baron Tupinier ;
Marseille : de Saint-Balmont ;
Saint-Mihiel : Rohmer père ;
Verdun : Baudot ;
Clermont-Ferrand : comte de Colleville ;
Riom : Tard ;
Nantua : Maurice Blanc ;
Le Havre : Flavien Brenier ;
Lérouville : de La Boulaye ;
Rochefort-sur-Mer : comte Rochaïd ;
Alger : Oscar Havard ;
Avignon : Bommart ;
Limoges : marquis de Bony de Lavergne ;
Brest : de Rivérieulx ;
Ile de Ré : Poncet ;
Poitiers : Pascal ;
Nice : Capdevielle ;
Guéret : Gries ;
Caen : marquis de Guercheville ;
Aix en Provence : Silland.

Prennent, en outre, part au Congrès : à titre de Président, le commandant Cuignet ; de vice-présidents, MM. Gaston de Vignières et Antoine Baumann ; de membres du Conseil central, MM. de Cardonne. de Fraville, Parra d'Andert, Dr Ferrand, Dr Roglet et Dr Léon Noël.

Soit au total cinquante trois membres du Congrès, représentant trente-cinq sections régulières.

Sont chargés du secrétariat du Congrès : MM. le vicomte de la Londe, le vicomte de Lambel et Roglet jeune.

Le Congrès est déclaré constitué.

Les délégués étrangers, qui prendront part au Congrès International du lendemain, prennent place au fond de la salle, où des sièges leur sont réservés.

Première Journée : Vendredi 19 novembre.

PREMIÈRE SÉANCE.

Présidence du commandant CUIGNET, *Président*, assisté de MM. Gaston DE VIGNIÈRES et Antoine BAUMANN, *Vice-Présidents*.

M. Flavien BRENIER, Secrétaire général, procède à l'appel des délégués présents.

Le commandant CUIGNET ouvre les travaux du Congrès. Il adresse un salut de bienvenue aux délégués français et étrangers qui ont répondu à l'appel du Comité d'organisation. En luttant contre la Franc-Maçonnerie et les sociétés secrètes, c'est l'ordre social tout entier que notre mouvement travaille à préserver, c'est la société chrétienne de jadis que nous voulons relever. Dégager les vérités sociales, les porter à la connaissance de toutes les sections de la Ligue, voilà donc la tâche que le Congrès devra poursuivre parallèlement à son œuvre d'administration de la Ligue. (*Applaudissements.*)

Le commandant Cuignet donne la parole à M. Flavien Brenier, Secrétaire général, pour le rapport sur l'état général et l'action de la Ligue.

M. Flavien BRENIER commence par rappeler dans quelle atmosphère de fièvre s'ouvrit le Congrès de l'an dernier. Une campagne abominable avait été menée contre la Ligue et plusieurs membres de sa Direction ; des efforts avaient été faits pour la disloquer. La presque unanimité des ligueurs avait répondu à cette campagne par le mépris nécessaire, mais beaucoup croyaient leurs camarades ébranlés. Aussi le Congrès de 1910 s'ouvrit-il au milieu d'une anxiété générale qui ne se dissipa que lorsque les délégués des sections purent constater que la fidélité à la Ligue, que chaque section croyait être son apanage particulier, était en réalité partagée par toutes.

Au début du Congrès actuel, la situation est bien différente. Un an a passé sur la campagne de nos tristes adversaires ; la Ligue, comme la caravane du proverbe arabe, a poursuivi son chemin. Elle a remédié à une situation financière jadis inquiétante ; elle a augmenté le chiffre de ses membres ; elle a fortifié son organisation : elle a réalisé les promesses faites au dernier Congrès, et notamment celles qui avaient trait à la création de la *Revue Antimaçonnique* et à la convocation d'un Congrès Antimaçonnique International. Notre *Revue Antimaçonnique*, on le verra par le rapport qui sera présenté tout à

l'heure, a réalisé toutes les espérances que nous avions fondées sur elle et a maintenant une existence assurée. Quant à la journée de demain, ce sera une journée historique, puisqu'elle consacrera l'extension au monde entier du mouvement antimaçonnique, jusqu'ici cantonné dans nos frontières. (*Applaudissements.*)

Soyons fiers de la tâche accomplie pendant l'année qui s'achève présentement, et remercions des résultats obtenus ceux qui ont permis à notre Direction de les atteindre en restant étroitement groupés autour d'elle à l'heure où sifflaient tous les serpents de la calomnie. Si nous avons pu mener à bien, malgré les obstacles qu'on nous suscitait, la tâche que nous nous étions tracée, c'est parce qu'à l'heure du péril nous avons trouvé un sûr appui dans la fidélité de nos Ligueurs. (*Vifs applaudissements.*)

M. Flavien Brenier présente ensuite diverses observations sur la vie intérieure de la Ligue pendant l'année écoulée.

Le déficit annuel, toujours considérable depuis cinq ans que la Ligue existe, a été réduit cette année à une somme infime. Il y aurait même en caisse un léger excédent si toutes les sections avaient réglé entièrement l'impôt de capitation qu'elles doivent. Des mesures devront être prises à ce sujet.

La plupart des sections prospèrent ; mais quelques autres ont des séances languissantes. Cela tient à l'insuffisante observation du Règlement Général, qui contient le modèle d'une séance type : il ne faut jamais manquer de consacrer la moitié au moins d'une séance à un travail intellectuel en commun. Si les éléments de documentation manquent, sur place, pour la préparation de conférences, il suffit d'en aviser le Siège Central, qui en enverra.

Une des imperfections qu'il faut redresser à tout prix est le manque d'esprit de prosélytisme chez beaucoup de nos membres. Ils considèrent trop l'adhésion à la Ligue comme un acte suprême, les libérant de toute obligation de propagande personnelle ; alors qu'au contraire cette adhésion doit être de leur part le gage d'une propagande incessante auprès de leurs parents, amis et connaissances, dans le but de provoquer des adhésions nouvelles.

En terminant, M. Flavien Brenier annonce au Congrès qu'il va avoir à se prononcer définitivement sur la création de l'*Institut Antimaçonnique de Paris*, qui va doter la Ligue d'un instrument nécessaire de propagande doctrinale. (*Applaudissements.*)

La discussion est ouverte sur le rapport du Secrétaire général.

M. Halluite (Asnières) demande que la Ligue, pour favoriser le recrutement, organise de grandes conférences publiques.

Le commandant Cuignet remarque que la Ligue entrera dans la voie de l'appel au public par la création de l'*Institut Antimaçonnique* ; mais c'est surtout dans la propagande individuelle à faire par chaque membre que se trouve la solution du problème du recrutement.

M. Brongniart (Nantes). — Si le recrutement de certaines sections est languissant, c'est que leurs séances manquent d'intérêt. Une section se dissout promptement quand on remplace le travail intellectuel par des parlottes locales. Le Siège Central, en offrant une documentation toute prête sur chaque sujet, rend pourtant la tâche facile ; je sais un cas où une conférence devant être faite, à l'improviste, sur *le Crime rituel chez les Juifs*, il a suffi d'écrire au Siège Central pour recevoir dans les quarante-huit heures le travail tout prêt.

Le comte Rochaïd (Rochefort-sur-mer). — A Caen, où je réside quelquefois, on eut jadis une section genre « parlotte ». Pendant plusieurs années, il en exista une, composée de hautes notabilités locales ; la moyenne d'âge était de 65 ans. Malgré leur influence, les personnalités qui la composaient n'ont rien fait d'utile et ont fini par la dissoudre en voyant que leurs réunions ne servaient à rien. J'ai contribué à constituer, depuis, une autre section, composée d'éléments moins connus, mais plus jeunes, et animés d'un esprit plus actif. Elle ne fonctionne que depuis quelques mois, mais je sais qu'elle a déjà obtenu d'importants résultats : c'est ainsi qu'elle vient de réunir une documentation complète sur un groupe théosophique local, qui fait beaucoup de ravages dans les œuvres. L'exemple de Caen prouve qu'il suffi à une section de le vouloir pour faire besogne utile.

Le marquis de Guercheville (Caen) confirme les indications qui précèdent.

M. Duhamel (Bourg en Bresse) désirerait voir publier dans le *Messager* des plans de conférences à faire dans les sections.

M. Flavien Brenier. — On demande au Siège Central d'organiser plus de grandes conférences et de publier des sujets tout préparés. Nous le ferons autant que cela sera possible. Mais il faut qu'il soit bien entendu que la question n'est pas là ; il faut que chaque membre de la Ligue fasse acte de prosélytisme le plus souvent possible. Nos sections doivent se défendre, autant qu'elles pourront, de l'état d'esprit qui consiste, pour une assemblée, à élire un bureau, et à venir périodiquement apprendre ce que ce bureau a fait. Tout membre qui entre dans la Ligue s'engage *ipso facto* à devenir un propagandiste de l'idée Antimaçonnique, chez lui et hors de chez lui, dans sa famille, à son bureau, auprès de ses amis, partout où il vit, partout où il passe... Il faut rappeler aux inertes qu'il y a là pour eux une obligation d'honneur. (*Applaudissements.*)

M. René de la Boulaye (Lérouville). — Un membre de notre Ligue doit toujours faire partie au moins d'une autre association, catholique ou même neutre. Là, il doit faire son choix parmi les membres qui l'entourent et travailler inlassablement à faire de ceux qu'il aura choisis des antimaçons ardents et convaincus et ensuite des ligueurs. (*Applaudissements.*)

M. Guitaut (Jeunesse Antimaçonnique) estime que si le *Messager* publiait le compte rendu sommaire des travaux des sections, il en naîtrait une émulation utile entre celles-ci.

M. de Rivérieulx (Brest) demande si les conférences de l'*Institut Antimaçonnique de Paris* seront publiées dans la *Revue Antimaçonnique.*

Le commandant Cuignet répond affirmativement.

M. de Rivérieulx (Brest) demande si le siège central peut fournir des conférenciers aux sections qui en feront la demande.

Le commandant Cuignet. — Oui, et en assez grand nombre. Ces conférenciers accordent toujours gratuitement leur temps et leur parole ; les sections ont seulement à faire face à leurs frais de voyage.

M. Deuninger (Vaucouleurs) pense qu'il conviendrait de réduire le chiffre de la cotisation pour faciliter le recrutement.

Le commandant Cuignet répond qu'un rapport spécial sera présenté sur cette question à la suite du compte rendu financier. Il donne la parole à M. de Vignières, premier Vice-Président, pour la lecture de ce compte rendu.

M. de Vignières expose la situation financière de la Ligue et donne le détail de chaque chapitre particulier. Les recettes totales se sont élevées pour le chapitre *Ligue Française Antimaçonnique* seulement à 9.700 fr. 44, et les dépenses totales à 10.286 fr. 59, soit un déficit de 586 fr. 15. Il existe un second budget pour la *Ligue Jeanne d'Arc*, section féminine de la Ligue, et un troisième pour la *Revue Antimaçonnique.*

Le budget de la *Ligue Française Antimaçonnique* aurait été en posture sensiblement meilleure si les sections payaient intégralement la capitation, mais plusieurs, cette année encore, ne se sont pas mises en règle. (*Cris* : Les noms ! les noms !...)

M. de Vignières. — Notamment Lyon, Marseille, Verdun et Rouen. En outre, il conviendrait que tous nos amis de Paris et de province, dont certains ont un gros budget d'achats de librairie chaque année, fassent passer leur commande de livres par notre rayon de librairie : nos ligueurs y trouveraient leur avantage, puisque nous leur ferions une remise dont ils ne jouissent nulle part

ailleurs, et la Ligue bénéficierait, elle aussi, d'une somme appréciable.

Le commandant CUIGNET, commentant les chiffres qui viennent d'être donnés, fait ressortir la diminution sensible du déficit de la Ligue, grâce aux économies réalisées.

M. DUHAMEL (Bourg en Bresse) s'étonne que certaines sections représentées au Congrès n'aient pas encore payé leur capitation. Le règlement général est fait pour tout le monde, et on doit l'appliquer à tous. Il n'est pas juste que certaines sections de Province se dispensent de payer, alors que des sections de Paris versent des suppléments pour aider le Siège Central.

M. DE VIGNIÈRES. — C'est exact. La section Barruel, par exemple, a versé 300 francs de plus qu'elle ne devait.

M. Flavien BRENIER. — Les sections qui ne paient pas ne sont en général pas plus pauvres que les autres. Seulement leurs membres ont conservé les habitudes prises dans les Comités électoraux : au lieu de la propagande individuelle, la seule efficace, ils affectionnent les grandes réunions publiques et les campagnes d'affiches, ce qui épuise leurs finances. Dans certaines autres sections, on se heurte surtout à la mauvaise volonté de quelques membres, qui ne comprennent pas l'utilité de la propagande générale faite par le Siège Central. Ils insistent pour qu'on garde pour la propagande locale la capitation due au Siège Central.

M. SILLAND (Aix en Provence). — A combien évalue-t-on la somme restée due, pour l'année courante, sur la capitation ?

M. Flavien BRENIER. — A 2.000 francs, et cependant les versements ont été plus réguliers cette année que les années précédentes.

M. SILLAND (Aix en Provence). — C'est donc à cette cause seulement qu'il faut attribuer le fait qu'il n'y a pas, cette année, un excédent de 1.400 francs.

M. HALLUITE (Asnières). — Un rappel à l'ordre sérieux s'impose. (*Approbation générale.*)

M. BRONGNIART (Nantes). — Je crois plus efficace de procéder à la réorganisation des sections dont le retard n'est pas justifié par une mauvaise situation financière. S'il y a mauvaise volonté de quelques membres, il faut que ces membres disparaissent.

M. BAUDOT (Verdun). — Il n'y a pas mauvaise volonté, mais les membres dont il s'agit veulent garder les fonds pour les consacrer aux élections.

M. le baron TUPINIER (Lyon). — C'est absolument exact.

Le commandant CUIGNET. — C'est justement ce qui est inadmissible! Les cotisations versées par les ligueurs ne doivent jamais être

distraites de leur but, qui est la propagande Antimaçonnique.

M. Flavien Brenier. — La question a été tranchée, une fois pour toutes, au Congrès de 1909. Les questions électorales ne sont pas du ressort de la Ligue. Si une section veut subventionner un comité électoral, elle le peut, pourvu qu'il soit nettement antimaçonnique, mais pas avec l'argent de la capitation, dont la section n'est que dépositaire et qui appartient au Siège Central.

Le commandant d'Osia (Versailles). — Ne pourrait-on envoyer des avertissements aux sections en retard ?

M. Flavien Brenier. — On a fait mieux. Dernièrement, le président d'une de ces sections est venu à Paris. Sa section, qui n'a rien versé depuis quatre ans, a 500 francs en caisse. Le président nous a dicté une lettre à son trésorier, le sommant de payer, et l'a contresignée. Le trésorier ne s'est pas exécuté. La vérité est qu'il suffit d'un membre mal disposé pour tout paralyser dans un bureau de section. Si nous avons saisi le Congrès de cette question, c'est pour qu'il se prononce et pour qu'il donne au Siège Central et aux présidents de sections le moyen de briser les résistances. Que si celles-ci persistent, la réorganisation des sections réfractaires s'impose. (*Applaudissements.*)

M. Duhamel (Bourg en Bresse). — Je demande que les mesures prises atteignent collectivement les membres de chaque section réfractaire au Règlement.

M. Favien Brenier. — Ce serait exagéré. Quelques éliminations individuelles seront parfaitement suffisantes.

M. Silland (Aix en Provence). — Les sections qui ont un budget en excédent sont assez nombreuses. Ne pourrait-on pas obtenir qu'elles versent cet excédent au Siège Central en fin d'année ?

M. Flavien Brenier. — C'est nous demander d'obtenir le *plus*, quand nous nous plaignons de ne pas obtenir le *moins*.

Le commandant Cuignet. — Nous demandons l'exécution du Règlement Général, et rien de plus.

M. de Rivérieulx (Brest). — Je demande l'établissement de pénalités contre les sections faisant preuve certaine de mauvaise volonté.

M. Flavien Brenier. — Le Comité d'organisation demande au Congrès d'adopter la motion ci-après :

« Le Congrès donne mandat à la Direction de la Ligue de réorga-
« niser complètement les sections qui se montreraient réfractaires à
« l'observation du Règlement Général, notamment en ce qui concerne
« le paiement de la capitation, laquelle devra toujours être exigée
« des sections en état de la payer. » (*Vifs applaudissements.*)

La motion est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

La séance est suspendue pendant un quart d'heure.

A la reprise de la séance, M. PARRA D'ANDERT (Conseil central), donne lecture du rapport de la Commission nommée pour examiner les motions financières présentées au dernier Congrès. Voici le texte de ce rapport :

« MESSIEURS,

« Ceux d'entre vous qui assistaient au Congrès de 1910 doivent se rappeler que différentes propositions ont été faites au sujet des cotisations.

« Si terre à terre que paraisse cette question d'ordre purement financier, son importance ne saurait vous échapper, car non seulement les cotisations sont indispensables à l'existence de notre Ligue, mais elles sont pour nous un critérium certain du bon fonctionnement des sections et de la qualité de ceux qui les composent.

« Le dernier Congrès avait si bien reconnu l'importance de cette question qu'il a nommé, pour l'étudier, une commission composée de MM. Brenier, Brongniart, Lenoble et d'Andert. Le rapport que je vais avoir l'honneur de vous lire est le résultat de leurs communes réflexions et de leur échange de vues.

« Nous avions à examiner, Messieurs, trois propositions :

« 1° Celle de M. Silland (délégué d'Aix), qui demandait que la cotisation fût augmentée, en raison de l'insuffisance de nos ressources ;

« 2° Celle du comte de Champflour (délégué de Clermont-Ferrand), qui demandait la suppression du droit d'entrée de 5 francs, afin de faciliter le recrutement de la Ligue ;

« 3° Celle du colonel de Saint-Didier (délégué de Bourg), qui, lui, demandait la suppression de toute cotisation.

« Messieurs, nous avons dû écarter de suite la 1re proposition, qui avait trait à l'augmentation des cotisations, et cela en raison même des difficultés qu'on a déjà pour recouvrer les sommes actuellement consenties par nos adhérents.

« D'ailleurs, il nous a semblé que les membres du dernier Congrès avaient plutôt incliné dans le sens du *statu quo*.

« Il ne restait donc plus qu'à examiner les deux autres propositions :

« 1° Suppression du droit d'entrée.

« 2° Suppression ou diminution de la cotisation actuelle.

« Pour ce qui concerne le droit d'entrée, nous savons qu'il se paie une fois pour toutes et à un moment où le nouveau membre doit être suffisamment honoré d'entrer dans notre Association pour ne pas marchander le léger sacrifice qu'on lui demande.

Nous vous proposons donc de maintenir ce droit d'adhésion, qui existe d'ailleurs dans toutes les sociétés.

« Enfin, Messieurs, conviendrait-il de diminuer les cotisations ou même de les supprimer, comme nous le demandait le colonel de Saint-Didier ?

« Cette question a été, de la part de la Commission, l'objet d'un examen très approfondi, et ses membres ont décidé à l'unanimité qu'étant donné le milieu dans lequel la Ligue s'était recrutée jusqu'à ce jour, le chiffre d'1 franc par mois n'avait rien d'exagéré. Nous nous sommes inspirés de ce principe : que la Ligue étant une contre-Franc-Maçonnerie, elle avait le droit d'appliquer les méthodes qui ont assuré jusqu'à ce jour la prospérité de la Secte ennemie.

« Nous examinerons, si vous le voulez bien, quelles sont ces méthodes, et plus particulièrement quels sont les sacrifices pécuniaires que la F.·. M.·. exige de ses affiliés.

« Nous n'avons pas eu beaucoup de peine à nous procurer ces renseignements qui n'ont rien de secret, et nous avons appris que dans les Loges, les cotisations étaient le double des nôtres, soit de 24 francs au minimum.

« Je dis : au minimun, car le Convent de 1911 a décidé une augmentation de 2 fr. par membre (comme subvention pour la construction du nouvel immeuble du G.·. O.·.).

« De plus, les F.·. M.·. doivent un impôt de 5 fr. pour leur caisse de secours.

« Enfin, pour les deux banquets solsticiaux, l'écot est de 7 fr. (soit 14 fr. que doivent payer les F.·.) qu'ils assistent au dîner ou qu'ils n'y assistent pas.

« Si vous voulez bien récapituler avec moi cela fait : 24 + 2 + 5 + 14 = 45 fr. qu'ils doivent payer annuellement.

« Cela représente à peu près 4 fois notre cotisation.

« Je n'aurai pas l'impertinence de prétendre qu'un franc-maçon vaut quatre antimaçons ; mais il faut bien reconnaître, d'après ces chiffres, que le sacrifice que s'impose notre adversaire est quadruple du nôtre ; et pourtant il n'a pas comme nous à faire de la propagande, ni à créer un mouvement ; il n'a qu'à défendre une situation acquise.

« On nous objectera que pour ce prix-là, ces messieurs du Triangle obtiennent aujourd'hui de très grands avantages. Nous répondrons qu'il n'en a pas toujours été ainsi, et que, pour beaucoup, ces avantages ne sont que le fruit de sacrifices consentis depuis longtemps.

« On pourrait nous faire remarquer aussi que les catholiques sont, à l'heure présente, rançonnés de toutes parts et qu'ils ont à faire face à quantité d'œuvres de bienfaisance.

« Nous n'en disconvenons pas, et nous reconnaissons volontiers que, sous différentes formes, ce sont toujours les mêmes qui sont sollicités. L'analogie avec nos adversaires n'en est que plus grande ; car si nous avons nos œuvres de bienfaisance, ils ont, eux, leurs œuvres de malfaisance, telles que les groupes de la Libre Pensée, le Comité Mascuraud, la Ligue de l'Enseignement, le Sou des écoles laïques, les Conférences Populaires, les Jeunesses Républicaines, et enfin tous les comités radicaux et socialistes qui ne sont que les masques derrière lesquels la Franc-Maçonnerie dissimule son action politique.

« Ceci prouve, Messieurs, que les résultats qu'on obtient sont bien en raison directe des sacrifices qu'on fait.

« Vous connaissez les résultats obtenus par les francs-maçons. Je viens de vous énumérer les sacrifices qu'ils font.

« A votre tour, vous nous direz quels sacrifices vous entendez consentir, afin d'obtenir un jour les mêmes résultats.

« La Commission, tout en étant partisante du maintien du droit d'adhésion à 5 fr. et de la cotisation à 12 fr., estime que la question pécuniaire ne doit pas être un obstacle au recrutement de nos membres. Il peut être d'un très grand intérêt pour nous de faire entrer dans la Ligue des personnes qui, tout en étant peu fortunées, possèdent néanmoins une certaine influence locale.

« Nous pourrions citer dans une section voisine, celle d'Asnières, tel président des Jaunes qui avait demandé au début à ne payer que la demi-cotisation de 6 fr. Mais une fois chez nous, il prit un tel intérêt à la Ligue qu'il fut un des premiers à s'abonner à la revue. Avant de nous connaître, il hésitait à payer 6 fr. ; depuis qu'il nous a vus à l'œuvre, il en paie 18, et de bon cœur.

« Ceci prouve, Messieurs, combien nous aurions intérêt à faire connaître notre Ligue et à la vulgariser le plus possible.

« Mais par quels moyens ?

« Le premier est évidemment de créer le plus grand nombre possible de sections ; mais encore faut-il que nos amis de province en prennent l'initiative dans leurs arrondissements respectifs.

« C'est là une besogne d'organisation locale qui ne peut être faite par les conférenciers de la Ligue.

« Il est cependant nécessaire de mettre en relation le plus possible ces personnes isolées avec le Siège Central. C'est dans ce but que nous faisons appel aux voyageurs de commerce, que la F.·. M.·. a su utiliser avec tant d'habileté.

« Nous devons au dévouement de l'un d'entre eux, M. Poncet, d'avoir pu organiser différentes sections, entre autres dans l'île de Ré. Il convient de l'en féliciter ici.

« Beaucoup de personnes, Messieurs, ont été surprises de la lenteur de nos progrès. Cela tient peut-être à ce qu'elles ne saisissent pas la différence qu'il y a entre une Association comme la nôtre et les ligues ouvertes, qui se recrutent au hasard des réunions publiques, et d'où l'on s'évade d'ailleurs aussi facilement qu'on y est entré.

« De plus, il est bon de faire remarquer qu'en dehors de la F.·. M.·., aucune organisation n'a d'obligations aussi sérieuses que la nôtre : par exemple, le chiffre relativement élevé des cotisations — l'enquête préalable avant la réception — la prestation d'un serment.

« Ces précautions sont loin d'être superflues, car si elles ont le tort de réduire le recrutement de nos membres, elles nous rassurent entièrement sur leur qualité.

« Je viens de vous énumérer, Messieurs, les obligations auxquelles sont soumis les membres actifs ; aussi semble-t-il peu aisé de faire entrer brusquement dans cette catégorie quelqu'un qu'on connaîtrait à peine et qui ne nous connaîtrait pas davantage. Et ceci explique très bien la réflexion d'un de nos amis qui constatait que nous avions un très bel édifice, mais dépourvu d'antichambre :

« Ce n'est pas faute, pourtant, d'avoir des catégories !

« Nous avons eu celle des membres donateurs, catégorie somptuaire qui comprenait tous ceux qui avaient fait un don à la Ligue. Malheureusement, une fois leur largesse accomplie, on ne les voyait plus.

« N'ayant pas prêté serment, ils n'avaient pas les mêmes droits que les membres actifs, et ils n'étaient convoqués que fort rarement et à des réunions ouvertes seulement.

« Ils n'avaient pour les tenir au courant de la Ligue que la lecture du *Messager*, organe fort bien fait, mais de publication un peu intermittente.

« Dans ces conditions, les membres donateurs devaient forcément, à la longue, se désintéresser de notre action.

« Nous avons perdu ceux que nous avions, et, sentant le vice du système, nous n'avons pas cherché à en recruter d'autres. Je crois qu'il en reste 8 en tout.

« Nous pensons qu'une des causes de cet insuccès a été la dénomination mal choisie.

« Ce mot de « *donateur* » a quelque chose d'inquiétant pour les bourses modestes.

« Dans ces conditions, la Commission a estimé qu'il fallait trouver un titre qui, au lieu d'être un appel (d'ailleurs sans grand écho) à la bourse de nos amis, serait plutôt un appel à leur activité. Elle vous propose la dénomination de : *membre adhérent*.

« Les personnes qui feraient partie de cette catégorie paieraient 3 fr. seulement de cotisation par an. Elles auraient droit au service du *Messager* et à une convocation pour toutes les conférences ouvertes.

« En instituant cette catégorie, vous aurez formé la réserve de l'armée Antimaçonnique, et vous aurez démocratisé notre Ligue, suivant le vœu exprimé l'année dernière par le colonel de Saint-Didier.

« De plus, vous permettrez aux personnes qui sont isolées en province, parce qu'elles ne font partie d'aucun groupe, de rester en relation constante avec nous, et cela grâce au *Messager* que vous leur servirez régulièrement.

« A la longue, ces personnes se rendront mieux compte de notre œuvre, et tel qui n'aurait pas accepté d'entrer dans nos sections, comme membre actif, en raison des obligations que cette qualité comporte, sera le premier à demander son inscription comme membre régulier et deviendra peut-être dans sa région le fondateur d'une section nouvelle.

« Ce n'est qu'après avoir mûrement réfléchi et étudié ces diverses questions avec le plus grand soin que la Commission vous prie, Messieurs, de vouloir bien voter les articles suivants :

« Art. 1er. — Le Congrès décide le *statu quo* en ce qui concerne le chiffre des cotisations des membres réguliers de la Ligue.

« Art. 2. — Le titre de membre donateur est supprimé et remplacé par celui de membre adhérent.

« Art. 3. — Feront partie de cette catégorie ceux qui, ayant accepté le programme de la Ligue, s'engageront à payer une cotisation de 3 fr. par an.

« Art. 4. — Les membres adhérents ne seront pas soumis à la prestation de serment et, par suite, ne seront pas convoqués aux réunions ordinaires des sections. Ils n'auront, en outre, aucune part dans l'administration de la Ligue.

« Art. 5. — Ces membres auront droit au service gratuit du *Messager*, qui les tiendra au courant de l'action de la Ligue et les mettra en rapport avec le Siège Central. »

« Voici, Messieurs, le résultat des délibérations de votre Commission.

« Les décisions qu'elle vous propose d'adopter vous paraîtront peut-être empreintes d'un conservatisme un peu étroit ; mais lorsqu'il s'agit de la constitution d'une Ligue à laquelle nous devons les résultats obtenus jusqu'ici et l'espoir du succès final, nous ne saurions nous montrer trop prudents.

« C'est pourquoi, écartant toute proposition de nature à bouleverser

l'organisation antimaçonnique, nous vous demandons seulement de perfectionner chaque jour notre Ligue, afin que, peu à peu, elle arrive à être l'instrument parfait auquel le pays devra son salut et qui nous vengera des crimes commis contre le Droit, la Patrie et la Religion. »

M. Marc Lenoble (Rouen). — Je suis d'avis qu'il faut adopter les conclusions du rapport. Mais je tiens à faire une observation. Le *Messager* ne paraît qu'à des intervalles éloignés et ne présente de l'intérêt que pour les Ligueurs. Suffira-t-il à rattacher à notre organisation des adhérents qui n'auront pas le droit d'assister aux séances ? Je ne le crois pas. Je suis d'avis, moi aussi, qu'il faut une antichambre à la Ligue, car les membres entrant de plain-pied dans une section sont mal préparés à en suivre les travaux. Mais la solution me paraît plutôt se trouver dans l'établissement d'un stage d'un an, au bout duquel les adhérents deviendraient membres réguliers. Il nous faudrait l'équivalent des « apprentis » de la Maçonnerie.

Le docteur Léon Noel (Conseil Central). — C'est absolument mon avis. Une cotisation de 3 francs nous permettra de recruter un grand nombre d'adhérents. C'est parfait, mais qu'on n'en fasse des membres réguliers que lorsqu'on les connaîtra suffisamment.

M. Parra d'Andert (Conseil Central). — Le meilleur symptôme d'attachement à notre œuvre est le paiement régulier de la cotisation.

M. Silland (Aix en Provence). — Nos sections s'occupent de questions qui sont lettres closes pour la plupart des antimaçons : symbolisme maçonnique, histoire des sectes secrètes et de leurs doctrines, occultisme, théosophie, etc. Tout cela n'est accessible qu'à une élite. Les adhérents à 3 francs ressembleront à ceux de toutes les Ligues banales qui fonctionnent en France. C'est-à-dire que si la Ligue prend à se recruter dans ce milieu, les nouveaux membres ne comprendront rien aux travaux des sections.

M. Parra d'Andert (Conseil Central). — La Ligue n'est pas une Académie. Si certaines sections, à Paris surtout, se spécialisent dans les hautes études antimaçonniques, la majorité des sections s'occupe de questions moins transcendantes, et je m'en félicite.

M. Silland (Aix en Provence). — Moi pas ! On n'est un véritable antimaçon que lorsqu'on connaît la doctrine antimaçonnique. Que certains de nos membres soient excusables d'être seulement des antimaçons de sentiment, d'accord ! Mais il convient que les autres les forment.

M. Parra d'Andert. — Encore une fois, je ne crois pas que la Ligue gagne à devenir une Académie. Les antimaçons de sentiment ont du bon ; il suffit qu'ils sachent en gros le mal que la Franc-Maçon-

nerie fait à la France, à l'heure actuelle, et leur propagande nous est acquise, sans qu'ils aient besoin de savoir d'où elle vient et ce qu'elle a été dans le passé. (*Mouvements divers.*)

M. Flavien Brenier. — Il y a d'excellentes choses dans tous les avis qui viennent d'être exprimés, et aussi quelques erreurs légères.

Le rapport de M. Parra d'Andert est empreint, comme il l'a remarqué lui-même, d'un « conservatisme étroit ». Ce n'est pas une mauvaise chose que de tenir à un mode d'organisation qui a fait ses preuves, et le remplacement des membres donateurs par les membres adhérents paraît sagement conçu.

Mais je cesse d'être d'accord avec M. Parra d'Andert quand il considère Théosophie, Spiritisme, Occultisme, comme des matières sans intérêt pour l'étude de l'action maçonnique. Ce sont ces mouvements qu'on trouve derrière les hérésies en préparation dans la Chrétienté : ce sont eux qui mettent en scène le Modernisme, le Sillonisme, l'Esperanto, l'Institut général psychologique, le Congrès des Races, etc. Nous ne pouvons pas ignorer ces entreprises dangereuses ; or, pour les bien comprendre, il faut étudier les matières que M. Parra d'Andert considère comme étrangères à la question maçonnique.

Je suis également d'avis que les membres adhérents doivent constituer dans la Ligue une catégorie d'apprentis. Réussissons-nous à la créer par la mesure qui vous est proposée ? C'est ce que nous verrons l'an prochain. En attendant, le plus sage est d'adopter les conclusions du rapport.

M. Silland (Aix en Provence). — Le secrétaire général admet que les membres adhérents devront recevoir une documentation complète. Je demande comment ils pourront la recevoir sans assister à des séances et par la seule lecture du *Messager* ?

M. Flavien Brenier. — Voilà ce qui se passera dans la pratique. Un homme est antimaçon, comme tant d'autres le sont : c'est-à-dire qu'il déteste les francs-maçons, mais qu'il ignore tout de leur organisation, de leur histoire, de leurs méthodes d'action et des procédés spéciaux qu'il faut employer pour les combattre. Une Ligue antimaçonnique lui apparaît donc comme devant être semblable en tout à une Ligue politique quelconque : beaucoup d'adhérents, petite cotisation, et pas de travail personnel à fournir. Proposez à cet homme d'entrer dans notre organisation, très sélectionnée, à forte cotisation et où chacun doit travailler personnellement ; il sera dépaysé et refusera. Proposez-lui de devenir membre adhérent, à

3 francs de cotisation annuelle, et sans obligation de présence et de travail, et il acceptera, au contraire.

Dès lors, par la lecture du *Messager* et par la convocation aux séances publiques, un contact sera établi avec cet homme. Il se rendra compte qu'un travail intéressant s'accomplit, auquel il ne participe pas ; il aura le désir d'y participer. Qu'il l'exprime, et les portes d'une section s'ouvriront pour lui : il deviendra membre participant, c'est-à-dire qu'il paiera la cotisation de 12 francs, qu'il siégera avec les ligueurs réguliers et se formera à leur contact. Mais, comme cette catégorie ne comporte encore aucune obligation de travail personnel, il ne pourra encore être investi d'aucune fonction dans la Ligue.

Se montre-t-il assidu, une année durant, aux travaux de sa section, et le voici inscrit au tableau des membres actifs ; désormais toutes les fonctions de la Ligue lui sont ouvertes. L'évolution s'est accomplie sans heurter l'intéressé ; et sa mentalité simpliste d'opposant isolé a fait place à une solide formation intellectuelle de ligueur. (*Applaudissements.*)

Tout cela, Messieurs, est en germe dans notre Règlement Général. On vous propose de préciser la pensée qu'il exprime, et c'est pourquoi je vous demande de voter les conclusions du rapport.

M. de la Boulaye (Lérouville). — M. Silland demande ce qui préparera l'évolution des membres adhérents en membres participants ? Je crois qu'il faudrait leur remettre une sorte de Manuel, analogue à celui de l'élève-brigadier, qui leur ferait connaître les principes élémentaires de la lutte antimaçonnique.

M. Baudot (Verdun). — Ne pourrait-on laisser, pour le chiffre de la cotisation, une certaine latitude aux sections ? Dans l'Est, 12 francs paraissent une somme un peu forte.

M. Flavien Brenier. — Dans l'Est, cependant, les Loges maçonniques sont florissantes, et le rapport de M. d'Andert vient de vous prouver qu'elles demandent à leurs membres un versement annuel de 45 francs, et des droits d'entrée bien supérieurs aux nôtres.

M. Baudot (Verdun). — Oui, mais la situation n'est pas la même. Les francs-maçons ne consentent aucun sacrifice pour leurs idées ; ils reçoivent des secours de la Loge et des faveurs du gouvernement. Les antimaçons, eux, sont persécutés.

M. Flavien Brenier. — C'est exact, mais la Franc-Maçonnerie n'est en mesure de distribuer des faveurs à ses adhérents que depuis une époque assez récente. Jadis le gouvernement appartenait à nos amis et les Loges étaient cependant aussi peuplées qu'aujourd'hui et les cotisations au moins aussi fortes : pour nous déloger du pouvoir, les

francs-maçons d'autrefois payaient ces cotisations sans sourciller. Ils ont réussi...

Il n'est pas exact de dire que les francs-maçons ne savent pas s'imposer des sacrifices : la vérité, c'est que, s'ils ont vaincu les catholiques, s'ils les oppriment encore, c'est que ceux-ci ne sont pas capables de fournir la dixième partie de l'énergie et de la ténacité dont ont su faire preuve leurs adversaires à une certaine époque.

Il faut savoir dire la vérité à nos amis : ils s'exagèrent volontiers les périls qu'ils courent. Parce que le gouvernement maçonnique leur fait subir des vexations et des passe-droits, d'ailleurs scandaleux, ils proclament qu'il devient impossible de lui faire de l'opposition. Faut-il leur rappeler que les francs-maçons se sont exposés à biens d'autres dangers pour établir cette tyrannie que nous voulons abattre?... Vingt ans durant, en Espagne, pendant la première moitié du siècle dernier, la qualité de franc-maçon envoyait tout droit à la potence ; en Italie, elle exposait à passer de longues années dans les cachots du Spielberg. Mais les francs-maçons d'alors avaient un idéal, et, si mensonger et si funeste que fût cet idéal, ils savaient lui faire les sacrifices nécessaires, même celui de leur vie. Ils ont vaincu.

Et nous, quand nous demandons aux catholiques, dont la Franc-Maçonnerie outrage toutes les convictions et piétine tous les intérêts, de faire l'effort de se grouper, de payer une cotisation de 12 francs par an, d'assister à une séance par mois et de faire de la propagande verbale autour d'eux, on nous répond que nous demandons l'impossible et qu'il faut être moins exigeants. On s'affole à l'idée qu'un mouchard rédigera une fiche, qu'un dégrèvement d'impôts sera refusé, qu'un sursis militaire ne pourra être obtenu pour un fils, ou qu'un poste de fonctionnaire sera refusé à un cousin... Voilà les périls qui font trembler le peuple qui fut le plus audacieux du monde ! En vérité, c'est à se demander si nous ne méritons pas nos malheurs et si la Providenee n'attend pas pour nous rendre la victoire que nous l'ayons méritée par un peu de vraie souffrance ! (*Vifs applaudissements.*)

M. Semelaigne (Versailles). — N'y a-t-il pas à craindre que la création des membres adhérents fasse diminuer le nombre des membres réguliers ?

M. Flavien Brenier.— Non, car les membres réguliers qui demanderaient à être ainsi rétrogradés perdraient le droit d'assister aux séances privées des sections.

M. Joseph Gries (Guéret). — On peut payer le prix l'honneur d'être membre de notre Ligue.

Le commandant Cuignet. — Parfaitement. Celui qui hésite à

s'imposer un sacrifice aussi minime n'est pas un véritable antimaçon.

M. DUHAMEL (Bourg en Bresse) insiste pour que l'on fasse tout le possible pour développer la catégorie des membres adhérents.

MM. DE RIVÉRIEULX (Brest) et ROHMER (Saint-Mihiel) approuvent cette recommandation.

M. PARRA D'ANDERT (Conseil Central) relit les cinq articles formant conclusion de son rapport. Ils sont mis aux voix et adoptés à l'unanimité.

M. Gaston DE VIGNIÈRES, 1er Vice-Président, donne lecture du rapport financier de la *Revue Antimaçonnique.* Ce rapport constate un budget de dépenses de 16.508 fr. 40 et un solde créditeur de 2.131 fr. 90.

Le commandant CUIGNET sollicite des conseils sur les améliorations à apporter à la *Revue Antimaçonnique.*

Il fait ressortir tout le bien qu'elle a déjà accompli pour le redressement de l'Histoire et des faits contemporains, également faussés par la Franc-Maçonnerie. La Presse est aux mains de la secte depuis plus de cent cinquante ans, et elle s'en est servie pour corrompre l'âme des foules. On nous dit : « Servez-vous-en aussi ! » Conseil difficile à suivre, car, comme l'a remarqué Jules Lemaître, les journaux catholiques restent rarement orthodoxes : il s'y glisse toujours, au rez-de-chaussée ou à la cave, un juif ou un franc-maçon. Force est pour combattre la Franc-Maçonnerie d'avoir un organe à soi.

Nous avons créé cet organe, et l'accueil qui lui a été fait a dépassé nos espérances. Au bout d'un an d'existence, nous approchons de notre millième abonné ; encore un effort, et nous aurons atteint le chiffre de 1.200 qui nous est nécessaire pour que nous puissions continuer à nous passer de la publicité financière, que nous répugnons à insérer. Il est de la plus haute importance pour le mouvement antimaçonnique que chaque ligueur s'abonne et fasse abonner ses amis ; cela ne coûte qu'un peu de propagande.

A la rigueur, nous serons reconnaissants même des simples listes qu'on nous enverra pour faire faire des services d'essai. Mais il importe que ces listes soient dressées avec discernement, et qu'on ne nous envoie que des noms de personnes susceptibles de s'abonner.

La *Revue Antimaçonnique*, si nous savons faire pour elle la propagande nécessaire, deviendra le meilleur soutien des finances de la Ligue. En effet, elle n'est pas une entreprise privée et ses excédents seront intégralement employés à la propagande antimaçonnique.

M. Baudot (Verdun) émet le vœu que toutes les sections sans exception contractent un abonnement pour leur secrétariat.

M. de Rivérieulx (Brest) demande qu'on étudie la manière convenable pour introduire la *Revue* dans les Séminaires.

M. Parra d'Andert (Conseil Central). — Le meilleur moyen de développer la *Revue*, c'est de développer la Ligue. A Asnières, sur 16 membres actifs, nous avons 12 abonnés. Pour atteindre ce résultat, nous avons pris les abonnements en bloc pour la section, et nous les cédons à nos membres à 8 fr. par an, au lieu de 12 francs. Cela demande un petit effort d'organisation de la part du bureau, mais le résultat est encourageant. Je conseille aux autres sections de nous imiter. (*Approbation générale.*)

Les conclusions du rapport sur la *Revue Antimaçonnique* sont adoptées.

La parole est donnée à M. l'abbé Duperron, président de la section Clément XII, pour son rapport sur la propagande antimaçonnique dans les milieux ecclésiastiques.

L'orateur cite l'appel fait par Léon XIII, dans son Encyclique *Humanum Genus*, à l'union entre les laïques et le clergé pour la lutte contre la Franc-Maçonnerie. C'est en conformité avec cette parole papale qu'a été fondée la section Clément XII, dans laquelle de nombreux ecclésiastiques collaborent avec des laïques pour l'étude de la question maçonnique. Cette section compte des membres correspondants dans de nombreux diocèses.

La section Clément XII prépare la publication en volume de tous les documents antimaçonniques émanés de la Papauté, documents dont on pourra consulter à la fois l'original et la traduction et qui seront accompagnés de nombreuses notes. Un autre volume contiendra les décisions des conciles contre les sociétés secrètes antichrétiennes qui ont précédé la Franc-Maçonnerie.

C'est à la section Clément XII que revient l'honneur d'avoir réuni une documentation contre la Ligue d'Education Nationale, cette filiale discrète de la Franc-Maçonnerie, qui travaille depuis peu à acclimater en France les Scouts Boys anglais. Par nos soins, l'attention de NN. SS. les Evêques a été attirée sur ce bloc enfariné, où l'influence du Bloc tout court n'est déjà que trop évidente.

Nous continuerons à faire preuve de la même vigilance à l'égard des embûches de l'ennemi. (*Applaudissements.*)

M. Flavien Brenier confirme les déclarations de M. l'abbé Duperron relativement aux Scouts Boys.

La séance est levée à 5 heures 3/4.

DEUXIÈME SÉANCE.

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence du commandant Cuignet, président, assisté de MM. de Vignières et Baumann, vice-présidents.

Le secrétaire général procède à l'appel des délégués présents.

Le scrutin est ouvert pour la nomination de quatre membres du Conseil Central. Il donne les résultats ci-après. Sont sortants et se représentent : MM. le docteur Roglet et le docteur Léon Noel.

Suffrages exprimés : 60. Majorité absolue : 31.
M. Oscar Havard : 57 voix. Elu.
M. le docteur Léon Noel : 56 voix. Elu.
M. le docteur Roglet : 52 voix. Elu.
M. Marc Lenoble : 52 voix. Elu.
M. Poncet : 3 voix.
Voix nulles : 2. (*Applaudissements.*)

M. le docteur Léon Noel exprime ses remerciements et ceux des nouveaux élus, pour la confiance que le Congrès a bien voulu leur accorder. (*Applaudissements*).

M. Henry Brongniart (Nantes) présente le rapport sur la célébration de la Fête Nationale de Jeanne d'Arc.

Cette question, dit-il, a été traitée dans tous nos Congrès, sans être d'abord bien comprise. Ce que nous demandons, c'est la création, même dans les plus humbles villages, d'un Comité chargé d'organiser la fête de Jeanne d'Arc, ne fût-il que de trois membres. Ces Comités, dont le rôle se bornerait à s'occuper, un mois d'avance, de préparer la décoration des rues, seraient centralisés sous la direction de Comités d'arrondissements, composés de nos amis. Peu à peu on arriverait à faire évoluer cette organisation dans le sens anti-maçonnique, et un immense réseau serait ainsi créé, dont l'action dépasserait bientôt les bornes de la fête du 8 mai : comment, en effet, célébrer convenablement Jeanne d'Arc sans s'occuper un peu des francs-maçons, qui, depuis le F.·. Voltaire jusqu'au F.·. Thalamas, insultent à sa mémoire ? (*Applaudissements.*)

Nos amis n'ont pas encore réussi à mettre sur pied l'organisation que nous réclamons depuis trois ans. Du moins ils ont fait célébrer dignement la sainte de la Patrie partout où il existe des sections de la Ligue. Au siège central, 66, rue Bonaparte, à Paris, nos illuminations du 8 mai ont été signalées par toute la presse parisienne, ce qui prouve que nous avions bien fait les choses.

C'est bien ; mais il faut que nous arrivions à réaliser le programme indiqué plus haut : alors seulement, Jeanne d'Arc pourra être satisfaite de nous. (*Applaudissements.*)

M. HALLUITE (Asnières) déclare que les sections peuvent avoir une grosse influence sur la célébration, autour d'elles, de la fête de Jeanne d'Arc. A Asnières, on a pu constater que les commerçants qui se sentaient appuyés dans l'opinion pavoisaient.

Le commandant CUIGNET signale qu'à Paris les magasins du *Bon Marché*, dont l'administration feint d'être catholique, ne pavoisent pas pour la fête de Jeanne d'Arc. La Ligue est résolue à poser la question aux intéressés de telle manière qu'il leur faudra pavoiser ou faire éclater aux yeux de leur clientèle catholique qu'ils sont blocards. (*Approbation générale.*)

M. l'abbé OUDIN (Asnières) demande qu'un tract mettant en lumière le côté national de la fête de Jeanne d'Arc soit lancé par la Ligue. Il suffirait d'un faible effort pour que cette fête devînt la vraie fête de la France, et les conséquences seraient incalculables.

M. DUHAMEL (Bourg en Bresse) voudrait que l'on dénonçât aux paroisses et aux établissements religieux les magasins qui ne pavoisent pas,

M. PARRA D'ANDERT (Conseil Central). — Il faudrait d'abord agir sur nos membres. C'est ainsi que dans la section à laquelle j'appartiens deux membres qui n'avaient pas pavoisé ont été invités à fournir des explications. Pour ôter tout prétexte aux récalcitrants, la section fournit les bannières de Jeanne d'Arc.

M. Flavien BRENIER insiste pour qu'un nouveau pas en avant soit accompli en 1912. Il faut que les Comités pour les fêtes de Jeanne d'Arc soient au moins ébauchés. Aucun opposant ne peut, en conscience, refuser son adhésion à un de ces Comités, et, y entrer, c'est faire, consciemment ou inconsciemment, de l'antimaçonnerie.

M. Joseph GRIES (Guéret). — Il y a partout des opposants qui n'aiment pas Jeanne d'Arc, et je connais un abbé démocrate de notre région qui a fait publiquement campagne contre la célébration de sa fête. (*Cris* : Le nom ! le nom !...)

. . . .

Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

M. BAUMANN, vice-président, donne lecture de son rapport sur les maçonneries occultistes.

Il rappelle que la Ligue a commencé à s'en occuper dès l'année 1909. Le *Spiritisme* attira le premier son attention. Puis ce fut le

Martinisme, avec ses écoles ses hautes loges ultra-secrètes et son directeur apparent, le Dr Papus.

Les progrès de la *Théosophie* sont le fait saillant de cette année. Mme Annie Besant est venue à Paris ; elle a donné une conférence dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, et la presse fit grand tapage autour de son *Message de Giordano Bruno*. Mme Besant est une sœur maçonne et un rite américain l'a élevée au 33e grade.

Inversement les groupes martinistes semblent subir une crise, comme s'ils avaient perdu la faveur des puissants et secrets appuis qui faisaient leur force. C'est ainsi qu'il s'est produit une scission à la *Société des Sciences anciennes*. Les amis de Papus se sont retirés pour fonder le *groupe paléosophique*. Le même Papus s'est brouillé avec l'*Eglise gnostique de Paris*. En revanche, il s'est rapproché des gnostiques lyonnais.

Nous avons à signaler la fondation d'un certain nombre de groupes nouveaux se rattachant tous à l'occultisme, mais dont la filiation exacte demeure encore un peu incertaine :

1° *L'Ecole d'observation et d'éthique appliquées*, 3, rue de Lille ;
2° *Le Syndicat de l'occultisme*, 43, rue de Trévise ;
3° *L'Ecole des médiums*, 5, rue Nicolas-Flamel ;
4° *L'Institut des recherches psychiques* (même adresse) ;
5° *L'Ecole de la pensée*, 5, rue Mizon.

Nous avons à signaler aussi la pénétration par les Théosophes du *Lyceum*, vaste association féministe et internationale qui compte des groupes à Londres, Paris, Berlin, Florence, Rome. Sous des apparences inoffensives qui ont inspiré confiance parfois à de grandes dames, elle paraît bien poursuivre des buts maçonniques. Ainsi on a pu voir le Lyceum de Paris mener campagne en faveur de Mme Curie, contre M. Branly, à propos de leurs candidatures à l'Académie des sciences.

Enfin, au commencement de novembre, une conférence à grand tapage a été donnée à Paris par un Persan du nom d'Abdoul-Baha-Abas, qui se dit fondateur de la religion universelle. Ce Persan était présenté au public par des Juifs.

Nous persistons à penser que ces manifestations, aux allures charlatanesques, visent à provoquer certaines folies enthousiastes susceptibles d'être utilisées dans la suite pour quelques-unes de ces besognes dont l'exécution ne peut être confiée qu'à des fanatiques. (*Applaudissements.*)

Le commandant Cuignet remercie M. Baumann de son intéressant rapport.

M. Duhamel (Bourg en Bresse) émet le vœu qu'une grande vigi-

lance continue à être déployée, particulièrement à l'égard du *Lyceum*.

(A ce moment, un des délégués anglais présents dans l'assistance, le Révérend Richard-John Walker, demande la parole.)

Le Révérend R.-J. WALKER. — Il n'y a pas de connexité, en Angleterre, entre le Lyceum et la Franc-Maçonnerie. Hors d'Angleterre, c'est possible, mais je ne sais pas. Cela ne veut pas dire que la Franc-Maçonnerie anglaise soit moins dangereuse que la vôtre : elle l'est probablement plus encore, parce que moins connue. (*Applaudissements.*)

M. Flavien BRENIER. — Nous sommes complètement d'accord avec le Révérend Walker quand il proclame la nocivité de la Franc-Maçonnerie anglaise. Quant au Lyceum, nous avons la preuve qu'en France il contient des Théosophes agissants. N'y en a-t-il nulle part ailleurs ? Ce serait bien étrange. En tout cas, le Lyceum marche dans tous les pays, chaque fois que la Théosophie s'ébranle : au Lyceum de Rome, par exemple, nous avons constaté une vive agitation en faveur de Mme Curie, que la Franc-Maçonnerie appuyait lors de l'élection à l'Académie des sciences.

Le Révérend R.-J. WALKER. — Quand j'ai parlé de la Franc-Maçonnerie anglaise, j'ai voulu parler de celle que tout le monde connaît. Mais, depuis quelque temps, nous soupçonnons l'existence d'une Loge secrète affiliée au Grand Orient de France. Celle-là peut être, si elle existe, derrière toutes les intrigues secrètes que l'on constate.

M. Flavien BRENIER. — Cette Loge existe ; je vous communiquerai un numéro de la revue confidentielle *Hiram*, qui annonce sa fondation.

Le commandant CUIGNET signale que la question des conflits entre obédiences maçonniques ne doit pas faire illusion. Une inspiration invisible domine toutes les obédiences. Tantôt cette inspiration favorise les doctrinaires, comme dans le cas de la Haute Vente italienne en 1830 ; tantôt elle pousse les combattifs, comme lors du carbonarisme mazzinien. La Haute Vente et Mazzini se jalousaient et se détestaient ; la Chrétienté ne tira nul avantage de leur rivalité et du succès final de Mazzini. Ne croyons donc pas que le Grand Orient de France résume le péril maçonnique. Il peut disparaître demain : si la Maçonnerie spiritualiste le remplace, nous n'aurons rien gagné au change. (*Applaudissements.*)

M. Flavien BRENIER exprime le vœu que les sections de province établissent une surveillance sérieuse sur les menées occultistes locales. Il signale une nouvelle secte, « l'Antoinisme », venue de Belgique, qui fait des adhérents par centaines. Que chacun tienne à

honneur de nous envoyer sa contribution documentaire en vue du Congrès de 1912. (*Approbation générale.*)

L'ordre du jour appelle le rapport de M. Flavien Brenier sur le Refus de l'Impôt.

La Commission chargée d'étudier cette question s'est heurtée à une absolue méconnaissance de la situation chez la plupart de nos amis. Il semble que le contribuable catholique, envers lequel l'État manque à ses devoirs, ne puisse pas comprendre qu'il a le droit de prendre sa revanche sur l'État en refusant de payer l'impôt. On se récrie comme à la pensée d'un acte aussi révolutionnaire.

Ceux qui acceptent le principe, et ils sont rares, croient le succès impossible, alors qu'il n'y a pas d'exemple d'une tentative organisée de Refus de l'Impôt ayant échoué, tous les gouvernements attaqués de la sorte ayant succombé.

Cette méconnaissance du principe et des précédents a prouvé à la Commission que la connaissance de la question était loin d'être vulgarisée. Cette vulgarisation préalable est nécessaire pour qu'on puisse songer à organiser le Refus de l'Impôt. La Commission propose en conséquence : 1° de renoncer à toute action directe de la Ligue sur le terrain du Refus de l'Impôt ; 2° de donner toutes facilités aux Ligueurs partisans de cette tactique pour exposer leurs idées, à titre personnel, dans les réunions ou les publications de la Ligue. (*Approbation.*)

Les conclusions du rapport sont adoptées.

Le commandant Cuignet présente son rapport sur la création de l'*Institut antimaçonnique de Paris.*

La Franc-Maçonnerie, dit-il, a mis la main sur notre haut Enseignement, et c'est la parole maçonnique que l'on entend dans toutes nos chaires officielles. Nous voulons la combattre jusque sur ce terrain, et nous fondons dans ce but l'*Institut antimaçonnique de Paris* qui succédera, avec un minimum de dix professeurs chaque année, aux modestes « Cours antimaçonniques » que nous avons organisés depuis quatre ans.

Le commandant Cuignet donne la liste des dix professeurs et indique les sujets traités. Les cours professés seront publiés intégralement dans la Revue. (*Applaudissements.*)

M. Duhamel (Bourg en Bresse) demande si la Ligue songe toujours à favoriser la création des associations de pères de famille dont elle s'occupa activement il y a deux ans.

M. Flavien BRENIER répond affirmativement. Mais le rôle de la Ligue s'est borné à faire échec, en 1910, à la manœuvre maçonnique dont M. Gurnaud fut l'agent. Depuis lors, un Comité s'est formé, qui a assumé la tâche de centraliser les associations existantes. Nous ne pouvons que l'attendre à l'œuvre.

M. GULLAT (Paris-XVIe) s'étonne du concours que certains catholiques libéraux ont donné à M. Gurnaud, qüe patronnaient ouvertement le F.·. Fournière et M. Ferdinand Buisson.

Le commandant DE FRAVILLE (Conseil Central) rappelle la physionomie d'une réunion publique de M. Gurnaud, qui eut lieu sous le patronage simultané de ces catholiques et de ces francs-maçons.

La parole est ensuite donnée à M. Flavien BRENIER, qui présente un rapport sur la question de la création d'un martyrologe antimaçonnique.

Cette question, dit-il, se lie à la proposition que fit, au dernier Congrès, le délégué de la section de Saint-Mihiel, M. Rohmer, de faire célébrer chaque année un service anniversaire pour les malheureux invalides assassinés le 14 juillet.

Nous pensons qu'il a mieux encore à faire. Depuis cent cinquante ans qu'elle régit le monde, la Franc-Maçonnerie a fait assassiner, plus ou moins obscurément, un grand nombre de nos devanciers, qui l'avaient inquiétée en projetant la lumière sur ses méfaits.

(M. Flavien Brenier relate un grand nombre d'assassinats maçonniques, depuis celui du P. Le Franc, en 1791, jusqu'à celui de Stolypine, en 1911, par un émissaire du *Bond Israélite*.)

Nous vous proposons, Messieurs, d'instituer une Commission qui examinera les points d'histoire que je viens de vous indiquer, et qui constituera un martyrologe antimaçonnique (*Vifs applaudissements.*)

M. CAPDEVIELLE (Nice) indique une source précieuse pour l'enquête à instituer.

M. Marc LENOBLE (Rouen). — Ne pourrions-nous pas éditer une espèce d'éphéméride antimaçonnique ? La Commission pourrait aussi faire éditer des portraits d'antimaçons célèbres et rédiger un manuel pratique élémentaire qui donnerait aux nouveaux membres un aperçu de notre doctrine. S'il y a ici des membres voulant participer au travail, la Commission peut être créée sur l'heure.

(La Commission est formée de MM. Marc Lenoble, Guitaut, de la Boulaye et de Rivérieulx.)

M. ROHMER (Saint-Mihiel) adresse un chaleureux appel au Congrès

en faveur de la presse antimaçonnique, et particulièrement de la *Revue Antimaçonnique*, si nécessaire à tous nos amis.

L'ordre du jour du Congrès national est épuisé.

Le commandant CUIGNET déclare le Congrès clos, et donne rendez-vous à l'assistance, le lendemain, à 2 h. 1/2, pour l'ouverture du Congrès international. (*Applaudissements.*)

La séance est levée.

Deuxième Journée : 18 novembre 1911.

PREMIÈRE SÉANCE.

La séance est ouverte à 2 h. 40.

Par suite de négociations préalables entre les délégués des diverses nationalités, le bureau du Congrès est ainsi composé : Président, le commandant CUIGNET (France), président de la *Ligue Française Antimaçonnique* ; 1er assesseur, Mgr WERTHMANN (Allemagne), Chambellan de S. S. Pie X, délégué du Comité Permanent du Centre Catholique Allemand ; 2e assesseur, le comte de RENESSE-BREIDBACH (Belgique), président de la *Ligue Antimaçonnique Belge*.

Au banc du Comité d'Organisation prennent place : M. Flavien BRENIER, secrétaire général de la Ligue Française Antimaçonnique et secrétaire provisoire du Bureau International ; MM. René DE LA BOULAYE, comte ROCHAÏD, Henri BRONGNIART, Maurice BLANC et de SAINT-BALMONT.

Le Comité d'Organisation vérifie les pouvoirs des délégations étrangères. Ont adhéré au Congrès et sont représentées : l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, le Brésil, l'Espagne, la France, la Hollande, le Portugal, la Roumanie, la Russie, la Suisse et la Syrie, soit, au total, douze nationalités.

Les membres du Conseil Central de la *Ligue Française Antimaçonnique* constituent la délégation française au Congrès International ; il leur est réservé des fauteuils faisant face à ceux des délégués étrangers. Les autres membres du Congrès National de la *Ligue Française Antimaçonnique*, tenu la veille, assistent au Congrès International comme auditeurs et occupent le fond de la salle.

Le commandant CUIGNET, président, déclare les travaux du Congrès ouverts et donne connaissance de plusieurs dépêches de délégués

étrangers, empêchés au dernier moment d'assister au Congrès. Les dépêches suivantes sont particulièrement applaudies :

« Bergame (Italie), 18 novembre.

« La présidence de l'Union Catholique Sociale, regrettant vive-
« ment de n'avoir pu, par suite d'une circonstance imprévue, être
« effectivement représentée au Congrès Antimaçonnique Interna-
« tional, adhère de tout cœur aux travaux de ce Congrès et fait des
« vœux pour sa bonne réussite et ses heureux résultats.

« Comte Medolago Albani. »

« Bilbao (Espagne), 18 novembre.

« Je regrette vivement de ne pouvoir être présent à votre si im-
« portant Congrès. Je vous renouvelle l'expression des sentiments
« de la plus sincère sympathie et je prie Dieu de vous donner un
« succès complet .

« José Maria, marquis de Urquijo,
« Président de la Junte centrale catholique. »

« Amsterdam (Hollande), 18 novembre.

« Je vous exprime mes regrets sincères de ne pouvoir assister à
« votre Congrès. Je forme les meilleurs vœux pour son succès né-
« cessaire et vous exprime ceux de toute la Rédaction.

« Vermeulen,
« Sénateur du Royaume. »

Le commandant Cuignet, président, rappelle aux Congressistes l'importance exceptionnelle du Congrès qui commence. Ce sont les intérêts du monde civilisé, menacés par la Franc-Maçonnerie, dont il s'agit d'organiser la défense. Un illustre F.·. disait que sa secte, par essence même, devait être « une et universelle ». L'action que nous avons le devoir de diriger contre elle doit être universelle aussi. Fasse la divine Providence que le contact entre antimaçons de tout pays lève les difficultés de l'union nécessaire ! Travaillons en commun à refaire cette admirable unité que connurent nos pères et qui s'appelait d'un nom sublime : la Chrétienté ! (*Unanimes applaudissements.*)

M. Flavien Brenier, secrétaire provisoire du Bureau International, prend la parole au nom du Comité d'Organisation.

Il commence par signaler que l'Assemblée actuelle ne mérite pas absolument le nom de « premier Congrès International Antimaçon-

nique » qui lui a été donné. Un premier Congrès, qui réunissait des antimaçons de divers pays, s'était tenu à Trente (Autriche) en 1896. Ce Congrès avait pour but la création d'une Union antimaçonnique universelle, et l'enthousiasme ne manquait pas à ses membres, mais il portait dans son sein un germe de mort : la présence du F.·. Léo Taxil, converti en apparence, et qui jouait le rôle de chef de l'Antimaçonnerie.

Il y avait alors près de douze ans que Léon XIII, dans son Encyclique Humanum Genus, avait posé la question maçonnique devant la Chrétienté et en avait indiqué les solutions. A la voix du Souverain Pontife, les nations s'étaient émues et les bonnes volontés avaient surgi un peu partout ; il ne leur manquait qu'une bonne organisation pour vaincre. La Franc-Maçonnerie avait eu peur que cette organisation ne se constituât, et, pour paralyser le mouvement antimaçonnique, elle avait décidé de lui donner un chef de sa main. Un obscur écrivain pornographe, membre d'une Loge française, Léo Taxil, avait démissionné avec éclat et s'était fait auprès des catholiques un mérite de cette abjuration. Depuis dix ans, il s'était improvisé le chef de l'Antimaçonnerie.

Il avait paralysé de son mieux les efforts de celle-ci, et, peu à peu, l'entraînant loin du programme d'action tracé par le Souveraiu Pontife, il avait détourné l'attention des antimaçons sur une intrigue dans laquelle l'extravagance le disputait à l'imposture. A l'en croire, dans les sphères invisibles de la Franc-Maçonnerie universelle, une lutte était engagée entre deux femmes, deux sœurs maçonnes, Sophie Walder et Diana Waughan. Cette dernière, soudain convertie, était devenue la collaboratrice de Léo Taxil et lui fournissait des armes pour sa propagande ; mais, menacée de la vengeance de la secte, elle était obligée de rester rigoureusement cachée à tous. Taxil seul parlait au nom de cette inspiratrice mystérieuse, et il profitait du prestige que ce privilège lui valait pour raconter de romanesques histoires d'apparitions diaboliques constatées, en Loge, par Diana Waughan ou par lui-même. L'armée antimaçonnique, demi-séduite et demi-incrédule, discutait à perte de vue sur Diana Waughan et le satanisme maçonnique, et se laissait détourner chaque jour davantage de la propagande utile contre les F F.·. ...

Le Congrès de Trente marqua un effort fait pour organiser la lutte internationalement contre la Franc-Maçonnerie. Ne pouvant empêcher cet effort, Taxil, du moins, n'épargna rien pour le rendre stérile. Il eut soin de faire adopter des bases d'organisation tout à fait impraticables, parce qu'elles ne tenaient aucun compte des nécessités particulières qui s'imposent à chaque nation. Tandis que

la diversité des peuples et des circonstances locales ne permet pas de conduire partout la propagande par des moyens identiques, le Congrès de Trente adopta le principe d'une organisation rigoureusement unitaire, obéissant passivement à un Comité Central créé en Italie. C'était faire œuvre mort-née, tant il est évident que la lutte contre l'ennemi franc-maçon doit être préparée par des organisations nationales, adaptant leur action à l'attitude, ici violente et là perfide, qu'observe la Franc-Maçonnerie dans tel ou tel pays.

Peu après, Taxil, jugeant sa mystification poussée assez loin, se résignait à lever le masque. Dans une réunion organisée à Paris, salle de Géographie, il avouait enfin la vérité : il n'avait pris la direction du mouvement antimaçonnique que pour se moquer des antimaçons et réaliser sur leur dos une fructueuse affaire de librairie. Diana Waughan n'avait jamais existé. Quant à lui, resté franc-maçon au fond de l'âme, il criait à ses dupes de la veille son mépris pour leur incurable naïveté. Puis, le faux converti s'éclipsa, échappant à la fureur de son auditoire.

C'était un coup terrible pour l'Antimaçonnerie, qui se trouva du coup discréditée. Comme on était loin de l'Encyclique *Humanum Genus* et du magnifique mouvement de 1884 ! Ce fut à qui renierait les espoirs de la veille et se désintéressait du joug que la secte faisait peser sur le monde. Toutes les organisations, toutes les revues antimaçonniques créées à l'étranger, disparurent dans la tourmente. Les Loges ricanèrent de joie devant le succès de leur manœuvre.

En France, cependant, le mouvement maçonnique ne disparut pas tout à fait. Quelques groupements subsistèrent, auxquels l'affaire Dreyfus allait bientôt apporter une nouvelle preuve de la malfaisance de la Franc-Maçonnerie, et une nouvelle raison de la combattre. Ceux qui avaient douté, après la divulgation de l'imposture de Taxil, de la puissance maléfique de la secte, virent cette dernière s'engager à fond dans le « chambardement » du pays, organisé pour sauver un traître juif. C'est grâce à la collaboration des Loges que des Français de race collaborèrent à la besogne de destruction de la France entreprise par les Juifs. Cela fut si visible que, peu à peu, la Franc-Maçonnerie apparut aux yeux de tous ce qu'elle est en réalité : une association de malfaiteurs. (*Applaudissements.*)

La persécution religieuse, entreprise par les Francs-Maçons et les Juifs pour compléter leur victoire sur la France, mit mieux en lumière encore la noirceur de leurs desseins et l'infamie de leurs procédés. Les Convents maçonniques se substituèrent, dans la fonction législative, à un Parlement devenu une simple chambre d'enregistrement de leurs volontés ; le droit naturel de cent mille Français fut mis

sous les pieds des FF.·.; l'Armée fut soumise au hideux régime de la délation. Tant de hontes n'étaient pas sans solliciter puissamment l'indignation de notre pays contre la secte qui les lui infligeait.

Quelques organisations antimaçonniques s'efforçaient de discipliner cette indignation et de lui donner la forme d'une action méthodique contre la Franc-Maçonnerie. Combien faibles, en face du géant, ces groupements qui, seuls, perpétuaient le mouvement déchaîné jadis par l'Encyclique *Humanum Genus !* D'une part, autour de deux prêtres d'une grande activité, s'étaient groupés quelques travailleurs patients, qui avaient entrepris la tâche de recueillir et de divulguer les noms des francs-maçons figurant sur des documents maçonniques. D'autre part, sous des inspirations diverses, trois Ligues s'étaient formées, avec le programme de créer, à Paris et dans les départements, des sections antimaçonniques, véritables contre-Loges. Ces trois Ligues fusionnèrent, au commencement de 1907, et formèrent la *Ligue Française Antimaçonnique*, qui a pris l'initiative du présent Congrès. Mais qu'était-ce que le mouvement antimaçonnique d'alors, en regard de la formidable organisation des Loges qui enserre notre territoire ?

On affecte, en général, de s'étonner que les Francs-Maçons, qui sont en petit nombre en France, aient réussi à asservir aussi complètement ce pays. On répète volontiers qu'ils ne sont qu'une poignée, 32.000 à peine, contre des millions de catholiques français. On ne voit pas qu'il y a, dans cette comparaison, une équivoque lamentable. Tout d'abord, ces millions de catholiques sont trop souvent, sans s'en rendre compte, pénétrés d'idées que la Maçonnerie a eu l'art de leur faire accepter. D'autre part, la puissance maçonnique en France est bien plus formidable qu'on ne se l'imagine : pour en avoir une notion exacte, il faut ajouter aux 32.000 Francs-Maçons du Grand Orient et du Rite Ecossais, qui jouent un rôle dirigeant, les membres des sociétés créées et inspirées par la secte, telles que la Ligue de l'Enseignement, la Ligue des Droits de l'Homme, les Groupes de Libre Pensée, les Jeunesses Laïques, les Comités républicains du Commerce et de l'Industrie, etc., etc. Ces sociétés forment un total de plus de 700.000 membres, qui constituent le gros de l'armée maçonnique ; les 32.000 Francs-Maçons des Loges encadrent cette foule et lui servent d'officiers.

Jamais les catholiques français n'ont eu à leur disposition une organisation de propagande, qui, pour le nombre, la discipline et la hiérarchie savante, pût approcher de celle-ci : voilà la seule explication de leurs défaites depuis quarante ans. Encore faut-il considérer que ce n'est là que le contingent visible de l'armée maçon-

nique : celle-ci compte encore d'autres troupes, moins faciles à dénombrer. Ce sont les Loges Martinistes, les Groupes Théosophiques et les innombrables Cercles Occultistes et Spirites qui, à Paris seulement, publient plus de quinze revues. En réalité, l'idée maçonnique, sous des formes diverses, groupe en France environ 800.000 propagandistes organisés pour agir simultanément dans tous les milieux ; c'est quatre fois plus de forces que n'en a jamais compté la plus nombreuse Ligue d'opposition. Et cette écrasante supériorité se complique de la possession, par des Francs-Maçons et des Juifs, de presque toute la presse à gros tirage.

C'est à cette puissance formidable que la *Ligue Française Antimaçonnique* s'est attaquée, à partir de 1907. Elle se proposa pour but de constituer tout d'abord des sections recrutées avec soin, qui soient de véritables contre-Loges. Plus tard, une fois cette besogne de préparation achevée, ces sections fourniront des cadres à d'autres organisations moins fermées, plus populaires, qui auront pour but de lutter contre les groupes de Libre Pensée, la Ligue de l'Enseignement, etc. Pour lente que soit cette méthode, notre Ligue est résolue à ne point s'en départir, parce qu'elle sait que la force ennemie vaut surtout par son noyau : les francs-maçons des Loges. Tant qu'on n'aura pas opposé à ce noyau la propagande d'une élite organisée, il sera inutile d'essayer d'embrigader la foule des bonnes volontés. (*Applaudissements.*)

Où en sommes-nous, en France, de cette tâche d'organisation d'une élite antimaçonnique ?... Bien loin encore du but que nous nous proposons ! Le Congrès National, qui s'est tenu hier, a constaté l'existence de trente-cinq sections et de 2.000 membres. C'est peu, sans doute, eu égard au chemin qu'il nous reste à parcourir encore. Mais c'est beaucoup si l'on songe à l'état de nos forces il y a cinq ans. En cinq ans, nous avons quintuplé notre effectif initial, et tout permet de croire qu'après cinq autres années nous aurons atteint ce chiffre de deux cents sections et de 10.000 membres qui nous est nécessaire pour que nous puissions disputer ce pays, avec quelque chance de succès, au joug de la secte infâme.

L'heure présente marque une date dans l'histoire de la *Ligue Française Antimaçonnique* : elle a accru ses effectifs et précisé sa doctrine ; elle a constitué fortement sa section féminine, la *Ligue Jeanne d'Arc* ; elle a fondé la *Revue Antimaçonnique*, organe qui a rallié les suffrages des plus difficiles ; elle va ouvrir les portes de son *Institut Antimaçonnique*. L'heure est venue pour elle de regarder au delà des frontières et d'y chercher des alliés pour la lutte contre

une secte qui, dans tous les pays du monde, poursuit la même œuvre de destruction. (*Applaudissements.*)

La nécessité de cette action internationale nous est apparue, non seulement parce que la Franc-Maçonnerie est internationale elle aussi, mais encore parce qu'elle a toujours soin, chaque fois qu'elle veut frapper un grand coup dans un pays, de soulever contre ce pays l'animadversion générale. C'est ainsi que l'opinion publique, dans le monde entier, a été tournée par les Loges, *contre la France*, au moment de l'affaire Dreyfus ; *contre le Portugal*, au moment de l'essai de régénération entrepris par le ministère Franco ; *contre la Russie*, au moment des troubles révolutionnaires de ces dernières années ; *contre l'Espagne*, lors de l'exécution de Ferrer. L'opinion conservatrice de chacun de ces pays a dû compter, dans ces diverses circonstances, non seulement avec la haine des Francs-Maçons de tout l'Univers, mais encore avec le blâme des conservateurs des autres pays, trompés par les intrigues des Loges et de la presse juive. On a assisté à ce spectacle navrant de chrétiens suisses, espagnols ou russes pleurant sur le sort de Dreyfus, ou de monarchistes français flétrissant Franco, parce que tyrannique à l'égard de ces pauvres carbonari de Lisbonne ! Si dans chaque pays avaient existé des Ligues Antimaçonniques réunies par des rapports réguliers et une inspiration commune, les informations nécessaires auraient été échangées, et les fils d'Hiram n'auraient pas pu compter sur une pareille naïveté de notre part. (*Vifs applaudissements.*)

Nous avons pensé qu'il ne fallait pas qu'une pareille situation se perpétuât et qu'on fût exposé à voir encore M. Sangnier attendrir les catholiques parisiens sur le sort réservé aux anarchistes russes, ou M. Denys Cochin se féliciter, à la tribune du Parlement, du succès des FF.·. Jeunes-Turcs de Constantinople. L'armée maçonnique a pu, jusqu'ici, démanteler une à une toutes les forteresses qui lui résistaient, parce que ces forteresses négligeaient de se soutenir entre elles, et même tiraient les unes sur les autres. Ce sera la tâche des Ligues Antimaçonniques de rendre à la Chrétienté le sentiment de la solidarité qui doit l'unir contre le Franc-Maçon, qui est l'ennemi commun. De même que chaque nation a une armée pour veiller à la sécurité de son sol et une police pour veiller à la sécurité des particuliers, de même il faut qu'elle ait une Ligue Antimaçonnique pour veiller à la sécurité de ses traditions religieuses et politiques. (*Très bien ! applaudissements.*)

Le devoir nous incombait donc de provoquer à l'Etranger la naissance de Ligues Antimaçonniques. Mais, en entreprenant cette tâche, nous ne pouvions nous dissimuler les difficultés qu'elle présentait.

Si la Franc-Maçonnerie, en France, a eu l'imprudence d'agir à découvert dans bien des cas, de donner presque publiquement des ordres au pouvoir, il n'en va pas de même à l'Etranger, où elle a généralement gardé l'aspect de société philanthropique qui servit à masquer ses débuts. Son véritable rôle n'est connu que d'une élite, dans les pays latins ; il n'est pas connu du tout dans les pays anglo-saxons, où la Franc-Maçonnerie est une puissance formidable ; dans les pays slaves, presque tous ignorent jusqu'au nom même de cette association (forte, dans le monde, de plus de 4.000 Loges et de 1.500.000 adhérents). Comment, dans ces conditions, trouver des échos à l'Etranger quand on dénoncerait la malfaisance maçonnique ?

Il y avait d'autres obstacles encore. Les mouvements venant de France ou d'Italie ont généralement peu d'action sur l'Allemagne ou l'Angleterre ; quel accueil ces nations feraient-elles à notre appel ? Les peuples protestants et les peuples orthodoxes sont très jaloux de leur autonomie ; consentiraient-ils à seconder un mouvement né et développé en pays catholique ? Autant de questions à se poser, qui eussent fait hésiter des pessimistes... Mais nous ne sommes pas des pessimistes ! Et nous avons abordé de front les difficultés qui se présentaient, en nous adressant à tous ceux qu'un travail préparatoire de documentation nous avait révélés susceptibles de s'intéresser à l'action antimaçonnique. Le Congrès décidé, en deux mois, les réponses favorables s'entassèrent sur notre bureau, et nous avons le grand bonheur de voir aujourd'hui nos espérances réalisées : douze nations sont représentées dans cette assemblée, et des anglicans d'Angleterre, des orthodoxes de Russie et de Roumanie, n'ont pas hésité à adhérer pleinement au programme du Congrès. L'union antimaçonnique internationale est faite, et c'est dans un élan de confiance réciproque qu'elle va commencer ses travaux. (*Vifs applaudissements.*)

M. Flavien Brenier expose ensuite que le Comité d'organisation du Congrès juge nécessaire la constitution, dans chaque pays, d'une Ligue Antimaçonnique, qui adaptera sa propagande aux nécessités locales. Mais ces Ligues, contrairement à l'opinion qui a eu cours à un moment donné, ne devront pas être les sections d'une association mondiale unitaire : elles devront être, au contraire, vraiment nationales et complètement autonomes les unes vis-à-vis des autres, autant pour permettre à chacune d'adopter le titre, l'organisation et les méthodes qui lui conviendront le mieux, que pour exclure toute idée d'hégémonie exercée par les antimaçons d'un pays sur ceux des autres peuples. Comment, dans ces conditions, assurer la

simultanéité des mouvements d'opinion et l'unité de la propagande ?

M. Flavien Brenier explique qu'on y parviendra par la création d'un Bureau Antimaçonnique International, comprenant les représentants des antimaçons de chaque pays. Ce Bureau ne sera pas un Comité Directeur superposé aux Ligues nationales et en assumant la direction. Ce sera un simple organe de communication, fonctionnant en marge, et non au-dessus, des Ligues nationales. Il recueillera les informations que chaque Ligue lui enverra et les fera connaître aux autres ; il proposera à toutes des mesures utiles au bien général ; il s'occupera enfin de créer, dans les pays où il n'en existe pas encore, des Ligues antimaçonniques nationales. Le Comité d'organisation du Congrès a condensé, en un projet composé de huit articles, les conditions énumérées ci-dessus. (*Le projet est distribué aux Congressistes.*)

Le commandant Cuignet, président, propose que l'on vote article par article et que la discussion de chacun d'entre eux ait lieu séparément. (*Assentiment.*)

Il donne lecture de l'article 1er, qui est ainsi conçu :

« I. — *Le Congrès Antimaçonnique International de Paris proclame*
« *la nécessité d'organiser, dans le monde entier, la lutte antimaçon-*
« *nique, et de montrer aux nations la secte sous son véritable jour.* »

Le commandant Cuignet estime nécessaire de poser le principe qui précède. Si une organisation antimaçonnique avait existé dans tous les pays où la Franc-Maçonnerie a agi révolutionnairement depuis quelques années, ses complots eussent été immédiatement dénoncés à l'univers, et par conséquent grandement entravés. (*Applaudissements.*)

L'article 1er est adopté à l'unanimité.

Le commandant Cuignet donne lecture de l'article suivant :

« II. — *Le Congrès adopte le principe de la fondation d'une Ligue*
« *Antimaçonnique Nationale dans chacun des pays représentés.* »

La discussion est ouverte.

M. Flavien Brenier insiste sur ce point que les Ligues à fonder dans les pays qui n'en possèdent pas encore devront être complètement autonomes. L'organisation ébauchée en 1896 par le Congrès de Trente était unitaire et internationale : c'était la condamner à l'impuissance, en raison de la diversité des terrains à aborder. Le Comité d'organisation demande qu'on ne retombe pas dans la faute qui fut commise alors. (*Marques d'approbation.*)

Mgr Werthmann (Allemagne). — Je ne puis pas voter l'article 2 sous sa forme actuelle. Personnellement, j'en serais partisan ; mais mon mandat est limité. Voter cette rédaction, c'est s'engager formel-

lement à former en Allemagne une Ligue Antimaçonnique, et le Comité Permanent des Catholiques Allemands ne m'a pas autorisé à prendre cet engagement. J'ai mandat de prendre part à votre Congrès, de témoigner la sympathie du parti Catholique allemand aux antimaçons des autres nations, puis de faire mon rapport à l'Assemblée de notre parti, qui se réunira à Noël : elle décidera si elle entend fonder une Ligue Antimaçonnique en Allemagne. (*Mouvements divers.*)

Le Révérend R. J. Walker (Angleterre). — Au nom des délégués anglais, je m'associe à la réserve qui vient d'être faite. Nous sommes antimaçons et décidés à combattre la Franc-Maçonnerie en Angleterre ; mais la question maçonnique y est peu connue et demande à être abordée sous une forme à étudier. Nous désirons ne pas être liés par une formule trop étroite.

Le commandant Cuignet, président. — Vous pouvez, du moins, tendre de toutes vos forces à organiser, sous une forme quelconque, la lutte antimaçonnique dans ce pays.

L'abbé Duperron (France).— Il ne paraît pas nécessaire de constituer un organisme nouveau en Allemagne ; le Centre Catholique est tout désigné pour y diriger la propagande antimaçonnique.

M. Flavien Brenier. — Le Comité d'Organisation croyait avoir écarté toute équivoque de la rédaction présentée ; il voit avec regret qu'il n'y a pas réussi.

L'article 2, tel qu'il est présenté, contient les mots : « le Congrès adopte », ce qui implique une décision souveraine ; les délégués allemand et anglais nous ont rappelé fort à propos que le Congrès ne pouvait pas régler souverainement ce qui concerne les antimaçons de chacun des pays représentés. C'est à ces antimaçons à voir, dans leurs assemblées nationales, sous quelle forme ils peuvent le mieux servir l'idée qui est commune à tous. Tout ce que le Congrès peut faire, c'est de proclamer cette idée et d'indiquer la voie qui lui paraît la meilleure pour la réaliser ; et c'est pourquoi le Comité d'organisation vous propose la nouvelle formule que voici :

II. — *Le Congrès émet le vœu qu'une Ligue Antimaçonnique Nationale soit constituée dans chaque pays* (Très bien ! Approbation.)

M. de Cardonne (France).— Je suis étonné des réserves faites par les délégués anglais et allemand. M. Flavien Brenier avait suffisamment précisé que les Ligues à créer seraient autonomes et qu'elles jouiraient d'une pleine indépendance. Ce sont des bases d'une grande largeur d'idées et d'un haut sens pratique.

Mgr Werthmann (Allemagne). — Nous connaissons depuis bien peu de temps, en Allemagne, la réunion du Congrès, et notre Comité

permanent n'a pas pu délibérer sur son ordre du jour. Voilà ce qui motive nos réserves. Nous exprimons notre sympathie à votre œuvre, mais nous ne pourrons prendre d'engagements qu'après la réunion de notre Assemblée.

Le commandant de FRAVILLE (France). — Nous n'entendons pas apporter des chaînes aux délégués étrangers, mais des armes. Ne pourrait-on garder la première rédaction et substituer simplement le mot « recommande » au mot « adopte » ? Cela permettrait aux délégués de peser jusqu'à un certain point sur leurs mandants... (*Les délégués Roumains, Portugais, Espagnols et Brésiliens manifestent leur assentiment.*)

Le Révérend R. J. WALKER. — Il y a entente complète entre les délégués anglais et les délégués français ; comme ces derniers, nous estimons que la lutte antimaçonnique doit être organisée dans tous les pays. Seulement, nous n'avons encore rien décidé entre nous quant à la méthode que nous adopterons en Angleterre. C'est pour cela que nous préférons à toute autre la seconde rédaction du Comité d'Organisation, qui nous laisse plus de latitude.

M. Flavien BRENIER. — Le Comité d'Organisation fait appel à l'esprit d'union des délégués qui désireraient une formule plus positive. La présence des délégués allemand et anglais parmi nous est une preuve suffisante de leur désir de combattre l'ennemi commun. Il paraît avant tout désirable que l'unanimité ne cesse pas de régner dans le Congrès, et c'est pourquoi nous proposons de nous en tenir à la seconde formule : II. — *Le Congrès émet le vœu qu'une Ligue Antimaçonnique Nationale soit constituée dans chaque pays.* Sans mandat pour prendre une décision, Mgr Werthmann peut, sans doute, émettre un vœu.

Mgr WERTHMANN. — Évidemment.

Le commandant CUIGNET. — Je mets aux voix l'article 2 ainsi modifié.

(L'article 2 est adopté à l'unanimité.)

M. BÉCHARA-EL-KHOURY, délégué syrien. — L'article qui vient d'être voté oblige-t-il à appeler « Ligue Antimaçonnique » l'organisation à créer ? En Syrie, nous désirons rester constitués en « Parti Catholique Syrien ».

M. Alexandre SPINÉANO, délégué roumain. — Les Ligues à créer prendront, je pense, le titre qui leur conviendra le mieux. En Roumanie, nous nous intéressons au mouvement antimaçonnique français, surtout parce qu'il combat aussi les Juifs, qui sont la plaie de notre pays. Or l'organisation roumaine qui nous a délégués s'appelle le « Parti Nationaliste Démocrate » ; nous ne désirons pas

en changer le titre. Cela ne nous empêche pas de reconnaître comme Ligue sœur la *Ligue Française Antimaçonnique.*

L'essentiel pour nous est qu'il y ait un Bureau International, où toutes les autres Ligues Nationales seront représentées. (*Assentiment des autres délégués roumains.*)

M. Flavien Brenier. — La délégation roumaine a exprimé la manière de voir du Comité d'Organisation. Le titre importe peu, et toute organisation nationale qui adhère aux principes adoptés par le Congrès pourra être représentée au Bureau International. (*Approbation.*)

Le commandant Cuignet, président. — Ce point étant éclairci, il s'agit de déterminer les rapports de ces Ligues entre elles. C'est ce que fait l'article suivant : III. — *Le Congrès émet le vœu que toutes les Ligues Antimaçonniques Nationales se prêtent un mutuel appui par l'établissement de correspondances, l'échange de renseignements et l'organisation combinée de mouvements d'opinion.*

Le marquis de Barral-Montferrat (France). — Il conviendrait de préciser : « Ligues Antimaçonniques Nationales *existantes ou à créer.* »

Mgr Werthmann (Allemagne). — En Allemagne, il n'y a pas de liaison entre la Franc-Maçonnerie et les Juifs. Aussi le Centre Catholique ne fait-il pas de propagande antijuive. Je demande qu'on écarte cette question. (*Mouvements divers.*)

M. Perestrello (Portugal). — En Portugal, on ne sait même pas ce que c'est que l'Antisémitisme.

Le commandant Cuignet. — Pour permettre au Congrès de ne pas se diviser sur le vote des articles, qui est son objet essentiel, je propose de s'en tenir à la rédaction primitive. (*Approbation.*)

M. Flavien Brenier. — Il est bien entendu que les sentiments des délégués français et ceux de la plupart des nations représentées sont nettement antijuifs. Nos amis Russes et Roumains voient-ils quelque difficulté à se contenter de l'expression officieuse de ces sentiments et à maintenir la rédaction purement antimaçonnique de l'article 3 ?

M. Alexandre Spinéano (Roumanie). — Aucune difficulté. L'essentiel est que l'œuvre du Congrès aboutisse ; chaque nation pourra continuer à envisager la question juive à son point de vue particulier. (*Applaudissements.*)

Le Révérend R. J. Walker. — Nous autres, antimaçons anglais, sommes profondément antijuifs ! (*Vifs applaudissements.*) Ce sont les Juifs qui se sont emparés de la Franc-Maçonnerie anglaise. Nos Francs-Maçons sont, en partie, de simples théistes, en partie des chrétiens. En théorie, c'est même aux chrétiens que sont réservés les

hauts grades de la Maçonnerie anglaise. Mais, en pratique, les Juifs ont envahi la Franc-Maçonnerie d'Angleterre, et, depuis seize ou dix-huit mois, nous voyons où ils la mènent. Ceux qu'il faut attaquer, ce sont surtout les Juifs (*Très bien ! Applaudissements.*) Seulement, cela je puis le dire ici, je ne puis pas le dire encore en Angleterre. Les Juifs y sont partout respectés malheureusement !... (*Rires et applaudissements.*)

Le commandant CUIGNET met aux voix l'article 3, qui est adopté à l'unanimité et sans modifications.

La séance est suspendue pendant un quart d'heure. On la reprend à 4 heures 1/2.

Le commandant CUIGNET, président. — Nous allons maintenant nous occuper du Bureau Antimaçonnique International, qui sera l'indispensable lien entre les Ligues nationales. Sans ce Bureau, il est impossible de prévoir une collaboration utile des diverses organisations existantes ou à créer. L'article 4 le prévoit dans les termes suivants : IV. — *Pour provoquer la naissance de Ligues Antimaçonniques Nationales dans les pays où il n'en existe pas encore, et pour conserver un lien entre celles déjà existantes, le Congrès décide la création d'un Bureau Antimaçonnique International.*

M. Flavien BRENIER. — Il ne faut pas qu'il y ait d'équivoque sur le but que nous nous proposons d'atteindre par la création de ce Bureau. Il ne doit être ni un Comité Directeur, ni un Comité Central, mais un organe latéral, servant aux communications entre les Ligues et n'ayant de juridiction sur aucune. Encore une fois, nous entendons éviter tout ce qui pourrait ressembler à une mainmise exercée par des éléments nationaux déterminés, sur le mouvement international. (*Applaudissements.*)

Le commandant de FRAVILLE (France). — Le Bureau International aurait-il pour seul effet de faire connaître la vérité, à chaque instant travestie par les agences maçonniques et juives, que sa nécessité serait incontestable. (L'orateur cite un certain nombre de cas, relatifs par exemple à la Révolution russe, dans lesquels les agences existantes ont systématiquement organisé le mensonge.) Viennent des circonstances analogues, le Bureau International parviendra à faire la lumière dans le public. (*Approbation.*)

Le comte de RENESSE (Belgique). — Nous avons été victimes, en Belgique, de ces mensonges des agences. (L'orateur cite divers exemples, se rapportant aux élections belges, aux ramifications de l'affaire Ferrer, etc.) La Franc-Maçonnerie possède une organisation d'informations merveilleuse ; elle peut connaître la vérité et la refuser au public. L'objectif du Bureau International devra être, entre autres

choses, de créer un système d'informations sûres, qui nous permette d'échapper aux mensonges de la secte. (*Applaudissements.*)

M. René DE LA BOULAYE (France) rapporte un exemple de déformation de la vérité par les agences maçonniques. Il commandait un détachement chargé d'assurer l'ordre, le jour de la manifestation Ferrer, à Paris ; et il eut l'occasion de contrôler le chiffre officiel des manifestants : ils étaient 12.000. Le lendemain, les agences maçonniques annonçaient dans le monde entier 200.000 manifestants.

M. Jean GAUME (France) désirerait que l'on modifiât l'article 4 par l'intercalation, après le mot « Ligues », des mots « organisations similaires ».

Après un échange de vues, cette modification est admise, et le texte définitif de l'article 4 est ainsi rédigé : IV. — *Pour provoquer la naissance de Ligues Antimaçonniques Nationales dans les pays où il n'en existe pas encore, et pour conserver un lien entre les Ligues et organisations similaires existantes, le Congrès décide la création d'un Bureau Antimaçonnique International.*

Ce texte est adopté à l'unanimité.

Le commandant CUIGNET (président). — L'article 5 se subdivise en trois parties distinctes, que nous allons discuter successivement. Je mets en discussion la première partie : *Ce Bureau International sera composé à raison d'un membre au moins, et de quatre membres au plus, par pays représenté au Congrès.*

M. PERESTRELLO (Portugal). — Pourquoi quatre délégués et non pas un seul ?

M. SILLAND (France). — Les décisions seront-elles prises à la majorité ?

M. Flavien BRENIER. — Le Bureau International devra se livrer au début à certains tâtonnements. Il n'est pas toujours possible de rencontrer immédiatement la personnalité la plus qualifiée : nous devrons donc souvent faire entrer dans le Bureau des personnalités méritant la cote 2 ou 3, alors que celle méritant la cote 1 ne sera découverte que plus tard. Il ne faut pas que cette dernière personnalité, quand elle apparaîtra, trouve la place prise : d'où la nécessité d'avoir plusieurs délégués pour un même pays.

Quant à la seconde question, le Comité d'Organisation espère que les délibérations, au sein du Bureau International, seront toujours prises à l'unanimité. Si cependant, sur une question, les représentants des différents pays venaient à se diviser, il est bien entendu que la minorité ne s'inclinera qu'autant qu'elle croira pouvoir le faire et que chaque nation restera libre, en définitive, de conformer son attitude au vote de ses représentants. (*Approbation.*)

M. DE CARDONNE (France). — Je désirerais qu'une des premières questions examinées par le Bureau International fût celle de la création d'une Agence Télégraphique et Téléphonique Internationale.

Le commandant CUIGNET. — C'est une idée qui a toutes nos sympathies ; mais, si le Congrès veut la discuter, il faudrait en faire l'objet d'un article supplémentaire.

Le commandant DE FRAVILLE (France). — La Commission des Relations Extérieures de la *Ligue Française Antimaçonnique* a fait, depuis six mois, une étude approfondie de cette question. Elle estime qu'il faudrait d'abord une organisation internationale complète, qui n'existera qu'après ce Congrès.

M. Flavien BRENIER. — A la demande de la délégation suisse et pour des raisons particulières, le Comité d'Organisation demande au Congrès de réserver la question pour cette année. (*Assentiment.*)

La première partie de l'article 5 est adoptée à l'unanimité. Il est donné lecture de la deuxième partie, ainsi conçue : *Des délégués des nations non représentées au Congrès pourront ultérieurement être admis dans le Bureau International.*

M. SILLAND (France). — Quelle est l'utilité de cette phrase ?

M. Flavien BRENIER. — Elle nous permettra d'étendre notre propagande non seulement sur les douze nations ici représentées, mais sur toutes celles auxquelles le temps ou la distance n'ont pas permis d'accréditer des délégués près de nous.

Le comte DE RENESSE-BREIDBACH (Belgique). — Ne sera-t-il pas bien difficile que les quatre délégués s'imposent simultanément un voyage ?

M. Flavien BRENIER. — Sans doute, mais une personnalité unique peut se trouver empêchée ; tandis qu'il sera toujours possible à un délégué sur quatre de faire le voyage, et ce délégué sera le porte-paroles de ses collègues.

Le commandant CUIGNET. — En outre, dans les pays vastes, les intérêts peuvent varier d'une région à l'autre. En Russie, par exemple, il y aurait intérêt à avoir un délégué de Saint-Pétersbourg et un délégué de Moscou.

On passe à la troisième partie de l'article : *Le Bureau International examinera dans sa première séance si ses votes doivent avoir lieu par nation ou par membre.*

Le marquis DE BARRAL-MONTFERRAT (France). — Voter cette formule, c'est renouveler la faute commise lors des États Généraux de 1789. On risque de commencer par un désaccord si le mode de votation n'est pas nettement déterminé à l'avance. (*Approbation.*)

M. Flavien BRENIER. — Le Comité d'Organisation a tenu à poser la question, mais il n'insiste pas pour l'adoption de cette formule. Il accepterait le principe d'une voix par nationalité quel que soit le nombre des délégués présents pour un même pays.

Le comte DE RENESSE-BREIDBACH (Belgique). — C'est le système qui aurait nos préférences. (*Assentiment.*)

En conséquence, la troisième partie de l'article 5 est ainsi modifiée : *Quel que soit le nombre de ses délégués, chaque nation ne disposera que d'une voix.* L'ensemble de l'article est adopté à l'unanimité.

M. SILLAND (France). — Qui aura qualité pour choisir les membres d'une délégation ?

M. Flavien BRENIER. — Ce pourra être une Ligue existante, comme en Belgique ou en Roumanie. Ou bien, là où le mouvement antimaçonnique est à ses débuts, c'est le Bureau International lui-même qui s'adjoindra des personnalités qualifiées, en attendant qu'une Ligue soit née et puisse les mandater régulièrement.

Le commandant CUIGNET, président, donne lecture de l'article 6, ainsi conçu : VI. — *Le Bureau International a à sa tête un Président chargé de le représenter, plusieurs Vice-Présidents et un Secrétaire chargé de centraliser la correspondance. Le Président et le Secrétaire du Bureau International sont choisis en dehors de toutes considérations de nationalité. Les Vice-Présidents sont choisis à raison d'un par pays représenté dans le Bureau.*

M. Jean GAUME (France). — Cela ne fera-t-il pas beaucoup de Vice-Présidents ?

M. Flavien BRENIER. — Oui, si l'on se place au point de vue général ; non, si l'on envisage la situation au point de vue d'une nation en particulier. Il faut éviter tout ce qui peut froisser une susceptibilité nationale, et, pour cela, il faut que chaque nation ait une part dans la direction du Bureau : c'est cette part qu'assurera une vice-présidence nationale.

M. le marquis DE BARRAL-MONTFERRAT (France). — Cette multiplicité de Vice-Présidents paraîtra un peu ridicule.

M. Flavien BRENIER. — Pas au point de vue national. Un Comité International dans lequel toutes les fonctions seraient remplies par des étrangers laisserait assez indifférents les Argentins, par exemple. Qu'on leur accorde un Vice-Président National, et la question change d'aspect : ils sentent qu'ils ont voix au chapitre.

M. Alexandre SPINÉANO (Roumanie). — Le mouvement antimaçonnique part de France. Nous ne voyons pourtant aucune difficulté à ce que le Président et le Secrétaire du Bureau International soient Français.

M. Flavien Brenier. — Je remercie nos amis roumains de la cordialité de leur proposition, mais il paraît difficile d'accepter un tel privilège. La présidence et le secrétariat doivent aller, non à la nationalité, mais au mérite individuel, sans considération de nationalités. C'est ainsi seulement qu'on pourra faire de bons choix.

M. Gaston Lefrançois (France). — Mais il faudra bien que le Bureau International ait un siège fixe ? Le Président et le Secrétaire seront donc choisis en raison de leur résidence au siège choisi.

M. Flavien Brenier. — Pourquoi donc ? Le Bureau International aura un Président chargé des relations avec les Cours souveraines et des grandes lignes de la direction ; et un Secrétaire, qui centralisera la correspondance et la propagande internationale. Ce sont des domaines bien définis, et rien n'oblige Président et Secrétaire à être de la même nationalité. Les délégués des divers pays écriront, suivant le cas, à l'un ou l'autre, à leur résidence particulière, et tous deux communiqueront ensemble comme ils l'entendront.

M. Gaston Lefrançois (France). — Mais il faudra au moins que le Secrétaire réside dans le pays où sera installé le Bureau ?

M. Flavien Brenier. — C'est-à-dire qu'inversement, le secrétariat sera installé en fait dans le pays où résidera le Secrétaire désigné. Et si la nationalité du Secrétaire vient à changer, le Secrétariat se trouvera transféré à l'adresse de son successeur.

Le commandant Cuignet, président. — D'ailleurs, ce sont là des points de détail qui seront tranchés à la première réunion du Bureau International. (*Approbation.*)

Le commandant de Fraville (France). — Je demande qu'on maintienne le principe d'un Vice-Président par nation représentée. Ce titre aura une importance au point de vue national, car il donnera à son détenteur l'autorité nécessaire pour prendre la tête du mouvement antimaçonnique dans son pays.

Mgr Werthmann (Allemagne) et le comte de Renesse-Breidbach (Belgique) se rallient à cette manière de voir.

L'article 6 est adopté à l'unanimité.

Le commandant Cuignet, président, donne lecture de l'article 7, qui est ainsi conçu : VII. — *Le Bureau International devra se réunir au moins une fois par année. La date de sa réunion devra être fixée au moins trois mois d'avance pour permettre aux membres les plus éloignés de préparer leur voyage.*

M. Condurachi (Roumanie). — Où se réunira le Bureau International ?

M. Flavien Brenier. — Il n'est pas encore possible de le dire. Les

correspondances qui auront lieu entre les délégués des divers pays, dès qu'ils auront été désignés, permettront de régler ce point.

L'article 7 est adopté à l'unanimité.

Il est donné lecture du dernier article, ainsi conçu : VIII. — *Le principe d'un deuxième Congrès Antimaçonnique International est adopté, et le Bureau International est chargé de l'organiser pour 1913.*

M. de Cardonne (France). — Ne serait-il pas possible de gagner une année en fixant à 1912 la date du prochain Congrès International ?

M. Flavien Brenier. — C'est impossible. La date la plus convenable pour la tenue d'un Congrès International est de juillet à septembre. Or nous sommes à la fin de 1911, et le temps manquerait absolument pour préparer ce Congrès d'ici aux vacances de 1912. N'oublions point que pour écrire, par exemple, à nos amis du Brésil, et recevoir leur réponse, il faut six semaines. D'ailleurs, les réunions du Bureau International, qui auront lieu en 1912, seront des Congrès en miniature.

M. de Cardonne se déclare satisfait par ces explications.

L'article 8 et dernier est adopté à l'unanimité. (*Appaudissements répétés.*)

M. de Cardonne (France). — Les huit articles qui viennent d'être votés, et qui constituent notre charte internationale, doivent-ils être publics ? Le compte rendu du Congrès International doit-il être publié par la presse amie, et dans quelle mesure ?

M. Flavien Brenier. — Le Comité d'Organisation ne voit aucun inconvénient à ce que les huit articles soient rendus publics. Quant au compte rendu de nos séances, je demanderai au Congrès de décider que certains passages ne soient pas publiés, notre intérêt étant de ne pas renseigner l'adversaire sur tout ce que nous préparons. (*Approbation.*)

Il est en conséquence décidé que certains passages seront remplacés par des lignes de points.

La séance est levée à 6 heures.

DEUXIÈME SÉANCE.

La séance est ouverte à 9 heures du soir, sous la présidence du commandant CUIGNET, assisté de Mgr WERTHMANN et du comte DE RENESSE-BREIDBACH.

Le commandant CUIGNET annonce que l'on va procéder à la désignation des membres du Bureau Antimaçonnique International.

M. Flavien BRENIER. — Il est bien entendu que la délibération qui commence n'aura pas pour effet de faire procéder à des choix définitifs. Seules les organisations nationales qui ont mandaté les congressistes ici présents ont qualité pour nommer le ou les membres par qui elles entendent être représentées au Bureau International. Le Comité d'organisation du Congrès vous demande seulement d'assurer l'exécution pratique des décisions prises dans la séance précédente et, pour cela, de prévoir immédiatement le mode de fonctionnement provisoire pour le Bureau International.

Le commandant CUIGNET. — En ce qui concerne la *Ligue Française Antimaçonnique*, elle désignera la semaine prochaine des délégués au Bureau Antimaçonnique International. Ce qu'il s'agit de faire, c'est de constituer un organisme provisoire, qui procédera ensuite à la constitution définitive du Bureau au moyen de négociations avec toutes les Ligues ou organisations ici représentées.

Mgr WERTHMANN (Allemagne) déclare accepter, sous les réserves formulées dans la séance précédente, de faire partie du Bureau provisoire.

Le Révérend R. J. WALKER, au nom des délégués anglais, déclare adhérer pleinement.

Le comte DE RENESSE-BREIDBACH (Belgique) adhère sans réserves.

M. Alexandre SPINÉANO, au nom des délégués roumains, adhère également, mais fait observer que plusieurs délégations étrangères ne sont pas encore présentes à la séance. Ne convient-il pas d'attendre leur arrivée ?

Le commandant CUIGNET est d'avis qu'il vaut mieux considérer les délégués au Congrès comme faisant tous partie du Bureau provisoire. La composition du Bureau définitif, qui se réunira après Pâques, résultera des négociations entre les diverses nations. (*Approbation générale.*)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La parole est donnée à M. René DE LA BOULAYE, membre du

Comité d'organisation pour son rapport sur « la propagande théosophique, spirite et occultiste ; son danger et les moyens de le conjurer ».

M. René DE LA BOULAYE commence par constater que la Franc-Maçonnerie visible, celle des Grands Orients et du Rite Ecossais, est la seule qui ait, pendant longtemps, retenu l'attention des anti-maçons. On avait totalement négligé de s'occuper des Loges martinistes, occultistes et théosophiques, moins nombreuses, mais aussi actives que les autres.

Cette Franc-Maçonnerie occultiste présente un aspect spécial : elle est, en apparence, tout entière occupée de philosophie cabaliste. (Ici, M. de La Boulaye étudie, à la lumière d'un livre de M. Flavien Brenier, *les Juifs et le Talmud*, actuellement en préparation, ce qu'est la cabale, les origines chaldéennes de cette philosophie, son histoire, depuis la société secrète juive des Pharisiens, qui l'adopta il y a vingt-cinq siècles, jusqu'à la société secrète cabaliste des Rose-Croix, qui fonda, au XVIII[e] siècle, la Franc-Maçonnerie moderne.) Dans les Grands Orients et le Rite Ecossais, la cabale n'est plus connue aujourd'hui que de quelques rares maçons, hauts gradés. Dans la Franc-Maçonnerie occultiste, au contraire, elle est restée en honneur et forme le fond commun des systèmes philosophiques professés.

C'est aux environs de 1885 que la Franc-Maçonnerie occultiste, tombée en sommeil depuis la fin du XVIII[e] siècle, fut réorganisée. En la reconstituant, les dirigeants secrets de la Franc-Maçonnerie obéissaient à une nécessité. C'était l'époque où le Grand Orient de France, bientôt imité par nombre de Grandes Loges du monde entier, jugeait la conquête maçonnique assez avancée pour qu'on put renoncer au masque théiste qui avait servi jusque-là ; on avouait franchement pour but la conquête des pouvoirs publics et on reniait le Grand Architecte de l'Univers. Pour inévitable que fût cette évolution, elle risquait de créer un fossé entre la Franc-Maçonnerie et les âmes croyantes, qui sont encore le nombre, même en France. Afin d'éviter que ces âmes, choquées, se retournassent vers le Christ, on réorganisa la Franc-Maçonnerie cabaliste, qui, avec sa variété de groupements martinistes, occultistes, théosophiques et spirites, devait retenir ceux que choquait l'athéisme du Grand Orient et les diriger vers un mysticisme dévoyé.

Cette manœuvre a eu, malheureusement, un plein succès. (M. de La Boulaye fait ici l'historique de la réorganisation du Martinisme par Saint-Yves d'Alveydre et le docteur Encausse. Il consacre un exposé d'une demi-heure à l'état actuel des forces martinistes dans

le monde, et examine son rôle dans les diverses révolutions de ces dernières années. Il parle, en même temps, du cénacle de corruption intellectuelle et matérielle fondé à Paris par Stanislas de Guaita.)

Passant ensuite à la Théosophie, M. de La Boulaye en étudie les débuts à la lumière de récents travaux publiés par la *Revue Antimaçonnique*. Il signale le changement radical de méthode qui suivit l'avènement de Mme Annie Besant à la présidence et explique le mode de déformation intellectuelle employé pour transformer un excellent chrétien qu'on séduit en théosophe dirigé, puis en théosophe dirigeant, et enfin en adepte aveugle du panthéisme théosophique. L'orateur passe en revue les résultats acquis par les Théosophes, dénombre les « branches » nationales, et étudie le rôle joué par la secte dans deux grandes manifestations récentes : le Congrès des Races (Londres, 1911), et le Congrès de l'Esperanto (Anvers, 1911) ainsi que dans une institution internationale, l'Institut Général Psychologique.

La Théosophie nous avait entraîné jusqu'aux Indes. M. de La Boulaye pousse plus loin encore et signale le rôle joué par la Franc-Maçonnerie occultiste dans la Révolution de Chine, qui se déroule en ce moment. Il expose l'identité de doctrine qui existe entre la philosophie Taoïste, dont s'inspirent les sociétés secrètes chinoises, et la philosophie panthéiste, qui est la croyance fondamentale de toutes les sociétés secrètes de l'Occident. Il jette un peu de lumière sur l'enchevêtrement, si obscur au premier instant, des sociétés du *Nénuphar Blanc*, du *Véritable Ancêtre* et des *Grands Poings* (ou Boxers). Tout ce pullulement obscur est rattaché à nos sociétés secrètes d'Europe et d'Amérique : c'est aux Etats-Unis qu'est le centre le plus actif des sociétés secrètes chinoises, et ces dernières font échange de garants d'amitié avec nos Martinistes français. Les différentes pièces du réseau malfaisant qui enserre le monde sont étroitement assemblées.

Moins discipliné, plus anarchique était jusqu'à présent le mouvement spirite, qui ne bénéficiait pas d'une organisation supérieure centrale. Cette organisation est née récemment en France : c'est *l'Alliance Spiritualiste Universelle*, fondée par un Juif, Albin Valabrègue, qui a entrepris l'immense tâche de fédérer les groupements épars. M. de La Boulaye étudie l'action de cette association et l'accueil qui lui fut fait par les milieux préexistants, notamment par le Martinisme. C'est encore une force redoutable avec laquelle il va falloir lutter.

L'orateur en dit autant de la Maçonnerie androgyne, dite du *Droit humain*, qui se répand actuellement dans les deux mondes,

et donne des précisions sur son autorité et le nombre de ses Loges.

En terminant, M. de La Boulaye fait appel aux délégués étrangers qui l'écoutent. Seule, jusqu'à présent, la *Ligue Française Antimaçonnique* a travaillé à se documenter sur les Maçonneries occultistes. Elle ouvre ses dossiers aux antimaçons de tous les pays et les invite à collaborer avec elle dans cette lutte, comme dans la lutte contre la Franc-Maçonnerie visible. Avec l'aide de Dieu, cette collaboration nous donnera la victoire. (*Vifs applaudissements.*)

Le Révérend R. J. Walker (Angleterre). — La Théosophie a beaucoup d'importance à Londres, mais depuis une époque récente. Au début, Mme Annie Besant n'était pas prise au sérieux par les Anglais. Personnellement, je n'ai jamais constaté qu'il existe des rapports en Angleterre entre Théosophes et Francs-Maçons ; cependant je ne nie rien : je dis que je n'en ai pas constaté. Quant au Martinisme, nous en ignorions jusqu'au nom. Cependant, il existe, à notre connaissance, à Londres des cénacles assez analogues à celui de Stanislas de Guaita.

M. Flavien Brenier. — Nous ne sommes nullement surpris que les Maçonneries occultistes soient peu connues dans les pays où l'Antimaçonnerie travaille seulement à s'organiser. Cependant, il nous est possible d'apporter la preuve de tout ce qui est contenu dans le rapport de M. de La Boulaye. En ce qui concerne les rapports entre la Franc-Maçonnerie et la Théosophie, ils furent intimes dès le début : un aveu du colonel Olcott, collaborateur de la première heure de Mme Blavatsky, en fait foi. Ils n'ont pas été interrompus depuis. Quant au Martinisme, non seulement il a pris pied en Angleterre, mais il possède à Londres, à notre connaissance. un Conseil National, ce qui implique l'existence d'un certain nombre de Loges. Mais ces Loges sont bien plus mystérieuses que celles de la Maçonnerie ordinaire, et cela explique que leur existence soit généralement inconnue.

Le Révérend R. J. Walker (Angleterre). — Je crois que c'est surtout aux Etats-Unis que doit exister le lien entre les Occultistes et la Maçonnerie ordinaire. Les Francs-Maçons américains sont beaucoup plus épris de superstitions que les Francs-Maçons anglais.

Diverses questions sont posées par les délégués étrangers. Il y est répondu soit par le rapporteur, soit par M. Flavien Brenier.

Le commandant Cuignet, président, remercie M. de La Boulaye de son intéressant rapport et donne la parole au comte Rochaïd pour un rapport sur l'Institut Général Psychologique.

Le comte Rochaïd constate que l'hypothèse matérialiste, en sciences, obtient de moins en moins de succès. Les temps ne sont plus où l'école physico-chimique régnait en maîtresse dans les chaires de Facultés : ses tenants les plus intransigeants ont dû en atténuer les doctrines en admettant la thèse vitaliste, qui ouvre elle-même la porte à la thèse spiritualiste. C'est une défaite pour la Franc-Maçonnerie, défaite d'autant plus sensible qu'elle se produit à l'heure même où, par le reniement du Grand Architecte de l'Univers, les Loges se sont placées délibérément sur le terrain matérialiste. A ce point de vue encore, s'est donc imposée à la Franc-Maçonnerie la manœuvre dont M. de La Boulaye a parlé tout à l'heure : détacher un corps de troupes en lui donnant pour mission d'arborer le drapeau spiritualiste et de grouper autour de lui tous ceux dont le matérialisme brutal du Grand Orient aurait fait des ennemis de la cause maçonnique.

C'est à cette nécessité de la politique des Loges que répond la création de certains organismes à façade scientifique, tels que l'Institut Général Psychologique, qui est aujourd'hui fortement installé dans deux pays, la France et la Russie. (L'orateur raconte ici les débuts de cet Institut, qui sortit d'un Congrès de Psychologie tenu à Genève en 1901, mais qui n'a pris une grande extension que depuis deux à trois ans. Il vise à devenir international, comme en témoignent les négociations nouées dans le monde entier, et jusqu'en Australie, que nous avons pu constater. De nombreuses personnalités conservatrices, trompées par ses apparences de science impartiale, le subventionnent. Le Tsar tout le premier lui a fait don, à Saint-Pétersbourg, d'un terrain de quatorze hectares, pour y installer son siège russe. En réalité, la direction de l'Institut est aux mains de membres des Francs-Maçonneries occultistes ; théosophes et spirites se partagent tous les postes essentiels et orientent les travaux dans un sens ouvertement contraire aux croyances religieuses, favorable par contre aux pires extravagances spirites.

Le comte Rochaïd fournit sur tous ces points d'abondantes précisions, et termine en rappelant que les fondations du genre de l'Institut Général Psychologique furent nombreuses à la veille de la Révolution. Celles-là aussi se proposaient tantôt un but de science pure, tantôt un but humanitaire. C'était, par exemple, la Société des Amis des Noirs, fondée par un groupe de Francs-Maçons, qui rassemblait des millions pour assurer le rachat et l'affranchissement des esclaves nègres : ces millions furent employés, en réalité, à fomenter les premiers troubles de la Révolution française et à payer les massacreurs de septembre. Tout nous fait craindre que l'Institut

Général Psychologique ne prépare une mystification analogue. — L'orateur termine en préconisant divers moyens susceptibles de la rendre impossible. (*Applaudissements.*)

Ce rapport est suivi d'un court échange de vues.

Puis, la parole est donnée à M. Henry BRONGNIART, docteur en droit, pour son rapport sur l'ESPERANTO. Vu l'heure avancée, le Comité d'organisation le prie de condenser son rapport.

M. BRONGNIART commence par établir les origines de l'ESPERANTO. De nombreuses tentatives de langues internationales l'ont précédé depuis trois siècles : il est curieux de constater que presque toutes ont émané de personnalités ayant la mentalité maçonnique, ou ayant contribué à la formation de cette mentalité. Cela suffirait à nous mettre en garde contre le principe d'une langue internationale artificielle, alors que la Chrétienté possède déjà, avec le latin, un outil qui a fait ses preuves à travers les âges.

En préconisant la substitution au latin d'une nouvelle langue internationale, les Rose-Croix du XVIIe siècle et les Francs-Maçons du XVIIIe et du XIXe avaient surtout pour but d'atteindre la langue consacrée de l'Eglise de Rome, leur capitale ennemie. N'est-ce pas la même pensée qui dicte de nos jours l'attitude de la Franc-Maçonnerie à l'égard de l'Esperanto ?... L'orateur extrait de son dossier diverses décisions maçonniques officielles prescrivant aux Loges une vigoureuse propagande en faveur de l'Esperanto, création du juif Zamenhof. Il renforce cette documentation par la lecture d'extraits de l'ACACIA et d'autres revues maçonniques : toutes ces publications sont extrêmement chaleureuses en faveur de l'Esperanto, dont elles déclarent la propagande nécessaire au but mondial que se propose la Franc-Maconnerie.

On comprend fort bien que la Franc-Maçonnerie, qui veut la mort des nationalités et la constitution d'une République universelle, dont l'organisation maçonnique serait l'ossature, tienne à avoir sa langue à elle et tente de la substituer au latin, langue de l'Eglise de Rome, et aux idiomes des peuples qu'elle entend fusionner malgré eux. L'intérêt maçonnique est là palpable et évident. Ce que l'on comprend moins, c'est que les gouvernements chrétiens n'aient pas encore éventé le piège. N'a-t-on pas vu, cette année même, alors que la Franc-Maçonnerie redoublait sa propagande esperantiste, le gouvernement belge subventionner le Congrès de l'Esperanto tenu à Anvers, et S. M. Alphonse XIII envoyer les insignes d'un ordre espagnol au créateur de l'Esperanto, le juif Zamenhof ?... Il a paru intéressant au Comité d'Organisation de poser cette question devant le Congrès, pour qu'on puisse en commencer simultanément l'étude

dans les divers pays et attirer sur elle l'attention des souverains dont il vient d'être parlé. (*Applaudissements.*)

M. l'abbé Duperron (France). — L'Eglise a deux langues officielles, la langue latine et la langue grecque. La Franc-Maçonnerie, qui est « la Contre-Eglise », suivant le mot du F∴ Limousin, veut avoir aussi sa langue officielle. L'Esperanto permettrait aux Grandes Loges et Grands Orients de correspondre entre eux dans un dialecte unique, comme le font les évêques. (*Applaudissements.*)

Le commandant Cuignet, président. — Tous les efforts de la Franc-Maçonnerie tendent à la création d'une République universelle. Mais cette création sera un rêve irréalisable tant qu'il n'existera pas une langue universelle, préface de l'abolition des frontières. C'est ce qui explique pourquoi elle propage l'Esperanto et pourquoi nous devons nous efforcer de le combattre.

Mgr Werthmann (Allemagne). — Je crois que le Congrès est en train de faire fausse route. J'étais curieux d'entendre parler des relations entre l'Esperanto et la Franc-Maçonnerie. Ce que j'ai entendu ne m'a pas convaincu et je ne crois pas à ces relations. Je vous prie tous de ne pas continuer dans cette voie, autrement, comme Léo Taxil, vous arriverez bientôt à un point où les catholiques ne pourront vous suivre. (*Mouvements divers et étonnement. Une personne, dans le public, applaudit.*)

M. Flavien Brenier. — Je regrette d'avoir été obligé, au nom du Comité d'Organisation, de demander à mon ami Brongniart de résumer l'abondante documentation qui gonfle son dossier. Les instants limités dont nous disposons ne permettaient pas de la produire tout entière, car nous avons encore deux rapports et plusieurs allocutions à entendre ce soir. Cependant, les quelques textes qu'il a cités me paraissent devoir mériter une appréciation plus favorable de la part de l'honorable délégué allemand. S'il reste des divergences d'opinions entre les antimaçons des différents peuples, il me paraît difficile que ce soit sur la question esperantiste.

Voici une idée, celle d'une langue universelle artificielle, qui a été lancée, il y a des siècles ; par qui ? par des Rose-Croix, ancêtres de nos Francs-Maçons modernes. Tous les âges de l'action maçonnique ont apporté leur contribution à cette idée et ont renouvelé les tentatives de création. Aujourd'hui, où la Franc-Maçonnerie est puissante dans le monde entier, l'idée se réalise : un juif crée l'Esperanto, et les Loges s'accordent à déclarer que sa propagation est, au point de vue maçonnique, d'une importance capitale. Comment une telle obstination de l'adversaire serait-elle le fait du hasard ?...

Il y a mieux. M. de La Boulaye vous a signalé tout à l'heure que

dans le Congrès Esperanto à Anvers, en août 1911, nous avons surpris les Théosophes en flagrant délit d'organisation des délibérations et de direction des travaux. Le fait est attesté par des preuves matérielles écrites. Est-ce là une circonstance qui doive beaucoup nous rassurer ?... Faut-il être rassuré de ce qui s'est passé à Saint-Pétersbourg, où le chef de la Ligue esperantiste, le capitaine d'état-major Postnikoff, se servait des Congrès esperantistes et de la correspondance en Esperanto pour masquer toute une organisation de haute trahison au profit d'une puissance étrangère ?...

Rappelons-nous les « Amis des Noirs », dont le comte Rochaïd vous parlait tout à l'heure à propos de l'Institut Général Psychologique. Leur but était noble et éminemment philanthropique, comme l'est, à un certain point de vue, celui de l'Esperanto. Mais la Franc-Maçonnerie savait ce qu'elle faisait en arborant ce pavillon, qui finit dans la boue sanglante des massacres révolutionnaires. Voilà un exemple de considération que je propose à votre attention, Monseigneur. L'adversaire a créé ce mouvement et il en est maître; je ne puis que conseiller à vos amis de ne pas y entrer. (*Applaudissements.*)

Mgr Werthmann. — Je connais un prêtre très pieux qui fut l'inventeur d'une langue universelle; donc, toutes les tentatives n'ont pas été faites par des Francs-Maçons. Les relations que vous signalez entre la Franc-Maçonnerie et l'Esperanto peuvent n'être qu'accidentelles, et je ne crois pas qu'on puisse se baser sur elles pour condamner l'Esperanto. Une seule question se pose : la langue esperantiste est-elle bonne ou mauvaise ? Or, cette question-là est étrangère à la question maçonnique.

Le commandant Cuignet, président. — La langue, en elle-même, nous intéresse peu ; mais la manœuvre maçonnique qu'elle cache présente une haute gravité. La langue est la meilleure défense d'un peuple qui veut conserver sa nationalité, et c'est pour cela que la Franc-Maçonnerie, qui veut abolir toutes nationalités, travaille à abolir les langues nationales. Cela, nous ne pouvons pas l'accepter, Monseigneur, ni l'Eglise non plus, je crois ; car la distinction des hommes en nationalités distinctes est d'ordre divin aussi bien que d'ordre humain. (*Applaudissements.*)

M. Alexandre Spinéano (Roumanie). — En Roumanie, nous avons quelques centaines d'hommes qui apprennent l'Esperanto. Ils auraient pu se comprendre entre eux sans son secours, car ce sont tous des Juifs ! (*Hilarité.*) Cela nous a rendu l'Esperanto peu sympathique. (*Applaudissements.*) Nous ne comprenons pas pourquoi les Juifs, qui ont déjà l'hébreu pour communiquer entre eux, ont encore besoin de l'Esperanto.

M. Flavien Brenier. — L'hébreu est une langue difficile, qui exige, pour être parfaitement connue, des études approfondies. Aussi suis-je surpris que les Juifs le parlent couramment en Roumanie : ailleurs, il n'est connu que des rabbins et d'une élite.

M. Alexandre Spinéano (Roumanie). — J'entendais par l'hébreu non la langue classique, mais le dialecte yuddish, mélange de mots empruntés à vingt idiomes, que les Juifs parlent dans le monde entier, sauf à y introduire des variantes.

M. Gérald Maude (Angleterre) prend la parole en anglais. Le délégué s'excuse de parler insuffisamment le français pour répondre dans cette langue aux opinions qu'il vient d'entendre exprimer. M. de Saint-Ralmont traduit son allocution phrase par phrase.

Il y a déjà plusieurs années que l'on a commencé à étudier l'Esperanto en Angleterre. Le mouvement est parti de Cambridge. Ce n'était pas un Juif qui était à sa tête : c'était un dentiste ; et je crois bien que, depuis lors, il a réussi à gagner deux à trois douzaines d'élèves en Angleterre. (*Hilarité.*) Je ne sais pas si l'on prétend que l'Angleterre est devenue esperantiste, mais je sais fort bien que la question esperantiste n'y existe pas. C'est pour cela que les délégués anglais ne peuvent pas promettre au Congrès de déployer, à leur retour, le drapeau antiesperantiste. (*Applaudissements.*)

Nous ne pouvons pas promettre non plus de déployer le drapeau antijuif. J'ai vu les Juifs en Angleterre ; je les ai vus dans les pays où j'ai voyagé ; partout ils m'ont fait la même impression : je ne les estime pas et je déteste leur influence ! Seulement, je ne puis pas promettre de faire partager mon opinion par les Anglais. En Angleterre, le Juif est ou bien un pauvre diable d'immigré, auquel personne ne fait attention, ou bien un homme très riche, qui prête sa maison pour des expositions d'art chrétien. (*Hilarité.*) C'est un mauvais terrain pour notre propagande, et l'antisémitisme ne réussirait pas plus, en Angleterre, que l'antiesperantisme.

Nous ne pouvons réussir en Angleterre qu'en ayant une pleine liberté pour choisir notre terrain d'action et nos moyens. En France, vous êtes dans un pays catholique, ce qui simplifie beaucoup de choses ; en Angleterre, les catholiques eux-mêmes ignorent les choses dont nous parlons ici. Un d'entre eux, membre de la Chambre des Communes, me disait encore, il y a quelques semaines : « Les Francs-Maçons et les Juifs ? mais ils n'ont jamais fait courir le moindre danger à personne ! »

Ce qu'il faut faire, en Angleterre, c'est nous organiser discrètement, et, en même temps, se servir de la plume pour redresser les

erreurs courantes ; les Francs-Maçons et les Juifs se servent de la presse pour leurs intérêts, mais nous pouvons leur disputer cette arme.

Et puis, l'ignorance de nos compatriotes en matière de Franc-Maçonnerie a son bon côté. Si un homme est profondément endormi, et qu'on enfonce dans sa chair un couteau aiguisé, il ne sentira rien tant qu'on ne poussera pas vigoureusement le couteau. En France, les Juifs ont poussé le couteau, et la France est réveillée. En Angleterre, les Juifs n'ont pas encore poussé le couteau, et l'Angleterre dort. En nous y prenant prudemment, nous pourrons peut-être saisir le couteau avant qu'il ait mortellement blessé l'Angleterre chrétienne. Mais, si nous commençons par avertir le Juif en le défiant, en Angleterre aussi il poussera le couteau, et nous ne serons pas encore assez forts pour l'en empêcher.

C'est pour cela seulement que nous ne voulons pas nous dire antijuifs en Angleterre. (*Vifs applaudissements.*)

Le comte DE RENESSE-BREIDBACH (Belgique). — Je crois que le délégué croit la question juive moins connue en Angleterre qu'elle ne l'est effectivement. Il me semble que lors des récentes grèves anglaises, c'est surtout aux Juifs qu'on s'en est pris. Quand le peuple s'acharne sur les Juifs, comme il l'a fait en plusieurs endroits, cela indique qu'il commence à les connaître. (*Applaudissements.*)

Pour ce qui est de la question de l'Esperanto, si le gouvernement catholique belge a favorisé le Congrès d'Anvers, c'est pour des raisons spéciales. Les Trappistes et les Dominicains d'Amsterdam voyaient dans l'Esperanto un dialecte susceptible d'être vite appris aux peuples nègres du Congo belge qui parlent une vingtaine de langues différentes ; ils ont fait une tentative dans ce sens. C'est pour le favoriser que le gouvernement belge a subventionné le Congrès d'Anvers. Quant à l'initiative du mouvement esperantiste, elle est peut-être maçonnique ; cependant, en Belgique, il y a plus de catholiques que de Francs-Maçons s'occupant d'Esperanto.

Le commandant CUIGNET, président. — Je désirerais répondre à M. Gérald Maude que nous sommes complètement d'accord avec lui pour laisser aux antimaçons anglais le soin de choisir leur terrain d'action en Angleterre. Le principe qui a été constamment admis dans ce Congrès est que les mouvements antimaçonniques nationaux doivent être autonomes. Il suffit qu'il y ait contact entre les Ligues nationales et accord sur les principes essentiels. (*Applaudissements.*)

(En raison des réserves faites par le délégué allemand, l'unanimité, sur la question de l'Esperanto, ne pouvait être atteinte. Sur la proposition du Comité d'Organisation, le Congrès n'a, en conséquence, pris aucune décision relativement à l'Esperanto. Il a laissé à chaque nationalité le soin de rechercher le rôle de la Franc-Maçonnerie dans la propagation de cette langue.)

L'ordre du jour appelle la discussion du rapport sur : *le Statut national à imposer aux Juifs dans les pays chrétiens pour protéger ces pays contre les complots tramés par la nation juive.* Rapporteur le commandant Cuignet.

Le commandant Cuignet commence par préciser le caractère de l'antijudaïsme professé par la *Ligue Française Antimaçonnique.* Cette Ligue n'est pas antijuive, comme le furent certains pamphlétaires, qui considéraient le massacre des Juifs comme la seule solution de la question hébraïque. Notre antijudaïsme est seulement la constatation d'un fait : un peuple distinct de tous les autres peuples, et ennemi de chacun d'eux, campe au milieu des nations ; sa présence et son hostilité doivent obliger les nations à certaines mesures de précaution.

Que le peuple juif soit resté distinct de tous les autres, malgré les efforts faits pour le fusionner, c'est ce qui est admis même par des Juifs convertis du caractère le plus respectable, comme les abbés Lehmann. L'action des siècles, comme les édits des gouvernements, est restée sans effet sur la nationalité juive.

Que le peuple juif soit l'ennemi de tous les autres peuples, c'est ce que les livres de la synagogue suffiraient à prouver, si l'histoire des Juifs ne mettait déjà ce fait suffisamment en lumière. Mais c'est surtout contre les peuples chrétiens que la haine des Juifs s'est donnée libre carrière : la haine des descendants perpétue celles des ancêtres, qui clouèrent le Christ à la Croix du Calvaire.

Jadis cette haine ne pouvait nuire que dans des circonstances limitées, car la méfiance que les peuples chrétiens éprouvaient envers le Juif était leur meilleure sauvegarde. Il n'en va plus de même depuis que les Juifs ont réussi, au XVIIe et au XVIIIe siècle, à s'emparer de la Franc-Maçonnerie, à en faire le véhicule de leurs idées et l'instrument de leur domination.

La Franc-Maçonnerie a fait la Révolution chaque fois qu'elle l'a pu, et la Révolution a toujours travaillé pour les Juifs. Dès le temps de la Révolution d'Angleterre, c'est Cromwel qui propose, au témoignage de Guizot, d'accorder aux Juifs une situation privilégiée. C'est Pombal qui introduit la Franc-Maçonnerie en Portugal et qui émancipe les Juifs. La Révolution française met le Christianisme

hors la loi ; mais elle accorde les droits de citoyens aux Juifs. La Révolution de 1830 assimile les rabbins aux ministres des confessions chrétiennes, et accorde même aux premiers un traitement très supérieur. La Révolution de 1870 vaut aux Juifs le décret Crémieux, qui naturalise en masse les Juifs algériens. Au Congrès de Berlin, en 1879, la Franc-Maçonnerie se sert de Waddington pour imposer aux Roumains la nationalisation des Juifs. Entre la Révolution maçonnique et les Juifs, il y a partie liée à travers les siècles, *la Ligue Française Antimaçonnique* le constate ; rien de plus.

Seulement, cette constatation impose des devoirs aux antimaçons. Puisque les Juifs sont des étrangers inassimilables, puisque ces étrangers sont en état permanent d'hostilité contre les peuples chrétiens au milieu desquels ils habitent, les antimaçons de tous les pays doivent surveiller les trames juives avec une attention particulière et ne rien épargner pour les déjouer. Il y a lieu pour les antimaçons d'instituer dans chaque pays une surveillance permanente de l'élément juif. (*Vifs applaudissements.*)

Mgr Werthmann (Allemagne). — Sans vouloir m'élever contre les paroles qui viennent d'être prononcées, je dois déclarer que le Centre catholique allemand ne fait pas de politique antijuive.

L'ordre du jour appelle le rapport du commandant de Fraville sur : « l'organisation internationale de la propagande par le livre et la brochure. » En raison de l'heure avancée, il est décidé que ce rapport ne sera pas présenté.

La parole est donnée à M. Béchara-el-Khoury, délégué syrien, qui présente un rapport sur l'organisation de la propagande antimaçonnique en Syrie.

Cette organisation était devenue une véritable nécessité. La Syrie compte un grand nombre de Loges, fortes de plus de 3.000 membres, musulmans pour la plupart. Depuis la Révolution ottomane. ces Loges régentent le pays. A Beyrouth, où la mission laïque française est dirigée par un ami de M. Aulard, cette institution, dont le besoin se faisait si peu sentir, fait professer des Cours de Franc-Maçonnerie dans ses classes supérieures ; des jetons maçonniques sont distribués aux jeunes élèves avec l'assurance qu'en cas de péril la vue de ces jetons leur assurera un prompt secours. Sous mille formes, l'action maçonnique s'exerce : on est allé jusqu'à faire donner des représentations populaires du *Juif Errant*, l'inepte pièce d'Eugène Sue, pour fanatiser la population contre les missionnaires.

Pour balancer cette action, les antimaçons syriens se sont mis à l'œuvre. Un savant religieux, le P. Cheïkbo, publie en arabe

une revue antimaçonnique qui a redressé bien des erreurs. Des conférences et des publications diverses ont été faites. Ce n'est pas encore assez, et nous allons nous organiser en Ligue de propagande permanente.

L'orateur exprime, en terminant, toute sa confiance dans la Syrie catholique et antimaçonne. (*Vifs applaudissements.*)

Personne ne demandant plus la parole, le commandant Cuignet déclare :

« En terminant les travaux de cette journée, je tiens à remercier spécialement MM. les délégués étrangers dont la présence parmi nous atteste l'extension du mouvement antimaçonnique et permet de nouveaux espoirs.

« Mes remerciements vont particulièrement à Mgr Werthmann et au comte de Renesse-Breidbach, qui ont bien voulu partager avec moi la charge de composer le bureau de cette assemblée.

« Le Congrès aura encore demain une journée importante, journée de propagande par l'exemple et par la parole : à midi MM. les Congressistes sont priés de se trouver en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, où sera célébrée une messe à la mémoire des antimaçons morts victimes de la secte depuis 150 ans ; à 3 heures, aura lieu, dans la grande salle de l'Athénée Saint-Germain, une conférence publique au cours de laquelle sept orateurs des différentes nationalités prendront la parole. Donc, Messieurs, à demain ! (*Applaudissements.*)

Troisième Journée : 19 novembre 1911.

Conformément à la décision prise le jour précédent, une messe *in memoriam* des victimes de la Franc-Maçonnerie a été célébrée le dimanche 19 novembre, à midi, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou. Le célébrant était M. l'abbé Maillefert, doyen de la section Clément XII.

Tous les membres du Congrès National et du Congrès International s'étaient fait un devoir d'assister à cette pieuse cérémonie. Les délégués français et étrangers appartenant à la religion catholique, qui formaient la grande majorité des Congressistes, ont été particulièrement touchés de la présence des délégués appartenant aux confessions anglicane et orthodoxe, qui avaient tenus à s'associer à la commémoration catholique des militants antimaçons morts victimes de la secte.

A trois heures, la grande salle de l'Athénée Saint-Germain, rue du Vieux-Colombier, se remplissait de membres parisiens de la *Ligue Française Antimaçonnique* et des adhérents de la *Ligue Jeanne d'Arc*, convoqués pour la séance de clôture des travaux du Congrès. Bientôt, plus de 700 ligueurs ou ligueuses occupaient la salle. Sur l'estrade prenait place le bureau, composé du commandant Cuignet, président de la *Ligue Française Antimaçonnique*, président; du comte de Renesse-Breidbach, président de la *Ligue Antimaçonnique Belge*, premier assesseur; du Révérend Richard John Walker, délégué des antimaçons anglais, deuxième assesseur. Le bureau était entouré des membres du Conseil Central de la *Ligue Française Antimaçonnique* et d'une vingtaine de membres des délégations étrangères.

Il est difficile de dépeindre l'attention passionnée avec laquelle furent écoutés, par nos adhérents parisiens, les différents discours prononcés, ou de retracer les ovations enthousiastes qui coupèrent ces discours à plusieurs reprises. Un détail suffira à indiquer l'intérêt exceptionnel pris par l'auditoire à cette séance de clôture : sept orateurs se succédèrent à la tribune, et leurs discours durèrent, ensemble, *trois heures un quart*. Or, pendant ce temps d'une longueur exceptionnelle, pas un instant le public ne cessa de manifester son attention ou son approbation et pas une défection ne se produisit dans l'auditoire.

Nous regrettons vivement que trois des orateurs qui ont pris la parole (le commandant Cuignet, M. Flavien Brenier et le Révérend Richard John Walker) aient improvisé leurs discours, ce qui ne nous permet pas d'en placer le texte sous les yeux de nos lecteurs. Ceux-ci devront, pour ces discours, se contenter de brèves et pâles analyses. Plus heureux en ce qui concerne les quatre autres orateurs (M. le comte Renesse-Breidbach, M. Alexandre Spinéano, M. Béchara-el-Khoury et M. le commandant de Fraville), nous pouvons reproduire ci-après les paroles mêmes qui ont été prononcées.

Disons tout de suite que l'auditoire très parisien qui participait à ces assises de l'Antimaçonnerie internationale a réuni dans le même succès les orateurs français et les orateurs étrangers.

DISCOURS DU COMMANDANT CUIGNET

Le président de la *Ligue Française Antimaçonnique* commence par signaler la haute signification du Congrès qui vient de se tenir. Grâce à de patientes négociations poursuivies pendant deux années, les éléments antimaçons et antijuifs de douze nationalités ont pu se rencontrer à Paris, entrer en contact et jeter les bases d'une entente durable contre l'éternelle ennemie de la Chrétienté. M. Flavien Brenier exposera tout à l'heure les principes d'après lesquels cette entente a été conclue ; en attendant, le commandant Cuignet en démontre l'absolue nécessité. Nul peuple, en effet, n'a le droit d'ignorer la puissance de la Franc-Maçonnerie, puisque c'est elle qui, depuis un siècle et demi, fait à peu près à son gré l'histoire des nations. (*Applaudissements.*)

L'orateur retrace ici le rôle de la Franc-Maçonnerie dans la préparation de cette Révolution française qui a si profondément ébranlé les fondements du monde chrétien. Il nous la montre formant les assassins de la Terreur ; puis, effrayée de la férocité maladroite des dogues qu'elle a nourris, faisant machine en arrière et cherchant dans l'Empire la consolidation de l'œuvre révolutionnaire sous le couvert de l'ordre matériel. C'est la Franc-Maçonnerie qui jette son dévolu sur l'officier jacobin qui avait canonné Toulon et mitraillé les monarchistes de Paris ; c'est elle qui lui donne, en Italie, puis en Egypte, un théâtre à sa taille ; c'est elle qui lui facilite, à l'heure opportune, le retour à travers les croisières anglaises ; c'est elle qui lui fournit le personnel et les moyens nécessaires pour faire Brumaire et pour ceindre la couronne impériale.

Résumant, en un tableau saisissant, les fastes de l'épopée impériale, le commandant Cuignet indique la part prise par la Franc-Maçonnerie dans certains succès de Napoléon, que son génie militaire ne suffit pas à expliquer. Cette part est attestée par le témoignage des serviteurs les plus fidèles de l'Empire, comme est attesté aussi le revirement de la politique maçonnique quand Napoléon eut lassé, par son ambition dynastique, la patience des révolutionnaires qui l'avaient fait César. Mais la résistance du géant vaincu entraîne la Franc-Maçonnerie plus loin qu'elle ne l'aurait voulu. Elle comptait

donner la couronne de France à un prince anglais où à un prince de Nassau ; les circonstances imposèrent le retour des Bourbons. Contrainte de les accepter, la Franc-Maçonnerie leur impose du moins la Charte, qui les empêche d'accomplir leur mission royale; par surcroît, elle les entoure de ministres francs-maçons qui les trahissent, comme ce duc Decazes, qui ap-paraît comme le véritable inspirateur de l'assassinat du duc de Berry. Grâce à la Franc-Maçonnerie, le bien que les Bourbons voulaient faire fut neutralisé, et la presse maçonnique put, en pleine Restauration, achever de pervertir l'esprit public. Puis la Charbonnerie, cette fille de la Franc-Maçonnerie, vint donner le coup de grâce au régime qui avait incarné les espérances de la France.

L'orateur continue à étudier l'action maçonnique sous le règne de Louis-Philippe, sous la seconde République et le second Empire. C'est la Franc-Maçonnerie qui dicte à Napoléon III la guerre d'Italie et la politique funeste dont sortiront la chute du pouvoir temporel des Papes et les guerres de 1864, 1866 et 1870. L'heure venue de l'écrasement de la France, c'est la Franc-Maçonnerie encore qui impose, comme généralissime, l'homme qui se fera l'instrument de la trahison, Bazaine. Et, cet écrasement accompli, la secte procure enfin à notre pays le régime de son choix : la République. (*Applaudissements.*)

La Franc-Maçonnerie a ainsi présidé toutes les révolutions qui, dans le cours du XIX[e] siècle, ont eu pour théâtre notre pays. Il serait facile de démontrer que, depuis cent cinquante ans, sa volonté est à peu près souveraine dans le monde.

Le commandant Cuignet rappelle ensuite que la Franc-Maçonnerie n'est que l'instrument du pouvoir juif qui s'efforce d'établir la domination universelle d'Israël. C'est par la Franc-Maçonnerie que progressent dans le monde ces « principes modernes » dans lesquels le Synode Israélite de Leipzig, en 1869, saluait le gage de l'impérialat d'Israël sur les nations. Pour lutter efficacement contre la Franc-Maçonnerie, il faut donc combattre ces « principes modernes », et premièrement la thèse de la bonté native de l'homme popularisée par Jean-Jacques Rousseau. La liberté et l'égalité, au sens maçonnique de ces mots, sont également des choses mauvaises, comme est mauvais le suffrage universel, qui met les plus grands intérêts d'un pays à la discrétion des incompétences. (*Applaudissements.*)

Ces fausses doctrines n'ont pas seulement cours dans les milieux ouvertement maçonnisés, mais elles se sont infiltrées peu à peu jusque dans l'esprit de beaucoup de nos alliés naturels. L'indifférentisme et le libéralisme n'ont pas d'autre origine. C'est donc faire œuvre antimaçonnique que de combattre les doctrines forgées par la secte, et l'on ne peut même faire œuvre antimaçonnique qu'à cette condition.

L'orateur termine en commentant la parole de Le Play : « Dans « une société qui croule de toutes parts, il y a d'abord à re- « dresser les idées : c'est l'erreur encore plus que le vice « qui perd les nations. » Il ne suffit pas de gémir sur les maux présents ; il ne suffit même pas de prier Dieu d'y apporter un remède, il faut lutter, lutter sans trêve pour mériter la victoire. Là est le seul moyen de sauver la civilisation chrétienne en péril ! (*Chaleureux applaudissements.*)

DISCOURS DE M. FLAVIEN BRENIER

Quand les acclamations soulevées par son discours ont pris fin, le commandant Cuignet donne la parole à M. Flavien Brenier, secrétaire général de la *Ligue Française Antimaçonnique* et secrétaire provisoire du *Bureau Antimaçonnique International.*

M. Flavien Brenier rappelle que le 18 novembre 1911, jour où ont été proclamés les articles portant constitution du *Bureau Antimaçonnique International*, est une date historique. (*Applaudissements.*)

Jusqu'ici la Franc-Maçonnerie n'avait affaire qu'à une poussière d'ennemis et réussissait aisément à les vaincre, parce qu'elle était sûre de pouvoir tourner contre les catholiques français, par exemple, ou contre les conservateurs russes, ou contre les monarchistes portugais, l'opinion de tous les peuples sans exception. Sans union, sans lien, sans contact entre eux, les hommes d'ordre de chaque pays étaient tour à tour victimes de ces campagnes d'opinion comme la secte excelle à en organiser dans le monde. Il n'en sera plus tout à fait ainsi désormais ! Une alliance est nouée, au-dessus des frontières, avec tous ceux qui combattent la Révolution maçonnique dans la Chrétienté, et seulement pour combattre la Révolution maçonnique. L'éternel mensonge de la presse et des agences juives trouvera donc désormais dans tous les pays

quelqu'un pour lui répondre, quand il tentera de monter une affaire Dreyfus ou une affaire Ferrer. (*Applaudissements.*)

Pour arriver à créer cette sainte Alliance des peuples menacés, il nous a fallu passer par-dessus le préjugé d'origine maçonnique qui interdit à des patriotes d'accepter un secours étranger pour la défense des droits les plus imprescriptibles de leur nation et de leur religion. C'est la Franc-Maçonnerie qui a accrédité, à l'époque de la Révolution française, cette conception stupide du patriotisme, et qui a réussi à la faire pénétrer dans le cerveau des traditionalistes. La secte savait bien que persuader cela à ses adversaires, c'était les perdre, parce qu'ils se condamneraient eux-mêmes, dans chaque pays, à demeurer sans secours tandis que la Franc-Maçonnerie, elle, avait grand soin de conserver à son action un caractère international et trouvait des appuis dans tous les pays pour en bouleverser un seul. Depuis un siècle, les francs-maçons ont gardé ainsi le monopole de l'action internationale, c'est-à-dire de la victoire. Dussent les cris indignés de ces ennemis de toutes les patries dénoncer notre internationalisme, nous avons pensé que l'heure était venue de faire, à travers le monde, l'union de tous les patriotes et de tous les chrétiens en vue d'un but précis à atteindre : la destruction de la secte infâme ! (*Vifs applaudissements.*)

Dans cette union, dont le Congrès actuel vient de poser les bases, un écueil, cependant, était à éviter. Par ce fait même qu'elle a été, plus qu'aucune autre nation, victime des agissements maçonniques, la France a la première possédé un mouvement antimaçonnique organisé, et c'est en France que l'étude de la question maçonnique est le plus avancée. Il convenait d'éviter que cette situation donnât à la France une sorte d'hégémonie sur l'action antimaçonnique mondiale et, par ricochet, fît apparaître l'Antimaçonnerie comme une entreprise purement française. C'est pourquoi le Comité d'organisation du Congrès a tenu à rédiger un projet qui sauvegardât jalousement, dans chaque pays, l'indépendance de la Ligue Antimaçonnique Nationale. Au lieu d'un Comité directeur souverain, dont les ordres auraient dû être partout obéis, nous avons fondé un Bureau Antimaçonnique International, qui assurera l'échange des renseignements et la collaboration étroite des antimaçons de toutes les nationalités. Dans ce Bureau, une représentation égale sera assurée à chaque peuple et nul ne sera engagé que par son propre vote.

Ayant ainsi fait la part infiniment large aux susceptibilités patriotiques et évité tout ce qui pourrait les blesser chez nous-mêmes ou chez les autres, nous avons le droit, et nous en userons, de demander à chacun le maximun de l'effort qu'il peut produire pour l'écrasement de l'ennemi commun. Les Croisades échouèrent à cause des jalousies entre peuples chrétiens : dans la croisade qui commence, tous les germes de division sont d'avance anéantis. (*Applaudissements.*)

M. Flavien Brenier donne alors lecture des huit articles adoptés à l'unanimité par le Congrès et qui constituent désormais la charte de l'Antimaçonnerie internationale. En voici la reproduction intégrale :

BUREAU ANTIMAÇONNIQUE INTERNATIONAL

Le Congrès Antimaçonnique de Paris a adopté, à l'unanimité des douze nations représentées, dans sa séance du samedi 18 novembre, les résolutions ci-après :

I. — *Le Congrès Antimaçonnique International de Paris proclame la nécessité d'organiser, dans le monde entier, la lutte antimaçonnique, et de montrer aux nations la secte sous son véritable jour.*

II. — *Le Congrès émet le vœu qu'une Ligue Antimaçonnique nationale soit constituée dans chaque pays.*

III. — *Le Congrès déclare nécessaire que toutes les Ligues ou organisations nationales, antimaçonniques ou similaires, existantes ou à créer, se prêtent un mutuel appui par l'établissement de correspondances, l'échange de renseignements et l'organisation combinée de mouvements d'opinion.*

IV. — *Pour provoquer la naissance de Ligues antimaconniques nationales dans les pays où il n'en existe pas encore, et pour conserver un lien entre les Ligues et organisations similaires existantes, le Congrès décide la création d'un Bureau Antimaconnique International.*

V. — *Ce Bureau International sera composé à raison d'un membre au moins, et de quatre membres au plus, par pays représenté au Congrès. — Des délégués des pays non représentés au Congrès pourront ultérieurement être admis dans le Bureau International. Quel que soit le nombre de ses délégués, chaque nation ne disposera que d'une voix.*

VI. — *Le Bureau International a à sa tête un président char-*

gé de le représenter, plusieurs vice-présidents et un secrétaire, chargé de centraliser la correspondance. Le président et le secrétaire du Bureau International sont choisis en dehors de toutes considérations de nationalité. Les vice-présidents sont choisis à raison d'un par pays représenté dans le bureau.

VII. — *Le Bureau International devra se réunir au moins une fois chaque année. La date de sa réunion devra être fixée au moins trois mois d'avance pour permettre aux membres les plus éloignés de préparer leur voyage.*

VIII. — *Le principe d'un deuxième Congrès Antimaçonnique International est adopté, et le Bureau International est chargé de l'organiser pour 1913.*

De vifs applaudissements saluent la lecture de ce document qui consacre la création dans le monde d'une force, bien moins puissante encore que la Franc-Maçonnerie, mais qui ne désarmera que le jour où cette dernière sera définitivement vaincue.

« Nous vous donnons rendez-vous au Congrès Internatio-
« nal de 1913 », conclut M. Flavien Brenier, « et nous avons
« confiance que d'ici là notre rêve, qui vient de prendre corps,
« sera devenu la plus radieuse des réalités ! »

DISCOURS DU COMTE DE RENESSE-BREIDBACH

C'est au comte de Renesse-Breidbach que le commandant Cuignet donne ensuite la parole. Le président de la *Ligue Antimaçonnique Belge* prononce d'une voix sonore le très beau discours que l'on va lire :

Messieurs,

Un auteur, Léon Jouvin, dans son livre, *Le Pessimisme*, paru en 1890, disait : « L'Athéisme a commencé et va détruire lentement, les uns après les autres, nos pensées, nos habitudes, nos principes, nos désirs, nos émotions.

« Il détruit et ne remplace pas.

« Il est négatif ; c'est le nom même de l'impuissance à comprendre et à voir, à croire et à agir.

« Il n'a pas encore trouvé la première pierre de la construction nouvelle ni arrêté l'emplacement où elle s'élèvera.

« On le voit bien creuser profondément, mais c'est pour enterrer tout ce que nous aimons.

« Enfin, il viendra, le temps nouveau.

« Alors quelle angoisse quand nos vieilles idées du beau et du bien s'effaceront, quand la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde, après s'être abaissée insensiblement, s'éteindra ! Il y aura un profond malaise, comme au soir, lorsque l'ombre s'épaissit, que le vent triste s'élève et que la solitude serre le cœur.

« Mais non ! Ce ne sera pas le soir et la nuit, car la nuit a des étoiles et un lendemain !

« Ce sera la vie qui finira, car Dieu est plus mêlé à notre vie que les êtres qui nous sont les plus chers.

« Quand il sera parti, il y aura un grand vide, plus grand que celui qu'on retrouve à la maison lorsque, après avoir conduit un être cher au cimetière, on rentre chez soi, on ouvre sa porte, et que personne n'est là qui vous attend.

« Encore l'objet ainsi disparu, l'amour reste.

« Mais quand l'amour lui-même sera parti, qui nous consolera ? »

Messieurs, ne trouvez-vous pas que ces paroles de Jouvin étaient prophétiques ?

Dieu est parti et les temps nouveaux sont venus.

Les vieilles idées du beau et du bien sont effacées.

La lumière du christianisme s'est affaiblie ou éteinte dans beaucoup d'âmes !

La vieille chanson qui berçait l'humanité n'est plus qu'une plainte que l'on raille comme une chose démodée.

Qu'est-il advenu ?

Un vent triste s'est levé.

Une nuit sans étoiles et sans lendemain enveloppe l'humanité révoltée.

Un grand vide s'est fait en elle.

La foi est partie ; la certitude des dogmes est partie ; la vertu, l'amour, sont partis.

A la place sont nés le malaise, la tristesse, le vide.

Vides, les intelligences ; vides, les consciences ; vides, les cœurs ; vides, les âmes toujours affamées d'infini, et ne trouvant rien à mettre à la place du Dieu qu'on a chassé.

Il semble que le monde, jeté hors de son axe, chancelle comme un homme ivre et doive fatalement s'abîmer dans la ruine et la mort.

Et si jamais une guerre éclatait, essayez de vous figurer la ruée des espoirs révolutionnaires.

Les Loges ont tant semé le mauvais grain, depuis trente ans, que la moisson doit fatalement fleurir un jour.

Supposez, au lendemain d'une défaite, que le pouvoir oscille en France, en Espagne, en Italie, en Autriche, voire même en Angleterre, dans tous les pays vermoulus, sapés par l'action latente de la Maçonnerie.

Il y aura alors, à notre époque de neurasthénie, une phase effroya-

ble..., la phase de toutes les liquidations, de tous les effondrements, l'assouvissement farouche de toutes les haines, le flamboiement de toutes les pourritures, un vertige sauvage du néant, quelque chose de non vu, où l'on paierait en quelques semaines une note à côté de laquelle la note de la Commune ne fut rien !

Ah ! que Dieu en retarde encore une fois la sanglante échéance ! Et que, dans sa bonté extrême, il nous donne la force de nous redresser devant l'incontestable danger de l'abîme qui s'ouvre devant nous.

Rendons-nous compte de la situation actuelle créée par l'esprit maçonnique ! Étudions sa théorie ! — L'homme moderne a reçu de Dieu des dons admirables. Toutes les lumières ont ravi son intelligence ; toutes les audaces ont enivré sa volonté ; toutes les délicatesses ont affiné son cœur.

Il a tressailli devant toutes les découvertes de la science ; il s'est ému devant toutes les splendeurs de l'art ; et la civilisation, lui promettant tous les bonheurs, a déposé à ses pieds toutes les merveilles de ses inventions et toutes les richesses de son luxe. Une telle affluence de bienfaits, semble-t-il, devait le prosterner devant son Créateur dans l'adoration et l'amour.

Eh bien, non ! L'homme moderne, poussé par l'esprit païen, alimenté par les journaux, les théâtres judéo-maçonniques, s'est dressé devant Dieu et s'est écrié, dans l'orgueil de la révolte : — Je ne veux pas de ton règne !

Plus de Dieu dans la philosophie ! Dieu n'est pas !

Dieu n'est qu'un mot, ce vieux mot un peu lourd, dont se rit l'humanité parvenue à la maturité de son génie.

Plus de Dieu avec son dogme immuable et sa morale intangible.

La raison toute-puissante l'a banni comme un produit maladif des peuples enfants.

Plus de Dieu dans la Science ! Les causes et les fins sont des chimères. Il n'y a que la matière éternelle, évoluant sans cesse sous la poussée de lois aveugles. Il n'y a que des faits que l'on voit et que l'on touche sous l'infaillible contrôle de l'expérimentation.

Plus de Dieu dans la morale ! Les droits imprescriptibles de la personnalité humaine sont les seuls dogmes du monde maçonnique nouveau.

Le Moi a droit à son développement intégral, indépendant de toute règle, fallût-il briser les préjugés sociaux.

Plus de Dieu dans l'histoire ! La Providence est remplacée par la fatalité rigide. — La liberté est un mensonge.

L'humanité évolue sous les lois fixes du déterminisme dans un progrès infini.

Plus de Dieu dans la politique ! Le pouvoir est le souverain maître, car l'autorité ne lui vient pas du ciel.

Les grands principes de l'ordre social doivent céder devant les exigences sacrées de l'individualisme !

Plus de Dieu dans l'art ! La beauté est l'imitation réaliste de la nature : c'est la glorification de ses instincts, affranchis de la religion et de l'idéal.

Telle est la profession de foi du Maçon moderne. Il a nié Dieu ; il a nié la vérité ; il a nié les principes essentiels de l'esprit humain ; il a nié les préceptes premiers de la morale ; il a nié tout.

Et après ? Après ? écoutez : Quand on chasse Dieu, Dieu se venge en laissant l'impitoyable logique des choses et des événements porter tous ses fruits. Ce n'est pas impunément qu'on jette dans les foules une doctrine de négation et de blasphème. Après ces théoriciens de la Franc-Maçonnerie et de la libre vie, des hommes sont venus qui demandaient le pain substantiel de la vérité.

Il ont accepté de confiance la doctrine qu'on leur offrait. Incapables de voir qu'on les avait trompés, ils l'ont pratiquée jusqu'à ses extrêmes conséquences.

L'Humanité a toujours un maître.

Si ce n'est pas Dieu, c'est le mal, et quand Dieu se retire, l'ange du mal fait son œuvre et marque son passage par des traces de boue et de sang.

Eh bien ! après ? L'ange du mal, incarné dans la Franc-Maçonnerie universelle, est venu !

Il a vu que le monde était mûr pour sa conquête, et il a déchaîné sur lui l'erreur, le vice et le crime.

Et voici que la raison orgueilleuse qui voulait détrôner Dieu des sommets où il réside, qui prétendait tout voir et tout expliquer, s'effondre dans une complète anarchie intellectuelle. Après avoir touché à toutes les rêveries et à tous les systèmes et n'avoir été satisfaite par aucun d'eux, dégoûtée de leurs contradictions, elle se prend à douter d'elle-même et, découragée, elle finit par le mot du préteur romain : « Qu'est-ce que la vérité ? »

La vérité est un leurre.

Nous ne pouvons rien connaître.

Et au bout de ses efforts, elle trouve un scepticisme et un relativisme desséchant, ou encore ce scepticisme charmant et fleuri, mais non moins énervant, « le dilettantisme ». — Son orgueil n'est pas dompté. « Soit, se dit-elle, la Philosophie est impuissante ? Je la remplacerai par la Science. »

Et la voici qui gravit toutes les cimes, qui fouille tous les abîmes, qui explore le ciel, qui arrache à la terre ses secrets, qui dompte les éléments, qui emprisonne les forces de la nature et les oblige à la servir à son gré. Plus rien ne lui résiste : elle connaît tout, elle sait tout, elle explique tout.

Les phénomènes matériels qui tombent sous ses instruments ou que ses calculs atteignent ?

Peut-être. Mais ce qu'elle n'explique pas, c'est la causalité et la

finalité des choses et des faits, et, par suite, elle s'égare dans l'abjection du matérialisme et la fatalité du déterminisme.

La faillite de la morale suit celle de la science.

Comme, après tout, l'homme a besoin de principes pour guider sa vie, il faut bien chercher un système qui tienne lieu des grands principes éternels. Après les morales scientifiques et sociologiques, on invente la morale de l'intérêt, la morale de l'honneur, la morale de la force, jusqu'à ce qu'enfin, après avoir passé par la morale sans obligation ni sanction, on en vienne à supprimer toute morale en niant la liberté et la responsabilité.

Et c'est alors, après qu'il eut semé l'erreur aux quatre coins du monde, après qu'il eut fait les intelligences sans principes, les cœurs sans idéal et les consciences sans règles, c'est alors que l'ange du mal s'en vint recueillir sa moisson de ténèbres.

Et, comme une vision de mort, se dressant à son tour devant l'homme moderne épouvanté lui-même du gouffre qu'il avait creusé : l'avenir est à moi !

A moi les consciences vénales qu'on achète pour un plaisir, pour un honneur, pour une pièce d'argent !

A moi les cœurs souillés où la débauche étouffe la fleur des délicates tendresses ! A moi les volontés désemparées que n'arrêtent aucune trahison ni aucun compromis.

A moi les âmes impies, sans foi, sans prières, sans autels !

J'ai le pouvoir et la politique qui prennent pour principes le mot d'ordre et la haine, pour qui la religion, la justice, la liberté, sont proscrites !

J'ai la richesse qui exploite les petits, qui triomphe des convictions, qui brise toutes les carrières. J'ai la littérature cynique et impie. J'ai le roman corrupteur qui célèbre les droits inviolables de la passion, qui raille les institutions morales, assises fondamentales des sociétés.

J'ai le théâtre et ses spectacles infâmes, qui désagrègent peu à peu l'âme des foules en prêchant l'incrédulité et le vice.

J'ai la presse, la presse menteuse, la presse pornographique, la presse révoltée, la presse vénale qui calomnie, qui salit et blasphème.

J'ai l'art et l'audace de ses productions impudentes et lascives qu'on étale aux regards de la jeunesse et de l'enfance.

Pareil à un malade qui tremble la fièvre, le corps social inoculé du virus maçonnique est désorganisé.

La famille est ébranlée. La femme et l'enfant sont dépouillés du culte dont les avait entourés le Christianisme.

L'on aperçoit partout les fruits de ce travail destructeur : les écoles où l'on étouffe « l'Hosannah » dans la bouche des tout petits, les foyers désunis ou déshonorés, les berceaux vides ou sans bénédictions, les tombes sans prières et sans espérances.

Et l'on ne peut plus jeter au hasard les yeux sur un journal, sans éprouver un sursaut de pitié et de dégoût à la lecture des innombrables vols, divorces, assassinats, drames passionnels et suicides que ramène chaque jour l'inévitable rubrique des « Faits divers ». C'est à peine si l'on s'étonne encore, tant ils se multiplient, des crimes et des suicides d'enfants !

Ah ! oui, Messieurs, devant ces tableaux on semble devoir croire à la réalité de la prophétie du sinistre maire de Rome, le juif Nathan, lorsque, tournant la tête vers le Vatican, il s'écria :

« Il faut briser Église et Religion. Arrière, Crucifié qui depuis dix-huit siècles tiens le monde courbé sous ton joug ! Ton règne est fini. Plus de Dieu et plus d'Eglises !

« Oui ! La lutte engagée entre le Catholicisme et la Franc-Maçonnerie est une lutte à mort sans trêve ni merci. Il faut que partout où apparaît l'homme noir apparaisse le Franc-Maçon, que partout où l'on élève la Croix soit élevé le drapeau de la Franc-Maçonnerie. »

S'étonnera-t-on, dès lors, si aux violences Rome répond par des violences ?

S'étonnera-t-on si toujours elle essaya d'étouffer dans sa racine l'arbre dont la sève ennemie lui prédisait de pernicieux rameaux ?

S'étonnera-t-on si elle suit avec angoisse le progrès du mystère qui insultait à ses mystères ?

S'étonnera-t-on si des Papes ont poussé des cris d'alarme ? s'ils imitent les Pontifes de Charleston et du Grand Orient et lancent, eux aussi, des encycliques qui parlent *Urbi et Orbi* ?

S'étonnera-t-on si Clément XII, instruit par la rumeur publique de l'extension, de la rapide contagion de certaines assemblées ou conventicules appelés *Liberi Muratori* ou Francs-Maçons, dénonce aux chrétiens les suspects qui, liés entre eux par un pacte aussi étroit qu'implacable, suivant les lois et les statuts qu'ils se sont faits, s'engagent par un serment rigoureux, et sous les peines les plus terribles, à tenir cachées par un secret inviolable les pratiques de leur société ? « S'il constate que l'affiliation de ces suspects est auprès des gens honnêtes une marque de perversion, car s'ils ne faisaient point de mal ils n'auraient pas cette haine de la lumière » ; s'il excommunie enfin les coupables qui les favorisent ou s'enrôlent dans leur secte ?

S'étonnera-t-on si Benoît XIV, dont pourtant Voltaire a célébré la bonté, répète les condamnations, les fonde sur le pacte étroit, le secret impénétrable par où se cache tout ce qui se fait dans ces sortes de conventicules, auxquels on peut justement appliquer la sentence : les choses honnêtes aiment le grand jour ; s'il redoute le serment de garder un secret inviolable, s'il observe qu'à nul n'est permis d'opposer quelque promesse que ce soit pour se dispenser de répondre

aux questions légitimes ; s'il relève la mésestime qu'inspirent aux hommes honnêtes de telles cachotteries ?

S'étonnera-t-on si Pie VII réédite ces arrêts dans la constitution *Ecclesiam* ?

Si Léon XII proscrit à perpétuité toutes les sociétés secrètes, tant celles qui existent que celles qui surgiront, dans la constitution du 13 septembre 1821 *Quo graviora* ?

Si Grégoire XVI trouve la source des malheurs qui accablent son magistère dans la conspiration de ces sociétés, héritières des hérésies, des sectes les plus criminelles qui, en elles comme en un cloaque, ont écoulé tout ce qu'elles avaient de sacrilège, de blasphématoire et de honteux ?

Si Pie IX flétrit à son tour le secret des sociétés ennemies de la lumière dans son encyclique *Qui pluribus* ?

Si Léon XIII, enfin, le moins clérical des successeurs de Pierre, atteste la haine impie de la secte criminelle dont les projets occultes, selon l'aveu de ses propres adeptes, poursuivent le Catholicisme d'une inimitié exclusive et implacable, avec une ferme résolution de ne s'arrêter qu'après avoir ruiné de fond en comble toutes les institutions religieuses ; s'il ordonna dans son encyclique *Humanum Genus* d'arracher à la Franc-Maçonnerie le masque dont elle se couvre pour la faire voir telle qu'elle est ?

Léon XIII dénonce les Francs-Maçons comme des criminels qu'il faut à tout prix combattre et dont l'arme doit être brisée !

Cette arme ! il la désigne : c'est le secret maçonnique ; dévoiler le secret des doctrines et des hommes, telle est l'œuvre de salut à laquelle il convie l'Univers !

A nous donc, Messieurs, à nous catholiques, le rôle de démasquer partout et toujours, par la presse, dans nos conversations, dans des conférences, par des tracts, les agissements de la secte !

A nous d'arracher son masque au Franc-Maçon partout où nous le rencontrerons, dans ses loges, dans ses ligues d'enseignement, dans ses bibliothèques populaires, dans ses cercles de soldats, dans ses cliniques, dans ses syndicats de travailleurs, dans ses cercles agricoles, dans ses amicales d'instituteurs, dans ses mille déguisements sous lesquels, nouveau Protée, il se cache. Il faut que partout où se commet une mauvaise action, une vilenie, un crime, nous sachions si les auteurs n'en sont pas Francs-Maçons, et les coller au pilori s'il en est ainsi, afin de former une ambiance telle, autour des membres de la secte, que le public s'habitue à considérer ceux-ci comme des êtres malfaisants contre lesquels la société doit se défendre.

A nous de refuser les commis ou les collaborateurs s'ils sont francs-maçons ou affiliés à quelque société secrète !

Faisons de même s'il s'agit de conclure une association, d'un mariage, d'une foule d'autres circonstances de la vie...

Le même grand intérêt s'attache à obtenir de celui qui se présente une preuve de non-affiliation à une société secrète. C'est un droit de légitime défense au premier chef !

Plus que jamais, il est indispensable de savoir à qui nous avons affaire ; traqués, espionnés, mis hors la loi comme nous le sommes, nous avons bien le droit de garder intactes au moins nos maisons.

L'établissement du casier n'attaquera personne, ne justifiera la honte et l'excommunication de personne ; il marquera de son signe les bons ; quant aux autres, il les abandonnera à leur sort !

Mais, Messieurs, toutes ces mesures seraient inutiles si nous ne nous tournons vers le Divin Maître et si par la prière nous ne lui demandons pas la force, le courage de persévérer dans notre apostolat. Soyez sûrs, Messieurs, que votre belle France qui, dans les desseins de Dieu, a en quelque sorte une place officielle, doit de vivre encore d'avoir, au sein de ses défaillances, donné tant de missionnaires pour porter la lumière au monde et tant de sœurs de charité pour en soulager les douleurs !

Qu'elle se réjouisse d'avoir donné le jour à tant d'âmes vouées à la prière ou à la charité, tout enflammées par l'ardent désir de l'amour !

France ! France ! s'écriait une sainte voix, combien tu es ingénieuse pour irriter et calmer tour à tour la Justice de Dieu !

Si tes crimes ont fait tomber les châtiments sur toi, ta charité a fait monter sa voix au ciel. — Satan et les siens savent bien que là est votre paratonnerre, dans les œuvres et dans les prières de vos religieux et de vos religieuses ; aussi, aujourd'hui comme il y a un siècle, s'empressent-ils d'abord de les écarter.

Ils ne feront que hâter l'heure où Dieu fera éclater son tonnerre.

Mais les mérites acquis feront que cette tempête n'aura d'autre effet que de purifier l'atmosphère, de le purger des miasmes qui empoisonnent les esprits, de faire que ce que la France révolutionnaire veut et estime, soit rejeté et repoussé et que ce qu'elle a dédaigné et repoussé soit de nouveau chéri et exalté !

Depuis trop longtemps, les méchants triomphent, grâce aux ignorances de la masse.

La Révolution se cachait dans les ténèbres des Loges. Aujourd'hui, grâce à vous, Messieurs, elle en est arrachée, elle est amenée au grand jour, chacun peut voir ce qu'elle est, et demain, lorsqu'elle voudra amener la terreur pour maintenir son règne, chacun verra ce qu'il a à en craindre.

On comprendra que la Révolution ne peut s'arrêter qu'au néant.

C'est le chancre qui ne périt qu'avec la chair qu'il dévore.

Les hommes n'auront alors le choix qu'entre la vie et la mort ; ils devront se prononcer pour les catholiques complets ou les révolutionnaires complets ; il n'y aura plus moyen de se réfugier dans le juste milieu, dans un moyen terme entre la vérité universelle et le mensonge universel.

Oui, Messieurs, un triage inouï va se faire. Demain, ceux qui tiennent à la vie vont être obligés de s'unir à ceux qui défendent la Foi.

Alors, tous les partis n'en formeront que deux : l'un, désirant que Dieu triomphe pour que la France existe, et l'autre que la France périsse pour satisfaire la soif de crime que l'envie alluma dans leurs cœurs.

Mais au moment voulu, Dieu fendra les flots de la Mer Rouge pour ouvrir un passage aux siens, puis il refermera ces flots sur ceux qui le maudissent pour en délivrer l'avenir. (*Vifs applaudissements.*)

De chaleureux applaudissements ont, à plusieurs reprises, haché ce discours d'une si haute envolée philosophique et empreint d'un si pur esprit chrétien.

Le président donne ensuite la parole au Révérend Richard John Walker, délégué des antimaçons anglais :

DISCOURS DU RÉV. RICHARD JOHN WALKER

Notre regret est profond de ne pouvoir reproduire ici le texte même de l'improvisation de l'orateur anglais, qui a parlé avec une chaleur, une émotion et une puissance d'expression qui ont littéralement transporté l'auditoire et ont provoqué des ovations prolongées.

Après avoir salué les ligueurs et les ligueuses de France qui l'écoutent, le Rév. R. J. Walker dit toute sa joie de la manifestation d'union qu'est le Congrès actuel. Cette manitation nous reporte au temps où la tunique de l'Église était encore d'une seule pièce et où la lutte contre l'infidèle passionnait tous les chrétiens ; si tous les cœurs ont battu à l'unisson pendant ces trois jours, c'est qu'ils étaient d'accord contre l'ennemi perfide qui toujours travaille à ruiner la Chrétienté : le Juif, servi par son vassal le Franc-Maçon. (*Applaudissements.*)

Hautement et résolument, le Rév. R. J. Walker se proclame antimaçon et antijuif. Il le fait devant cet auditoire français avec d'autant plus de joie qu'en Angleterre il ne serait pas compris s'il tenait ce langage. Sauf de rares individualités, les Anglais ne voient pas le péril maçonnique, et cependant la patrie anglaise, elle aussi, est menacée par ce péril, comme le sont toutes les autres patries. Mais, ce qui n'existe pas encore existera demain, et ce parti antimaçonnique et antijuif qui

manque, en Angleterre, les délégués anglais au Convent prennent l'engagement de le constituer. (*Vifs applaudissements.*)

Pour cette tâche, les difficultés seront grandes, et il ne faudra pas être surpris si les antimaçons anglais sont obligés de se contenter, au début, d'un minimum de programme. Mais leurs sentiments, hautement proclamés dans cette enceinte, attestent que l'accord est complet entre les antimaçons de France. L'Angleterre, qui a été le berceau de la Franc-Maçonnerie moderne, se doit à elle-même d'étouffer le monstre dans son sein. Puisse, dans cette lutte en commun pour le Christ contre ses ennemis, s'effacer le dernier souvenir des rivalités nationales de jadis ! Puisse la Bienheureuse Jeanne d'Arc donner la victoire au bon droit ! Car si, du haut du ciel, elle prie pour les Français qu'elle sauva une fois déjà, dans sa bonté de sainte, la vierge lorraine prie aussi pour les Anglais, qui furent ses meurtriers...

(Une ovation enthousiaste accueille ces dernières paroles, prononcées avec une émotion qui se communique à tout l'auditoire.)

DISCOURS DE M. ALEXANDRE SPINÉANO

La parole est ensuite donnée à M. Alexandre Spinéano, l'un des délégués représentant le Parti Nationaliste Roumain. Son discours, semé de fines observations, fut à plusieurs reprises coupé par des applaudissements. En voici le texte complet :

Mesdames, Messieurs,

On dit que nulle part ailleurs la question juive n'a pris un caractère d'acuité si prononcé que de nos jours en Roumanie. Cela est exact. La raison, que plus de 400.000 Juifs habitent aujourd'hui notre pays par rapport à une population totale de 7 millions de nationaux (dont à peu près 5 millions de paysans), — population indigène, que les Juifs dominent à un point tel que l'existence même de notre patrie est en péril, — fait que nous avons déjà dû réagir.

A la vérité, vers le commencement du siècle dernier ils ne comptaient guère chez nous que pour une trentaine de milliers. Dans la ville de Galatzi, par exemple, ils n'étaient alors que 72 ; on en compte aujourd'hui 14.000. A Jassy, en 1828, ils étaient 2.400 ; leur nombre s'élève actuellement à 40.000. La proportion se suit approxi-

mativement de même dans presque toutes les autres villes du nord de la Moldavie.

Notons qu'à Jassy, centre économique de la seconde moitié du royaume, le chiffre de 40.000 représente la moitié de la population totale de cette ville, et que leur nombre s'y accroît annuellement, tandis que celui des indigènes s'amoindrit. C'est ce que M. Cuza démontre à l'aide de statistiques minutieusement établies.

Leur acroissement s'est donc produit d'une façon des plus menaçantes. Il peut néanmoins sembler qu'un chiffre de 400.000, par rapport à une population indigène de 7 millions, ne suffira pas, à lui seul, à la mettre en danger. Mais, il ne faut pas oublier, en premier lieu, qu'il s'agit de Juifs et non pas d'autres étrangers, — Juifs caıactérisés par des instincts propres à leur race, — et en second lieu que sur un nombre de 7 millions, il y en a 5 de paysans, qui tout en étant, pour la plupart, de braves gens, se trouvent néanmoins un peu arriérés et qui, par suite, ne sauront guère tenir tête au bloc Juif, race à part, qui leur est hostile.

*
* *

D'où nous sont venus ces Juifs ? Jadis, de Russie et d'Autriche-Hongrie ; dans ces derniers temps, à peu près de partout. En effet, après le partage de la Pologne, — leur berceau tout près de notre frontière et à la suite de l'annexion par les Autrichiens, de la Bukovine (province roumaine), — les Russes et nos autres voisins rendant en fait impossibles les conditions d'existence de leurs Juifs, — ceux-ci, réduits à l'état de vagabondage, n'eurent plus qu'à franchir la frontière roumaine, à maintes reprises, et à nous demander l'hospitalité. Il se peut bien que même avant le partage de la Pologne beaucoup de familles Juives se trouvassent établies en Moldavie, car vers 1648 Bogdan Miltnitchi, général des Cosaques, avait ameuté la population indigène contre les Juifs des provinces russes, près de la Moldavie, et les avait forcés de quitter le pays. Mais les Juifs, — pour se donner les mêmes droits que nous, veulent faire remonter leur établissement chez nous beaucoup plus haut dans le passé. C'est invraisemblable : remonter à Trajan ou à Darius Hystaspe, c'est ignorer l'histoire ou plutôt la créer !

En ce qui concerne les Juifs de l'Autriche-Hongrie, Euzenberg, alors gouverneur de la Bukovine, nous en parle. Il dit que : « voulant s'en aller loin... les Juifs tombèrent sur la Moldavie. »

Les voilà, donc, s'établissant peu à peu, si bien que leur nombre dépasse aujourd'hui le chiffre de 400.000.

*
* *

Quelle est, en fait, la situation économique dont ils jouissent... ? Et par quels moyens sont-ils arrivés à nous dominer ?

Une fois établis, — ils ont commencé par vendre de la camelote dans la rue ; ensuite ils ont ouvert des boutiques. Aujourd'hui ils ont accaparé le commerce et la petite industrie. A Jassy, par exemple, — d'après M. Cuza, il n'y avait en 1908 que 23 tailleurs roumains pour 775 Juifs ; sur 121 épiciers, 92 Juifs ; quant aux cabaretiers, ils étaient 383 Juifs sur un nombre total de 444. La proportion est encore plus caractéristique si l'on considère les commissionnaires : 84 Juifs pour 1 Roumain. A Dorohoi, à Falticeni et à Husi, les choses se passent de même. En Valachie, approximativement pareil à Bucaresti, Ploesti, Craiova, Severin. Ajoutons qu'ils luttent par tous les moyens pour que les commerçants roumains fassent faillite : ainsi ils emploient la concurrence, surtout... déloyale.

A la campagne, ils ont accaparé les fermages. Ils y pénétrèrent à titre de cabaretiers. Comme tels, ils ont réussi à introduire l'alcoolisme pour dépouiller les paysans de tout leur avoir et les réduire à la misère. Une fois enrichis, ces cabaretiers changent de rôle : ils deviennent des fermiers tout en cédant leurs places aux leurs, c'est-à-dire en leur faisant échelle.

Comme fermiers, ils engagent les paysans pour labourer ou faucher, de l'aube au soleil couchant, moyennant un franc par journée, — somme qu'assez souvent les pauvres travailleurs ne touchent même pas, car je dois ajouter que le système de l'usure y fonctionne beaucoup plus acharné que nulle part ailleurs. D'autres fois, ils concèdent aux paysans les droits d'exploitation moyennant une redevance quatre ou cinq fois plus forte que celle qu'ils payent eux-mêmes aux vrais propriétaires. De la sorte les Juifs exploitent tous à la fois : c'est-à-dire le propriétaire peu scrupuleux qu'ils ont rendu content en lui payant la redevance plusieurs années à l'avance et les paysans sous-fermiers qui, tout en doublant leurs efforts, souvent ne se libèrent même pas envers eux de leurs conditions excessivement onéreuses.

Spoliés, donc, d'un côté, — spoliés et empoisonnés, de l'autre, nos paysans se trouvent condamnés à la misère et à la mort prématurée.

C'est là que nous devons chercher la vraie cause de l'insurrection agraire du 17 mars 1907, qui commença au nord de la Moldavie pour mettre feu, quelques jours après, à notre pays entier. Il est vrai qu'à l'heure actuelle des lois restrictives, proposées et votées par les Chambres libérales de 1908, ont amélioré en partie, au point de vue du droit, la condition de nos paysans, — mais toutes ces lois sont insuffisantes. Pour les Juifs, il faudrait leur interdire complètement de s'établir à la campagne, à quelque titre que ce soit, au moins pour un certain délai, ainsi que Cretzulescu en qualité de ministre de l'intérieur eut le courage de faire par une simple circulaire de 1866. De la sorte, seulement, on remédiera, dans une grande mesure, à la base défectueuse de notre édifice social.

A Bucarest, surtout, les Juifs sont des grands banquiers, et à ce

titre ils nous prêtent l'argent qu'ils nous ont volé d'autre part. Les voilà continuant dans l'ombre leur œuvre de démoralisation, de ruine, de dissolution et de destruction.

Ils fournissent à la presse, qui a beau s'intituler roumaine, mais qui, au fond, dans sa grande partie, est Juive, l'or nécessaire pour qu'elle demande à haute voix, et au nom de la civilisation moderne, de leur donner des droits politiques, ou encore, au nom de l'humanité, la suppression de la religion chrétienne et de l'armée !...

D'un autre côté, ils tâchent de produire des crises financières pour compromettre notre crédit à l'étranger et nous contraignent à leur faire appel, afin qu'ils aient la parole les premiers.

*
* *

Dans ces conditions, on peut facilement se rendre compte par quelle nécessité pressante nous sommes obligés aujourd'hui de réagir. Nous leur avons tenu tête jusqu'à présent, tant bien que mal, grâce au patriotisme de nos hommes d'État, qui jadis ont su au moins sauvegarder notre existence, par leur exclusion de l'acquisition de nos terres et par celle de la vie politique, que l'article 7 de notre Constitution proclame à l'égard de toute personne qui n'a pas acquis la qualité de citoyen roumain, — qualité que nos Chambres législatives ne peuvent accorder qu'individuellement et qui ne profite point, d'après notre Cour de cassation, aux Juifs nés avant la naturalisation de leurs pères.

Si, lors du traité de Berlin, ces deux portes leur avaient été laissées ouvertes, nous aurions eu, aujourd'hui peut-être, à faire partie, au lieu d'un royaume à nous, d'une république Juive, essentiellement Juive.

Outre cet article 7, — le gros mur, qu'ils veulent à tout prix faire détruire, par nous-mêmes, — ou au besoin par l'intervention Juive de l'étranger, — nous avons l'article 16 du Code civil, qui impose le stage de 10 ans à partir de la demande de naturalisation et la preuve irréfragable de l'utilité des actes accomplis par le demandeur ; et, ensuite, encore, d'autres lois partielles, qui les excluent de toutes les fonctions publiques et de la majorité des carrières libérales.

Tant que ces dispositions prohibitives restent debout, tout n'est point perdu. Mais savoir les maintenir, voilà notre grande tâche et notre grand devoir. Il nous faut les maintenir jusqu'à ce que nous ayons réussi à remédier à l'état de choses existant à la campagne et que nous ayons pu reconquérir la classe moyenne de nos villes, afin de jouir de nos forces nationales dans toute leur plénitude, comme chaque peuple en a le droit, chez soi.

C'est, en effet, le parti nationaliste qui s'est chargé de remplir cette tâche, parti récemment proclamé comme tel par les MM. Jorga, de l'Université de Bucarest, et Cuza, de l'Université de Jassy. Jamais

l'action Juive n'a été plus ostensiblement démasquée chez nous que par ces deux illustres professeurs. Jamais un mouvement plus fort, plus vif et viable, en esprit nationaliste ne s'est fait sentir chez nous. De leurs chaires universitaires, par des conférences faites d'un bout à l'autre du pays, dans des publications journalières, par des brochures et des traités spéciaux, les deux apôtres ont enfin réussi à se munir d'une opinion publique assez puissante et de partisans décidés à tout. La jeunesse roumaine en est; le clergé et les paysans en sont également.

Les autres qui n'y figurent pas, tout en restant fidèles aux deux partis politiques qui se passent le pouvoir l'un à l'autre, n'en sont pas moins des antisémites dans une bonne mesure. Ceux qui font cause commune avec les Juifs sont surtout des « conservateurs démocrates » et les socialistes, qui ne comptent guère par leur nombre.

*
* *

Pour finir, j'exposerai brièvement les solutions les plus préconisées chez nous à cette question, tout en m'arrêtant un peu à celle donnée par les nationalistes.

M. Xénopol, de l'Université de Jassy, croit encore à l'assimilation, c'est-à-dire à l'absorption de l'élément Juif moyennant des baptêmes et des mariages mixtes, — sur quoi nous observons que le procédé n'a jamais donné de bons résultats à cause de l'instinct prédominant de la race Juive. Et l'on peut citer beaucoup d'exemples dans l'histoire du monde, surtout dans le passé de l'Espagne et de la Turquie.

Pour M. Stere, de la même Université, la question sera tranchée par l'envoi des Juifs au delà de notre frontière aux frais de l'État, tout en naturalisant les plus cultivés parmi eux, — procédé que je trouve un peu trop calculé.

M. Movuzzi, dans son étude sur la « Démocratie et l'Antisémitisme en Roumanie », partant de cette idée fausse que les Juifs constituent un organe vital de notre société roumaine et que, par suite, nous risquerons une catastrophe en tâchant de les éliminer, se contente de recommander la coopération de deux races. La prémisse étant défectueuse, la conclusion doit l'être de même. La fausseté résulte de ce que ce monsieur prend ce qui est maladie pour un organe vital. Dans l'organisme social roumain il se passe quelque chose d'anormal, dont les indigènes se ressentent. C'est donc que cet organisme est malade, — et à la maladie on remédie non pas par la tolérance, le ménagement des microbes ou par n'importe quelle coopération avec ceux-ci, mais bien par leur élimination aussi complète que possible.

Reste comme solution acceptable : l'élimination. M. Cuza ne croit pas à la possibilité d'une élimination en masse en vertu d'un décret.

Pour lui et pour M. Jorga la solution la meilleure — et à notre avis aussi — consiste dans l'élimination mécanique partielle opérée par l'État et dans l'élimination organique. Pour la première, voici les moyens que les deux chefs nationalistes proposent :

Expulsion immédiate de tous les immigrants Juifs ;

Défense absolue à ceux habitant le pays de s'établir à la campagne ;

Leur exclusion de l'armée comme élément de corruption ;

Leur exclusion des écoles et des fonctions publiques ;

Sévérité dans l'application de la loi sur l'expulsion pour les Juifs faisant faillite de mauvaise foi.

En ce qui concerne l'élimination organique, l'État doit nécessairement se joindre aux particuliers pour encourager et surveiller le développement de l'industrie domestique roumaine à la campagne. Il devrait venir au secours de ceux qui désirent mettre en œuvre des sociétés coopératives de crédit, fermage, production et mise en vente.

Il doit fonder dans toutes les villes et villages des écoles d'arts et métiers, afin qu'il puisse introduire, de préférence à tout autre étranger, les ouvriers roumains dans les fabriques lui appartenant.

Ensuite, que les fournitures soient exclusivement adjugées par l'État, les communes et les établissements de bienfaisance aux fournisseurs roumains.

Que la mise en vente de l'alcool soit monopolisée et qu'on applique sévèrement la loi sur le contrôle sur aliments, pour que la santé publique ne se ressente plus des falsifications Juives, etc.

Ces mesures à prendre se trouvent admirablement exposées et motivées dans le programme nationaliste démocrate et dans les discours que M. Jorga a fait à l'ancienne Chambre des députés roumaine.

*
* *

On voit par là même que cette solution exclut toute possibilité d'une intervention étrangère dans la question. Une pareille intervention, du reste, ne saura guère être légitimée, car un État n'a pas le droit de se mêler des affaires intérieures d'un autre État, surtout que ce dernier se trouve en position de légitime défense. Bien plus, il n'existe pas dans ce monde un pays Juif, c'est-à-dire un État officiellement reconnu comme tel par les autres, — qui ait, *seul*, qualité pour intervenir.

C'est un langage que la Roumanie *moderne* saura tenir, au besoin, à ceux qui voudraient se mêler de ses affaires à elle.

*
* *

Voilà, Mesdames et Messieurs, un exposé résumé, très résumé, sur la question Juive en Roumanie. Nous espérons que, par les divers

moyens indiqués, le parti nationaliste saura faire échapper notre pays aux terribles sangsues que sont les juifs... Cela, d'autant plus, qu'aujourd'hui, un grand mouvement antisémite se fait sentir presque dans tous les pays, — mouvement dont nous avons eu aussi la preuve heureuse à l'occasion du présent Congrès antimaçonnique international.

DISCOURS DE M. BÉCHARA-EL-KHOURY

Vivement applaudi, M. Alexandre Spinéano cède la tribune au délégué syrien, M. Béchara-el-Khoury, représentant le Parti Catholique Syrien.

« Je diviserai mon exposé en trois parties, dit celui-ci ;
« premièrement, l'état de la Franc-Maçonnerie en Orient ;
« deuxièmement, l'action maçonnique au point de vue poli-
« tique et anticlérical ; troisièmement l'action antimaçon-
« nique. »

I. — *L'Etat de la F.·. M.·. en Orient.*

Les Loges sont constituées non seulement dans tous les *grands centres* de l'Asie Mineure : *Smyrne*, *Damas*, *Beyrouth*, *Alep*, mais aussi dans plusieurs localités de moindre importance. Toute ville de 30.000 habitants a des F.·., et bien plus, dans le Liban si chrétien, que la F.·. M.·. semble spécialement convoiter, tout gros village a sa Loge, amie de l'école protestante qui l'avoisine et ennemie des « jésuites » et de tout ce qui est plus ou moins catholique et romain. Je cite Zahlé, Ghazir, Saïda, Djébaïl, Batroun, Marjayoum, Moallaka, Amchet, villages dont quelques-uns ne possèdent guère plus de 400 habitants. D'autres villages, comme Choueïr et de moindre importance encore, ont aussi des Loges, et se croient illuminés de tous les « flambeaux de la civilisation ».

Toutes ces Loges ne sont pas affiliées au G.·. O.·. Ott.·. de Constantinople. Bien avant la fondation du G.·. O.·. Ott.·., le G.·. O.·. de France avait essaimé en Syrie ; d'autres Loges appartenaient au rite écossais ; d'autres enfin étaient affiliées à des Loges américaines.

On compte en Syrie une cinquantaine de Loges, et à peu près 3.000 francs-maçons : les musulmans et les non-unis y forment la très grande majorité. A force de patientes recherches, le R. P. Cheikho de l'Université Saint-Joseph, à Beyrouth, a pu se procurer le nom d'un *millier* de F.·. de Syrie ; il compte publier ce catalogue prochainement *en français* : on ne peut douter que ces révélations n'offusquent très fort ces hideux oiseaux de nuit, les Enfants de la Veuve.

Oiseaux de nuit, le mot n'est pas une « élégance », mais le *terme juste*. Le R. P. Cheikho, qui les connaît, fait siennes ces paroles de M. Naoum Mukarzel (dans le journal *Al-huda*, 4 avril, 7 mai 1911) : « *La Maç.·. syrienne compte surtout parmi ses membres les grands criminels, les désœuvrés, les falsificateurs des pièces officielles, les joueurs, les commerçants véreux, les hommes sans conscience et sans pudeur, plus quelques ignorants et quelques fanatiques.* »

Cette énumération peut nous faire comprendre plusieurs des causes de l'extension rapide de la F.·. M.·. en Orient : « *les grands criminels, les falsificateurs de pièces officielles* ». Certes, tous les crimes et tous les mensonges sont dans les traditions maçonniques, mais on sait trop qu'en Turquie plus qu'ailleurs, les criminels d'Etat et les fonctionnaires indélicats sont nombreux : les meurtres secrets et le péculat ne sont point légende, — la discrétion ne nous permet pas plus de précision, — mais qu'il suffise de dire que les petits Verrès des villages libanais — employés sans conscience, voleurs et faussaires politiques — trouvent leur compte à s'assurer contre les justices possibles l'appui solide de F.·. aussi tarés qu'eux-mêmes.

Les *désœuvrés*, les curieux de mystère et de mysticisme... Qu'on ne s'imagine pas que sur la terre des mystères antiques, sur les rives d'Adonis et d'Astarté, on ait perdu le goût du secret et l'attrait vers les *rites* et les *symboles*. On s'est étonné parfois que la F.·. M.·. ait pu faire accepter en Occident, et particulièrement en France, des cérémonies et des rites si contraires au génie occidental. Qu'on soit assuré que les Orientaux accueillent avec respect et facilité les liturgies antiques de l' « Acacia » et du « cadavre d'Hiram ». Ainsi l'*esprit religieux*, qui est la *grande force* de l'Orient, apporte, hélas ! un secours imprévu à la grande secte *antireligieuse*. Ajouterons-nous enfin que beaucoup de ces *désœuvrés* croient imiter l'Europe civilisée en copiant ses vilenies : il faut que Monsieur soit franc-maçon puisque Madame a une jupe entravée !...

Les « *joueurs*, les *commerçants véreux* ». Petits négoces et petits métiers, c'est l'Orient même : la division des races et des religions, la défiance naturelle qui en est le fruit, paralyse les larges entreprises et disperse à l'infini la fortune publique. Les grands riches sont très rares, et comme le commerce reste malgré tout la grande affaire des Syriens, des Grecs, ou des Israélites on devine comment l'intérêt rassemble et unit ceux que tout le reste sépare. Et c'est l'histoire de beaucoup de F.·.. Un jeune homme, encore chrétien d'esprit et de cœur, avouait à un Père avec une immorale candeur que depuis qu'il était F.·. « *ses affaires allaient bien* ». « *Ab uno disce... plurimos* ». « *Plurimos* », non pas « *omnes* ». Mais il faut rendre cette justice à beaucoup de F.·. syriens qu'avant que les ouvrages du P. Cheikho et les desseins cyniquement avoués de la

secte leur eussent ouvert les yeux, ils ne voyaient dans les Loges que des sociétés de secours mutuel et d'entr'aide commerciale. On cite l'exemple d'un F.·. qui quitta les Loges dès qu'il connut les condamnations de l'Eglise, et je pense que, dans le Liban surtout, ce cas n'est pas unique.

II. — *L'action maçonnique.*

A) *L'action politique.*

C'est qu'en effet les Loges syriennes ou libanaises ont bien le même but que les grandes Loges européennes : la fédération athée des nations *contre* le catholicisme, et pour y arriver « l'union et le progrès » de tous les sujets ottomans — musulmans ou chrétiens — dans la commune haine de toute religion pour l'abolition simultanée et du croissant et de la croix.

Les Loges de Syrie et du Liban sont, en effet, sinon directement affiliées, du moins amies du G.·. O.·. Ott.·. de Constantinople et du Comité judéo-maçonnique de Salonique. Elles ont aidé incontestablement à l'établissement de la Constitution. Certes, ce n'est pas aux membres du Congrès Antimaçonnique qu'il faut apprendre la part *prépondérante* qu'a eue la F.·. M.·. dans la révolution Jeune Turque. Répéter un tel truisme serait bien ridicule. Ils ont vu cependant avec intérêt le document que voici (*Document A*), copie fidèle (l'original est timbré du grand sceau du G.·. O.·. Ott.·.). Il prouve une fois de plus que les enfants de Lumière et de Sincérité ont « double langue », qu'ils ont des amis dans les deux camps ; — qu'ils savent excommunier ces mêmes amis dès qu'ils deviennent gênants ; — et qu'enfin et *surtout* la Constitution turque de 1908 est leur œuvre : « *notre* constitution ». L'aveu est simple et complet.

Ce *progrès* politique par l'*union* de tous les Ottomans ne laisse pas de blesser quelques F.·., restés, malgré tout, *chrétiens* sinon de cœur et de fait, du moins « *nationalement* ». Le document que je vais citer a un autre intérêt : il montre — ce qu'on ne saurait trop répéter en France, — que la F.·. M.·. est la grande ennemie de l'influence française au Liban et généralement en Orient.

En effet, dans le *Muhagir* du 3 juin 1910, le F.·. Naïm Labaki déclare « regretter que la lutte libérale de l'anticléricalisme dégénère en lutte politique... Avec la destruction de l'influence du clergé, l'*unité de la nation maronite* s'en va peu à peu, car ce sont les chefs religieux qui la font ; du même coup, les liens qui unissent la France et le Liban sont rompus, car c'est aussi le clergé qui travaille à affermir ces liens du pays avec la Libératrice. *La F.·. M.·. est l'instrument politique de ceux qui travaillent à détruire au Liban l'influence française.* » Nous ne lui faisons pas dire !...

Pour quelle louche besogne débarquent-ils donc dans l'Orient

chrétien, les Français équivoques de la mission laïque et maçonnique ? Estiment-ils faire œuvre française en faisant œuvre *anticléricale* ? Nous démontrerons le contraire.

B) *L'action anticléricale.*

Il n'en faut point douter. Les Loges syriennes, et de plus en plus, font de l'action *anticléricale*. Elles possèdent des hommes qui — de bonne foi peut-être — haïssent l'Eglise et la veulent détruire. Une de leurs méthodes les plus courantes est, dans les villages libanais, — toujours malheureusement divisés en deux clans, — de prendre parti contre le curé, de ruiner sa réputation et son autorité sous le couvert de la « nation » ou de la « religion », ou plus habilement encore, d'opposer chapelle à chapelle, de se faire les « patrons » de tel prêtre contre tel autre et d'asservir ainsi à leurs volontés des curés qui leur doivent leur église et leur prébende. L'histoire serait infinie de toutes les mesquines diplomaties et des ruses écœurantes de ces ennemis sournois de leurs propres compatriotes. Ajoutons enfin que la sympathie des Loges est avouée aux protestants, et qu'un des moyens qu'ils aiment pour détruire les écoles des « Jésuites » est de favoriser la fondation d'une école rivale protestante. Si l' « Evangélisme » américain se propage si vite dans le Liban, c'est grâce en partie à la faveur des M.·.

En somme, la tactique habituelle des M.·. syriens est essentiellement de *diviser* : *diviser* les villages, *diviser* les prêtres entre eux, et les prêtres des évêques ; *diviser*, s'ils le peuvent, les évêques eux-mêmes, et profiter des divisions pour *dominer* sur tous, pour ruiner l'Eglise et « laïciser » le pays.

Nous osons dire toutefois qu'ils n'arriveraient pas à leur but si — hélas ! — les Loges françaises n'aidaient activement à cette œuvre de mort. Je veux parler de la *Mission laïque* et de l'instruction antireligieuse.

Par deux fois la F.·. M.·. a tenté, vers 1900, l'établissement d'un collège laïque à Beyrouth. Une première fois, un certain Olivier nous arrive, accrédité près des F.·. M.·. de Syrie par une lettre du G.·. O.·. de France.

Son succès fut mince, et le mépris public rejeta M. Olivier à la mer. La Veuve ne se décourage pas. En octobre 1909. M. Deschamps, anticlérical de marque (je ne sais s'il est F.·.), ami personnel de M. Aulard, venait louer une grande maison toute proche de l'Université Saint-Joseph tenue par les Jésuites et fondait un « collège français ». — On y enseigne tout : le français, le marseillais, la morale de M. Payot, la « tolérance » ; on oublie d'y apprendre aux enfants le respect d'eux-mêmes et des autres, et ce n'est un secret pour personne à Beyrouth que le *collège laïque* est un séminaire d'irréligion et d'immoralité. Ses maîtres n'en sont-ils pas responsables, qui

osent dire en pleine classe : « *Jésus-Christ, Moïse et Mahomet, nous les mettrons dans un sac et nous les jetterons à la mer* », et que le Directeur, auquel on se plaint, excuse le blasphème comme une « *boutade* » presque spirituelle.

Actuellement, les élèves ne dépassent pas 150, et de ce nombre la grande majorité est faite de Musulmans, de Juifs et de Chrétiens non unis. M. Deschamps est parti et est remplacé comme directeur par M. Dupouey, homme, dit-on, tolérant, accueillant et bienveillant, mais enfin « missionnaire laïque », et la *Mission laïque* est maç.·. En voudrais-je une autre preuve que son programme d'enseignement *de omni re scibili* comporte, — le croirait-on ? — des cours de F.·. M.·.

Je ne voudrais ici rien exagérer, et je rapporte simplement les paroles d'un enfant, fils de F.·. lui-même, *évadé* du collège laïque à l'Université de Saint-Joseph, qui affirmait qu'aux plus grands élèves on faisait des cours de F.·. c'est-à-dire qu'on leur apprenait les avantages de la raison d'être de la grande Frat.·. universelle, et qu'aux plus petits qui ne pouvaient comprendre encore, on donnait un jeton maçonnique en aluminium. « Si vous êtes embarrassé, leur disait-on, égaré dans la rue, si vous avez besoin d'aide quelconque, montrez ce jeton, et il y a à parier gros que vous rencontrerez quelque bonne âme qui vous tirera de gêne. » L'enfant qui parlait ainsi avait dix ans, il tenait en main le jeton fatidique où l'on voit se marier au Compas l'Equerre symbolique. Nous le possédons encore et nous en avons remis au Congrès une reproduction.

Plus encore que la lettre de recommandation du F.·. Olivier, ce fait ne révèle-t-il pas l'*âme* proprement maçonnique de M. Aulard et de sa séquelle ?

Ce n'est pas tout. Quelques membres du Congrès sont certainement au courant de l'histoire du *Juif Errant* à Beyrouth, le 26 mars 1911.

Nous sommes en mesure d'affirmer, preuves en main, que la F.·. M.·. a été une des provocations, et que la *Mission laïque* s'est mêlée sournoisement à la bataille antijésuitique pour porter de côté à l'ennemi des coups perfides, et du reste impuissants. Rappelons brièvement l'histoire. Au commencement de mars 1911, une troupe dite française, dont un certain Zeller était l'impresario, vint amuser les Beyrouthains : le programme, où *Athalie* alternait avec le *Billet de logement*, et *Comme les feuilles* avec *la Fille Elisa* prétendait satisfaire aux appétits de la canaille comme au goût des plus délicats. La « pièce de résistance » — sans calembour — fut le *Juif Errant*.

Ce drame immonde, tiré des cloaques infects d'Eugène Sue, est, comme on sait, essentiellement antijésuitique et anticlérical : l'Eglise et la compagnie de Jésus y sont haineusement et sottement vilipendées. Dès que la pièce fut sur l'affiche, les clergés latins et orientaux s'émurent. Son Exc. Mgr Giannini, délégué apostolique,

dans une lettre publique au Vali de Beyrouth, demanda à ce magistrat d'interdire la représentation « d'une pièce injurieuse pour la foi de nombreux sujets ottomans ». Les Patriarches et évêques de tous les rites — y compris l'évêque « orthodoxe » de Beyrouth — joignirent leur protestation à celle du délégué. On répondit évasivement. Et la pièce fut jouée le 26 mars 1911. Elle fut jouée malgré les sifflets indignés et les protestations de plusieurs jeunes chrétiens, amis ou élèves des Jésuites ; elle fut jouée jusqu'à la fin, grâce à la F.·. M.·. et au Vén.·. de la Loge « Liban », le F.·. Georges Bey Dimitri Sursock, drogman au consulat d'Allemagne, qui, debout au bord de sa loge — celle du théâtre ! — dès que les premiers coups de sifflet retentirent, ordonnait aux soldats turcs, avec la conscience d'un pouvoir réel ou d'une impunité certaine, l'arrestation successive des jeunes catholiques, et même celle d'un de ses neveux, grec orthodoxe, élève de l'Université Saint-Joseph et tout dévoué à ses maîtres. M. Georges Bey Dimitri Sursock avait acheté au préfet de police — plusieurs dizaines de livres turques, dit-on — son omnipotence de quelques heures. Quand les Zaptiés eurent vidé la salle de tout ce qui était honnête, les acteurs balbutièrent jusqu'au bout devant un auditoire de haineux ou de timides des inepties qui n'ont rien de commun avec la littérature, non plus qu'avec la morale. Ces calomnies tombèrent, mornes et froidement applaudies, sur le plancher de la salle. On pouvait croire que tout était fini, jusqu'au coup de balai du lendemain. Non point. La *Mission laïque française* parut qui les trouva de son goût et les ramassa...

En effet, au moment où retentirent les premiers sifflets, si vite et si brutalement comprimés par la police turque au service de la F.·. M.·., un Français, le Dr Roullet, trop téméraire peut-être, monta sur le balcon de l'hôtel où se jouait le drame et s'écria : « Je ne permettrai pas que le drapeau de mon pays couvre une telle entreprise de scandale », et comme un bon soldat brûle son drapeau plutôt que de le livrer à l'ennemi, il tira des ciseaux, coupa l'étoffe du drapeau français qui flottait au balcon, et jeta la hampe sur le sol... On voit où pouvait se prendre la calomnie. Un membre de la *Mission laïque*, qui avait tout vu de la place, M. D***, affectant une indignation hypocrite, crie hautement que le drapeau français est outragé, que les Jésuites et leurs élèves n'ont que mépris pour la France, que c'est une honte et qu'il va de ce pas au consulat général... Et vingt-quatre heures plus tard le Dr Roullet, dont les intentions et le patriotisme étaient connue de tous, était prié poliment, mais fermement, de quitter Beyrouth. Ivre d'une première victoire, la vertueuse *Mission laïque* écrit au patriarche Aulard, lui raconte tout, et M. Aulard, sur les mensonges d'un « correspondant, dans les yeux de qui il a autant de confiance que dans les siens propres » (*sic*) écrit dans la *Dépêche* de Toulouse (21 avril 1911) un article où on explique comment « un Français, élève et ami des Jésuites, vient de lacérer et

d'insulter publiquement le drapeau français »!! Ah ! qu'ils savent toujours bien mentir, les arrière-neveux du F.·. Voltaire ! — Un heureux hasard — ou plutôt la Providence — a fait tomber dans nos mains un exemplaire de cet article envoyé par M. Aulard à M. Deschamps, avec cet en-tête suggestif, de la main même de l'auteur :

Cher Monsieur Deschamps,

Voici mon article sur l'affaire du drapeau. Voyez si vous jugez bon de le faire reproduire à Beyrouth, et en tout cas tenez-moi au courant des polémiques.

Cordialement à vous,

A. Aulard.

Une seule chose m'étonne, c'est qu'il n'ait pas écrit : Cordialement à vous p.·. l.·. n.·. s.·. q.·. v.·. a.·. c.·. (par les nombres sacrés que vous avez connus). Quoi qu'il en soit, le mensonge était si flagrant que cet article n'eut qu'une publicité discrète. M. Deschamps prêta la « littérature » de M. Aulard à quelques badauds qui s'extasièrent, mais il ne se défia pas assez des feuilles volantes — *ludibria ventis !* — et des courants d'air qui les peuvent emporter jusque chez les Jésuites...

L'affaire du *Juif Errant* fut une mauvaise affaire pour la F.·. Maç.·. Les grands journaux parisiens, indépendants ou catholiques, le *Temps*, l'*Echo de Paris*, *Paris-Journal*, la *Croix*, l'*Univers*, etc., blâmèrent, et l'impresario de livrer aux risées de l'étranger nos officiers et nos prêtres ; — et nos magistrats d'avoir la faiblesse de les laisser faire ; — et les anticléricaux de leur haine imbécile et maladroite. Une pétition signée de chrétiens et de musulmans fut envoyée de Beyrouth à Constantinople, réclamant avec fermeté le respect d'une religion reconnue par la Constitution... Les F.·. de Beyrouth écumèrent de rage. M. Georges Bey Dimitri Sursock en maigrit.

Dirons-nous enfin qu'un journal anticlérical de Beyrouth ouvrait, quelques jours après, un concours primé, et promettait 100 *francs* à qui répondrait en 100 *pages* (!) à plusieurs questions calomnieuses sur les Jésuites et leur histoire : « Pourquoi les Jésuites sont-ils les ennemis de l'Eglise ? — Pourquoi sont-ils reniés par les Papes ?... » etc. Le *Béchir*, le journal des Jésuites, répondit en promettant, à qui répondrait vraiment *historiquement* aux mêmes questions, 100 livres turques pour *une page*. Aucune réponse n'est venue au *Béchir* !

Montalembert avait bien raison de dire « que la sottise semble être un apanage de l'anticléricalisme ! »

Mais la F.·. M.·. a d'autres armes que la presse : l'école ou le théâtre. Elle ne dédaigne pas l'*action directe*. Deux jours avant que se jouât à Beyrouth le *Juif Errant*, un attentat était commis

contre un missionnaire jésuite, spécialement délégué par S. B. le Patriarche Maronite, le R. P. Rabbath. Le Père prêchait alors à *Amchitt*, gros village à une heure de Gebaïl (l'antique Byblos). Ses sermons, où les F.·. M.·. n'étaient point ménagés, déplurent fort aux enfants de la Veuve. Ils se vengèrent.

Le 24 mars, à 9 h. 1/2 du soir, dans la maison du vicariat patriarcal, le P. Rabbath achevait ses exercices de piété, quand il entendit soudain un coup de feu, et presque aussitôt une détonation formidable. Les murs tremblèrent, les vitres volèrent en éclat, et le fracas fut entendu jusqu'à Gebaïl...

L'enquête établit que le coup de feu devait sans doute attirer au balcon le P. Rabbath. Une fois la fenêtre ouverte, la cartouche ou la bombe aurait été lancée à l'intérieur. Personne ne se présentant, l'engin est lancé quand même sur la fenêtre ; il atteint non la vitre, mais le cintre de la fenêtre et glisse à terre, où il éclate à 1 m. 1/2 du mur, en creusant le sol à 50 cm. de profondeur.

Ce n'est pas tout : on sut que quatre hommes étaient en embuscade prêts à réparer l'insuccès de la dynamite, en tirant à bout portant sur le Père, s'il avait eu l'imprudence de sortir de la maison.

A-t-on obtenu justice ? Nullement. Vainement le Patriarcat, le Consulat, et le P. Rabbath l'ont réclamée. L'enquête, mollement poursuivie, puis interrompue, la déposition des PP. Angelil et Rabbath négligée, les retards voulus, tout indique que l'on veut étouffer l'affaire. Les F.·. d'Amchitt sont riches, et connaissent l'art du *bakschich* servi à point !

Faut-il, en terminant ce chapitre, dire que le R. P. Louis Cheikho possède une riche collection de lettres d'injures et de menaces de F.·. anonymes : elles lui sont venues de tous les points de l'Empire Ottoman, et même d'Amérique. Ces lettres sont le plus souvent d'une sottise et d'une obscénité exceptionnelles.

III. — *L'Action Antimaç.·.*

Ce n'est que depuis que la Révolution Jeune-Turque a ouvert les yeux sur l'importance des Loges que la résistance a été déterminée et vigoureuse contre les F.·.. La Revue *Al-Machreq* et le journal, aujourd'hui bi-hebdomadaire, *le Béchir*, l'un et l'autre rédigés par les Jésuites de Beyrouth, ont mené contre la secte une persévérante et utile campagne. Toute la gloire en revient au P. Louis Cheikho. Si l'on tient compte qu'on lit fort peu dans la Montagne et à Beyrouth même, et qu'aucun journal beyrouthain n'a 2.000 abonnés, il faut considérer comme extraordinaire et véritablement providentielle la très large diffusion des six fascicules aujourd'hui réunis en volume que le P. Cheikho a écrit sur *la F.·. M.·., son histoire, son but, ses moyens d'action*, etc. Le 1er fascicule a eu trois éditions, ce qui représente un chiffre de 20 à 25.000 exemplaires, les 5 autres fascicules

ont été tirés chacun à 10.000 exemplaires, et d'autres tirages suivront. Ce livre est une mine de documents de premier ordre sur la F.·. M.·. en Orient. Il a ouvert bien des yeux et éveillé l'attention des prélats orientaux sur les menées des F.·.. Entre tous, Mgr Moghraghab, l'évêque grec catholique de Zahlé, s'est distingué par sa fermeté toute apostolique contre plusieurs fidèles des Loges. Refus de la sépulture ecclésiastique à des F.·. M.·. morts impénitents, refus du sacrement de mariage à tel autre, à moins d'une abjuration explicite de la F.·. M.·., excommunication majeure fulminée contre un malheureux prêtre maçon, l'abbé P. Kfoury, directeur d'une feuille anticléricale, mandements et sermons contre les F.·. M.·., ce pieux et zélé prélat n'a omis aucune arme spirituelle contre les suppôts de Beelzébuth. D'autres patriarches ou évêques suivent son exemple, et Mgr le Patriarche des Maronites, après l'attentat d'Amchitt, a lancé l'excommunication majeure contre les F.·. du village.

Espérons que la triple résistance du pouvoir spirituel, — de la science critique religieuse, — et des adolescents courageux prêts à défendre leur foi, sauvera la Syrie et la Montagne chrétienne de la pire des hérésies et de la plus abominable des servitudes.

Aussi bien, un secours imprévu nous vient-il du gouvernement ottoman lui-même. Fatigués du joug *Union et Progrès*, plusieurs ministres se sont révoltés et l'Agence Havas du 24 avril 1911 déclarait qu'un ordre officiel de Constantinople interdisait l'établissement des Loges dans l'Empire Ottoman. Inutile de dire que l'ordre n'a pas été obéi. Mais on commence à dire que les F.·. n'auront besoin de personne pour les détruire : ils y suffiront eux-mêmes, s'il est vrai qu'ils sont profondément divisés entre eux, et incapables d'un dessein suivi. Ajoutons que l'athéisme répugne à beaucoup. L'oriental — Juif, Chrétien ou Musulman — est foncièrement déiste et les nombreux F.·. qui croient encore à la formule A.·. L.·. G.·. D.·. G.·. A.·. D.·. L.·. U.·. se scandalisent d'entendre un des leurs chanter sur le mode lyrique (cf. P. Cheikho, 6e fascicule, p. 50) le jour « où Dieu sera rayé du monde, et où la Mecque sera détruite avec Jérusalem » !...

Ah ! plutôt quand viendra le jour où l'Eglise de Beelzébuth, divisée contre elle-même, sera détruite avec tous ses mensonges et toutes ses perfidies, et que, seule, régnera dans la Lumière, dans la Paix et dans l'Amour, l'Eglise du Christ où seront venues, comme au vrai bercail, toutes les âmes sincères, libres et vraiment fraternelles !

Ce magistral rapport a été accueilli par de vifs applaudissements.

DISCOURS DU COMMANDANT DE FRAVILLE

Le commandant Cuignet donne alors la parole au commandant de Fraville, président de la Commission des Relations Extérieures de la *Ligue Française Antimaçonnique*, à qui revient de droit l'honneur de clôturer cette grande manifestation internationale.

Voici le texte de son discours :

MESDAMES, MESSIEURS,

Je suis sûr que vous avez apprécié la réunion dont notre Ligue vous a ménagé la surprise.

Dans ce concert, chaque orateur a donné sa note personnelle ; le document historique ou statistique, la conclusion pratique ou l'inspiration philosophique la plus élevée, tout a été développé devant vous, avec des accents variés, comme la nationalité de chacun, mais avec un accent commun de sincérité absolue et de profonde conviction. Je n'ai qu'une seule crainte, c'est qu'en sortant de cette salle, les brillants morceaux d'éloquence ne laissent dans vos oreilles qu'une sorte de doux bourdonnement, qui n'est pas sans charmes, mais qui nuirait à la précision de vos souvenirs. Et je voudrais, résumant à la fois les idées qui vous ont été soumises et les impressions qui s'en dégagent, vous mettre à même de savoir exactement ce que nous sommes, d'où nous venons, où nous allons...

Il y a plus de cinquante ans que Guizot s'écriait : « *Ne désespérez jamais de la France* ! » Il n'y a pas dix ans, Rouvier, constatant la décadence dont il fut un des pires artisans, murmurait : « *La France se dissout...* » Et le grand penseur Drumont ne cesse de nous répéter « *que les peuples vieillissent comme les individus, que toutes les* « *decadences se ressemblent, et qu'après Athènes, Rome, le Bas-Empire* « *et la Pologne, la France aussi disparaîtra à son tour....* »

De ces trois hommes, qui a raison ?

Pour le décider, examinons ensemble les colonnes du temple, les piliers de cet édifice social qui semble condamné, et dont une grande voix nous interdit cependant de désespérer.

L'armée dépend de son haut commandement : on vient de lui donner pour généralissime, non le plus digne, mais le plus ancien dans les Sociétés Secrètes ! Et les grades supérieurs ont pour rançon les petites lâchetés quotidiennes et les capitulations de service courant.

Nous sommes loin de cet épisode de la Grande Armée que Detaille a immortalisé dans un tableau célèbre : on voit le colonel Lepic,

debout sur ses étriers, objurguant ses grognards, qui courbent leurs bonnets à poils sous un ouragan de fer et de plomb : « *Haut les têtes,* « *grenadiers ! C'est de la mitraille ! ce n'est pas de la m...* ! » Nos grands chefs d'aujourd'hui, courbés sous la férule de quelque caporal-bottier, baissent la tête sous.... l'averse, parce qu'ils sentent bien que ce n'est pas de la mitraille... Et tristement ils justifient cette boutade que la princesse Mathilde décochait à un de mes camarades : « *Vos généraux sont petits dans les grandes choses, et sales dans les* « *petites !...* »

Ils valaient pourtant mieux que cela, il y a vingt ans seulement.

La marine a pour chef cet ancien ministre des affaires étrangères qui rappelait de Fachoda à Paris l'intrépide lieutenant de Marchand, lui reprochait de ne pas s'être immédiatement retiré devant l'armée de Kitchener, et à la courageuse réponse de Baratier : « *C'eût été* « *contraire à l'honneur militaire* ! » répliquait rageusement : « *L'hon-* « *neur militaire, qu'est-ce que cela* ? » Et cet homme vient de se tailler un succès au Parlement lors de l'interpellation sur les poudres qui font régulièrement sauter nos cuirassés. Pauvres poudres B ! Permettez cependant à un ancien artilleur de prendre leur défense au moins sur un point : c'est qu'elles ont, si instables et si dangereuses qu'elles soient, un certain sentiment de l'opportunité ; elles n'explosent jamais qu'à Toulon, et toujours en rade. Si elles prenaient feu pendant les manœuvres d'escadres, en pleine mer, personne n'échapperait. Maintenant, c'est peut-être cette considération-là qui s'impose à leur sagesse relative... ?

Notre diplomatie est dirigée par de véritables incompétences. On a beau changer de pantin, la comédie n'en demeure pas moins lamentable. Le singe à beau s'agiter devant sa lanterne magique, la fable nous apprend pourquoi nous n'y voyons goutte... et il nous semble toujours qu'on veuille nous faire prendre le Pirée pour un homme..., les vessies pour des lanternes, les capitulations pour des succès !

La Justice jouit d'une réprobation et d'un mépris universels. Les tribunaux n'hésitent pas, pour maintenir les justiciables dans les bornes d'un respect de commande, à octroyer sur-le-champ trois et cinq ans de prison au pâle voyou qui dans un moment de colère lance à la face des juges quelque bouton de culotte ou les débris d'une lamentable savate..... Mais le Tribunal suprême reste coi lorsque le commandant Cuignet cloue au pilori de l'histoire les falsificateurs de l'article 445 et crie publiquement au Président de la Cour de cassation : « *Dans cette Cour, où vous êtes le premier en* « *dignité, vous y êtes aussi le premier en infamie !* » Et quand ce malheureux vieillard disparaît, emporté par la limite d'âge, on le remplace par qui ? Par un autre, dont je ne dirai rien ici, parce qu'il y aurait lâcheté à insulter devant vous un homme que les forfaitures passées condamnent au plus humiliant silence...

Mais je me rappelle que nos maîtres exultaient jadis en récitant ces vers que Victor Hugo consacrait, dans ses *Châtiments*, à un magistrat qu'il n'aimait pas :

> Si par hasard, la nuit, dans les carrefours mornes,
> Fouillant du croc l'ordure où dort plus d'un secret,
> Un chiffonnier trouvait cette âme au coin des bornes,
> Il la dédaignerait !

On oublie trop, de nos jours, ce livre des *Châtiments*, et c'est réelle injustice ! Il a été écrit contre l'empereur Napoléon III, mais relisez-le..., il est d'une superbe actualité.

La Religion n'a pas à s'applaudir de voir enfin la France gouvernée par les apôtres de la tolérance et de la liberté de penser. Calvin prêchait également ces nobles vertus... et Michel Servet, plus de trois siècles avant nous, en fit la dure expérience... « La séance « continue ! » comme dirait un président de la Chambre des députés.

Les finances résistent encore. Les Juifs avaient raison quand ils s'écriaient, les yeux exorbités par la convoitise et une joyeuse bave humectant leurs babines : « *Nous n'aurions jamais cru la France aussi* « *riche !* » Le 5[e] milliard du budget annuel n'est pas loin... la banqueroute non plus !

En somme, nous voyons : à l'intérieur, l'anarchie, la gabegie, le sabotage ; à l'extérieur, l'impuissance chronique et la capitulation quotidienne.

Qui donc est responsable d'une telle décadence ? On a commencé par accuser les partis. Mais les partis se sont succédé au pouvoir... Un clou chasse l'autre..... et la politique a changé avec les partis. Mais ce qui n'a pas changé, c'est la dégringolade qui, étape par étape, obéit aux lois d'un plan méthodique, implacable. Et ce plan ne peut être attribué qu'à un pouvoir supérieur aux partis, pouvoir absolument stable, que nos yeux n'aperçoivent pas, mais qui s'impose à notre raison comme une vérité nécessaire.

Quelques observateurs plus clairvoyants ont deviné, puis défini ce POUVOIR OCCULTE, et de cette constatation les Ligues antimaçonniques sont nées, il y a quelque vingt ans. Elles ont suivi l'ennemi pas à pas. Elles ont fouillé les documents ignorés, et voilà que de la poussière des bibliothèques et des archives est sortie la révélation d'un pouvoir plus ancien encore que la Franc-Maçonnerie, et encore mieux caché qu'elle, le POUVOIR JUIF.

Et dire que lors de notre premier Congrès, en 1909, certains de nos délégués se refusaient encore à l'apercevoir ! Ils constataient les effets et n'admettaient pas la cause. Rien d'étonnant à cela d'ailleurs. C'est la force du Silence et du Secret ; et sans le génie d'un Pasteur, qui donc croirait qu'il y a des microbes, du moment qu'on ne les voit point ! Mais aujourd'hui, la vérité crève les yeux qu'une triple

écaille ne recouvre pas, et si c'était à refaire, je crois bien que les Ligues antimaçonniques s'appelleraient plus tôt *Ligues antisémites*. Ne nous pressons pas cependant. Trop de nos contemporains se refusent encore à prendre le microscope que nous leur offrons pour étudier le bacille Juif, qui échappe à leur vue bornée. Prenons donc pour objectif l'ennemi que l'on peut voir à l'œil nu, le Franc-Maçon, en attendant que l'ennemi véritable, le Juif, soit devenu visible et que son multiple masque soit tombé sous notre persévérant effort !

D'un pays à l'autre, la Franc-Maçonnerie varie, comme composition, comme but apparent, comme tactique de combat ; mais ne nous laissons pas tromper par les apparences. Voyez nos troupes indigènes : elles n'ont ni le képi ni le pantalon rouge caractéristiques ; c'est à leur drapeau seul qu'on les reconnaît pour françaises. Il en est de même des Francs-Maçonneries étrangères :

fàcies non omnibus una,
Nec diversa tamen qualem decet esse sororum !

Traduction libre : Elles n'ont pas le même profil, mais à leur nez on voit bien qu'elles sont sœurs ! Mais, si dissemblables qu'elles nous apparaissent, c'est à leur drapeau que nous les reconnaîtrons, et ce drapeau, si bien caché qu'il soit, nous l'avons identifié, c'est le drapeau Juif ! Et pour peu qu'on se donne la peine d'étudier toutes ces sociétés secrètes, on constate bien vite que toutes ont le même étendard, le drapeau Juif ; la même caisse, l'or Juif ; le même but, la domination Juive sur le monde entier.

C'est le mot du Rabbin, dans son discours de 1881, aux délégués Juifs des cinq parties du monde (1) :

« *Si notre peuple est dispersé sur toute la terre, c'est parce que toute* « *la terre doit lui appartenir* ! »

Bien avant le célèbre Clausewitz, dont l'œuvre magistrale fait depuis 80 ans l'éducation du grand état-major allemand, les chefs du peuple Juif avaient découvert cette règle fondamentale de la stratégie. Pour vaincre l'adversaire, il faut, avant tout, attaquer l'armée principale et la détruire. Pour triompher du Christianisme, ils dirigent donc logiquement leur assaut contre le catholicisme, et, dans les nations catholiques, ils ont pris pour objectif celle qu'on a appelée si longtemps la fille aînée de l'Eglise ! Que la France disparaisse, et les autres nations de race latine la suivront rapidement dans sa chute..., puis, ce sera le tour des peuples protestants. Vous comprenez dès lors pourquoi la France est en butte, depuis deux siècles bientôt, à tout l'effort des forces Juives du monde entier, tra-

(1) Ce discours, publié dans le n° du 1er juillet 1881 de la Revue *le Contemporain*, a été édité en tract par la librairie de la Bonne Presse. J'en ai distribué près de 30.000 exemplaires depuis 6 ans... et le stock est épuisé. En présence de ce succès, la Bonne Presse m'a refusé de réimprimer ce tract (le complot Juif). Pourquoi ? Mystère...

vaillant sous le masque protecteur de la Franc-Maçonnerie. L'affaire Dreyfus a illuminé le plan de la concentration Juive. Ceux-là seuls n'ont rien compris et rien vu qui, comme les idoles du psalmiste, ont des yeux pour ne point voir et des oreilles pour ne point entendre.

Mais à cet insolent défi, nous avons répondu : nous sommes nés, nous vivons, nous progressons, et nous finirons par triompher !

Depuis bientôt six ans, un véritable apostolat antimaçonnique s'est répandu, grâce à nous, sur la France entière. Nos 40 sections et nos 2.000 adhérents couvrent le pays d'un réseau qui se resserre tous les jours. Bien petite armée, dira-t-on ; mais la vérité n'est-elle pas plus puissante que le nombre ?

La lutte que nous avons entreprise n'est pas une question d'effectifs, car l'ennemi ne triomphe pas par le nombre. C'est dans le silence et le secret que réside surtout sa puissance ; tel Samson puisait sa force dans sa chevelure. Et pour venir à bout du colosse qui bravait une armée de Philistins, il a suffi de Dalila et d'une paire de ciseaux. Pour éclairer une caverne où 30.000 voleurs, menteurs et mouchards travaillent à l'abri des regards, dans le silence et l'impunité de ténèbres savamment épaissies, point n'est besoin de toute une armée. Une bonne lanterne suffit, avec quelques guides bien choisis.

Aussi le grand obstacle à nos progrès est-il moins dans la puissance de l'ennemi, si redoutable soit-elle, que dans l'aveuglement des nôtres. Combien ne voient pas, et surtout combien ne veulent pas voir !

Je ne parle pas ici des égoïstes, des indifférents et des mondains... je les laisse à leurs courses, à leur bridge ou à leur golf. Mais les dévoués, les généreux, les militants, que font-ils ? Ils vont au plus pressé ; ils ont leurs œuvres, sociales, hospitalières, politiques, religieuses, éducatives, toutes plus intéressantes les unes que les autres... Ils y prodiguent les trésors de leur bourse et de leur cœur, sous l'œil narquois du Juif qui les encourage en sous-main, et dont le vilain ricanement semble dire :

« *Continuez... amassez... Construisez hôpitaux et écoles, dispen-*
« *saires, maternités et garderies. Tout cela me reviendra un jour.*
« *Saignez bien le contribuable pieux, sangsues infatigables et sacrées*
« *de la Charité chrétienne ! Quand je vous jugerai assez gavées, je*
« *saurai bien vous faire dégorger. J'ai pour cela mes Waldeck-*
« *Rousseau, mes Combes, mes Briand et mes Duez. C'est ce que vos rois*
« *faisaient jadis pour nous. Chacun son tour ! Aujourd'hui, suivant le*
« *mot fameux de la femme d'un de nos ministres* : « *C'est nous qui*
« *sont les princesses* ! »

Et, périodiquement, on *sécularise* en 1791, on *liquide* en 1902, en attendant qu'on *nationalise* vers 1950 ! Le terme peut varier... le résultat est toujours le même.

Dieu ! qu'en termes galants ces choses-là sont dites !

Au fond, cela s'appelle voler. Mais il y a la manière, et elle suffit à différencier le maladroit qui va au bagne, du ministre qui monte vers la gloire ou du liquidateur qui parvient à la fortune !

C'est ainsi que les meilleurs d'entre nous sont quelque peu aveugles dans leur générosité. Ils vont au plus pressé, aux misères qui n'attendent pas, et sont par là condamnés à sacrifier la lutte nécessaire à la charité immédiate !

Ils méconnaissent ainsi les règles de la stratégie ; ils ne distinguent pas l'armée principale, et s'acharnent contre des bataillons isolés, sans se douter que les petits succès partiels ne préservent pas de la défaite finale.

La France est comme un train qu'une puissante locomotive entraîne — lentement mais sûrement — vers l'abîme. A quoi bon monter à l'assaut de tel ou tel wagon pour y serrer les freins, si nous laissons la machine continuer implacable sa marche à la mort, à la mort du pays, pour la domination Juive universelle ?

Heureusement, nous sommes là. Nous vivons, nous combattons, nous faisons de bonne besogne avec notre modeste budget de 10.000 fr. à peine, en attendant le Mécène providentiel qui viendra décupler notre effort.

Un Auguste aisément peut faire des Virgiles !

Pour obscure qu'elle ait été, pour trop ignorée qu'elle soit encore, notre tentative a déjà fait surgir parmi nous quelques Virgiles en herbe qui préparent le poème de la résurrection nationale. Bien que l'Auguste nous fasse défaut, nous nous étendons, nous nous fortifions. Nous prenons à l'ennemi sa propre tactique, et nous visons à la tête. Nous poursuivons la locomotive infernale qui nous mène aux abîmes, et quand nous aurons crevé sa chaudière, éteint ses feux, il faudra bien que le train tout entier s'arrête, avec tous ses freins bloqués.

Dans la *Femme de Claude*, Alexandre Dumas fait dire au Juif : « *On « prétend que la persécution nous a dispersés... Non ! elle nous a « répandus.* »

Eh bien ! nous aussi, nous nous répandons, et sans nous disperser. A l'ennemi mondial, nous n'opposons plus seulement une armée nationale. Nous sortons de nos frontières ; et la présence à ce Congrès des délégués étrangers, auxquels vous avez fait un accueil aussi enthousiaste que mérité, vous montre que notre organisation devient internationale.

Rappelez-vous cette journée du 19 novembre 1911, et saluez-la ; *elle est une date* !

La puissance Juive est indépendante des partis et des nationalités. La nôtre aussi. Et ce sera aussi sa force. Et la puissance inhérente à tout ce qui est Lumière, Justice, Vérité, Droiture, triomphera, n'en doutez pas, des puissances de perfidie, de mensonge et de ténèbres.

Et de cette organisation internationale qui couvrira bientôt le monde de son réseau vengeur sortira un jour l'Agence Internationale de nouvelles et de dépêches, qui donnera à nos amateurs d'informations autre chose que les fausses nouvelles Juives, ou que la non moins Juive conspiration du silence. Quand nous disposerons de cet organe, on n'apprendra plus au monde entier que le grand Ministre Franco était un dictateur et le meurtrier de son roi, que le sinistre Ferrer était le martyr de ses convictions, que Dreyfus était un innocent injustement condamné, que les Cosaques ont étouffé la révolution russe dans le sang, que la révolution portugaise fut clémente autant qu'elle était légitime ; mais en revanche on saura mieux que l'assassin de Stolypine, Bogroff, était Juif, qu'il était membre du Bund Israélite, qu'il s'est vanté, avant de monter au gibet, *d'avoir travaillé pour la nation Juive*... et l'on aura des détails sur le récent meurtre rituel de Kiew, sur le soulèvement de toute une province russe qu'on empêche difficilement de venger l'enfant chrétien, l'enfant martyr, perdant son sang par plus de cent blessures...

Ce jour-là, la presse échappera aux Juifs, la presse qui pour eux est la première puissance du monde, après l'or. Ils ne pourront plus, suivant la terrible parole du Rabbin de 1881, auquel j'ai déjà fait allusion, « *dicter au monde ce en quoi il doit avoir foi, ce qu'il doit honorer, et ce qu'il doit maudire, extirper la croyance et la foi dans tout ce que les chrétiens ont jusqu'à ce moment vénéré... et déclarer une guerre ouverte à tout ce qu'on respecte* ».

C'est en vain que, dès l'avènement de Grévy, notre république judéo-maçonnique s'est empressée d'abroger la loi qui punissait le colportage des fausses nouvelles, trahissant par cette hâte significative ses origines suspectes. Par leur or, les Juifs ont conquis la presse : par la presse et les fausses nouvelles, ils se sont remboursés à nos dépens, puis ont détruit l'âme française. Par notre agence et nos nouvelles vraies, nous sauverons notre or, nos patries, nos croyances. Après plus d'un siècle d'oubli, l'appel désespéré de Barruel aura, grâce à nous, trouvé son écho :

« Il est encore temps : les nations sont encore plus puissantes que « la secte ! Que toutes les nations, que tous leurs rois et leurs sénats, « que tous les citoyens s'unissent ! Que pas un seul homme vivant « en société ne regarde comme étrangère à sa personne cette guerre « d'une secte qui a juré la ruine de toute société !... Sera-t-il dit que « les brigands seront toujours les seuls à connaître le prix de l'union « et du concert des forces ? Partout, ils ne sont qu'un, ils n'ont qu'un « même objet, ils ne servent qu'une seule et même cause : ils sont « frères partout, par cela seul qu'ils voient partout l'ordre social à « renverser. Soyez frères partout, par cela seul qu'il est pour vous « tous un intérêt commun à conserver cet ordre social. Voilà ce que « j'appelle une guerre de zèle, une guerre toute dirigée contre la secte « même, et la seule qui puisse lui ôter ses ressources... J'invite toutes

« les puissances, toutes les nations, à ne faire en quelque sorte « qu'une seule puissance, qu'une seule nation, à n'avoir qu'un même « zèle et qu'une même ardeur dans les combats contre la secte. » BARRUEL, édition 1799 des *Mémoires p. s. à l'H. du Jacobinisme*, (V, p. 402.)

Mais le triomphe est-il prochain ? Cela dépend surtout de l'aveuglement des nôtres. Qu'ils consentent seulement à ne pas fermer les yeux à la lumière que nous leur apportons, et les progrès seront rapides : pour moi, j'ai confiance...

Jamais l'homme ne change !
Toujours ou victime ou bourreau...

Ce cri de Lamartine commence à retentir dans tous les cœurs, même chez nos utopistes, libéraux ou humanitaires, sans prétendre au rôle de bourreaux. Ils en ont assez de leur condition éternelle de victimes, vivant en parias dans leur propre pays conquis par l'étranger !

Demain, ils seront légion, et cette légion viendra grossir nos rangs.

Et si nous devons, comme Moïse, mourir avant de voir la Terre promise, du moins l'aurons-nous réservée pour nos fils, qui pourront non y entrer, mais y demeurer en maîtres, car il ne peut y avoir pour nous d'autre Terre promise que la France.

A nous de leur apprendre à vouloir, à mériter cette revanche :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor !

Oui, de notre poussière surgira bien un jour le Vengeur.

Et alors, à la face des passionnés des ténèbres, du silence et du secret, nous jetterons comme un soufflet le cri de Camille Desmoulins, qu'ils ne renieront pas, puisqu'ils le traitent de grand ancêtre : *Il n'y a que les fripons qui craignent les réverbères !*

Aux cyniques qui estiment que dans ces vieilles cathédrales, dont les arceaux gothiques ont trop longtemps abrité les rites de la superstition, il est temps de faire retentir les larges voûtes et les vastes piliers du bruit des maillets et des batteries d'allégresse, nous répondrons par un *Te Deum* de délivrance qui fera tressaillir dans leurs tombeaux les ossements de leurs pieux fondateurs et de leurs constructeurs de génie...

Aux insolents qui nous lancent au visage, en plein Parlement, cette infâme sommation : *Ceux qui ne sont pas contents, n'ont qu'à s'en aller* (1)..., nous opposerons le vers péremptoire :

(1) Discours du général Goiran, ministre de la guerre.

La maison est à nous ; c'est à vous d'en sortir !

Et nous prendrons à notre compte la belle invocation que Victor Hugo n'a cependant pas écrite pour nous :

... Paix, gloire,
Liberté, reviendront sur des chars de victoire
Aux foudroyants essieux !
Ce crime qui triomphe est fumée et mensonge...
Voilà ce que je puis affirmer, moi qui songe,
L'œil perdu dans les cieux ! (*Châtiments*.)

Cet avenir, que je pressens, il vous appartient de le réaliser. Il suffit que vous vouliez bien associer vos efforts aux nôtres. Non! Rouvier ne verra pas « *la France se dissoudre* » ; c'est la France qui voit Rouvier livré à la pourriture du tombeau. Drumont, le génial prophète, n'aura plus à pleurer sur les décadences communes à tous les peuples vieillis et usés, et il est encore assez jeune pour voir transformer, grâce à ceux qui, dociles à la voix de Guizot, « *n'auront pas désespéré de la France* », pour voir transformer, dis-je, en une réalité palpable, lumineuse et triomphante, sa belle et juste devise :

« LA FRANCE AUX FRANÇAIS ! »

C'est au milieu de la chaude ovation soulevée par ce beau discours que s'acheva cette dernière séance du Congrès antimaçonnique International, et l'auditoire s'écoula lentement en commentant la portée de l'œuvre immense maintenant en bonne voie.

*
* *

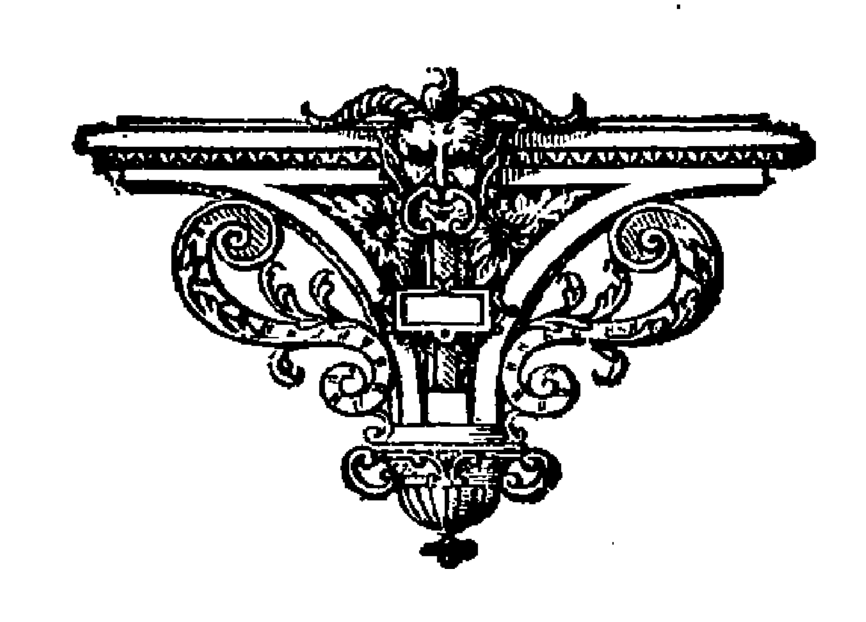
Le même soir, un banquet intime réunissait, au *Comte d'Armagnac*, rue de Richelieu, les congressistes français et étrangers.

De nombreux toasts ont été portés. M. le docteur Gaume, du Conseil Central de la *Ligue Française Antimaçonnique*, a notamment porté un toast à M. Flavien Brenier, secrétaire provisoire du *Bureau International Antimaçonnique*.

Il a rappelé que le magnifique Congrès qui s'achevait était pour une large part l'œuvre de M. Flavien Brenier, qui en a proposé l'idée et réalisé la préparation malgré mille obstacles, et malgré des injures dont l'inspiration maçonnique est désormais évidente.

En remerciant M. le docteur Gaume, M. Flavien Brenier a tenu à boire au commandant Cuignet, dont l'énergie chevaleresque a sauvé la *Ligue Française Antimaçonnique* au cours d'une crise maintenant terminée, et a permis ainsi d'entreprendre la réalisation du programme d'action internationale antimaçonnique.

Les toasts se sont prolongés fort avant dans la nuit, et toutes les délégations étrangères ont successivement pris la parole.





Au pays des Lys noirs

Il y a quelque vingt ans, une brise chargée d'occultisme souffla sur la littérature. C'était l'époque où les symbolistes inauguraient une réaction contre la matérialisme pesant dont Zola, ses émules et ses disciples pavaient leurs livres et leurs manifestes. Chez eux l'on ne parlait que de documents humains et de tranches de vie. On niait l'âme, on bafouait tout spiritualisme. On définissait l'homme : une fédération de cellules agglomérée par le hasard, mue exclusivement par ses instincts et ses appétits, secouée par des névroses, courbée sous les lois implacables d'un déterminisme sans commencement ni fin. Flottant sur le tout, un noir pessimisme qui disait volontiers : — La vie est une souffrance entre deux néants.

Sous couleur d'études de mœurs, qu'il s'agit de peindre la bourgeoisie ou le monde des arts, les ouvriers ou les paysans, on n'alignait que des spécimens de tératologie sociale : des pourceaux et des ivrognes, des souteneurs et des aigrefins, des demi-fous sanguinaires et des bandits, des femmes détraquées ou mollement stupides, des prêtres sentimentaux et sacrilèges. Bref, un Guignol sinistre où se démenaient des marionnettes impulsives dont la Nature aveugle tirait les ficelles, en des décors de villes et de campagnes barbouillés d'un balai fangeux. Puis, quelles interminables descriptions ! Et quels inventaires de marchands de bric-à-brac de qui le cerveau se fêla pour avoir absorbé trop de manuels de vulgarisation scientifique !

Pour tirer l'art de ce cloaque, maints poètes firent de loyaux efforts. Ils se proclamèrent idéalistes, affirmèrent l'âme et ses

tendances à une beauté supérieure. Ils opposèrent, en leurs strophes, des tableaux de légende stylisés aux photographies malpropres du naturalisme.

Malheureusement, ils tombèrent dans l'excès contraire. Tout sens du réel se perdit ; ce ne furent plus que chevaliers mystérieux pourfendant des licornes et des guivres dans des paysages irréels, princesses hiératiques, psalmodiant des énigmes du haut d'une tour ou promenant, avec langueur, de troubles mélancolies dans des parcs aux floraisons de chimère. Les paons et les cygnes, promus au rang d'animaux distingués, pullulèrent dans les poèmes. Il se fit une effrayante consommation du mot *songe* et du mot *mystère*.

Ce moyen âge de pacotille n'aurait pas tiré beaucoup à conséquence : c'était une mode littéraire comme il y en eut tant d'autres, en faveur aujourd'hui, oubliée demain. Mais le mouvement ne tarda pas à dévier d'une façon plus grave.

Les théories anarchistes, préconisant l'individualisme à outrance, firent invasion dans la littérature. Elles se mêlèrent à la religiosité vague, qui sollicitait un grand nombre d'esprits, pour produire les plus singuliers résultats. On s'écria d'abord : — plus de règles astreignantes, plus de prosodie entravant l'inspiration ; que chacun se forge son instrument d'après le génie latent qui bouillonne en lui.

On ajouta bientôt : — plus de lois, plus de soumission aux préjugés sociaux, que le Moi s'affirme sans limites, que le culte de la Beauté soit notre seul objectif, et nous deviendrons pareils à des dieux !

En même temps, on se déclarait catholique — mais d'un catholicisme spécial qui dédaignait, comme vulgaires, les préceptes de l'Évangile, la fréquentation des sacrements et la pratique des vertus chrétiennes. On rechercha dans les cérémonies du culte des émotions d'ordre purement esthétique. On frelata de sensualité morbide la prière et les rites. Tel qui mit en vers les litanies de la Vierge offrit, quelques pages plus loin, des stances luxurieuses à l'Anadyomène. Tel autre écrivit, de la même encre, le panégyrique de saint François d'Assises et celui de Ravachol. Une Bradamante du socialisme publia de soi-disant « pages mystiques » où Jésus était exalté comme le précurseur de ces Slavo-Mongols délirants : Bakounine et Tolstoï. M. Joséphin Péladan fonda la Rose-Croix esthétique et poursuivit la création d'un ordre de Mages qui devaient prendre place, dans la hiérarchie de

l'Église, au-dessus du clergé. Les prêtres ne seraient plus que des fonctionnaires préposés à la distribution des sacrements. Les Mages promulgueraient, pour les initiés, le sens ésotérique, et supérieur selon la Gnose, des enseignements de l'Église.

Plus tard, à la suite de mésaventures qui ne nous regardent pas, M. Péladan écrivit au Pape pour le sommer, au nom du Bauséant, de sanctionner le divorce. Rome ne répondit pas — comme on pouvait s'y attendre. Et le Sâr-Mage sortit de l'Église en faisant claquer la porte.

Chez les catholiques, quelques-uns espéraient que, peut-être, un renouveau religieux naîtrait de ces divagations variées. Il n'en fut rien. Seulement, une phraséologie hétéroclite régna dans les livres et dans les discours. De bons jeunes gens — M. Henry Bérenger, qui depuis.... en était — projetèrent d'instaurer un christianisme anodin et libérâtre où, pourvu que l'Église se tînt au second plan, on lui fournirait des recrues. Pas mal de bière fut ingurgitée à cette intention, car il ne faut pas oublier que ces néophytes se réunissaient sous ce vocable imprévu : *le Bock idéal* (1).

Ailleurs, les vers comme la prose s'encombrèrent de termes liturgiques, pris souvent à rebours du sens véritable. Surtout il se fit une dépense incroyable de lys.

Oui, les lys — symboles gracieux de la virginité, corolles chères à la Madone immaculée — foisonnèrent, parmi toutes sortes d'orchidées équivoques, dans les jardins du Parnasse. Certains, outrant la métamorphose, se comparaient, eux-mêmes, à des lys. Stéphane Mallarmé, qui, pour l'ahurissement dévot de quelques-uns, publiait alors ses charades sans solution, fut le premier, je crois, à donner dans un poème, par hasard un peu moins nébuleux que les autres, une signification scabreuse au lys. Depuis, l'on alla beaucoup plus loin — inutile de dire jusqu'où. Il suffira de mentionner qu'un observateur qui analysait, avec une curiosité quelque peu dégoûtée, ces profanations, qualifia, d'une façon mordante, les esthètes en pantalon collant et les toquées à bandeaux plats et à robes extravagantes dont se bariolait ce carnaval.

— Ce sont peut-être des lys, dit-il — mais des lys noirs.

De là, le titre de mon article.

(1) M. l'abbé Fonsagrive, aumônier du cercle catholique du Luxembourg, m'a fourni des détails bien amusants sur cette tentative. Mais ce n'est pas mon objet actuel de les publier.

*
* *

La Gnose, toujours vivante et agissante depuis le premier siècle de l'Église, guettait l'heure favorable pour semer son ivraie dans un terrain aussi propice à son développement. Avoir fait fusionner dans les Loges la postérité d'Hiram avec celle d'Homais et celle de Renan, c'était bien. S'insinuer dans la littérature pour y conquérir une influence et des adeptes, ce serait mieux. Elle n'y manqua pas.

Ce sont quelques-uns de mes souvenirs de cette période que je rapporte ici.

Un des faits caractéristiques de cette époque troublée, c'est que, non seulement dans la littérature, mais dans toute la société, faute d'une doctrine traditionnelle, le sentiment religieux s'égara hors de la voie unique où il n'y avait que l'Église pour avoir mission de le maintenir. Toutes les erreurs et toutes les hérésies reparurent. On se détournait de Dieu et de sa Révélation. Mais plusieurs se réclamèrent des divinités du paganisme grec. Ce morceau de rhétorique papelarde : la prière sur l'Acropole, fut leur *Credo*. D'autres annonçaient la résurrection du Grand Pan ou adoraient la nature sous la forme d'un vague culte rendu à Isis. Valentin et son Plérôme retrouvèrent des sectateurs. Les théurgies de Porphyre et de Jamblique furent remises en lumière. Des âmes se figèrent dans le Bouddhisme. Il y eut des manichéens qui vantèrent les deux principes et qui offrirent, de préférence, leur encens au dieu noir.

Mais le plus grand nombre oscillait d'une croyance à l'autre, mu par l'intuition que les hypothèses, données arrogamment par la science matérialiste pour des certitudes, ne suffiraient pas à expliquer l'énigme du monde. Tous, mais ceux-là surtout qui cherchaient, avec anxiété, une certitude, devinrent des proies empressées à se prendre aux gluaux de l'occultisme.

Deux livres marquèrent cette préoccupation des choses invisibles. L'un, de M. Jules Bois, s'intitulait : *les Petites Religions de Paris*. C'était une enquête assez bien faite sur les cultes hétérodoxes qui se pratiquaient çà et là dans la Grand'-Ville. Pour la première fois, si je ne me trompe, le mot l'*Au-delà*, qui fit fortune depuis, y était employé.

On remarqua, en passant, qu'il dut sans doute sa vogue à

son imprécision. En effet, il semblait propre à remplacer le seul mot qui eût convenu, celui de *Surnaturel.*

Mais voilà : ce dernier paraissait trop net ; il était clair et ne souffrait pas l'équivoque. Il impliquait, en somme, l'aveu que quelqu'un existait en dehors et au-dessus de la nature telle que l'orgueil humain l'acceptait. A ce titre, il gênait, d'autant que, depuis plus d'un siècle, la majorité des savants ne cessait d'enseigner que le Surnaturel n'existe pas.

L'Au-delà, au contraire, cela demeurait vague ; cela pouvait signifier un ensemble de lois naturelles, encore peu spécifiées et dont l'action ne tombait pas, d'une façon immédiate, sous le sens. On voulait bien excursionner à travers le mystère. Mais on préférait ne pas courir le risque d'y rencontrer ce Dieu du christianisme auquel on s'efforçait de ne plus penser. C'est ainsi que celui qui ne veut pas servir mit si facilement sa griffe sur des âmes avides de plonger dans l'Inconnu.

Ce terme, incorrect mais élastique, l'Au-delà, désigna donc, à la satisfaction générale, la région confuse où tâtonnèrent, insconscients du danger qu'ils couraient, les blasés de la pensée qui cherchaient un frisson inédit, les myopes du spiritisme, qui prennent pour des anges de lumière des esprits ténébreux venus de très bas, et les naïfs qui s'imaginaient ne céder qu'à une curiosité d'ordre scientifique.

Le vieux serpent avait donc réussi, une fois de plus, à se dissimuler dans cet occultisme qu'on peut parfaitement traduire par *cachette.* Dès lors, ses préceptes, captieux en leur obscurité, infestèrent, à la faveur de maintes équivoques, les intelligences et les sensibilités. Car, comme le dit la scolastique : *Obscuritate rerum verba sæpe obscurantur.*

L'autre livre, ce fut celui d'Huysmans : *Là-bas.* Il ne s'agissait plus ici d'un reportage plus ou moins sceptique et rédigé avec le souci de ne froisser personne. L'ineptie orgueilleuse du matérialisme était nettement dénoncée. Au point de vue de l'histoire comme au point de vue de l'expérience personnelle, le Surnaturel démoniaque était affirmé, défini, étudié avec minutie, décrit en ses manifestations contemporaines. On avait sous les yeux la relation véridique d'un voyage au pays du maléfice et du sacrilège. Un style âpre, brutal, imprégné de couleurs violentes, évocatoire au possible en son incorrection, donnait un intense relief aux découvertes de l'explorateur.

Le retentissement fut énorme. Mais, résultat qu'on aurait pu prévoir, les *mobs* de l'occultisme comme les chercheurs de sensations extrêmes n'y trouvèrent qu'un motif de s'affriander aux messes noires et aux ordures du succubat. Huysmans, il est vrai, opposait, d'une plume déjà presque catholique, les blanches splendeurs de la Passion aux flamboiements fuligineux des tumultes diaboliques. Peut-être aussi avait-il cru mettre en garde les imprudents contre les périls encourus par ceux qui tenteraient d'aussi sombres expériences. Quoi qu'il en soit, son livre ne fit guère qu'accroître la vogue de l'occultisme.

Je me trompe, car je sais au moins une conversion déterminée par la lecture de *Là-bas*. Le converti me disait il y a trois ans : « Huysmans me fit croire à l'existence du Démon. J'en conclus : si celui-là existe, l'Autre doit exister également. Je priai — et, par un détour fort imprévu, la Grâce me toucha. »

De fait, c'est aujourd'hui un excellent catholique.

*
* *

Voici maintenant de quelle façon je fus, moi-même, porté à expérimenter les ivresses troubles et les dangers de l'occultisme. Par nature, je n'y étais guère enclin. Je ne fus tout d'abord pas de ceux qui répétaient passionnément les vers de Baudelaire :

Nous nous embarquerons sur la mer des ténèbres
Avec le cœur joyeux d'un jeune passager ;
Entendez-vous ces voix charmantes et funèbres
Qui chantent : — par ici, vous qui voulez manger
Le lotus parfumé, c'est ici qu'on vendange
Les fruits miraculeux dont votre cœur a faim,
Venez vous enivrer de la douceur étrange
De cette après-midi qui n'aura pas de fin...

Mais, dénué de toute éducation religieuse, attiré, comme la plus grande partie de ma génération, par ce qui avait couleur de mystère et d'imprévu, quand l'occultime envahit la littérature, je fus entraîné après bien d'autres.

Lorsque, par suite de circonstances providentielles, je me ressaisis, le mal était fait. Et c'est pourquoi certes, durant des années, je m'acharnai à miner, avec une morne fureur, le roc inébranlable sur lequel Dieu a bâti son Église.

Nous avions fondé diverses revues : *l'Ermitage, la Plume, le Mercure de France* où les plus militants de la jeunesse littéraire ferraillaient pour le triomphe de l'esthétique symboliste. Beaucoup sont morts de ces chevaucheurs de chimères. D'autres ont désarmé de bonne heure et sont devenus épiciers ou magistrats. Deux adoptèrent la profession d'académiciens : l'un, tel qu'en songe, s'assit au bout du pont des Arts ; l'autre, récemment défunt, installa ses sourires pincés chez M. de Goncourt. Certains tournèrent mal. Celui-là, par exemple, qui, se reconnaissant fils de Lilith et de Pécuchet, s'abreuve d'un horrible mélange de Quinton et de Nietzsche, brode d'antichristianisme bêta des pornographies gourmées et publie, deux fois par mois, les *Lettres d'un Satyre*.

La Plume réunissait, chaque samedi, dans le sous-sol d'un café de la rive gauche, bon nombre de ces poètes. Le local consistait en une cave assez exiguë où l'on s'entassait parfois deux cents. Là, se succédaient, sur une estrade flanquée d'un piano fourbu, toutes sortes de personnages plus ou moins notoires, plus ou moins talentueux. Des compagnons anarchistes préconisaient, en des couplets à la dynamite, le chambardement universel. Des néophytes du lyrisme psalmodiaient, en chevrotant d'émotion, leurs premiers vers. Des chansonniers, descendus de Montmartre, accommodaient le régime à la vinaigrette. Il y avait des mystiques maigriots qui se disaient fils des anges et portaient leur petit chapeau rond comme une auréole. Il y avait des néo-païens qui invoquaient les Muses et ne juraient que par Dzeus et Aphrodité. L'un est devenu commissaire de police ; les autres sont morts ou tout comme. Il y avait de griffonnants Américains et des Flamands blondasses venus de Bruges-la-Morte ou de Chicago-les-cochons dans le but imprévu de réformer la prosodie française.

Il y avait... Que n'y avait-il pas ?

Ce souterrain, embrumé par les vapeurs bleues essufflées des pipes et des cigarettes, c'était une cuve où bouillonnaient les éléments les plus disparates : de la jeunesse exubérante, et plus naïve qu'on aurait pu le croire à entendre le ton des conversations ; du *snobisme* émoustillé par toute extravagance nouvelle ; de l'esprit de révolte contre les préjugés, contre les conventions sociales, contre les formules de l'art officiel ; de la bohème insouciante ; un grand débraillement de mœurs ; deux ou trois ratés, verts d'envie et de

rancune ; des écrivains et des peintres de valeur qui, jaillis de cette étrange caverne, marquent à présent, dans les lettres et dans les arts.

Ce qui soulignait le caractère hétéroclite de ces réunions, c'est que des célébrités consacrées par le succès s'y risquaient quelquefois : Coppée, Hérédia, Puvis de Chavannes, d'autres encore. Accueillis avec courtoisie, ils laissaient bientôt de côté l'air gêné qui les faisait d'abord ressembler à des dompteurs novices pénétrant à regret dans une cage habitée par des fauves. Ils se mettaient à l'unisson de la gaîté générale.

Mais on aurait tort de supposer que, dans ce cénacle, ne se perpétraient que des mystifications combinées pour « épater le bourgeois ». Sans doute, il y avait bien des ruades et des pétarades de poulains adolescents, heureux de bondir, sans frein, dans les prairies ensoleillées de la littérature. Cependant on aimait sincèrement la beauté. Aussi, quand quelque poème de large envergure déployait ses ailes chatoyantes sous la voûte enfumée, les cœurs battaient d'une noble émotion. Et il ne mentait pas toujours le : *Tu Marcellus eris* qu'on décernait au triomphateur du moment.

Parmi tous ces poètes, parmi tous ces artistes en quête d'un Idéal et dont la plupart étaient plus étourdis que pervers, l'occultisme rôdait, s'ingéniant à conquérir des âmes. La profonde ignorance religieuse qui caractérisait ce temps — comme il caractérise le nôtre — favorisa ses menées (1).

Un certain docteur E..., qui s'affublait d'un pseudonyme en *us*, tournait autour de ceux qu'il jugeait susceptibles de procurer un talent d'avenir à la Gnose. Jeune encore, déjà bedonnant, le teint coloré, une barbiche bifide, des cheveux noirs en brosse, des yeux fureteurs, un rire jovial — il offrait l'apparence d'un commis voyageur plutôt que celle d'un mage. Il se montrait pourtant aussi instruit qu'aimable. Il offrait volontiers des consommations. Il guettait la minute propice. Et quand l'alcool avait fait son œuvre perfide dans quelque cerveau facilement inflammable, il émettait des propos mystérieux, mi-plaisants, mi-troublants, qui éveillaient fortement la curiosité d'interlocuteurs déjà férus de surnaturel.

(1) Il faut pourtant mentionner que sortirent de ce milieu : deux tertiaires franciscains, un oblat bénédictin et même un bon prêtre. *Spiritus flat ubi vult.*

Très adroit, très fin, il faisait scintiller sourdement, comme les gemmes d'une bague à son doigt, les yeux de l'antique Nahash, ou bien il répandait une poussière d'étincelles sur le voile d'Isis. Puis d'un calembourg ou d'une gaudriole, il semblait rayer ce qu'il venait de dire.

Si l'on insistait pour en apprendre davantage, satisfait d'avoit amorcé sa pêche future, il se dérobait par quelque quolibet.

Mais le souvenir de certaines phrases impressionnantes persistait chez les esprits rêveurs. Ils y pensaient longuement et, la fois suivante, ces victimes déjà éblouies ramenaient, d'elles-mêmes, la conversation sur le sujet qui les attirait comme le miroir attire les alouettes. Elles demandaient que le tentateur consentît à leur donner des explications plus étendues sur une doctrine où elles subodoraient un arome de voluptés rares, d'ordre intellectuel ou sensuel — en tout cas, fermées au vulgaire.

Lui précisait alors un peu ses enseignements : il montrait de loin les pommes d'or qui mûrissent aux branches de l'arbre des sciences maudites. — Si l'on manifestait l'envie de les cueillir, il corroborait sa séduction par l'octroi de brochures d'occultisme élémentaire et par le service gratuit de ce néfaste périodique, *l'Initiation*.

C'est ainsi que plusieurs furent entraînés. Jusqu'où ?... Vous le savez aujourd'hui, pauvres âmes englouties dans les ténèbres irrémédiables !

Le docteur E... n'est pas le seul à poursuivre cette œuvre de perdition. Actuellement, des gens bien renseignés savent, de façon certaine, qu'il existe des médecins qui abusent de leur ministère pour propager, dans leur clientèle, les dangereuses aberrations de la Théosophie...

Cependant ce ne fut pas le docteur E... qui m'amena, d'une façon directe, à franchir le seuil des paradis menteurs de l'occultisme. Je causais volontiers avec lui. Je l'écoutais avec intérêt, surtout lorsqu'il me commentait les symboles hermétiques du panthéisme, car j'étais alors très épris de cette doctrine.

Mais quoique *l'Initiation* me fût régulièrement envoyée, je ne la lisais guère. Et je refusais de suivre un cours d'occultisme où l'on distribuait des diplômes qui conféraient graduellement des dignités dans la Gnose. — Cela, non par méfiance, mais parce que, fou d'indépendance et de poésie

primesautière, je répugnais à m'enclore dans une secte.

Quand il entreprenait des imaginatifs de caractère faible, le docteur E... ne tardait pas à les mettre en rapport avec son émule en maléfices, Stanislas de Guaita.

Il manœuvra de la sorte pour égarer le poète Edouard Dubus. Celui-ci était un véritable enfant, spirituel au possible, fort instruit, bon, serviable, doué d'un gracieux talent. Mais il ne possédait nulle volonté. Aimé de tout le monde, dans tous les mondes, y compris le demi, il ne savait pas résister aux impulsions de sa nature ardente. Malgré un grand fond de mélancolie — ce *spleen* rongeur dont toute notre génération a souffert — il prétendait ne concevoir l'existence que comme une farce infiniment drolatique. Aussi, lorsqu'une sottise lui paraissait amusante à commettre, il n'y allait pas — il y courait. Avec cela, très curieux d'occultisme et très porté, sous un scepticisme de surface, à s'engager dans les halliers du surnaturel, pourvu qu'il y trouvât quelques églantines à cueillir.

Hélas, à quelle mort affreuse le conduisit ce penchant !

Dubus méditait alors d'écrire un drame en vers qui aurait eu pour principal personnage Apollonius de Tyane, le thaumaturge pythagoricien dont les prestiges équivoques suscitaient l'admiration des payens au premier siècle de notre ère.

Il en parla au docteur E... qui, saisissant l'occasion, lui proposa de l'aboucher avec Stanislas de Guaita. Celui-ci détenait, disait-il, des documents dont Dubus pourrait tirer le plus grand parti. Cette invite fut accueillie avec empressement par le poète.

Le lendemain du jour où la première entrevue avait eu lieu, Dubus vint chez moi. Nous étions fort liés et nous passions rarement quarante-huit heures sans nous voir. J'étais au courant. Je savais que de Guaita était tenu pour un maître de l'occultisme, mais je ne le connaissais que par deux de ses livres : *Rosa mystica*, titre sacrilège, étant donné ce que contenait ce recueil de vers, et *Au seuil du Mystère*, introduction à l'histoire de la magie noire.

Lorsque Dubus pénétra dans le petit appartement de la place de la Sorbonne que j'occupais à cette époque, je fus surpris et presque effrayé en constatant à quel point les traits de son visage étaient altérés. D'habitude il avait le teint assez pâle. Mais, cette fois, il était plus que pâle : il était livide.

Un éclat fiévreux vitrifiait ses prunelles qui me parurent élargies. Son regard, d'ordinaire si franc, fuyait le mien ; il errait çà et là sur les objets sans s'y poser.

En proie à une agitation singulière, le poète allait et venait à travers la chambre, se laissait tomber sur le divan pour se relever aussitôt, se figeait soudain dans une attitude de stupeur pour reprendre, trois secondes après, sa déambulation saccadée. Ses mains se crispaient au dossier des chaises, puis se portaient à son front et le balayaient comme pour chasser une pensée importune.

— Assieds-toi donc pour de bon, lui dis-je, et tiens-toi tranquille. Je ne t'ai jamais vu aussi énervé. Tu as une mine de déterré ; est-ce que le fameux Guaita t'aurait fait boire ?

Je n'en croyais rien, car Dubus était très sobre, mais il me semblait si étrange, ce matin-là !

— Non, non, me répondit-il, je n'ai pas bu : tu sais bien que je ne bois jamais... Seulement de Guaita m'a fait une telle impression que je ne m'en puis remettre... Nous avons causé toute la nuit ; c'est un homme extraordinaire.

— Tant que cela ? Mais enfin que t'a-t-il raconté ? A-t-il évoqué devant toi l'ombre d'Apollonius afin que ce doux sorcier te documentât lui-même ?

— Ne plaisante pas. Ce fut très sérieux, cet entretien. Guaita m'a ouvert des horizons superbes.

Et, les yeux fixes, le torse tout à coup raidi, l'index dardé vers le plafond, il ajouta d'une voix rauque, *qui n'était plus la sienne* : Guaita m'a procuré le moyen de devenir un dieu !

Je tressaillis. Dans toute autre circonstance, j'aurais peut-être ri de cette phrase extravagante. Mais il y avait quelque chose de si anormal chez Dubus, une telle expression d'orgueil triomphant se marquait dans toute sa physionomie, que je ne me sentis nullement enclin à le railler.

Et puis, dans nos réunions de jeunes écrivains affolés par le mégalomane Nietzsche, qui nous invitait à nous hausser jusqu'au surhomme, nous nous étions si souvent écriés avec Musset : *Qui de nous, qui de nous va devenir un Dieu* ? Tant de fois le démon de la gloire nous avait chuchoté, aux heures où l'on croit si fort en soi-même qu'il semble qu'on va se heurter la tête aux étoiles : *Eritis sicut dei* !...

Loin donc de m'égayer, je repris tout mon sérieux et je pressai Dubus de s'expliquer davantage.

— Guaita, me dit-il, m'a d'abord invité à lui exposer les raisons de ma prédilection pour Apollonius. Quand je lui eus confié à quel point le surnaturel m'attirait, quand je lui eus révélé mon ambition de créer, d'après ce maître des mystères, une figure qui dominerait notre temps, il m'a d'abord répondu, sans avoir l'air d'y tenir, qu'il pourrait peut-être me venir en aide. Puis il a gardé le silence pendant plusieurs minutes. Moi, j'ai repris la parole, et tandis qu'il me fixait d'un regard aigu qui me traversait la tête, je me suis épanché en un flot d'aperçus touchant la composition de mon drame. Tu me croiras si tu veux : à mesure que je parlais, des scènes dont je n'avais eu aucune idée jusque-là naissaient en moi et je les décrivais aussitôt. Des vers imprévus me jaillissaient de la bouche. Mon drame prenait une ampleur, un relief, une splendeur inouïs. Mon don d'invention s'était tout à coup décuplé. C'était comme si un être nouveau s'était éveillé en moi pour me dicter des pensées magnifiques. Et je me sentais indiciblement fier du génie dont je venais de prendre conscience en cette explosion de mon âme.

Tout à coup, ce fut comme si un mur de glace se dressait pour faire obstacle à ma course dans l'Idéal. La fête éblouissante allumée dans mon cerveau s'éteignit comme une bougie qu'on souffle. Je m'interrompis au milieu d'une phrase. Plus de mots, plus d'idées ! Je restai hébété, balbutiant, pendant que Guaita ne cessait pas de m'observer froidement.

— Eh bien, dit-il, qu'attendez-vous ?... Continuez, vous m'intéressez beaucoup.

— Je ne trouve plus rien, répondis-je.

Un mouvement de désespoir me saisit, car il me semblait que je ne trouverais plus jamais rien !

— Ah ! c'est fini, m'écriai-je, mon drame vivait devant moi ; maintenant, il est mort. Et je sens que je ne me rappellerai même plus un seul des vers que je viens d'improviser d'une façon si surprenante.

— Si, reprit Guaita, vous vous rappelerez tout. Et je m'en vais vous dire comment...

Ici Dubus s'arrêta net. Très étonné, je l'invitai à poursuivre. Mais il s'y refusa obstinément. Il allégua, pour motif de son silence, que Guaita lui avait fait promettre de garder le secret sur le philtre qui faisait déborder dans les âmes les sources d'un génie surhumain.

— Mais, conclut-il, il ne tient qu'à toi de le connaître. Viens chez de Guaita. Il désire beaucoup te voir et il a fort insisté pour que je t'amène à lui.

— Je ne dis pas non, répondis-je, car je flaire là du nouveau et, n'est-ce pas, comme Baudelaire nous plongerions volontiers

Au fond de l'inconnu pour trouver du nouveau !...

— Certes, reprit Dubus ; quant à moi, le sphynx m'a livré son énigme, désormais j'incarne Apollonius de Tyane. Son essence divine vit en moi. Mon âme a conquis des ailes et elle monte dans l'infini, car Guaita m'en a livré la clef...

*
* *

Je ne me doutais pas alors de quelle nature était le philtre, qui, loin de lui ouvrir les portes de l'infini, devait très vite faire descendre mon ami au sépulcre par une spirale d'horreur et d'abjection.

— Toutefois, à la réflexion, je résolus d'abord de ne pas aller chez de Guaita. Ma raison me faisait pressentir qu'il y avait là un danger. Je ne craignais pas pour mon âme, car je n'avais pas la foi et il m'importait peu que l'Église mît ses fidèles en garde contre l'occultisme. Mais je redoutais une influence virulente sur mon imagination et ma sensibilité. Il y avait bien du louche dans ce que j'avais appris déjà par le docteur E... Aussi, je me méfiais.

Mais ensuite je me remémorai les termes dont Dubus s'était servi pour me peindre la puissance de création poétique qui avait germé en lui au contact du théosophe. Le désir grandit en moi de connaître des joies analogues.

— Qui sait, me dis-je, si ce personnage — peut-être inoffensif, après tout — ne saura pas m'inculquer cette énergique confiance en soi-même dont j'ai vérifié les effets sur Dubus ? Et puis Dubus, emballé comme il l'est, par nature, a sans doute exagéré. Je puis toujours aller chez de Guaita en observateur attentionné à mettre les choses au point. C'est tentant !

Ce dernier prétexte me décida. Cependant, j'y insiste, tandis que je me rendais chez de Guaita, en compagnie de Dubus, je sentais que j'avais tort. Ma conscience me murmurait que je faisais mal ; mais sans l'écouter, je me forçais à mal faire.

Dans le plus pénétrant de ses contes : *le Démon de la perversité*, Edgar Poe, ce voyant, a décrit, d'une façon incisive, cet état d'âme. Il a montré comment telles circonstances se produisent où celui que ne garde pas la prière court à sa perte, le sachant et *ne voulant pas* réagir...

Le rez-de-chaussée où habitait de Guaita se trouvait dans une rue tranquille et voisine de l'avenue Trudaine. Chemin faisant, j'interrogeai de nouveau Dubus sur cette « clef de l'infini » dont il gardait si jalousement le secret. Il se déroba par des phrases évasives. Ce soir-là, du reste, il était taciturne et semblait possédé d'une idée fixe.

Quand nous eûmes sonné, de Guaita lui-même vint nous ouvrir, une lampe à la main. Les paroles de présentation et d'accueil échangées, il nous fit entrer dans son cabinet de travail. Cette pièce était entièrement tendue d'étoffe rouge au plafond comme aux murs. Une grande glace, d'une limpidité parfaite, surmontait la cheminée. Au-dessus du bureau, chargé de livres et de papiers, une belle gravure reproduisait le *Saint-Jean-Baptiste* de Vinci et son sourire énigmatique. Comme meubles, quelques fauteuils moelleux et un large divan oriental qui régnait tout le long d'une des parois.

Tout en causant, j'étudiais de Guaita. De taille moyenne, le corps enveloppé d'une robe de chambre quelconque, il retenait l'attention par trois particularités de sa physionomie. Encadré d'une barbe d'un blond pâle qui se terminait en pointe, son visage était d'une pâleur cadavérique : il semblait que le sang n'avait jamais rougi ses pommettes terreuses. Sa bouche, mince comme une estafilade de sabre, offrait des lèvres d'une coloration de violette délavée, presque mauve. Ses yeux, bleu faïence, dardaient ces regards acérés dont Dubus m'avait parlé ; ils trouaient comme des vrilles. Je remarquai que les pupilles en étaient extraordinairement dilatées.

La conversation, en cette première rencontre, fut d'abord assez banale. Dubus se taisait presque tout le temps, mais il était nerveux et semblait attendre quelque chose. Guaita, fort courtois d'ailleurs, se tenait sur la réserve. Moi, je me sentais mal à l'aise et, détail qu'il faut retenir, quoique la température fût très douce, j'avais froid, physiquement froid, surtout aux mains, comme si je les avais tenues dans de l'eau glacée.

Naturellement, la littérature fut mise sur le tapis et de

Guaita me demanda si je travaillais à un livre en ce moment. Je lui dis que je composais des poèmes d'amour. — C'étaient ceux qui furent réunis depuis sous le titre : *Une belle Dame passa*. J'étais alors très épris de la personne qui les motiva — sans, du reste, être payé de retour.

Peut-être parce que ce déboire m'affligeait fort et qu'il me soulageait de l'exprimer — ou pour toute autre cause — ma gêne disparut soudain pendant que je parlais de mes vers. Bien plus, quoique nos relations toutes récentes n'autorisassent pas de confidences aussi personnelles, j'analysai mon chagrin devant Guaita et j'ajoutai même que je n'espérais guère attendrir la rebelle.

Pourquoi me livrais-je de la sorte ? C'est que je ne sais quelle force me poussait à lui dévoiler mes pensées les plus intimes. On eût dit qu'il les tirait hors de moi, qu'il les dévidait, à la muette, comme le fil d'une bobine.

— Oh ! dit-il très simplement, quand je me tus, assez ébahi de ma confiance impromptue, il y aurait sans doute un moyen de vous faire aimer d'elle.

— Vraiment ? m'écriai-je, mi-sceptique, mi-convaincu.

— Nous en recauserons, car je pense que vous me ferez le plaisir de renouveler cette visite.

Conquis par sa quasi-promesse d'aider l'amoureux en panne, j'allais répondre par l'affirmative quand Dubus se levant, tout d'une pièce, demanda à passer dans la chambre à côté.

— Allez, cher ami, dit Guaita, vous trouverez sur la table tout ce qu'il vous faut.

Il ne bougea pas de son fauteuil. A peine s'il esquissa un geste pour accompagner sa phrase. Mais un léger sourire, où je crus démêler une nuance de triomphe, voltigea sur ses lèvres.

Par politesse et voyant son calme, je n'osai poser de question. Cependant mon malaise revint et s'accrut encore quand Dubus rentra, les yeux embrasés de cette même flamme d'orgueil qu'ils irradiaient naguère, place de la Sorbonne.

Guaita ne parut pas s'en apercevoir. Mais moi je ne pus y tenir. Un trouble grandissant m'envahissait. Sous un vague prétexte de rendez-vous ailleurs, je pris congé en quelques mots rapides, non sans avoir acquiescé quand Guaita, ne témoignant aucune contrariété de ce départ à peine

correct, insista pour que nous nous revissions à bref délai.

Je m'en allai par la ville, plein de réflexions confuses où prédominait l'idée que l'occultiste servirait peut-être une passion malheureuse.

C'est pourquoi ma seconde visite suivit bientôt. Guaita me reçut avec la même courtoisie que la première fois. Mais il semblait avoir oublié l'espèce d'engagement qu'il avait pris. Malgré mon impatience, j'attendis pour le lui rappeler qu'un détour de la conversation nous y amenât. Il en était bien loin ; il me parlait d'un écrivain qui s'était récemment converti au catholicisme après avoir longtemps publié des livres où l'Église était étrangement méconnue. Pour qualifier cette évolution, il employa des termes haineux, presque grossiers, ce qui me surprit chez un homme d'ordinaire si mesuré. Ce fut violent au point que je me sentis choqué, non tant par l'âcreté des sentiments exprimés que par la vulgarité des mots qui les traduisaient.

De Guaita s'en aperçut et rompit tout de suite le propos. Il remarqua que j'examinais, par contenance, une statuette d'Isis en or qui scintillait sur son bureau.

— Avez-vous lu ce qui est écrit sur le piédestal ? me demanda-t-il.

— Non, répondis-je.

— Eh bien, voyez.

Je me penchai sous la lampe et je lus : I. N. R. I.

— Tiens, dis-je, c'est curieux... L'inscription placée, par ordre de Pilate, au-dessus de la tête du Christ en croix. Je ne vois pas trop ce qu'elle fait sous les pieds d'Isis.

— Je vous l'expliquerai plus tard, reprit de Guaita, quand nous serons plus liés (1).

Je n'insistai pas, d'autant que je cherchais toujours un joint pour aiguiller la conversation dans le sens qui m'intéressait Je ne trouvais pas. Alors je me décidai à entrer en matière sans autre préparation.

— Si je vous ai bien compris, l'autre soir, dis-je, vous seriez à même de me fournir des arguments pour convaincre la personne dont je vous ai parlé ?

(1) Il ne me l'expliqua pas ; on verra pourquoi. Mais j'ai appris, par la suite, et dans d'autres conditions de vie, le sens sacrilège du titre de la Croix dominé par Isis. Le voici : *Igne Natura Renovatur Integrà*. Quant au commentaire gnostique, je ne le donnerai pas ici. *A porta inferi, erue nos, Domine !*

Il eut son sourire ambigu : — Mieux que des arguments, me répondit-il, nous en causerons tout à l'heure.... Mais si nous prenions d'abord un peu de champagne ?

Sans attendre ma réponse, il passa dans la pièce à côté et en revint aussitôt avec deux coupes et une bouteille toute débouchée.

Cette particularité aurait dû me mettre en défiance, puisque, d'habitude, on garde le champagne clos sous sa capsule dorée jusqu'au moment de le verser. Mais j'étais si loin de soupçonner que Guaita pût avoir préparé ce liquide pour m'entonner quelque drogue occulte !

Il remplit les coupes et, me saluant de la sienne, il la porta à ses lèvres.

Quoique n'aimant pas ce vin tapageur, que je ne sais plus qui appelait « un coco épileptique », je l'imitai.

A peine avais-je avalé deux gorgées qu'un arrière-goût d'amande amère m'emplit la bouche. Et, immédiatement, je me sentis tout étourdi. En même temps je remarquai que Guaita, après avoir au plus effleuré sa coupe, la posait sur le bureau. Je me hâtai d'en faire autant et je ne touchai plus à la mienne.

Or j'en avais bu assez : la drogue agissait. Je fus pris de vertige ; des flammes vertes me dansèrent devant les yeux ; une sueur abondante m'imprégna le front ; tous mes membres s'engourdirent ; il me sembla que mon sang ralenti changeait son cours dans mes artères... Je ne trouve pas d'autre expression pour expliquer ce qui s'opérait dans mes organes. Mes jarrets fléchirent et je tombai sur un fauteuil en murmurant : — Je suis empoisonné !

— Mais non, mais non, se hâta de dire de Guaita, la splendeur approche.... Dans une minute, vous serez tout à fait bien.

Malgré mon demi-évanouissement, je sentis qu'il s'était approché de moi et qu'il me faisait des passes magnétiques sur la figure et sur le cœur. Puis du pouce, il me raya le front d'un signe qui figurait le *tau* de l'alphabet grec (1).

Je revins à moi : le malaise physique était dissipé. Mais je me sentais comme un voile sur l'esprit : ma volonté avait disparu. J'étais sur le point de devenir une sorte d'automate

(1) C'est la marque de la Gnose et la contre-partie blasphématoire de notre signe de la Croix.

docile à toutes les suggestions. Et pourtant je ne sais quelle voix presque étouffée ne cessait de chuchoter au dedans de moi : — Prends garde ! Prends garde !...

Guaita tira mon fauteuil contre le bureau et me mit sous les yeux un album richement relié. Il l'ouvrit ; je vis défiler une suite de planches, d'une exécution d'art exquise, et qui représentaient... je ne veux pas dire quoi.

Pour les érudits, je les comparerai aux priapées du musée secret de Naples.

De Guaita les commentait d'une voix stridente et mêlait parfois des saillies blasphématoires à sa glose.

Mais voici que, loin de me stimuler, ces ordures élégantes me causaient de la répulsion. Je ne pouvais pas la formuler, car j'étais plongé dans une sorte d'hébétude. Puis cette sensation de froid intense, ressentie déjà lors de ma première visite, m'éprouva de nouveau. Je grelottais comme si j'étais dans un bain de glace....

— Je gèle, je gèle, m'écriai-je, en repoussant l'album.

Guaita laissa échapper une exclamation d'impatience. Cet incident parut le déconcerter : on aurait dit qu'il s'attendait à un résultat très différent.

— Couchez-vous un quart d'heure, me dit-il d'une voix brève.

Il m'étendit sur le divan, me glissa un coussin sous la tête, jeta une fourrure sur mon corps et m'en enveloppa soigneusement. Je me laissais faire comme un enfant ; j'étais incapable de vouloir et presque de penser.

L'occultiste s'assit à son bureau et se mit à écrire, ne s'interrompant, de temps à autre, que pour me lancer des regards plutôt malveillants.

Moi, je fus d'abord dans un état vague. Mes idées flottaient éparses, se muaient en images confuses et difformes, comme il arrive dans certains cauchemars. Pourtant je ne dormais pas, et même le nuage de plomb qui s'était appesanti sur mon cerveau se dissipait peu à peu. Bientôt mon intellect reprit son fonctionnement normal : je me sentis tout à fait lucide. Seulement j'étais brisé de fatigue et je ne pouvais remuer ni bras ni jambes.

Enfin je ne me réchauffais pas. Au contraire, la sensation de froid ne faisait que s'accroître et, tandis que je claquais des dents, je la sentis, pour ainsi dire, s'extérioriser. Ce fut comme si un brouillard d'hiver m'enveloppait...

Il m'enveloppait réellement, car je le vis soudain, comme une vapeur transparente et givreuse qui ondulait dans la chambre... Je prie qu'on me croie ; je ne fais pas de littérature; je dresse un procès-verbal.

Parmi cette brume, je sentis une présence invisible, glaciale, haineuse, qui s'y tenait immobile et me fixait. Simultanément, un regard machinal, jeté sur la glace du fond de la chambre, me la montra toute trouble.

Je perçus, par une intuition subite, que la Présence me voulait du mal — aurait désiré m'anéantir. Comme j'avais de plus en plus froid, un souvenir me traversa l'esprit, pareil à un éclair, celui de ces lignes lues récemment dans un traité de démonologie : « Souvent, quand la Puissance mauvaise se manifeste, elle s'annonce par un froid rigoureux qui fait souffrir les néophytes du Sabbat... »

Alors une horreur indicible m'envahit. Je récupérai toute mon énergie pour sauter à bas du divan avec le désir véhément de déguerpir.

— Je m'en vais, dis-je à Guaita.

Qu'aurais-je dit de plus ? Nulle explication n'était nécessaire entre nous. Nous nous étions compris — et nous ne pouvions marcher de compagnie.

Mon annonce ne parut pas l'émouvoir. Il haussa les épaules en signe que cela lui était indifférent et marmotta en sourdine:

— L'expérience a manqué. Celui-là ne vaut rien pour nous...

Sans autre cérémonie, je pris la porte.

Dehors je respirai largement et, les yeux levés vers les étoiles qui magnifiaient la nuit printanière, je me jurai de ne jamais remettre les pieds dans ce lieu maudit.

Je me suis tenu parole.

*
* *

Le pauvre Dubus ne fut pas aussi bien inspiré que moi. Ce philtre, prétendu divin, dont de Guaita lui avait inoculé le désir, le goût, puis la passion, c'était la morphine.

Dès lors, la Pravaz ne le quitta plus et la drogue infâme manifesta bientôt en lui ses ravages. Il s'enfonça de plus en plus dans les pratiques de l'occultisme et multiplia les piqûres. Sa santé déclina rapidement d'une façon effrayante. Ce n'était plus qu'un squelette ambulant qui ricanait et balbutiait des incohérences. Sa belle intelligence s'éteignit. Son talent s'envola. En moins de deux années il fut réduit à rien.

Deux séjours consécutifs dans une maison de santé ne parvinrent pas à le guérir. A peine dehors, il retombait dans son double vice : la fréquentation de Guaita, l'intoxication croissante par la morphine. — Le bon Huysmans, qui l'aimait, tenta de le sauver. Ses efforts furent vains.

Enfin, un soir que Dubus était entré dans une vespasienne pour se piquer une fois de plus, il tomba sur le sol immonde et entra en agonie tout de suite. On le transporta dans un hôpital où il mourut sans avoir repris connaissance....

Ce cadavre reste sur la conscience de Stanislas de Guaita. Celui-ci décéda, peu après, dans des tourments atroces. On dit qu'il s'est repenti à la dernière minute : Dieu veuille avoir son âme !...

Les faits parlent d'eux-mêmes, je crois, dans ce récit strictement véridique. Je n'ajouterai donc pas grand'chose. Je ferai seulement remarquer l'habileté de certains occultistes à user des penchants et des passions des esprits imaginatifs qui tombent sous leur emprise pour se les asservir. Ce ne sont pas leurs seuls maléfices : ils en propagent d'autres et de plus subtils. J'en dévoilerai quelques-uns dans la suite de ces études.

Adolphe Retté.

N. D. L. R. — Nous publierons dans notre prochain numéro le second des souvenirs si émouvants de notre ami Adolphe Retté. Il portera ce titre : *le Briseur d'images.*





Doctrines maçonniques

DIEU (*Suite*)

II

IEU existe-t-il ? En réponse à cette question, nous avons vu, dans notre précédent article (1), la Franc-Maçonnerie répondre par la négative ; officiellement, pour elle, il n'y a pas de Dieu. Pourquoi cela ?

C'est que cela n'a pas grande importance; écoutez plutôt le Très.·. Sage.·. Arthissata : « Entre nous, *s'il existe* et remplit ses fonctions « dans le monde, *ça ne doit pas lui faire grand'chose que quelques « vagues humains, francs-maçons ou non, contestent son existence,* « De même, *s'il n'existe point, tout ce qu'on pourra dire pour dé- « montrer qu'il est n'aura pas pour effet de lui donner la vie* (2). »

Et d'ailleurs pourquoi se mettre l'esprit à la torture pour essayer de connaître l'Inconnaissable, puisque, malgré tous nos efforts, notre intelligence est tellement bornée qu'il lui est impossible d'essayer non seulement de résoudre un pareil problème, mais même de l'entrevoir ?

« Et aujourd'hui encore, nous dit le P.·. A.·. Adam, qu'avons- « nous à offrir, en fait d'idée supra-générale ? *L'incognoscible* ; la « conception, absolument rationnelle, que *notre intelligence n'étant « qu'une quantité d'énergie limitée, ne peut embrasser l'illimitée; « que notre esprit, ne pouvant percevoir que le relatif, ne peut par-*

(1) La *Revue Antimaçonnique* d'octobre 1911, p. 393.
(2) Le Grand Architecte de l'Univers par le T.·. S.·. Arthissata, dans *l'Acacia* de mars 1903, p. 298.

« *venir à l'absolu*, et que, à la question : Pourquoi existe-t-il quelque « chose ? nous sommes incapables de répondre autrement que : **il « existe quelque chose parce qu'il existe quelque « chose**, ce qui est commettre une tautologie, en d'autres termes « répondre à la question par la question...

« *Tout cela n'est que* de la dialectique glossolalique (i, e. incohé- « rente), *du cliquetis de mots incohérents*. Comment établir la néces- « sité d'un être absolu pour expliquer les êtres contingents ? *L'être « absolu est un simple verbe*, une catégorie de l'entendement, et *non « une réalité objective*. Quant à *la perfection*, qu'*est* cela autre que « *la meilleure accommodation des choses ou des idées aux sensations « humaines*, c'est-à-dire *une relativité* ? S'il suffisait qu'une idée fût « conçue dans le cerveau humain, même par l'unanimité des cerveaux « humains, pour être la démonstration d'une réalité, l'homme ne « mourrait point, car c'est là une conception, un désir universel.

« *L'incognoscible*, *l'impossibilité d'atteindre l'absolu*, *s'impose « donc à l'esprit rationaliste* ; mais *cette nécessité révolte l'esprit « mystique*, pour qui la croyance à l'absolu est un besoin irrépres- « sible, et *qui préfère*, comme dit Victor Hugo, *regarder un mur « derrière lequel il se passe quelque chose*, *plutôt que de se dire « simplement : Ne pouvant savoir ce qui se passe, je n'ai qu'à m'en « aller et à n'y plus penser* (3). »

Ne vous semble-t-il pas, ami lecteur, que notre P.·. A.·. Adam commet une légère confusion dès le début de son argumentation ? Certes, nul n'en peut douter, vouloir connaître Dieu en lui-même et tel qu'il est par les seules lumières de la raison est une chimère ; l'esprit fini de l'homme ne peut connaître d'une façon adéquate l'infini. Mais s'ensuit-il qu'il ne peut arriver, par ses seules lumières, à en constater l'existence ? Non ; l'esprit humain, si borné soit-il, s'il ne peut arriver à concevoir d'une façon parfaite ce qu'est l'Etre divin en lui-même, peut, sans aucun doute possible, parvenir à acquérir la certitude qu'il existe.

On nous invite à passer le long du mur qui nous cache les mystères de l'au-delà, sans nous y arrêter, et à n'y plus penser. Vraiment c'est bientôt dit ; mais est-il ainsi loisible à l'homme de se désintéresser aussi complètement de ses destinées et de vivre sa vie sans se demander et chercher à savoir d'où il vient et où il va ?

C'est là un bien grave problème, qu'une réponse négative ne saurait résoudre. Savoir d'où il vient et où il va, c'est une nécessité

(3) « Symbolisme, Rationalisme et Mysticisme », par le P.·. A.·. Adam, dans l'*Acacia* de mars 1906, p. 171 et 172.

pour l'homme et dont dépendra l'orientation même de sa vie. C'est un devoir pour lui de chercher à résoudre ce problème, un devoir auquel il n'a pas le droit de se soustraire.

Lorsque le philosophe nous affirme que Dieu existe, sur quoi établit-il son affirmation ?

La première chose qui frappe son esprit, c'est que, ici-bas, *tout effet a une cause et que rien n'existe en ce monde qui n'ait un auteur pour rendre compte de son existence.* Toute maison suppose un architecte, et alors même qu'il lui est impossible de savoir qui il est, la certitude de son existence n'en est pas moins absolue. Alors que rien de ce qui compose l'univers ne s'est fait tout seul et que tout a un auteur qui l'explique, pourquoi *l'univers lui-même ferait-il seul exception à cette règle, règle à laquelle est soumis chacun des êtres qui le composent ?* Notre intelligence répond, avec l'évidence même : non. Et il nous sera permis de dire avec Voltaire :

Pour ma part, plus j'y pense et moins je puis songer
Que cette horloge marche et n'ait point d'horloger.

Une autre constatation s'impose aussi à nous avec non moins d'évidence : *C'est l'ordre admirable qui existe dans le monde* ; chacune de ses parties obéit à des lois qui lui sont propres et qui la conduisent à sa fin particulière. Lorsque nous examinons et admirons ainsi les lois si diverses qui régissent les mondes, *n'en ressort-il pas avec évidence qu'une intelligence a voulu et organisé tout cela*, et quelle difficulté y a-t-il que cette intelligence nous l'appelions Dieu ?

Sommes-nous les seuls à nous être posé ces questions et à les avoir résolues ainsi ? Non. De tous temps les hommes se les sont posées et y ont fait les mêmes réponses ; *tous, d'un consentement unanime, depuis les âges les plus reculés jusqu'à nos jours, sous toutes les latitudes et quel que soit leur degré de civilisation, ont cru, comme nous le croyons nous-mêmes, qu'il y a un Dieu. Pour qu'une telle unanimité se rencontre, ne faut-il pas que l'évidence soit telle qu'elle s'impose à l'esprit et lui enlève toute hésitation ?*

Que pensent nos francs-maçons de ces trois preuves, sur lesquelles les philosophes de tous les temps ont basé leur croyance en la Divinité ?

La S.·. Dr Madelaine Pelletier va essayer de nous le dire :

« Parmi les preuves que les métaphysiciens prétendent donner de
« l'existence de Dieu, *la plus importante est celle qui est tirée du*
« *principe de causalité.* Rien ne peut venir de rien, tout phénomène
« a une cause; le monde doit donc lui aussi avoir une cause, et cette
« cause, c'est Dieu.

« *A première vue, l'argument semble logique*, et à vrai dire l'es-
« prit de la plupart des hommes s'en contente. C'est lui que l'on
« oppose à chaque instant à ceux qui se déclarent athées; mais,
« en réalité, il n'est pas besoin d'une réflexion bien profonde
« pour voir que la prétendue preuve n'en est pas une. *Si*, en
« effet, *Dieu est admis comme cause du monde, le problème est tou*
« *simplement reculé* et *toutes les questions qui se posaient pour le*
« *monde doivent se poser pour Dieu ;* **si Dieu a créé le monde,**
« **qui a créé Dieu ?** Puique notre esprit ne peut concevoir le com-
« mencement absolu de rien, il ne peut pas souscrire davantage au
« commencement absolu de Dieu qu'à celui du monde. Je sais bien
« que les déistes se tirent de la difficulté en admettant l'éternité de
« Dieu ; mais, en reportant ainsi à Dieu l'infinité temporelle que
« les athées admettent pour le monde, *ils reculent simplement le*
« *problème sans le résoudre* (4). »

La S.·. Pelletier s'est-elle bien rendu compte de la solution du problème ? Il ne le paraît pas et elle s'illusionne étrangement lorsqu'elle nous dit : « Si Dieu a créé le monde, qui a créé Dieu ? » Il ne saurait y avoir aucune parité entre Dieu et le monde.

En fait, qu'est-ce que l'Univers ? C'est de la matière animée d'un mouvement. Or, pour qu'un mouvement existe que faut-il, si ce n'est un moteur approprié, capable de donner l'impulsion initiale ? Et lorsque nous considérons l'Univers et sa cause première que nous appelons *Dieu*, *quelles qualités devons-nous lui reconnaître ? La première de toutes, et elle est essentielle, c'est de ne dépendre d'aucune autre cause et de trouver en elle seule sa raison d'être. Et voilà pourquoi nous disons que Dieu est infini*, *éternel*; sans cela, en effet, nous ne ferions que reculer le problème sans y apporter de solution. Le monde pourrait-il être lui-même éternel ? Non, le mouvement ne saurait exister de lui-même ; c'est un effet qui toujours supposera un moteur, lorsqu'une chose immobile tout d'abord se met en mouvement n'est-ce pas toujours parce qu'une intervention intelligente et volontaire s'est produite ?

Le F.·. Limousin est moins exigeant : « La cause première de la
« croyance en Dieu, nous dit-il, est le postulat de causalité, sur le-
« quel repose, d'autre part, toute la science. Tout incident est effet,
« et tout incident est cause, tout est déterminé. Et bien ! c'est du dé-
« terminisme dont il est aujourd'hui l'ennemi que Dieu est né.
« Il en fut de l'humanité jeune comme il en est de l'enfant ; elle

(4) S.·. Dr Madelaine Pelletier : « L'Hypothèse Dieu », dans *l'Acacia* de mars 1905, p. 186.

« forma son intelligence par l'accumulation des sensations qui per-
« çues consciemment devinrent des observations, lesquelles ensuite
« coordonnées formèrent l'expérience.

« La première association d'idées dut être le rapport de cause à
« effet. J'éprouve une souffrance ; c'est parce que cette pierre m'a
« frappé ou parce que cette épine a pénétré dans ma chair. Plus tard
« j'en viens à me rendre compte que si cette pierre m'a frappé, c'est
« parce qu'elle a été lancée, que cette épine s'est enfoncée dans ma
« chair parce que j'ai saisi dans la main la fleur, le fruit ou la
« branche qui la portait.

« Plus tard encore, j'apprends que la pierre a été lancée par un
« autre homme, que cet homme est un tel. Le cycle des concep-
« tions sur lequel repose le principe de causalité est clos. Il com-
« mence par une sensation et finit par un être.

« *Mais ce cycle n'est rationnellement clos que lorsque j'ai cons-*
« *taté l'existence de l'être ;* il ne l'est pas tant que je n'ai point fait
« cette constatation. **Pour admettre Dieu auteur, il fau-**
« **drait logiquement que je le visse** (5). »

Est-il vraiment si nécessaire de voir la cause pour savoir qu'elle existe ? Lorsque, me promenant sur une route, j'aperçois dans le sable l'empreinte des fers d'un cheval, ne serai-je pas aussi certain que si je l'avais vu qu'un cheval est passé par là ? Certes, je ne saurais dire s'il était blanc ou noir, mais une chose ne peut faire de doute pour mon esprit, c'est que là où je vois l'empreinte de ses sabots un cheval est passé. Pourquoi donc n'en serait-il pas de même lorsqu'il s'agit de Dieu ?

A côté de cette preuve de l'existence de Dieu tirée de la nécessité d'une cause première, nous en indiquions une seconde tirée de l'ordre admirable qui existe dans le monde et qui coordonne chaque chose vers sa fin.

La S.·. Pelletier ne paraît pas en être très satisfaite : « Certes, nous
« dit-elle, *si la finalité est démontrable, l'existence d'une volonté*
« *supra-phénoménale aurait quelques probabilités ;* il n'est guère
« concevable en effet que la fin, c'est-à-dire ce qui n'est pas encore,
« puisse conditionner ce qui est, car ce qui n'est pas ne peut
« nécessairement être cause. Mais c'est précisément la réalité même
« de la finalité qui reste à démontrer. *Que constatons-nous ? Des*
« *successions de phénomènes bien coordonnés entre eux, pas autre*
« *chose,* et *nous n'avons aucune raison de placer je ne sais quelle*

(5) F.·. Ch.-M. Limousin : « L'idée de Dieu », conférence faite devant la R.·. L.·. *les Amis Bienfaisants*, Or.·. de Paris dans sa tenue du 20 février 1908. Dans *l'Acacia* de mars 1908, p. 189.

« *volonté de l'ensemble dans le phénomène terminal* plutôt que « dans le phénomène initial. En réalité, *il n'est pas nécessaire d'in-* « *férer une volonté quelconque ;* les phénomènes se succèdent, « voilà, et si les être animés actuels sont assez bien adaptés à la vie « et résistent suffisamment aux causes de destruction, le transfor- « misme en donne une explication très satisfaisante. L'animal n'est « pas organisé en vue de la vie, mais il vit parce qu'il est bien orga- « nisé (6). »

Ainsi donc voilà des phénomènes qui sont constatés, ils sont coordonnés entre eux et tout cela ne dit rien à la S.·. Pelletier. Alors que le moindre silex taillé porte l'empreinte de la volonté et de l'intelligence des premiers hommes, l'harmonie qui existe dans l'univers et les lois qui président à son évolution sont le pur effet du hasard, et tout au plus pourra-t-on avoir recours au transformisme pour en avoir une explication.

Peut-on s'étonner, après cela, de voir la S.·. Pelletier nous déclarer : « C'est à dessein que j'ai passé sous silence l'argument du consen- « tement unanime des hommes à l'existence de Dieu. *L'histoire de* « *la pensée humaine, à quelque objet qu'elle se soit appliquée, n'est* « *que l'histoire de l'erreur* (7). »

Le F.·. Limousin est un peu moins dédaigneux à ce sujet et il va essayer de discuter :

« Regardez autour de vous, étendez votre enquête au loin sur le « monde entier. Partout, vous verrez des religions dont le dogme « fondamental est l'existence de Dieu. En Europe, en Amérique, en « Asie, en Afrique et en Australie, vous rencontrerez le même « occupant des esprits. On lui donnera des noms divers, mais ce sera « toujours lui.

« Remontons maintenant dans le passé, par l'histoire, la légende « et l'archéologie. Nous constaterons la même quasi-unanimité dans « le temps aussi bien que dans l'espace.

« Si la majorité pèse dans la balance pour démontrer une vérité, « on ne saurait le constater, Dieu existe ; une infime minorité seule « le nie.

« Seulement une question se pose : **Est-ce que la majorité** « **a une valeur en fait d'opinion ?** N'a-t-on jamais vu quelques « hommes, voire même un seul, avoir raison contre la quasi-una- « nimité de l'humanité (8) ? »

(6) S.·. Dr Madelaine Pelletier : « L'hypothèse Dieu », dans *l'Acacia* de mars 1905, p. 187.
(7) *Op. cit.*, p. 189.
(8) F.·. Ch.-M. Limousin : « L'idée de Dieu », conférence faite devant la R.·.

Pourquoi donc la majorité n'aurait-elle pas de valeur en fait d'opinion ? Le fait que d'autres ont pensé comme nous, qu'un grand nombre d'hommes ont fait le même raisonnement que nous et sont arrivés à la même conclusion apporte à notre thèse, nous semble-t-il, une force qui ne saurait être dédaignée et une plus grande assurance qu'en raisonnant ainsi nous ne nous sommes pas trompés.

Et d'ailleurs, malgré tout, nos francs-maçons restent inquiets et troublés en face du problème.

Ecoutez de nouveau le P.·. A.·. Adam :

« Le rationalisme et le mysticisme se donnent carrière partout, « dans la science comme autrefois dans la religion. Les savants « rationalistes sont les vrais positivistes, ceux qui ne tiennent compte « que des faits acquis et ne les systématisent que par des lois dé- « clarées hypothétiques ; leur manque d'imagination les maintient « souvent terre à terre. Les savants mystiques sont les systématisa- « teurs, ceux qui pour expliquer la formation du monde, ont inventé, « en astronomie, le système de la nébuleuse primitive ; en biologie. « la loi de l'évolution ; en sociologie, la loi du progrès.

« Ceux-là s'élèvent haut et voient grand, sont même animés d'une « foi analogue à la foi religieuse, et il ne fait point bon formuler un « doute sur le dogme objet de leur foi. *Où est* cependant *la démons- « tration que le monde a commencé, et celle que l'hypothèse de La- « place explique seule la formation des planètes ? Où est la preuve « que les transformations successives du primitif protoplasma ont « amené la formation de tous les êtres ? N'est-il pas* enfin *contraire « aux enseignements de l'histoire et de l'ethnographie d'affirmer que « les sociétés se perfectionnent sans cesse, et que nécessairement le « mieux être des hommes est la finalité de cette transformation ? « Où est la démonstration rationnelle de cette finalité.*

« Il y a des faits, je le sais, mais n'y a-t-il que ceux-là ? N'en est-il « pas d'autres qui, systématisés à leur tour, amèneraient à formuler « des conclusions opposées ?

« En admettant même les théories nébulosiques, transformiques « et progressiques, il reste toujours la grave question du pourquoi. « *Pourquoi, à un moment donné, un atome de l'espace céleste s'est- « il mis à tourner après être resté immobile pendant l'éternité « antérieure ? Pourquoi la nébuleuse formée autour de lui a-t-elle « éclaté ? Pourquoi le protoplasma s'est-il formé et a-t-il été « animé par la vie ? Qu'est cette loi de la transformation des*

L.·. *les Amis Bienfaisants*, Or.·. de Paris, dans sa tenue du 20 février 1908, dans *l'Acacia* de mars 1908, p. 188.

« *êtres ? Enfin pour quelle raison les sociétés se transforment-elles*
« *pour amener le mieux être des hommes qui les composent ?*

« **A tous ces pourquoi, il n'y a qu'une réponse possible : Dieu, le Dieu personnel et anthropomorphe, « raisonnant, voulant et agissant.** Il a fallu que les prêtres « chrétiens des diverses dénominations missent la forme de leur « dogme au-dessus de son essence pour ne pas comprendre le « magnifique parti qu'ils pouvaient tirer de cette science mysti- « que (9). »

En terminant, nous rapprocherons de ces lignes celles-ci, extraites du dernier livre que vient de publier M. Pierre Loti ; elles achèveront de nous montrer combien sont vains les efforts des athées et combien fausse leur science.

« L'existence de cette Pitié suprême, on la sent plus que jamais « s'affirmer universellement dans les âmes hautes qui s'éclairent à « toutes les grandes lueurs nouvelles. De nos jours, il y a bien, c'est « vrai, cette lie des demi-intelligences, des quarts d'instruction, que « l'actuel régime social fait remonter à la surface et qui, au nom de « la science, se rue sans comprendre vers le matérialisme le plus « imbécile ; mais, dans l'évolution continue, le règne de si pauvres « êtres ne marquera qu'un négligeable épisode de marche en arrière. « *La Pitié suprême vers laquelle se tendent nos mains de désespérés,* « **il faut qu'elle existe,** *quelque nom qu'on lui donne* ; **il faut « qu'elle soit là,** *capable d'entendre, au moment des séparations de la mort, notre clameur d'infinie détresse, sans quoi la « création, à laquelle on ne peut raisonnablement plus accorder « l'inconscience comme excuse, deviendrait une cruauté par trop « inadmissible à force d'être lâche* (10). »

Abbé G. DUPERRON.

(9) « Symbolisme, Rationalisme et Mysticisme », par le P.·. A.·. Adam, dans l'*Acacia* de mars 1906, p. 177.
(10) « Miserere », dans *l'Eclair* du 7 janvier 1912.





Revue Critique des Revues Juives

LES mois de Tamouz, d'Ab et d'Eloul, qui terminent l'année judaïque 5671, et le mois de Tischri, qui commence la suivante, n'auront pas modifié sensiblement la situation mondiale d'Israël. Et pourtant, un fait s'est passé, dont l'importance matérielle ne doit pas être exagérée, mais dont les conséquences peuvent être extrêmement sérieuses pour les Juifs, car il éclaire d'un jour singulier, d'une part la mentalité Juive, d'autre part une des raisons principales de la réaction des peuples contre Israël, je veux parler des émeutes de Tredegar dans le Comté de Galles. — Aucun fait ne démontre mieux la rapacité Juive, incapable de mesure, et l'absolue impossibilité pour tout autre peuple de vivre sur un pied d'égalité avec le peuple Juif.

L'Angleterre, de par ses traditions, a toujours été un pays ouvert à tous les proscrits ; elle s'est fait gloire d'accorder aux étrangers la même liberté dont jouissent ses citoyens. Pendant longtemps, les anarchistes du monde entier y ont trouvé un refuge assuré (prime payée de tous temps par Albion pour sa sécurité) ; et lorsque les Juifs de Russie, fuyant l'étreinte moscovite, émigraient par milliers, c'est en

Angleterre, tout d'abord, qu'ils plantaient leur tente. Durant les premières années, tout alla bien. Albion écrasait de ses sarcasmes hautains les peuples européens incapables d'assimiler le Juif et qui voyaient dans l'immigration Juive un péril national. Puis, devant le flot incessant et sans cesse progressif des fils de Juda, se ruant, tel un vol de sauterelles, à la conquête de leur pays, les Anglais, surpris, durent, pour la première fois, opposer une digue à cette marée envahissante. L'Alien's Bill fut voté, première restriction à l'immigration Juive. Le Juif, il est vrai, n'était pas nommé. La tartuferie anglo-saxonne s'attaquait seulement à l'étranger, et l'étranger n'ayant tenu aucun compte de l'avertissement donné d'être plus discret dans les manifestations de son amour pour le sol du Royaume-Uni, on lui appliqua l'épithète d'*indésirable* ; et du fait qu'il n'était plus désiré, défense lui fut faite d'entrer. Mais, grâce à son pharisaïsme, l'orgueil anglo-saxon était sauvegardé : du Juif il n'était pas question, et l'antisémitisme était laissé pour compte aux autres peuples, qualifiés de barbares et d'arriérés.

Les agissements d'Israël, en provoquant des émeutes au pays de Galles, sont venus renverser en quelques jours ce beau monument d'hypocrisie britannique. Mais admirez les ressources de l'esprit pharisien : seuls, des magasins Juifs avaient été pillés par la foule. Cette foule devint aussitôt un ramassis d'apaches et de voleurs, écume de la population, qui avaient mis à profit le mécontentement provoqué par les grèves de cheminots. Les émeutiers arrêtés furent reconnus pour d'honnêtes mineurs gallois. L'émeute devint alors un accès de nationalisme aigu dont les Juifs, il est vrai, avaient été les victimes, mais dont Français ou Chinois auraient pu tout aussi bien souffrir. Au surplus, tout s'est résumé, dans la presse anglaise, à une question de thermomètre : la chaleur était anormale ces jours-là. Quant à l'antisémitisme, il n'en pouvait être question ; et Israël, d'accord avec Albion, passa soigneusement l'éponge sur les événements. Seuls, quelques Juifs mécontents déclarèrent devoir appeler les choses de leur nom et ne voir aucune différence entre les émeutes de Tredegar et les pogroms de Russie.

ANGLETERRE

Les conséquences de l'Alien's Bill se font déjà sentir : l'immigration Juive en Grande-Bretagne subit une décroissance formidable. Voici l'écart entre les chiffres d'entrée en 1906 et en 1910 :

1906. — Londres :	7.425 Juifs. —	1910 : Londres :	2.462
Grimsby :	2.003	Grimsby :	842
Hull :	1.794	Hull :	202

(*Jewish Chronicle*, 4 août 1911.)

Malgré les efforts du Comité d'immigration et du groupe parlementaire Juif, deux amendements ont été introduits dans l'Alien's Bill. Le premier, de provenance ministérielle, est censé ne viser que les criminels étrangers, mais contient, en réalité, une menace de déportation pour tout étranger en relations avec des criminels ou des personnes suspectes. Le port d'armes à feu, d'autre part, est strictement défendu aux étrangers. — Le second amendement oblige la personne qui emploie un étranger à prendre l'engagement de payer à ce dernier un salaire élevé lui permettant de vivre en Angleterre. (*Jew. Chron.*, new-year Supplement, 22 sept. 1911.)

Le Schechita-Bill, adopté par le Parlement, défend de saigner un animal avant de l'avoir rendu insensible, et exige du sacrificateur une autorisation délivrée par les autorités locales. Les efforts d'Israël pour échapper à cette loi ont été infructueux. La Schechita, d'ailleurs, a mauvaise presse en Europe ; et au dernier Congrès international pour la protection des animaux tenu à Copenhague, un vote unanime fut émis réclamant l'abolition de la Schechita en tous pays. (*Jew. Chron.*, 11 août 1911.) Devant cette réprobation générale de tous les peuples, même judéophiles, pour ce barbare mode d'abatage, Israël crie à la persécution.

Jusqu'en ces derniers temps, le Canada avait échappé à la question Juive. La voilà qui se pose pour lui à l'état aigu. Il a suffi de l'immigration de quelques milliers de Juifs pour allumer la guerre civile. Des missionnaires presbytériens et anglicans, suivant leur méthode, prêchaient en plein air dans le quartier Juif de Toronto. A plusieurs reprises, les Juifs s'étaient plaints de ces tentatives de conversions. Un

dimanche soir, le 18 juin dernier, un prédicateur protestant, s'étant adressé à la foule Juive, fut lynché. Ses partisans accoururent ; une mêlée s'ensuivit que toutes les forces de police ne purent arrêter qu'après trois heures de lutte. Les Juifs de Winnipeg et de Montréal ont déclaré aux autorités religieuses qu'ils traiteraient désormais de même façon toute tentative de conversion. Ils y ont ajouté pour l'évêque anglican de Montréal le conseil d'employer le zèle de ses missionnaires à ramener à leur domicile les ivrognes et fumeurs d'opium anglicans. (*Jew. Chron.*, 7 juillet.)

La *Jewish Chronicle* nous révèle des faits intéressants sur l'influence des Juifs et des Franc-Maçons au Cap et au Transvaal. « Le futur historien de la Franc-Maçonnerie dans « l'Afrique du Sud, écrit le correspondant de la Revue « Juive, aura un chapitre intéressant à écrire sur le rôle « remarquable joué par les Juifs dans l'expansion de la « Franc-Maçonnerie en ce pays. *On va jusqu'à prétendre que « si la guerre du Transvaal s'est tant prolongée, la cause en « est que généraux anglais et boers étant frères maçons, ils « jouaient à ne pas se rencontrer.* » (*Jew. Chron.*, 6 octobre 1911.) Il faut reconnaître que les honneurs accordés à Botha et à Dewet par le gouvernement anglais, et le ralliement immédiat de ces deux généraux à l'Empire, rendent cette affirmation assez vraisemblable.

Signalons encore un autre exemple d'hypocrisie anglo-saxonne au Transvaal. Des polémiques se sont engagées entre Juifs d'Angleterre au sujet des persécutions infligées aux Indous, sujets britanniques, qui résident au Cap. Ces Indous sont pour les Anglais de redoutables compétiteurs, tant à cause de leurs qualités de sobriété et d'endurance que de leur habileté commerciale. Aussi, ne leur épargne-t-on aucune vexation ni persécution pour les obliger à quitter le pays. Or les Juifs, qui réclament toujours à grands cris le traitement égal pour tous, « ni exceptions, ni privilèges, le droit commun », se liguent avec les Anglais au Cap, pour persécuter les Indous, leurs rivaux commerciaux. Un Juif d'Angleterre, ayant longtemps résidé au Transvaal, I. L. Polak, leur en fait de justes et sanglants reproches. Il signale la conduite d'un de ses coreligionnaires, maire de Durban, qui, sous le prétexte qu'ils appartiennent à une race inférieure, refusa aux commerçants et résidents Indous de sa municipalité d'assister aux fêtes officielles données à l'occasion

du couronnement. Dans une lettre adressée à la Presse, ce maire Juif ne doute pas que « son action ait l'entière appro- « bation de toute la communauté blanche de Durban ». Ne sont-ce pas, en vérité, conclut Polak, les mêmes arguments dont se servent précisément les antisémites de tous pays ? (*Jew. Chron.*, 1er septembre 1911.)

Un certain Greenberg, résidant au Cap, cherche à justifier la conduite d'Israël : il lui envoie, en conséquence, le pavé de l'ours. D'après lui, « la haine que Juifs et chrétiens portent « à l'Indou dans l'Afrique du Sud, n'est pas une question « d'ordre religieux, mais simplement économique. Les « Indous peuvent vivre sur l'odeur d'un chiffon imbibé « d'huile, et cette légendaire sobriété rend, par conséquent, « toute compétition commerciale impossible. Et, ajoute-t-il, « non sans candeur, que penseraient nos concitoyens anglais « si nous prenions fait et cause pour les Indous ? » (*Jew. Chron.*, 8 septembre 1911.)

A quoi Polak répond : « *Sans aller jusqu'à dire que le trai- « tement infligé par les Anglais du Cap aux Indous est aussi « atroce que celui que le gouvernement Russe applique à nos « frères, il lui ressemble pourtant par plus d'un trait.* Empri- « sonnements arbitraires, déportations nombreuses d'Indous, « nés au Cap, en Indoustan où ils arrivent sans famille, « sans soutien, sans ressources, et *sans avoir commis aucune « faute* ; ruine de nombreuses maisons de commerce indoues, « rivales heureuses d'entreprises anglaises. Et cette sobriété, « dont les Juifs et les Anglais du Cap font un si grand grief « à l'Indou, n'est-elle pas précisément celle que l'on reproche « si violemment au Juif de l'East-End à Londres ? En vérité, « conclut Polak, je pense au proverbe que me citait, à cette « occasion, un rabbin de mes amis : Quand Jeshurun devint « gras, il se prit à ruer. » (*Jew. Chron.*, 22 septembre 1911.) Une dernière lettre de Polak énumère longuement les infamies et les hypocrisies du Gouvernement impérial à l'égard des 15.000 résidents Indous du Cap, et déplore de voir les Juifs qui ont souffert et souffrent encore tant de persécutions, s'associer à cette mauvaise action. (*Jew. Chron.*, 13 octobre 1911.)

Le Judaïsme anglais traverse une crise grave : son Rabbin en chef, le Dr Adler, est mort en juillet, et il ne se trouve personne capable de le remplacer. Cette question du Grand Rabbinat soulève, chez les Juifs du Royaume-Uni, un problème complexe et très sérieux dont nous n'aurions pas

à nous préoccuper, s'il n'éclairait d'un jour singulier une des faces les plus dangereuses du problème Juif : le cosmopolitisme.

La question du Grand Rabbinat, en Angleterre, comporte deux points : 1° Est-il indispensable de nommer un Rabbin en chef ? Certaines communautés Juives non orthodoxes prétendent que c'est inutile. 2° Ce Rabbin en chef doit-il être choisi parmi les rabbins de l'Empire Britannique ou parmi les rabbins de tout autre pays ? La grande majorité des Juifs d'Angleterre penche pour cette dernière solution.

« Supprimer le Rabbin en chef, écrit Mentor, et donner « aux Communautés leur indépendance, c'est vouer le Ju- « daïsme anglais au chaos et à l'anarchie. Profitons des do- « cuments que le professeur Friedlander nous fournit sur le « Judaïsme aux Etats-Unis. On peut le résumer d'un mot : « décentralisation. Chaque communauté juive aux Etats- « Unis a sa loi, et l'on chercherait vainement deux Syna- « gogues semblables. Par contre, on trouve à New-York une « douzaine de gentlemen qui prétendent au titre de Rabbin « en chef. Résultat : une enquête récente a prouvé que sur « une population scolaire de 170.000 Juifs, 130.000 élèves « ne possédaient aucune instruction religieuse. » (*Jew. Chron.*, 14 juillet 1911.)

Mais, s'il est indispensable de nommer un Rabbin en chef, il va de soi que ce Rabbin doit avoir toutes les qualités d'un chef. Or, constatation douloureuse pour Israël d'Angleterre : impossible de trouver ce chef dans tout l'Empire Britannique. « Le Jews-College (Séminaire de Londres), écrit Men- « tor, après tant d'années d'existence, n'a pu produire un « Juif Anglicisé capable d'être élevé à la fonction de Rabbin « en chef. C'est fâcheux, assurément, mais cela étant, il nous « faut le chercher ailleurs. » Voici ceux qu'il propose : le rabbin Israël Lévy de Paris ; le grand rabbin Lewenstein de Copenhague ; le Dr Bacher, grand rabbin délégué de Vienne ; Rabbi Marguliès, de Florence, et le Dr Nobel, rabbin de Francfort (*Jew. Chron.*, 6 octobre 1911). Cette proposition ayant rencontré quelques Juifs récalcitrants, Mentor revient à la charge, et dans une lettre ouverte au Vice-Président de la United-Synagogue, résume de la sorte ses arguments : « Je « me rends compte qu'il existe dans la question du Rabbinat « Anglais un élément qui vous indispose, vous et vos collè-

« gues ; c'est l'idée de nommer comme Rabbin en chef un « étranger.... *Après tout cependant, vous ne tomberez du moins « pas dans l'erreur de croire que pour des Juifs d'un pays quel- « conque, un Juif né et élevé dans un autre pays est un étran- « ger, au même sens du mot qu'un Allemand ou un Français est « un étranger pour un Anglais. Tous les Juifs sont frères en « Israël.. Un lien plus puissant qu'une simple identité territo- « riale unit un Juif à un Juif à travers le monde entier, en- « core que chacun de nous ne cesse d'être loyal envers sa pa- « trie d'adoption ou de naissance.* Un Rabbin en chef doit « être un Juif. *Or, un homme, qu'il soit né en Allemagne, en « Hollande ou en France, est tout aussi bien un Juif que s'il « était né sur les bords de la Tamise.* » (*Jew. Chron.*, 27 octobre 1911.)

Voilà, si je ne m'abuse, une profession de foi catégorique et claire : le lien qui relie entre eux les Juifs est tout aussi puissant que le lien maçonnique. Comme ce dernier, il ne connaît ni patrie ni frontières. Par là, nous apparaît le danger de remettre entre les mains d'Israël les destinées de notre patrie. Et n'est-ce pas la lui livrer sans défense que de permettre aux Juifs l'accès de l'armée, de la magistrature, de l'enseignement et des fonctions politiques ?

Les émeutes du pays de Galles ont présenté un caractère nettement antisémite. Résumons les faits. Depuis un certain temps, régnait dans les vallées minières du pays de Galles, à Tredegar, Ebbw-Vale, Rymney, Cwm, Victoria, Brynmawr, Bargoed et Beaufort, un mécontentement très vif à l'égard des Juifs. Ceux-ci, suivant leur coutume, avaient pressuré la population. Propriétaires des immeubles, ils avaient haussé exagérément le prix des loyers, obligé leurs locataires à faire leurs achats dans des magasins Juifs, et poursuivi avec rigueur le paiement de leurs créances. De plus, les non-Juifs avaient été expulsés de leurs demeures pour faire place à des Juifs. Enfin la population se plaignait amèrement de l'usure Juive dont le gant de fer la tenaillait.

Pour amener une telle perturbation dans le pays, quelques centaines de Juifs avaient suffi. Voici, en effet, les chiffres fournis par l'Annuaire de la *Jewish Chronicle* : 150 Juifs à Tredegar, dont la population se monte à 18.571 habitants ; 135 Juifs à Brynmawr, ville de 6.334 âmes, et quelques centaines de Juifs répartis dans les diverses localités. L'émeute, soigneusement préméditée, éclata dans la soirée du samedi,

19 août, à Tredegar, pour se poursuivre jusqu'au mercredi suivant, dans toutes les villes voisines.

A Tredegar, avant de procéder au pillage, les émeutiers, armés de leviers de fer, de bâtons et de pierres, parcoururent les rues habitées par les Juifs, en chantant avec un grand calme les hymnes favoris du pays de Galles. Puis les devantures des magasins Juifs volèrent en éclats sous une pluie de pierres et les marchandises furent mises au pillage. La police, malgré de vigoureuses charges menées à coups de *club* (bâton de police) ayant été impuissante à arrêter les désordres, la troupe fut appelée, et devant l'attitude menaçante de la foule évaluée à plusieurs milliers d'émeutiers, le plus ancien magistrat de Tredegar lut à haute voit le *Riot-Act* et fit les sommations légales, ce qui mit fin au désordre. Les mêmes scènes se renouvelèrent dans d'autres localités ; la police fut huée et la troupe acclamée. Les dégâts sont évalués à plus de deux millions de francs. (*Jew. Chron.*, 25 août 1911.) A la suite de cette émeute, le *Western Mail* signala un exode de tous les Juifs du district minier, et leur départ s'effectua au milieu des rires et des lazzi de la foule. Quelques émeutiers furent poursuivis et condamnés à plusieurs jours d'emprisonnement. Tels sont, brièvement résumés, les troubles antisémites du pays de Galles. S'ils n'ont en eux-mêmes qu'une médiocre importance, ils sont, par contre, un symptôme très caractéristique de la renaissance de l'Antisémitisme, sentiment que l'Angleterre ignorait depuis le XIIIe siècle. Les Juifs, pas plus que les Anglais, ne s'y sont trompés ; et rien n'est plus risible que de voir la presse, les revues, le Parlement et les personnalités Juives ou politiques du Royaume-Uni multiplier les assertions à l'effet de prouver que les troubles sont dus à toute espèce de causes, hormis à l'Antisémitisme.

Interviewé, Alfred de Rothschild a déclaré : « Pour moi, « toute cette affaire se résume dans une question de vol et de « pillage. Comme Juif, je regrette ces événements, mais je « ne puis croire qu'ils soient le résultat d'un sentiment de « haine à l'égard des Juifs. N'y eût-il eu aucun Juif dans la « contrée, ces mêmes troubles se fussent certainement pro- « duits. »

Pour Sir Edward Sassoon, membre du Parlement, « ce ne « sont que des manifestations transitoires d'instincts sor- « dides ».

M. Stuart M. Samuel, autre membre Juif du Parlement, déclare qu'en cette occurrence, comme toujours, Israël est innocent de tout ce dont on l'accuse, et qu'il est l'éternel bouc émissaire.

« Je ne crois pas un seul instant, écrit le Dr Salomon au « *Manchester Guardian*, que ces regrettables incidents soient « dus à une animosité de race ou de religion. Ils ont pour « cause unique la rapacité d'une bande de sacripants. »

La grande presse de Londres, le *Daily Mail*, l'*Evening News*, le *Daily Telegraph*, le *Star*, abondent dans le même sens. (*Jew. Chron.*, 1er septembre 1911.) Certains Juifs, cependant, n'ont pas voulu se prêter à cette palinodie. Très courageusement, Mentor dévoile cette hypocrisie et la raille âprement : « Le fils d'une de mes amies ayant été atteint de petite « vérole, sa mère éplorée dit au médecin : Je sais la vérité. « Mais de grâce, docteur, dites-moi que ce n'est pas la petite « vérole, dites-moi que c'est seulement la rougeole. Telle est « l'attitude actuelle en Angleterre au sujet des événements « de Tredegar. Tous les magasins Juifs, sans exception, ont « été attaqués et détruits ; on a jeté dehors une femme Juive « récemment accouchée, et son enfant est mort des suites de « cette expulsion. Une famille barricadée dans son grenier « n'a dû son salut qu'à l'arrivée des troupes, baïonnette au « canon. Les menaces des émeutiers criant leur haine aux « Juifs ont montré que c'était à eux seuls que s'attaquait le « sentiment populaire. Et cependant, rien de tout cela ne « doit compter comme un acte d'Antisémitisme. C'est la rou« geole, et rien de plus. Certes, il est pénible d'avoir à cons« tater qu'en Angleterre, le pays béni de la liberté, l'Antisé« mitisme a refleuri ; mais les symptômes prémonitoires « n'ont pas manqué. L'Alien's Act et les mesures restric« tives, soi-disant dirigés contre les étrangers, ne pouvaient « tromper sur le sentiment qui les dictait. N'est-ce pas l'an « dernier que M. Lloyd George eut l'impertinence, comme « Chancelier de l'Echiquier, de déclarer que le pays possé« dait trop de « lord Rothschild » ? Quelle est d'ailleurs la dé« finition moderne de l'Antisémitisme ? L'Encyclopédie « Juive nous la donne : C'est l'opposition à l'égalité sociale « et politique des Juifs ; antagonisme basé sur la théorie « ethnologique que les Juifs sont des Sémites et, partant, « entièrement différents des populations Aryennes, et cons« tituent une race non assimilable, un élément de discorde

« et de malaise dans un Etat pour qui l'unité de race est une
« nécessité.

« Or, poursuit Mentor, le secrétaire de la Synagogue
« centrale a déclaré à la Presse que l'on ne pouvait
« taxer les attaques dont les Juifs ont été l'objet, d'actes
« d'Antisémitisme, attendu qu'aucun Juif n'avait été tué.
« Autant dire qu'un homme ne peut se plaindre d'avoir
« eu un accident s'il n'y a perdu la vie ! » (*Jew. Chron.*,
« 1er septembre 1911.)

Un certain Taffyid, peu satisfait de ces critiques, pourtant justifiées, répond à Mentor que « les émeutiers n'en voulaient
« pas à la vie des Juifs, mais simplement à leurs biens. Qu'au
« surplus, en supposant qu'il y eût là un acte d'Antisémi-
« tisme, à quoi bon le dire ? Et comment pourrons-nous
« nous appeler Gallois ou Anglais, si nous admettons que les
« Anglais font de l'Antisémitisme ? » A quoi Mentor fait observer qu'en ce cas, le Juif n'aurait aucun lien de parenté avec le reste de l'humanité, si on peut le piquer impunément sans que le sang jaillisse de la piqûre. (*Jew. Chron.*, 8 septembre 1911.)

Mais Mentor n'est pas seul à rire de cette hypocrisie. Quelques jours après les événements de Tredegar, une manifestation antisémite d'un autre genre éclata dans un quartier de Londres. Le Comité de bienfaisance de Bethnal-Green, sur la proposition de son Président, le Dr Style, refusa de passer un contrat de fourniture avec la Compagnie laitière du Great-Eastern, bien que cette Compagnie eût soumissionné les prix les plus bas, pour la raison que les propriétaires de cette Compagnie étaient des Juifs du nom de Dubowski. De même la fourniture de volaille fut refusée à un éleveur du nom de Nathan. Cette seconde explosion d'Antisémitisme navre la presse de Londres ; le *Daily News* et le *Morning Leader* constatent le fait avec mélancolie, tout en protestant avec énergie qu'il ne saurait être question d'Antisémitisme.

« Si les émeutes de Tredegar et le refus de passer des
« contrats avec des Juifs ne sont pas des actes d'Antisémi-
« tisme, s'exclame un rédacteur de la *Jewish Chronicle*, peut-
« être faut-il y voir une manifestation de philosémitisme ?
« Et si c'est une question de thermomètre, les Juifs devront
« alors consulter anxieusement la colonne de mercure dès
« qu'elle dépassera 90 degrés (Fahrenheit). Il sera permis

« de tuer, mais à condition de ne pas parler de meurtre. » (*Jew. Chron.*, 15 septembre 1911.)

Le directeur de la *Review of Reviews*, M. Stead, raille, de son côté, le pharisaïsme anglais : « Certes, écrit-il, il y a « lieu d'être surpris de ce pogrom antijuif dans le comté de « Monmouth, et dans le centre même de la Renaissance « religieuse Galloise. Mais il est impossible de ne pas res- « sentir une certaine *Schadenfreude* (joie maligne) de la » confusion dont ces pogroms couvrent les Pharisiens de « notre presse qui lèvent d'horreur au ciel leurs pieuses « mains chaque fois qu'une foule Russe se livre à une explo- « sion de fanatisme antisémite. Peut-être, la prochaine fois « que nous irons prier au Temple, ne remercierons-nous pas « le Seigneur à trop haute voix de ce que nous ne sommes « pas des misérables pécheurs comme ces orthodoxes sujets « du Tsar. » (*Jew. Chron.*, 15 septembre 1911.)

Israël scandalisé se voile la face et trouve la raillerie déplacée.

Les événements de Tredegar nous sont aussi un exemple de l'inutilité complète des Parlementaires par tous pays. Les députés Juifs au Parlement sont violemment attaqués par les communautés qui les accusent de s'être désintéressés de la question Juive. « Quelque chose du moins, écrit Isaac « Shepherd à la *Jewish Chronicle*, se dégage clairement « de la fumée des ruines de Tredegar ; c'est qu'il suffit de « soulever le voile de l'hypocrisie pour montrer l'Antisémi- « tisme tout aussi vivant en Angleterre que dans tout autre « pays du continent. Dans toutes les affaires concernant les « Juifs, l'attitude de nos représentants au Parlement a été « jusqu'ici tout simplement écœurante. » (*Jew. Chron.*, 1er septembre 1911.)

Quant à Mentor, il démontre, avec faits à l'appui, l'ignorance, l'incapacité et l'indifférence absolue des Parlementaires Juifs. (*Ibid.*, 8 septembre 1911.) La répercussion de ces événements a été grande dans le pays où règne l'Antisémitisme et particulièrement en Russie. « Est-il possible, ont de- « mandé les Juifs du Territoire, que des Anglais fussent « parmi les *pogromstchiki* (émeutiers) ? »

Fait digne de remarque, le Gallois Lloyd-George, Chancelier de l'Echiquier, a gardé sur ces troubles un silence prudent. (*Jew. Chron.*, 8 septembre 1911.)

Le Congrès des Races tenu à Londres en juillet dernier

a été pour Israël une occasion de se rappeler au souvenir des peuples. C'est à l'instigation du Professeur Félix Adler, de New-York, que ce Congrès s'est réuni, pour discuter le problème des races, autrement dit le problème Juif. Sur cinquante délégués venus de différents pays, dix étaient Juifs. Israël Zangwill était leur porte-parole.

Le plan Juif, depuis quelques années, consiste à supprimer la croyance aux races. Les savants Juifs, et ceux à la solde d'Israël, multiplient les ouvrages dont le but est de démontrer que chaque peuple n'est qu'un amalgame des races les plus diverses, et qu'en conséquence, le préjugé des races est absurde. Aucune différence spécifique n'existerait donc, d'après eux, entre les Juifs et les autres peuples ; le Judaïsme ne serait plus qu'une confession. C'est toujours l'idée fixe d'Israël d'abolir les nationalités et la patrie, pour dominer plus aisément, car, pour ce qui est de lui, il est bien entendu que le Juif a conservé la pureté de son sang. Cette pureté (lisez supériorité), Israël la clame partout ; les rabbins s'élèvent avec énergie contre les mariages mixtes ; et religion, coutumes, idées, tout tend à élever une barrière insurmontable entre les Juifs et les autres peuples.

Cette apparente contradiction d'Israël de nier les races, tout en revendiquant la sienne, se trouve dans les discours des délégués Juifs au Congrès des Races : « Il est impossible, « débute Zangwill, de résumer en quelques mots l'action « d'une race qui s'est perpétuée durant 4.000 ans. Il faut s'en « tenir aux caractéristiques. Or, la caractéristique de cette race « est l'âme Juive, de qui l'aspiration est la justice dans l'or- « dre Social et l'unification de l'humanité par l'intermé- « diaire de la race Juive. Parmi les masses, cette aspiration « s'est transformée en nationalisme. » Toutefois, « chaque « race est, en réalité, pareille à toute autre race et chaque « peuple n'est qu'un *pot-à-mélange* de races. » Zangwill en donne, comme exemple, les Juifs de Cochin, ceux de Chine, les Falachas d'Abyssinie. Or, admirons la bonne foi Juive : les Juifs de Cochin appartiennent à deux races distinctes, l'une blanche, de sang Juif pur, l'autre noir, de souche nègre. Ces derniers sont des convertis et ne se mêlent aucunement aux Juifs de race blanche. Les Falachas appartiennent également à la race noire. Quant aux Juifs de Chine, malgré leur séjour de près de 2.000 ans dans l'Empire du Milieu, ils ont conservé, avec leur religion, le type Juif parfaitement défini.

Nous pourrions tout aussi bien traiter de Français les Annamites, les Congolais ou les Arabes convertis au christianisme. De même, le Dr Zollschan, délégué des Juifs d'Allemagne, affirme aussi qu'il n'existe aucune différence spécifique entre les races qui ne puisse disparaître sous l'influence du milieu ; tandis que le Professeur Louis Grossmann proclame la supériorité de la race Juive. (*Jew. Chron.*, 4 août 1911.) La clef de l'énigme nous est donnée par un délégué Juif, Lucien Wolff. A une réunion préliminaire du Congrès des races tenue entre Juifs, ce dernier déclare que, « l'existence de « la race Juive fût-elle démontrée, il ne serait ni prudent « ni sage de l'affirmer, car ce serait fournir une arme aux Antisémites. » (*Jew. Chron.*, 12 mai 1911.) (1).

ALLEMAGNE

Peu de choses à dire sur l'Antisémitisme en Allemagne durant la période qui vient de s'écouler. Cela tient, sans doute, aux graves préoccupations politiques de l'Empire. On aurait tort cependant d'en inférer que la *Judenschmerz* disparaît.

La haine du Juif est toujours vivace, et il ne saurait en être autrement dans un pays si pénétré du sentiment de race et de patrie. C'est ce que constate, non sans mélancolie, l'*Allgemeine Zeitung des Judentums* : « On se figure parfois, « dit la Revue Juive, que l'Antisémitisme, principalement « dans les cercles des étudiants, tend à disparaître, et l'on « croit, en conséquence, que l'*Union des étudiants allemands* commence peu à peu, suivant la signification « même de son titre, à être purement allemande et à rejeter « toute agitation antisémite. Cette opinion vient d'être détruite par l'*Union des étudiants* elle-même. Voici, en effet, « que l'*Union* a expressément déclaré, au cours d'une polémique récente : « *Aujourd'hui comme hier, l'Union des Etudiants allemands se tiendra enfermée sur le terrain d'une conception de race de la pensée nationale, et elle regarde comme*

(1) Je me réserve, dans une Etude sur la Race Juive qui paraîtra bientôt, de démasquer ce plan d'Israël.

« *une nécessité imprescriptible du sentiment populaire germa-*
« *nique de repousser le Judaïsme.* » (*Allg. Zeit.*, 14 juillet 1911) Lorsque la jeunesse intellectuelle d'un pays formule de pareilles idées, le Juif n'est pas prêt d'y régner en maître.

Le Juif milliardaire d'Amérique, Jacob Schiff, avait offert au gouvernement allemand une somme de 3.125.000 francs pour créer une Université à Francfort, sa ville natale, à la condition que des Juifs pourraient être nommés titulaires de chaires. Cette condition n'ayant pas été acceptée, Schiff a retiré son offre, et pour la même raison, la baronne Wilhem de Rothschild a refusé sa souscription. (*Univers Israélite*, 7 juillet 1911.)

AUTRICHE-HONGRIE

Encore que la Juiverie soit très puissante dans l'Empire des Habsbourg, le sentiment populaire y est nettement hostile aux Juifs. Récemment, à Lemberg, un enterrement Juif fut attaqué par des ouvriers employés à la réfection d'une route. Le corbillard et la voiture de deuil durent prendre le galop jusqu'au cimetière. L'employé, requis de protéger les Juifs, se joignit aux agresseurs, jusqu'à l'arrivée de la police. (*Jew. Chron.*, 8 septembre 1911.)

En Hongrie, un capitaine de Honveds faisait manœuvrer sa compagnie dans la cour du quartier, lorsqu'il lança tout à coup ce commandement : les Juifs, haut les mains ! Surpris, les soldats ne comprirent pas tout d'abord ; mais le capitaine ayant répété son commandement, les soldats Juifs de la compagnie levèrent aussitôt les bras au-dessus de leurs têtes. (*Jew. Chron.*, 15 septembre 1911.) (1).

Il ne faudrait pas inférer de ce fait que le soldat Juif obéit aveuglement aux ordres de ses chefs. Lors des émeutes causées par les Juifs aux élections de Drohobycz, la troupe, assaillie à coups de pierres, dut tirer sur la foule. Dans le détachement se trouvaient trois soldats Juifs. Au commande-

(1) Ce commandement est usité en Russie par la police, lorsqu'elle arrête des révolutionnaires.

ment « feu ! » il levèrent la crosse en l'air et refusèrent de tirer. Sur l'ordre du commandant, ils furent désarmés et conduits en prison. (*Archives Isr.*, 20 juillet 1911.)

L'impudence d'Israël ne connaît pas de bornes. Sur l'initiative des Sionistes de Galicie, les Juifs ont tenté de faire admettre le *Yddisch*, jargon judéo-allemand, comme langue officielle de l'Empire d'Autriche. La Cour Suprême vient de rejeter cette requête. (*Allg. Zeit.*, 4 août 1911.)

DANEMARK

La population Juive ne comprend guère que 4.000 âmes dans cet heureux pays, et ce chiffre diminue constamment. Copenhague a le triste privilège de les abriter presque tous. Ils y exercent pour la plupart la profession d'avocat. Il y a dix avocats Juifs pour un Danois. (*Allg. Zeit.*, 11 août 1911.)

ÉTATS-UNIS

Le *Berliner Tageblatt* nous fait savoir qu'il y a 3.000 avocats et 1.000 médecins Juifs à New-York. A Normal-College, d'où sortent les institutrices, les élèves Juives constituent 75 o/o de la population scolaire. (*Archives Isr.*, 10 août 1911.) En juillet dernier, un jeune engagé Juif, Blum, s'était présenté pour passer ses examens d'officier. Son chef de corps, le colonel Gorrard, le refusa pour incapacité, en réalité parce qu'il ne voulait pas d'officier Juif dans son régiment. Saisi de l'incident par l'avocat de Blum, Seymann-Wolf, le Président Taft écrivit au ministre de la guerre d'ouvrir une enquête : « Il m'est pénible, disait-il, de lire la déclaration du Colonel « Gorrard sans protester... La conduite du Colonel Gorrard « n'est pas en rapport avec la situation des Israélites dans « notre pays. » Résultat de l'enquête : le soldat Blum obtint sa nomination d'officier, et le Colonel Gorrard reçut un blâme officiel. (*Archives Isr.*, 4 août 1911.)

Cet incident a eu son écho au Congrès. Un groupe de membres du Congrès ont institué une Commission d'enquête pour savoir si les Juifs étaient bien traités dans l'ar-

mée et la marine. Les ministres de la guerre et de la marine ont affirmé qu'il n'existait aucune différence de traitement entre Juifs et chrétiens. Sur 330 officiers de marine, a ajouté ce dernier, 30 sont Juifs et jouissent de l'estime de leurs camarades. Le sénateur Gugenheim affirme qu'aucune plainte ne lui est jamais parvenue à ce sujet. Par contre, les députés Kahn et Edwards prétendent avoir des preuves du contraire, et demandent que les officiers reconnus coupables soient rayés des cadres. Ils affirment que nombre de jeunes Juifs se refusent à entrer à Westpoint ou à Annapolis par crainte du traitement qui les y attend. (*Allg. Zeit.*, 4 août 1911.)

A Boston, une communauté Juive qui accomplissait des rites religieux au bord de la rivière fut attaquée et insultée par la population. (*Jew. Chron.*, 13 octobre 1911.) Ces manifestations Antijuives dans un pays qui se pique de ne pas obéir aux préjugés du vieux continent, prouvent surabondamment qu'Israël porte en lui-même la raison d'être de la haine des peuples.

FRANCE

Dans un article intitulé : *La Paix toujours*, le rabbin Mathieu Wolff voit dans la conquête de l'air par les aviateurs la réalisation de « l'idée de Fédération des Etats d'Eu-« rope qu'avaient caressée les J.-J. Rousseau, les Bentham, « les Lorimer et Bluntschli ». (*Univ. Isr.*, 7 juillet 1911.)

Les aviateurs y ont répondu en construisant des engins de guerre destinés à porter la mort et la destruction dans le camp ennemi ; et les Italiens se sont hâtés de les expérimenter en Tripolitaine sur les Turcs. La Paix toujours !

Les élections pour le renouvellement partiel du Comité central de l'*Alliance Israélite universelle* ont été cause de fortes dissensions en Israël. Malgré l'opposition de tous les membres étrangers, Reinach (Salomon) a été réélu à une grande majorité. Il est vrai qu'il a dû, presque aussitôt après, démissionner. Nous n'aurions pas à nous occuper de ces débats s'ils ne nous montraient un côté amusant de la bonne foi Juive. Les mêmes Juifs qui, en France, voient dans le suffrage universel l'expression de la volonté populaire, car il leur permet de diriger les élections à leur gré et

de s'emparer du gouvernement, trouvent, quand il s'agit de leurs propres affaires, comme dans le cas actuel, que les élections constituent une pure formalité. « Le Comité cen-« tral, lit-on dans l'*Univers Israélite*, est mieux à même, « évidemment, que les sociétaires, répartis dans toutes les « parties du monde, d'indiquer les personnalités des divers « pays les plus qualifiées pour prendre place au sein du « Conseil dirigeant. » (14 juillet 1911.) La loi qui est bonne pour le Goï ne vaut rien pour Israël. Les *Archives Israélites* s'insurgent: « Et nous assistons, écrit H. Prague, à ce spec-« tacle singulièrement suggestif de personnes (S. Reinach) « exerçant une critique impitoyable, sans merci, sur nos « dogmes, nos plus saintes formes religieuses, passant au « crible de leurs sarcasmes blasphématoires le judaïsme, « objet du culte séculaire de millions de fidèles, ne pas « admettre que leur élection puisse être contestée. Ces ultra-« libéraux de pensée sont, par un singulier paradoxe, de « fervents conservateurs... de leurs mandats. » (*Archives Isr.*, 27 juillet 1911.) Le plus piquant, c'est que le libre-penseur S. Reinach est patronné par l'*Univers Israélite*, l'organe conservateur des principes de judaïsme.

L'*Univers Israélite* fait, comme il convient, une critique élogieuse d'une *Histoire populaire et illustrée de l'Inquisition en Espagne*, par M. A. Heus. Tous les vieux clichés sont soigneusement remis au jour. Nous y retrouvons des mensonges impudents tels que celui-ci : « Plus sinistres encore « que les prisons inquisitoriales, les prisons du Pape dévo-« raient leurs victimes. Celles de saint Pie V furent le « théâtre d'atrocités à peine croyables. » (*Univ. Isr.*, 4 août 1911.) Nous avons déjà démontré (1) la fausseté de ces accusations, surtout, en ce qui concerne le Saint-Siège, dont la bienveillance et la générosité à l'égard des Juifs ont été attestées par tous les historiens Juifs et protestants. Mais l'Inquisition restera, toujours et quand même, le cheval de bataille par excellence des Juifs et des Francs-Maçons ainsi que de tous les ennemis de l'Eglise et de la Monarchie.

Parlant des aptitudes intellectuelles de ses congénères, au sujet des succès remportés dans les concours par la jeunesse Juive, H. Prague écrit le plus sérieusement du monde : « Et

(1) Cf. *L'Inquisition en Espagne*, publiée dans la *Revue d'Action Française*, nov. 1911 et seq.

« remarquons ici que, lorsqu'il s'agit de concours, il ne « peut être question de faveurs. Seuls, le talent, les aptitu- « des, la science acquise, vous classent. Et toujours nos jeunes « gens décrochent les premières places, et se distinguent « entre tous. » (*Arch. Isr.*, 17 août 1911.)

Quel dommage, vraiment, qu'un peuple si bien doué n'ait pas les aptitudes requises pour reconstituer sa nationalité ! C'est alors qu'il pourrait, tout en nous débarrassant de sa présence, nous écraser de sa supériorité !

Le sixième et dernier tome de la traduction du *Sepher ha Zohar* vient de paraître. Voici, prises au hasard, quelques perles extraites du célèbre livre de la Cabale Juive : « Moïse était de beaucoup supérieur aux autres prophètes. « *Ceux-ci étaient, par rapport à lui, ce que le singe est à « l'homme.* » Voilà une théorie pré-darwinienne singulièrement flatteuse pour les prophètes Isaïe, Jérémie et Daniel !

D'après Rabbi-Siméon, les vingt-deux lettres de l'alphabet hébreu sont imprimées sur les traits du visage de l'homme, et c'est sur ces lettres qu'il prétend pouvoir juger le caractère des individus. (*Univ. Isr.*, 11 août 1911.) Il eût été intéressant de savoir, d'après Rabbi-Siméon, quelles lettres correspondent, chez les fils de Juda, à l'amour de l'or, à la mauvaise foi, à la trahison et autres particularités d'Israël.

Le Maroc n'est pas encore à nous que déjà Israël de France se hâte de nous tracer notre devoir : « Dans tous les cas, « écrit Suffète, il serait sage de ne pas oublier que notre « domaine colonial actuel renferme des coreligionnaires « envers lesquels nous avons des devoirs. » (*Univ. Isr.*, 27 « oct. 1911.) A quand la naturalisation en bloc des Juifs du Maroc ?

RUSSIE

L'assassinat de Stolypine par le Juif converti Bogroff n'est pas pour améliorer la situation des Juifs dans l'empire du Tsar. Il est plus que vraisemblable, d'ailleurs, que les mesures d'ordre économique très sévères prises par le premier Ministre contre les Juifs ont été son arrêt de mort. Mais la question Juive a des racines trop profondes pour que la vie d'un homme, même comme Stolypine, puisse la

modifier. L'Antisémitisme pour les Russes est une question vitale, d'ordre économique et ethnique, bien plus que d'ordre religieux. Stolypine n'était pas Antisémite en montant au pouvoir ; il l'est devenu par la force des choses, parce que son patriotisme de Russe lui montrait le danger.

Aussi, le Comte Witte, interrogé par un reporter du *New-York Times*, Hermann Bernstein, a-t-il déclaré : « La situa-« tion des Juifs en Russie est sans espoir. Le Tsar, lui-« même, est la pierre d'angle de l'opposition aux Juifs. » (*Jew. Chron.*, 7 juillet 1911.)

Le Procureur du Saint-Synode a fait savoir au ministre de l'Intérieur que le Synode considère comme incompatible avec les principes de l'Eglise Russe que les Juifs portent des noms chrétiens. La défense pour les Juifs de porter des noms chrétiens a été, en conséquence, notifiée à tous les rabbins de Russie. (*Univ. Isr.*, 14 juillet 1911.) Le gouverneur d'Odessa, le général Tolmatchef, a dernièrement fait traduire en justice quarante avocats Juifs, pour usurpation de noms chrétiens. (*Univ. Isr.*, 13 octobre 1911.)

Il est toujours question d'expulser les Juifs de l'armée. Le député d'Odessa, Nikolski, ayant été se plaindre au ministre de la Guerre que certains colonels refusaient d'admettre des volontaires Juifs, le général Sukhomlinoff, pourtant favorable aux Juifs, lui répondit que « bien que la loi « lui permette d'ordonner aux colonels d'accepter des volon-« taires Juifs, une pareille mesure, s'il la prenait, serait « considérée comme une défense aux colonels de prendre la « responsabilité de leur régiment ».

Le gouvernement a posé la question suivante aux commandants de corps d'armée : « Les Juifs doivent-ils être admis « au service militaire ? »

Toutes les réponses ont été défavorables, moins celles du général Zarubayeff. (*Jew. Chron.*, 27 octobre 1911.)

L'administration a renvoyé tous les Juifs employés aux travaux de construction du chemin de fer de l'Amour, ce qui témoigne, de la part du gouvernement, d'une sage prévoyance. (*Univ. Isr.*, 7 juillet 1911.)

Au moment où il fut frappé, Stolypine avait conçu un vaste plan de campagne, dans le but de provoquer un exode considérable de Juifs, car pour lui, comme pour les Antisémites Russes, la seule solution possible de la question Juive est de se débarrasser des Juifs. C'est pourquoi l'Inspecteur

en chef du gouvernement, M. Putiloff, a notifié aux représentants de la Société Juive l'*Ica* « qu'ils eussent à s'occuper de « la question d'émigration seulement, et à laisser de côté la « question de l'agriculture et de l'industrie, car ce que le « gouvernement désirait, ce n'était pas d'améliorer le sort « des Juifs en Russie, pour leur permettre d'y rester, mais « au contraire de provoquer leur départ ». (*Jew. Chron.*, 25 août 1911.)

Stolypine voulait nationaliser le commerce Russe, en empêchant les Juifs d'occuper les situations prépondérantes dans les banques. Il entendait limiter aussi le crédit des Juifs à la Banque d'Etat et leur enlever le monopole d'exportation des grains, « car, lit-on dans la brochure établie par le « Ministère de l'intérieur, les Juifs apportent dans le com- « merce des céréales tous les procédés de tromperie qu'ils « emploient dans d'autres branches de commerce ». (*Jew. Chron.*, 25 août 1911.)

On sait que Bogroff, l'assassin de Stolypine, était un Juif converti, tout comme Azeff, et qu'il appartenait au parti révolutionnaire. Shalom Aleichem, surnommé le Mark Twain Juif, donne à la *Jewish Chronicle* d'intéressants renseignements sur Bogroff et sa famille, qu'il connaissait intimement. Le grand-père s'était converti au christianisme ; mais le père de Bogroff était revenu au judaïsme. Shalom Aleichem ignore si Bogroff avait reçu le baptême ; ses frères, en tout cas, avaient été baptisés. (*Jew. Chron.*, 13 octobre 1911.)

Cette question des Juifs convertis deviendra bientôt très importante, car les conversions intérressées sont nombreuses et purement artificielles. Le Juif reste Juif. L'exemple de la famille Bogroff le prouve. D'ailleurs, depuis le manifeste du Tsar publié il y a trois ans, et accordant la liberté de conscience, 480 Juifs ont fait retour au Judaïsme. (*Univ. Isr.*, 7 juill. 1911.)

Dans un livre récemment paru et nettement favorable aux Juifs, *En Russie, hier, aujourd'hui, demain*, l'auteur, Jacques Daugny, avoue le rôle joué par les Juifs dans la Révolution. Il montre l'élite juive « impuissante, en face de « l'Autocrate formidable, réduite à se taire et à travailler en « secret à la Révolution... Une organisation secrète, connue « sous le nom de *Bund*, a joué ainsi, depuis quelques « années, un rôle important en Pologne et dans le Terri-

« toire. On l'a même accusée, quelquefois, de commettre « des crimes politiques ». (*Univ. Isr.*, 20 octobre 1911.)

En attendant, la Russie se refuse plus que jamais à supprimer le passeport pour les Juifs étrangers, et malgré les efforts du gouvernement des Etats-Unis, qui vient de dénoncer, par mesure de représailles, les traité de commerce de 1832, la Russie entend rester maîtresse chez elle.

PORTUGAL

Une déclaration très intéressante vient d'être faite à l'*Evening Standard* par le Dr Gaster, grand rabbin de la Synagogue Portugaise à Londres. Le Dr Gaster affirme le rétablissement prochain de la Monarchie en Portugal, car le principe monarchique y est toujours très vivant, et ce n'est pas en quelques années, ajoute-t-il, qu'on le déracinera, car les intérêts qu'il représente dans le pays sont trop considérables. Au surplus, la République est en voie de s'user elle-même, et grandes ont été les déceptions du peuple portugais à son sujet. L'ancien parti au pouvoir avait rempli ses poches ; le nouveau a fait de même, sans tenir aucune des promesses faites au peuple. La pauvreté, la détresse et le poids des impôts sont aussi grands que jamais. De plus, l'Eglise est hostile à la République, et la guerre faite au clergé indispose la population des campagnes, toujours très religieuse. L'Armée et la Marine sont mécontentes ; à part le Ministre de la guerre et quelques amiraux, rien n'y a été changé.

En résumé, le roi Manuel est sûr de remonter sur le trône, car la République n'est pas assise sur des fondements bien stables, au lieu que les racines de la Monarchie sont toujours très profondes. (*Jew. Chron.*, 13 octobre 1911.) Telles sont ces déclarations du Haham de la Synagogue du rite Sephardi de Londres. Si l'on réfléchit à l'importance de cette communauté, aux relations très étroites du Dr Gaster avec le Portugal et la Franc-Maçonnerie, on ne peut qu'en être très impressionné.

TURQUIE

Le fait le plus important de ces derniers mois est la polémique engagée entre la grande Presse de Londres et les

Juifs, touchant le rôle joué par les Juifs de Salonique dans la Révolution Turque et dans les massacres d'Adana et d'Albanie.

Le correspondant du *Times* à Vienne envoie des documents parus dans la *Zeit*, et qui dénoncent avec indignation les cruautés du général Torgut-Chefket-Pacha à l'égard des Albanais. Ce correspondant déclare qu'il est illusoire de réclamer pour les Albanais l'aide de la diplomatie européenne (en quoi il montre le sens des réalités) ; que ce n'est pas auprès du gouvernement Ottoman qu'il faut exercer une pression, mais bien « sur le Comité non officiel et intangible de Salonique » dont Torgut-Pecha exécute les plans secrets.

Or, et c'est ici que la pierre jetée dans la mare aux grenouilles d'Israël a provoqué un concert de coassements, d'après le correspondant du *Times*, c'est aux Juifs humanitaires de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis, d'Italie et d'autres pays qu'il incombe d'exercer cette pression sur le Comité de Salonique. Mais les bons Juifs humanitaires ne veulent rien entendre et s'indignent. Et tout d'abord, clament-ils, quelle preuve a-t-on de l'influence exercée par les Juifs de Salonique sur le Comité « Union et Progrès » ? Ce sont contes et légendes dont le but apparaît clairement : faire d'Israël le bouc émissaire de la Révolution Turque. Ensuite, la puissance des Juifs humanitaires de la Grande-Bretagne et des autres pays est singulièrement exagérée. Au bref, Israël humanitaire se récuse prudemment. (*Jew. Chron.*, 14 juillet 1911.)

Le correspondant du *Times*, témoin oculaire des cruautés commises en Albanie par Torgut-Chefket, ajoute : « C'est « un fait bien connu que le Comité de Salonique a été formé « sous des auspices maçonniques avec l'aide des Juifs « et des Donmehs ou Crypto-Juifs de Turquie. Des Juifs « comme Emmanuel Carasso, Salem Sassum, Ferdji Meslah, « et des Crypto-Juifs comme Djavid-Bey et la famille Bal- « dji, ont pris une part importante à l'organisation du « Comité. Ces faits, connus de tous les gouvernements d'Eu- « rope, font porter aux Juifs la responsabilité de tous les « meurtres et massacres, œuvre du Comité. Il est hors de « doute que les Juifs sont la tête directrice du Comité, et « c'est sur eux que retombera tout l'odieux des massacres qui « jettent un jour si sombre sur le régime Jeune-Turc. » (*Jew. Chron.*, 14 juillet 1911.)

Le Dr Gaster, *haham* de la Synagogue Portugaise de Londres, répond au correspondant du *Times*, en protestant contre cette accusation. C'est une calomnie, assure-t-il. Les Juifs du Comité de Salonique sont d'inoffensifs marchands et hommes de loi qui s'évanouiraient à l'idée de verser le sang. Leur influence au Comité est nulle. Bref, comme toujours, le Juif est le bouc émissaire chargé des péchés des autres peuples. (*Ibidem.*)

La campagne ainsi commencée, la bataille s'engage dans le *Times* entre le Dr Gaster et M. A. Syriotis. Ce dernier accuse les Juifs de Salonique d'avoir été les instigateurs du boycottage exercé contre le commerce grec, rival redoutable du commerce Juif, et cela sous le couvert d'une revanche contre les Crétois, tandis qu'en réalité, les Juifs ont fait servir le sentiment national à leur propre intérêt. (*Jew. Chron.*, 21 juillet 1911.) Le Dr Gaster se contente de nier le fait et de crier à la persécution.

Le correspondant du *Times* demande au Dr Gaster comment il peut traiter « de marchand et d'homme de loi inoffensif » Emmanuel Carasso, Grand-Maître en 1907 de la Loge *Macedonia* à Salonique, Loge dont le rôle a été si important lors de la Révolution turque, ainsi que le constatent les publications officielles maçonniques. Il prie le Dr Gaster de lui expliquer, en quoi les aptitudes commerciales du Juif Carasso ont pu le faire désigner comme un des trois membres du Comité de Salonique, chargés de la mission de déposséder Abdul-Hamid, et par suite de quel phénomène, le Donmeh Djavid-Bey, homme de loi, a été nommé Ministre des finances. Il conseille au Dr Gaster de laisser aux apologistes turcs la légende du « boucher Arménien » prétendu auteur des massacres d'Adana, car *des philanthropes Anglo-Saxons, amis des Juifs et des Francs-Maçons, ont vérifié sur place que ces massacres ont été préparés par les Comités locaux avec l'autorisation du gouvernement Jeune-Turc.*

Et comment, termine le correspondant du *Times*, le Grand Rabbin des Communautés séphardiques d'Angleterre peut-il affirmer que les Juifs n'ont joué aucun rôle dans cette Révolution, alors que les propres amis des Juifs Askhenazim et Sephardim reconnaissent que leur principal défaut est de ne tenir aucun compte des intérêts et des aptitudes des autres peuples ? (*Jew. Chron.*, 4 août 1911.)

A ces arguments irréfutables, le Dr Gaster se borne à

opposer des dénégations qui lui attirent la déclaration suivante de M. Abbot, l'auteur philosémite d'« Israël en Europe » : « *Comme ami reconnu des Juifs*, écrit Abbot, *et* « *comme spécialiste des questions de politique Turque, je* « *certifie que tous les faits mentionnés par le correspondant du* « Times *à Vienne sont strictement vrais. Il ne peut y avoir le* « *moindre doute que les Juifs de Salonique ont agi, poussés* « *d'une part, par leur tempérament exalté, de l'autre par leur* « *haine contre les chrétiens d'Orient, et aussi par une appré-* « *ciation fausse de leurs intérêts commerciaux. Ils ont fait tout* « *leur possible pour encourager et pour inspirer les plus* « *enragés parmi les nationalistes Jeunes-Turcs dans leur* « *répression aveugle et sanguinaire.* » (*Ibidem.*)

Pour toute réponse, le Dr Gaster fait observer, qu'avant l'avènement des Jeunes-Turcs, régnait sur le trône un Sultan Rouge ; qu'on n'avait jamais impliqué de Juifs dans les massacres commis sous l'Ancien Régime, et qu'au surplus, les actes reprochés aux Juifs de Salonique sont insignifiants comparés à ces massacres. « Nous estimons, lui rétorque le « correspondant du *Times*, que les massacres de Cilicie, « dans lesquels 18.000 Arméniens et 3.000 femmes et « enfants furent mutilés ou violés ont une importance suffi- « sante. Quant aux massacres antérieurs, le Dr Gaster « semble ignorer que de nombreux Juifs furent exécutés « pour complicité dans les massacres de Damas, en 1860, « et qu'au cours des massacres de Constantinople, en 1896, « un grand nombre de Juifs du quartier Haskeni, mar- « quèrent eux-mêmes les maisons des Arméniens qu'ils « aidèrent à saccager et à piller. Quant aux affirmations du « Dr Gaster touchant la Franc-Maçonnerie en Turquie, elles « ne coïncident nullement avec celles de nombreux musul- « mans, parmi lesquels je citerai le colonel Sadik-bey et « Cheik Raschid Ridha. Je lui ferai observer, *qu'au dire* « *même des Francs-Maçons, la majorité des Loges fondées* « *sous les auspices du Grand Orient de Turquie depuis la* « *Révolution, étaient les avatars du Comité Union et Pro-* « *grès... Enfin, le premier* « *Suprême Conseil* » *du Grand* « *Orient de Turquie tenu en 1909 contenait trois Juifs,* « *Carasso, Cohen et Faraggi, et trois Donmehs, Djavid-* « *Bey, S. Kibar et Osman Talaat.* » (*Jew. Chron.*, 11 août 1911.)

La discussion, loin d'être close, s'envenime davantage, et

un correspondant du *Times* dans la Péninsule des Balkans vient corroborer les accusations des correspondants de Vienne et de Constantinople. Il affirme que les Juifs et Crypto-Juifs ont usé de toute leur influence auprès des Jeunes-Turcs pour encourager leur chauvinisme à réprimer les nationalités sujettes de l'Empire Ottoman. Grâce au silence de la Presse, entièrement à la solde des Juifs, l'obscurité la plus complète a été faite sur la répression sanglante des insurrections, ce qui a permis au Juif Margoliouth, professeur à l'Université d'Oxford, de déclarer que la question d'Orient n'existait plus, les Jeunes-Turcs l'ayant solutionnée pour toujours. (*Ibid.*, 25 août 1911.)

Comme il fallait s'y attendre, les Juifs d'Angleterre, n'ayant aucun argument sérieux à opposer à toutes ces accusations accumulées contre leurs congénères de Turquie, s'en prennent au catholicisme. C'est le parti clérical d'Autriche qui est l'inspirateur de cette campagne antisémite.

Quant aux Juifs et aux Francs-Maçons, s'ils ont joué un rôle dans la politique Turque, ce n'est pas en tant que Juifs et Francs-Maçons, mais en tant que sujets Ottomans.

Et dire que ces mêmes Juifs et Francs-Maçons nous jettent Escobar à la tête ! Quoi qu'il en soit, Israël est pris en flagrant délit, et dans sa fureur, n'osant s'en prendre à ses bons amis d'Angleterre, il rend l'entente cordiale avec la Russie responsable de ce changement de front de l'opinion anglaise. Cette attitude ne saurait tromper personne.

VARIÉTÉS

Le 10e Congrès Sioniste. — Le Congrès, tenu à Bâle au mois d'août dernier, a dépassé en violence les Congrès précédents. Les extraits suivants du discours du Dr Nordau nous donneront une idée des aménités échangées entre les fils d'Israël. « Nous sommes forcés, déclare Max Nordau, de « constater le fait le plus répugnant de l'histoire actuelle de « la nation Juive : c'est qu'il y a des Juifs qui, par les moyens « les plus raffinés du mensonge, de la calomnie et de la « délation, s'évertuent à exciter contre nous l'hostilité des « cercles compétents de la Turquie... Le motif qui pousse « ces empoisonneurs à commettre cette lâche trahison envers « leur peuple, c'est leur haine fanatique du Sionisme... Elle

« a publiquement, et encore plus en cachette, qualifié les « fondateurs de la banque Juive de criminels qui voulaient « voler 50 millions aux pauvres Juifs du Ghetto... On nous « dénonce en France comme les agents du gouvernement « allemand... Ce coup de bandits avait presque réussi ; j'en « ai les preuves... Il ne vient pas à l'esprit des hommes poli- « tiques Ottomans quel es Juifs qui noircissent de cette façon « le Sionisme à leurs yeux pourraient bien avoir menti « criminellement. *Ils n'ont pas eux-mêmes dans leurs rangs « des traîtres à leur peuple*, et il ne leur est pas facile de se « figurer qu'un peuple puisse produire des personnes qui, « avec une astuce diabolique, voudraient faire avorter l'œuvre « de salut de leurs frères malheureux... Que la honte que « cela jette sur le peuple Juif retombe sur les calomnia- « teurs ! » (*Allgem. Zeitung*, 18 août 1911.)

JACOB SCHIFF.

Israël se plaint toujours d'être calomnié lorsqu'on l'accuse d'employer son or à une politique ténébreuse. Voici pourtant ce que nous lisons dans les *Archives Israélites* (7 septembre « 1811) : Il est connu que Schiff a été le banquier des Japonais « et que la victoire de ceux-ci sur les Russes fut facilitée par « les ressources financières qu'ils trouvèrent auprès de lui. « Il n'y a pas perdu, mais son argent courait des risques. » Nous pensions bien que le milliardaire Schiff ne fait pas des opérations à perte, même quand il s'agit de satisfaire sa vengeance de Juif. Mais Israël admettra bien que si, « comme Juif, il (Schiff) n'avait pas de raisons de se mettre du côté Russe », le gouvernement Russe, de son côté, n'a aucune raison d'être agréable aux Juifs d'Amérique et de supprimer pour eux le passeport.

LES JUIFS ET LA LÉGION D'HONNEUR

La cravate de commandeur donnée récemment à M. Schwob, ingénieur, inspire cette réflexion à E. Cahen, directeur des *Archives Israélites :* « Je ne connais pas « M. Schwob... mais étant donné le petit nombre des Israé- « lites arrivés à ce grade, je me demande ses titres parti- « culiers à un tel avancement ! Encore deux expositions à

« Carpentras ou à Tombouctou, et le judaïsme Français « comptera enfin un grand cordon Rouge ! » (*Arch. Isr.*, 27 oct. 1911.)

Au rebours d'E. Cahen, dont l'étonnement naïf nous amuse, nous sommes stupéfiés qu'Israël ne compte encore aucun Grand-Croix. Encore une injustice à ajouter à l'océan d'injustices qui submergent ce peuple malheureux et persécuté !

G. DE LAFONT DE SAVINES.





LES LIVRES

Ces Messieurs de Sorbonne (1)

Ce livre de notre collaborateur Robert Launay est une réédition des *Cagneux*. Il vient singulièrement à propos et venge à souhait la raison des insultes que lui prodigue depuis si longtemps la gent pseudo-intellectuelle. L'auteur, en bon pince-sans-rire, inscrit sous le titre le mot du professeur Bergeret cher à M. Anatole France : « Puissiez-vous, mon ami, ne devoir qu'à vos connaissances en métrique latine les louanges des hommes ! » C'est ce rêve qui se réalise dans le roman joyeux de Robert Launay. Avec beaucoup de verve et d'ironie, il nous montre quelle pauvreté de jugement peut cacher la majesté doctorale et quel objet ridicule vénèrent parfois les adorateurs superstitieux de la Science.

D'aucuns lui reprocheront de n'avoir exposé qu'une collection d'universitaires fort sots ou fort antipathiques. Il n'en est pas moins certain que les principaux de ses personnages existent en chair et en os. Tel ce Benjamin Basell que nommeront de son vrai nom tous ceux qui, au cours de ces quinze années, passèrent par la Faculté des Lettres de Paris et dans la peinture duquel il eût même été décent de mettre moins de sincérité. Tel encore cet ancien directeur des Beaux-Arts rendu plus célèbre par son dévergondage ministériel que par sa thèse sur Marivaux et que la République fit descendre en pénitence dans une chaire de Sorbonne.

Le portrait le plus réussi, c'est celui de Lavergeret. Cet annotateur de Plaute est l'ennemi juré des « traîneurs de sabres », à qui sa laideur et sa lâcheté ne peuvent pas pardonner plusieurs désastres conjugaux.

Ces Messieurs de Sorbonne, sans être de ces œuvres qu'on puisse recommander pour la lecture en famille, offrent l'agrément d'une

(1) *Ces Messieurs de Sorbonne*, par Robert Launay, 1 vol. in-12. Prix, 3 fr. 50. Librairie Albin Michel, 22, rue Huyghens, Paris.

peinture vive, d'un style à la fois élégant et pittoresque, d'une réaction impertinente contre le pédantisme de nos magisters.

Mentionnons, pour terminer, qu'à la description très exacte des mœurs de la haute Université se mêle une poignante intrigue.

J. VIELFONT.

Les livres qui s'imposent, par Frédéric Duval, 1 vol. in-8° carré (xxxv-705 p.), 6 fr. ; *franco*, 6 fr. 50 (chez Gabriel Beauchesne, 177, rue de Rennes).

Le livre de M. Frédéric Duval est, sans contredit, l'un des plus utiles qui soient parus en ces dernières années. Ce travail, à la vérité, devenait indispensable. M. Frédéric Duval, ancien élève de l'*Ecole des Chartes*, a pensé que l'heure était venue d'exécuter cette œuvre, et c'est le fruit d'un rude et fécond labeur qu'il nous apporte aujourd'hui.

« La doctrine, écrit-il, est un ferment de vie. » C'est précisément pour faciliter à l'élite des catholiques cultivés, et principalement des catholiques d'action, la connaissance de la doctrine, qu'il a composé ce livre si noblement et si fièrement chrétien. Les catholiques, en effet, ont engagé une bataille dont la société est l'enjeu. Il convenait, à cette heure décisive, d'alléger nos épaules et de marcher au combat allègrement en n'emportant avec soi que ce qui peut décider de la victoire.

On trouvera donc dans cet ouvrage, *d'une lecture attrayante malgré son caractère rigoureusement scientifique*, la *liste méthodique et critique* des livres qui doivent figurer dans la bibliothèque des catholiques d'action, des esprits cultivés et de tous ceux qui, désorientés par l'abondance de la littérature contemporaine, désirent connaître des livres susceptibles d'apporter à leur intelligence inquiète de réconfortantes précisions et d'harmonieuses clartés. Ce livre constitue également un *instrument de travail* indispensable aux cercles d'étude, aux prêtres, aux conférenciers, aux journalistes qui y trouveront des commentaires intéressants, des citations précieuses, des plans d'études fort utiles et tout un enseignement religieux, social et civique dont l'*Imprimatur* de l'archevêché de Paris garantit la rigoureuse orthodoxie. En un mot, c'est un livre qu'il faut répandre, parce qu'il apporte de l'*ordre dans la confusion des idées*, et parce qu'il montre bien la nécessité de s'appuyer sur le *catholicisme intégral* pour réaliser dans le monde l'ordre social chrétien.

Le Gérant : Flavien BRENIER

Poitiers. — Société française d'Imprimerie

LIGUE FRANÇAISE ANTIMAÇONNIQUE

Le Commandant CUIGNET, MM. de VIGNIÈRES et BAUMANN, Président et Vice-Présidents de la Ligue Française Antimaçonnique, qui n'avaient accepté la direction de la Ligue qu'à titre temporaire et pour faire face aux difficultés suscitées par la crise de 1910, ont jugé le moment venu pour reprendre leur liberté d'action : ils ont donc résilié leurs fonctions malgré les sollicitations dont ils ont été l'objet.

Le Président ne pouvant être désigné que par le Congrès annuel, il leur est apparu qu'il convenait de trouver deux Vice-Présidents à proposer au Conseil Central, lequel, d'après le Règlement, a qualité pour investir les titulaires de ces fonctions.

A cet effet, ils ont sollicité M. le Commandant de Fraville et M. le Docteur Ferrand, en faisant appel à leur dévouement envers l'Association. Ceux-ci, cédant aux instances qui leur étaient faites par le Président et les Vice-Présidents démissionnaires eux-mêmes, ont consenti à assumer les charges qu'on leur demandait d'accepter.

Le Conseil Central ayant approuvé ce double choix, la direction de la Ligue Française Antimaçonnique se trouve confiée, jusqu'au prochain Congrès, à M. le Commandant de Fraville, premier Vice-Président, et à M. le Docteur Ferrand, second Vice-Président.